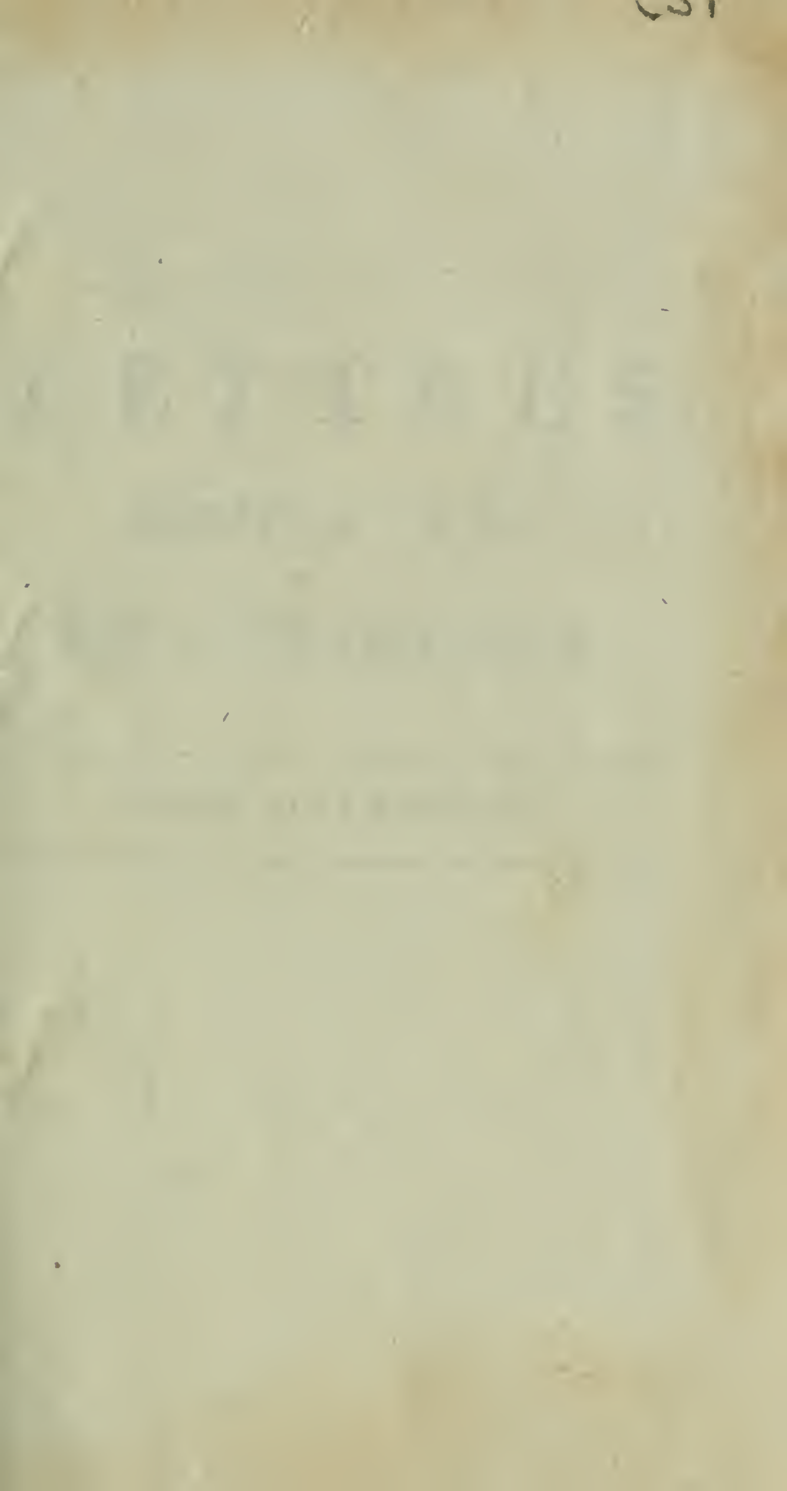




LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES.

TOME QUINZIÈME.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION.

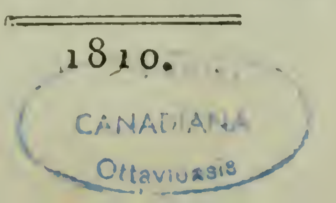
MÉMOIRES DES INDES.

TOME QUINZIÈME.

A TOULOUSE,

Chez { NOEL-ETIENNE SENS, Imprimeur-Lib., rue Peyras, près les Changes.
AUGUSTE GAUDE, Libraire, rue S.-Rome, N.° 44, au fond de la Cour.

1810.



CÔTE DE COROMANDEL

CARNATE

MAISSOUR

CANARA

MALLEAM

MALABAR

TANJAOR

PAYS DU PRINCE D'IKKERI

LES MONTAGNES GATTES ou GATTAM

CHIRINGA PATNAM Capitale du Maissour

Maissura qui a donné le nom et les Rois au Maissour

Pays de Sonde

Pays de Gati-pomé

Chandalou-cotta

Canda-noulou

Mangala-guiri

Petapoli

Vingrela

GOA

Salcete

Banca-pouram

Kittourou

Bis-nagar

Adouni

Adoni

Remala-cotta

Moudimadougou

Madduguer

Goutti

Timeri-coupam

Ballari

Moka

Komara

Pamedi

Tunge-badra R.

Chrichna R.

Aliga R.

Anges-dives ou 8 Isles

Ram-bedda-lourou

Ray-dourgam

Cambam

Bouca-pouram

Jambelu-madaka

Gandi-cotta

Oudegueri

Pouchpagueri

Caletor

Nellerou

Ganguipatnam

Pennerou R.

Cadapa

Armegan

Rajouti

Ikkeri

Barcelor

Chirpi

Bate-cala

Onor

Mirjecou

Carnate

Mangalor

Bundhel

Paleacate

Tiroupati

Madrats

Meliapour ou S.Thomé

Velour

Arcate

Tarcolun

Covelam

Sadrats

Gingi

PONDICHERI

Tevene-patnam

Goudelour

Porto-novo

Chalambaram

Colloram R.

Caveri R.

Trinquambar

Carcal

Nega-patam

Tanjaor

Tirouvalour

Caraïcal

C. Caglimera ou Callamedou

CALICUT

Tanor

Cotte

Mahé

Telicheri

Cananor

Mont Déli

Cangercora

Ambola moukhi patnam

Ardenalle

Guarenalli

Rampura

Arsuaca

Cabala

Arubale

Bengoulourou

Colalam

Chinnaballabaram

Darmapouri

Collegoutourou

Mt. Topourou

Tricolour

Chili Naiken

Chettim Pettou

Cangondi

Vanambari

Pavoulour

Tirouvalour

Carvei-pondi

Pinnei

Congimeri

Poutichna-palle

Cranganor

Angamale

Ambala-cottei

Darabarou

Mt. des Elephans

Forest des Singes

Anè Mallei

Tiruchira palli

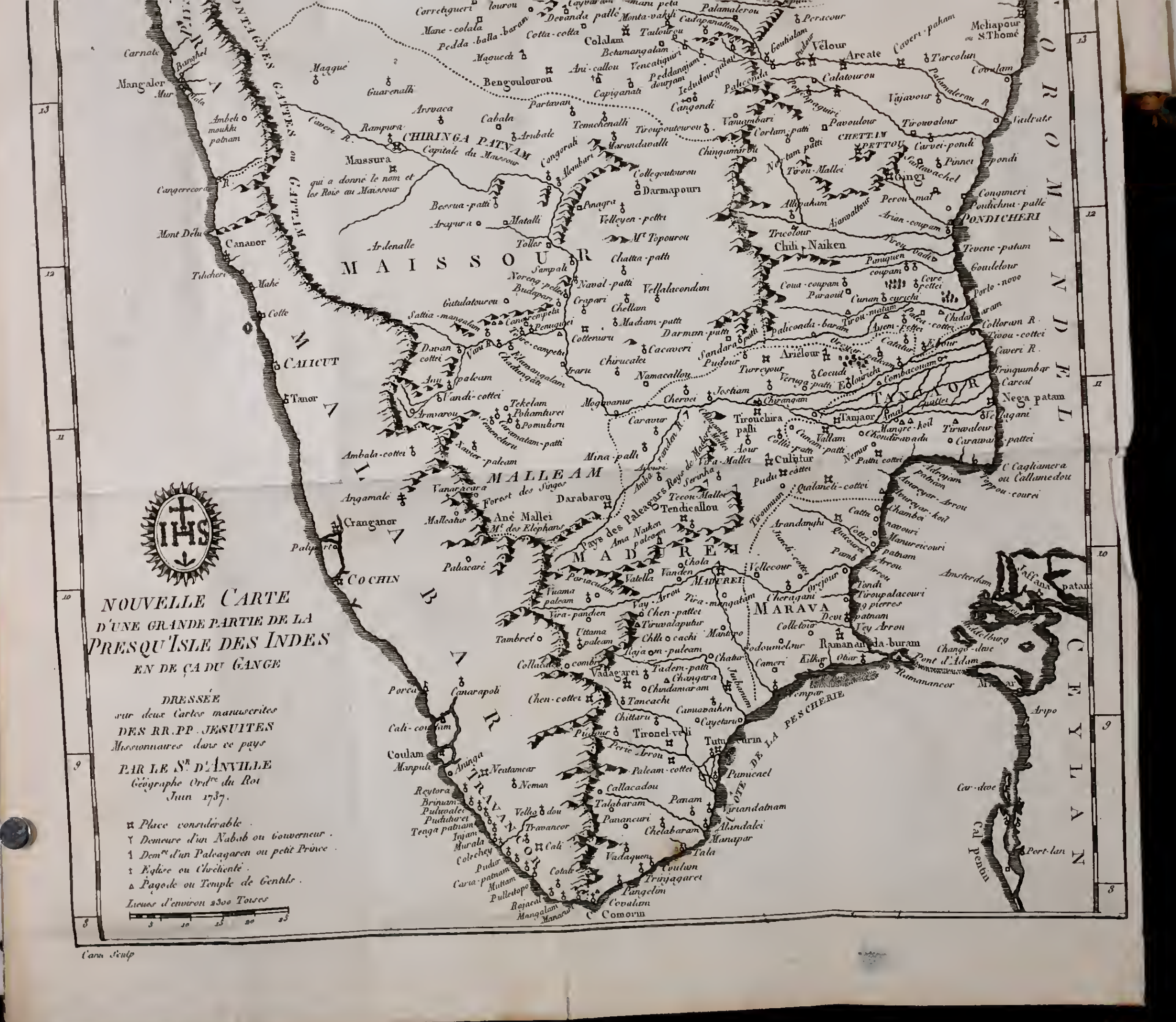
Culitur

Tendicallou

Cocudi

Ariélour

Combaconam


NOUVELLE CARTE
D'UNE GRANDE PARTIE DE LA
PRESQU'ISLE DES INDES
EN DE ÇA DU GANGE
DRESSÉE
sur deux Cartes manuscrites
DES RR. PP. JESUITES
Missionnaires dans ce pays
PAR LE Sr. D'ANVILLE
Géographe Ordre. du Roi
Juin 1737.
Place considérable .
Demeure d'un Nabab ou Gouverneur .
Demr. d'un Paleagaren ou petit Prince .
Eglise ou Chrétienté .
Pagode ou Temple de Gentils .
Lieues d'environ 2300 Toises
Caru Sculp
MAISSOUR
CHIRINGA PATNAM
Capitale du Maissour
Massura
qui a donné le nom et les Rois au Maissour
Bengoulourou
MALLEAM
Forest des Singes
Ané Mallei
Mt. des Eléphans
Pays des Paleacars Reys de Madurei
MADUREH
MADUREI
MARAVA
TANJAOR
Tanjaor
CHETTAN PETTOU
Gingi
PONDICHERI
Porto-novo
Nega patam
Arcate
Vélour
Meliapour ou S.Thomé
Chili Naiken
Trichirapalli
Tondi
Ramanancor
Pont d'Adam
Jaffana patam
CEYLAN
Manar
Aripo
Cal pentin
Port-lan
Tutucurin
CÔTE DE LA PESCHERIE
C. Comorin
Covalam
Coulam
Manapar
Tala
Vadaguen
Travancor
TRAVANCOR
Cali-coulam
Porca
COCHIN
Cranganor
Angamalé
CALICUT
Tanor
Cotte
Mahé
Tilicheri
Cananor
Mont Delu
Mangalor
Carnate
MALABAR
GATTES ou GATTAM
MONTAGNES
Vellacondam
Sampali
Cotaveri
Caravur
Tirounelvéli
Paleam-cottei
Pumicael
Virandatnam
Alandalei
Chelabaram
Callacadou
Vaipar
Tambreti
Collatchi
Vadagarei
Chitaru
Tirouchira palli
Tamacheri
Dindigul
Darabarom
Tendicallou
Vira Mallei
Culitur
Valam
Tirouvalour
Coromandel
Amsterdam
Middelburg
Chango-dive
Car-dive
Tirupalacouri
9 pierres
Devi patnam
Vey Arrou
C. Cagliamera ou Callamedou
Collorun R.
Caveri R.
Tevene-patam
Goudelour
Congimeri
Cottier
Sadrats
Tirouvalour
Carvei-pondi
Arian-coupam
Coleroon
Combaconam
Tirunquambar
Careal
Vellagani

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DES INDES.

LETTRE

*D'un Missionnaire des Indes à M. ***, ou suite des Mémoires sur les dernières guerres des Mores aux Indes Orientales.*

SECONDE PARTIE.

MOUZAFERZINGUE passa huit jours à Pondichery, et le séjour qu'il y fit ne fut pas seulement employé à jouir des fêtes et des divertissemens que M. Dupleix lui donna : ce Seigneur voulant donner aux Français des marques solides et efficaces de son amitié et de son estime, non content de leur confirmer la donation que Chandasaeb et son fils leur avaient faite des Aldées

de Villenour, y joignit toutes les terres du district de Bahour, composant environ 35 ou 40 Aldées enclavées et entrelacées dans les premières. Par-là le domaine de la Compagnie se trouva composé d'environ 80 Aldées des meilleures terres de l'Inde, et son revenu augmenté de 30 à 40 mille pagodes, qui font plus de 360,000 livres de rente de notre monnaie. Ces présens du Prince More furent accompagnés d'un Paravana, c'est-à-dire, de Lettres-Patentes qu'il fit expédier dans la forme la plus authentique, par lesquelles il assurait à la Compagnie la jouissance entière de la ville de Mazulipatan et de toutes les terres qui en dépendent. Comme c'est l'usage de l'Inde de se servir dans ces occasions du nom de celui qui commande, toutes ces concessions furent faites au nom de M. Dupleix, qui, sur-le-champ, en passa une cession pure et simple à la Compagnie.

Après ces témoignages non suspects de son attachement et de sa bienveillance pour la Nation, comblé d'honneurs et d'amitiés de la part du Gouverneur, et emportant avec lui la plus haute idée de la bravoure et de la politesse Françaises, Mouzaferzingue quitta Pondichery, et alla se mettre à la tête de son armée qui campait à quatre lieues de cette Ville.

A l'égard de Chandasaeb, il resta encore quelques jours auprès de M. Dupleix, pour régler certains comptes qu'ils avaient à faire ensemble, et pour prendre avec lui les arrangemens nécessaires pour la continuation

de la guerre. Aussitôt après son arrivée à Pondichery, ce Seigneur, dont la générosité ne cédait en rien à celle de Mouzaferzingue, pour récompenser les troupes Françaises qui l'avaient si bien servi à la bataille d'Amours, leur avait fait distribuer 75 mille roupies, et avait fait présent à M. d'Auteuil, qui les commandait, d'une Aldée d'environ trois ou quatre mille roupies de revenu. La reconnaissance qu'il devait à ces braves guerriers, qui avaient généreusement exposé leur vie pour son service, n'était pas le seul motif de ses libéralités. Pour s'affermir sur le Trône du Carnate, il avait besoin de nouveaux secours, et il regardait cette distribution placée à propos, comme un moyen propre à lui attacher de plus-en-plus de vaillans soldats, dont il avait tout à espérer pour le succès de cette entreprise. C'était pour solliciter ces secours d'hommes et d'argent, qui, dans la circonstance, lui étaient plus nécessaires que jamais, qu'il était demeuré à Pondichery. Il négocia cette affaire avec M. Dupleix, de qui il obtint tout ce qu'il pouvait en attendre. Les premières démarches d'un grand éclat, et qu'il était de l'honneur de la Nation de soutenir, des avantages réels accordés à la Compagnie et dont il était de son intérêt de s'assurer la possession, ne permettaient pas de rien refuser aux deux Princes Mores de ce qui pouvait leur être nécessaire pour l'établissement de leur domination dans cette partie de l'Inde. Il fut donc réglé qu'on leur fournirait un déta-

chement de 800 Blancs et de 300 Caffres et Topas, troupes du Pays, avec 34 Officiers, tant de terre que de marine, et qu'on y joindrait un train d'artillerie proportionné pour l'exécution des opérations dont on était convenu et qui devaient suivre; que ces troupes demeureraient au service de Mouzaferzingue et de Chandasaeb, tant qu'elles leur seraient nécessaires pour se mettre en possession de leurs Etats, payées et entretenues aux dépens de ces deux Princes, et qu'à la fin de la guerre, ils rembourseraient à la Compagnie toutes les avances qu'elle leur avait faites. Après ce traité conclu et signé, M. Duquesne, qui avait été nommé par M. Dupleix pour commander le détachement, partit vers la fin d'Octobre, accompagné de Chandasaeb, pour aller joindre Mouzaferzingue (1). Le dessein était de marcher d'abord à Trichirapali, dont Mahamet-Alikan, un des fils du dernier Nabab d'Arcate, Anaverdikam, était alors le maître, et de lui enlever cette place pour la remettre à Chandasaeb à qui elle appartenait légitimement.

Les évènemens qui suivirent dérangèrent ce projet, et obligèrent de prendre d'autres mesures. A la vue des troupes Françaises, jointes aux deux armées Mores combinées, tout avait plié d'abord, tout s'était soumis dans le Carnate. Le Roi de Tanjaour parut

(1) Avant que de penser à chasser du Dekan son oncle Nazerzingue, pour l'en mettre en possession.

seul vouloir faire quelque résistance. Chandasaeb avait des reprises considérables contre ce Prince Gentil, pour raison du tribut que celui-ci était obligé de payer annuellement au Nabab d'Arcate. Il avait toujours su s'exempter de le faire, depuis l'élévation de Sabder-Alikan sur le Trône de Carnate. Ainsi ce Prince More était en droit de répéter contre lui et ce qu'il aurait dû payer à ce Nabab, et ce qui lui était dû à lui-même depuis la mort de son beau-frère; ce qui montait à des sommes considérables. Il le fit sommer d'y satisfaire, et au cas de refus il le menaça de l'y contraindre par la force. Le Roi de Tanjaour était de lui-même assez disposé à un accommodement; mais il en fut détourné par les mauvais conseils et les promesses fanfaronnes d'un Brame du Malabar appelé Maragi-Agi, qui était alors en grande réputation à sa Cour. Celui-ci assurait que si les ennemis fesaient le moindre mouvement pour assiéger Tanjaour, on verrait aussitôt accourir à son secours non-seulement Nazerzingue avec son armée, mais encore les Anglais et les Hollandais; et quoiqu'en qualité de Brame et de Malabare, il fût le plus lâche et le plus poltron de tous les hommes, il osait se vanter que si les Mores et les Français étaient assez hardis pour s'avancer seulement à mille toises des murs de la place, il ferait sur eux une sortie si vigoureuse, qu'il les taillerait tous en pièces. Le Roi était assez prudent pour ne pas trop compter sur des assurances aussi vaines et aussi frivoles;

mais il était retenu par le grand crédit que le Brame avait dans la Ville et parmi tous ses sujets ; et l'envie qu'il avait d'ailleurs de se dispenser, s'il était possible, d'un paiement qui l'incommodait, le fesait agir en effet, comme s'il eût eu dans les promesses de Maragi-Agi, la confiance la plus entière. Aux instances réitérées que Chandasaeb lui fesait faire par ses envoyés, il ne répondit autre chose sinon : « nous verrons. » En sorte que disant toujours qu'il verrait, et ne se déterminant jamais, il éloignait d'autant le paiement, sans que pendant plusieurs jours, il fût possible de voir la fin de ses irrésolutions et de ses remises.

Cette conduite équivoque et incertaine du Roi de Tanjaour, fit comprendre aux deux Princes Mogols qu'il fallait user de moyens plus efficaces pour l'obliger à s'expliquer nettement, et pour tirer de lui une réponse plus précise. On était alors à la mi-Décembre. Si Monsieur Duquesne en eût été cru, l'affaire aurait bientôt été décidée par un coup de main. Cet Officier, également brave et zélé, était instruit de la mauvaise disposition du Roi de Tanjaour pour la Nation, à qui il en avait donné des marques, en se joignant à ses ennemis dans la guerre qu'ils lui avaient faite. Il n'ignorait point toutes les chicanes qu'elle avait eu à essuyer de sa part au sujet de Karikal ; il savait qu'elle ne pouvait regarder que comme une espèce de tribut honteux à sa gloire, la redevance annuelle de deux mille pagodes qu'elle s'était

obligée de lui payer à titre de présent pour ce même établissement, et il croyait avoir trouvé l'occasion du monde la plus favorable pour la venger avec usure des mauvais procédés de ce Prince à son égard, et pour briser les fers qu'elle s'était donnés à elle-même. Il ne demandait pour cela qu'une simple permission d'attaquer Tanjaour. L'ardeur de ses troupes était telle, qu'il voyait ses soldats se disputer entr'eux l'honneur de marcher à cette expédition, ensorte qu'il osait se promettre, non-seulement d'emporter la Ville, mais encore d'aller enlever le Roi même jusques dans son propre Palais, et de l'envoyer prisonnier à Pondichery.

Ce n'était pas là l'intention des Princes Mores. Accoutumés à passer souvent, sans se lasser, des années entières à se morfondre autour d'une place, sans autre but que celui de forcer les habitans, sans coup férir, à payer malgré eux les sommes qu'il leur plaît d'en exiger, ils avaient peine à s'accommoder de cette vivacité Française, qu'irrite le moindre retardement. D'ailleurs la prise de Tanjaour n'offrait à leur imagination que l'idée d'une Ville saccagée et mise au pillage, ce qui n'avançait point du tout leurs affaires. Ainsi, obligé par les ordres mêmes qu'il avait reçu de M. Dupleix, de s'accommoder à leur façon de penser, M. Duquesne fut forcé de se prêter à tout ce que voulut Chandasaeb, qui se contenta de faire promener les armées autour de la Ville,

dans l'espérance que la vue de ces troupes nombreuses pourrait engager ceux de Tanjour à entamer quelque négociation. Ce manége dura quatre jours entiers, au grand regret des Français, qui ne pouvaient s'empêcher de détester dans leur ame le flegme et l'indolence de cette Nation Mogole. Ce qu'il y a de plaisant, est que ce même Maragi-Agi, dont j'ai parlé, voyant les troupes tourner autour de la place, assurait hardiment au Roi, que les ennemis avaient peur, et qu'ils cherchaient le chemin de Pondichery, qui véritablement était situé du côté où les armées combinées étaient campées.

Ennuyé enfin de cette manœuvre, qui ne produisait aucun effet, Monsieur Duquesne résolut de mettre les Mores dans la nécessité d'agir avec plus de vigueur. Dans cette vue, après avoir essuyé pendant tout le jour et toute la nuit du 17 Décembre, plus de cinq cens coups de canon qu'on lui tira, et qui ne lui tuèrent pas un seul homme, le 18 à deux heures après-midi, il décampa sans avoir communiqué son dessein aux deux Princes, marcha vers la Ville, à la faveur d'un grand Village qui était sur sa route, et qui le couvrait, et alla forcer à cent cinquante toises de la place trois grands retranchemens qui en défendaient les approches. Cette brusque attaque, conduite avec toute la bravoure imaginable, ne lui coûta qu'un caporal tué et cinq soldats blessés. Au-contraire, les ennemis y perdirent beaucoup de mon-

de, avec un drapeau qu'on leur enleva sur la tranchée, et qu'on envoya le lendemain à Pondichery. Après ce premier exploit, dès le jour même M. Duquesne fit nettoyer les trois retranchemens, et y établit à cinquante toises de la Ville deux batteries, l'une de deux pièces de six, l'autre de sept mortiers; en même-temps il envoya vers Chandasaeb, pour lui déclarer que de ce moment il se regardait comme devant être le maître de faire la paix ou la guerre avec le Roi de Tanjaour; que si ce Prince demandait à entrer en négociation, il entendait être l'arbitre des conditions, et qu'il ne permettrait point qu'on fît aucun accommodement avec lui, si les actes n'en étaient signés au nom de M. Dupleix et de la Compagnie. Cette déclaration si fière et même un peu dure, dont il crut devoir user pour piquer l'indolence du Prince More, bien loin de choquer celui-ci, en fut reçue fort agréablement; assuré qu'il était de l'attachement des Français pour sa personne, il se promettait bien d'être toujours le maître de modérer leur vivacité; et il était très-sûr qu'à l'égard de ses intérêts, ils sauraient les ménager mieux que lui-même. Aussi se rendit-il aussitôt auprès de M. Duquesne, pour le féliciter de l'avantage qu'il venait de remporter, visita ses travaux et ses batteries, admirant par-tout la facilité et la diligence avec lesquelles ces ouvrages avaient été perfectionnés, et ne se retira dans son camp que lorsqu'il crut que l'on se disposait à faire jouer le canon et les bombes.

Car il est à remarquer que quoique ces Peuples aient, comme en Europe, l'usage de l'artillerie, ils ont conçu d'ailleurs une idée si effrayante de la manière dont elle est servie parmi nous, que tant que l'on tira dans le camp des Français, ni Chandasaeb, ni Mouzaferzingue, n'osèrent jamais en approcher de plus de deux lieues.

La nuit fut cependant assez tranquille du côté des assiégeans : il n'en fut pas de même dans Tanjaour ; la prise des retranchemens y avait répandu la consternation et la terreur : tout y était dans le désordre et dans le trouble ; ce n'est pas que les habitans n'eussent volontiers reçu les Français dans leur Ville ; au-contraire, quelques-uns d'entr'eux étant sortis de la place, témoignèrent ce soir-là même à M. Duquesne, qu'ils se croiraient heureux de passer sous leur domination : ils enviaient le bonheur de ceux de leurs compatriotes qui étaient établis à Karikal et aux environs, et qui, soumis à la Nation, jouissaient, disaient-ils, d'un sort au prix duquel le leur n'était que le plus dur esclavage. A l'égard du Roi, il ne vit pas plutôt les Français à ses portes, et leur artillerie prête à foudroyer ses murs, qu'il se crut perdu sans ressource. Ce fut alors qu'ayant fait venir Maragi-Agi : « Hé bien, lui dit-il, où » sont à présent vos Anglais, vos Hollandais, » votre Nazerzingue et son armée ? qu'ils » paraissent, il est temps : cet ennemi que » vous méprisiez hier, le voilà aujourd'hui » aux pieds de nos remparts. Qui peut vous

» arrêter? marchez à lui ; éloignez de des-
» sus nos têtes le coup funeste qui nous me-
» nace, et prouvez-nous par une résolution
» généreuse, que ce n'est pas à tort que
» nous avons mis notre confiance dans vos
» promesses. » Le Brame voulut répondre qu'il se défendrait jusqu'à la mort, mais le Roi lui ferma la bouche, en lui reprochant que c'était lui qui par ses mauvais conseils l'avait entraîné dans une guerre qui allait causer la ruine de son Pays, et dont il ne pourrait se tirer qu'aux dépens de son honneur, de ses trésors, peut-être même de sa Couronne. Il le chargea ensuite de malédictions, et le chassa de sa présence avec indignation et mépris.

Le lendemain 19 du mois, dès le grand matin, les Ambassadeurs du Roi de Tanjaour parurent au camp de Chandasaeb, demandant audience, et offrant d'entrer en négociation. Mais ce Prince refusa de les entendre, et les renvoya au Général Français, leur fesant dire que c'était à lui qu'ils devaient s'adresser, qu'il était l'arbitre de la paix, et que de lui dépendaient les conditions auxquelles on pouvait la leur accorder. Ils se rendirent donc à la tente de M. Duquesne. Ils commencèrent par se plaindre des demandes du Nabab, qui fesait, disaient-ils, monter ses prétentions à l'excès, en exigeant qu'on lui payât quatre couroux de roupies. Monsieur Duquesne, qui avait le mot de Chandasaeb, convint qu'en effet la somme lui paraissait exorbitante. Il ajouta

qu'ils ne devaient pas cependant désespérer de fléchir ce Prince ; qu'il allait passer chez lui avec eux, afin de travailler à l'adoucir, et qu'il leur promettait de les protéger en tout auprès de lui, pourvu qu'eux-mêmes lui promissent d'être fidèles à remplir les engagemens qu'il prendrait avec lui au nom du Gouverneur de Pondichery et de la Compagnie. Les Ambassadeurs, très-satisfaits de ces promesses, lui en firent de grands remercîmens, l'assurant que le Roi leur Maître était véritablement ami de la Nation, et que dans l'occasion il se ferait un vrai plaisir de lui en donner des marques. De là on se rendit chez Chandasaeb, où il se passa entre ce Prince et le Général Français une scène qui, pour avoir été concertée entr'eux, n'en parut pas moins naturelle. Elle aboutit à ces trois articles, sur lesquels toute la négociation roula dans la suite : « Qu'en considé-
» ration de la Nation Française, Chanda-
» saeb voulant bien modérer ses prétentions,
» se réduirait à un courou de roupies, qui
» lui serait payé par le Roi de Tanjaour :
» qu'en même-temps celui-ci remettrait à
» la Nation le présent de deux mille pago-
» des, auquel elle s'était engagée envers lui
» pour Karikal, et y renoncerait dès-à-pré-
» sent et pour toujours : qu'enfin il ferait
» expédier un paravana ou patente signée
» de sa main, par laquelle il assurerait à la
» Compagnie la possession de quatre-vingt-
» une Aldées à la proximité et à la bien-
» séance de cet établissement. » Moyennant

l'exécution de ces trois articles, Chandasaeb et le Général Français promettaient d'accorder la paix au Roi de Tanjaour, et s'engageaient à le prendre sous leur protection. En renvoyant les Ambassadeurs avec cette réponse, Monsieur Duquesne leur donna un pavillon blanc, avec ordre de le remettre à leur Maître, et de lui dire qu'il lui envoyait ce pavillon pour marque de la suspension d'armes et de la protection qu'il lui accordait; qu'il lui donnait deux jours pour se décider sur les propositions qu'ils étaient chargés de lui faire, et que si dans ce terme il ne se mettait pas à la raison, il était résolu de lui enlever sa place et même son Royaume, auquel cas il ne lui répondait pas de sa liberté ni même de sa vie; qu'il serait fâché de se voir obligé d'en venir avec lui à ces dures extrémités, et qu'il lui conseillait de les prévenir.

Cette réponse portée au Roi de Tanjaour, le jeta dans l'embarras le plus étrange. L'argent et la remise des deux mille pagodes qu'on demandait, étaient ce qui l'inquiétait le moins. Ce qui lui tenait plus au cœur, était les quatre-vingt-une Aldées dont on voulait le dépouiller, et que l'on prétendait démembrer de son Etat, pour en augmenter le domaine de la Compagnie. Déjà même elle en avait pris possession sur la concession que Chandasaeb lui en avait faite, et allait commencer à y faire récolte. L'affaire était pressante. Ce Prince assembla donc tous ses Ministres, tint plusieurs Conseils et forma

cent résolutions sans s'arrêter à aucune. Les deux jours qu'on lui avait donnés pour se décider, s'étaient écoulés en délibérations inutiles. Il en fit demander un troisième, qu'on ne lui accorda qu'avec peine. Enfin, toute la journée du 22 s'étant passée sans que l'on reçût de lui aucune réponse, le lendemain dès six heures du matin, Monsieur Duquesne fit entendre son canon et salua la Ville de cinquante bombes et de trente grenades Royales. La première grenade étant tombée chez le Roi, n'y causa que peu de désordre, parce que son Palais était bâti de pierres de taille. Mais deux ou trois bombes ayant donné ensuite dans quelques maisons de briques, qu'elles fracassèrent, et ayant tué deux Brames, ce Prince effrayé, envoya dire aussitôt au camp qu'il était disposé à faire tout ce que l'on demandait de lui, et qu'il priait qu'on cessât le bombardement. Les Ambassadeurs arrivèrent au retranchement au moment qu'on y lançait la dernière bombe : mais comme ils n'apportaient rien de plus précis que ce qu'ils avaient proposé d'abord, cette entrevue ne réussit pas mieux que les précédentes. Le Général Français tint toujours ferme pour la cession des quatre-vingt-une Aldées et pour la remise des deux mille pagodes. A l'égard de Chandasaeb, il se réduisit à soixante et quinze laks de roupies. En reconduisant les Ambassadeurs, Monsieur Duquesne affecta de les faire passer devant vingt échelles de bambou, qu'il avait fait

faire, et leur dit qu'il comptait aller le lendemain au soir souper dans la Ville avec son armée.

Depuis ce jour jusqu'au 26, les négociations continuèrent avec aussi peu de succès qu'auparavant, ce qui chagrinait d'autant plus M. Duquesne, qui ne pouvait douter que les ennemis ne profitassent de ces longueurs pour se mettre à couvert, et pour transporter toute leur artillerie du côté du camp. Il eut lieu de s'en convaincre, lorsque le 26 au soir, ayant recommencé le bombardement, et l'ayant continué pendant un jour et deux nuits entières, la Ville y répondit pendant tout ce temps par un feu très-vif de vingt pièces de canon de tout calibre, et par une grêle de cayetoques. Malgré ce grand feu, il était si bien retranché, qu'il ne perdit pas un seul homme. Il n'en eut pas moins d'ardeur pour mettre fin à ces retardemens. Vingt fois il proposa à Chandasaeb d'emporter la place et de la lui remettre; mais jamais ce Prince ne voulut y consentir, dans la crainte qu'elle ne fût mise au pillage. Il permit seulement de continuer le bombardement, ce qui obligea Monsieur Duquesne, qui sentait l'inutilité de tous ces ménagemens, et le préjudice qu'ils pouvaient apporter aux affaires, de s'emparer d'une des portes, comme il le fit le 28 au soir, afin qu'ayant un pied dans la place, il pût forcer le Roi de Tanjaour, et Chandasaeb lui-même, à prendre une dernière résolution.

Ce coup fixa les incertitudes du Prince Gentil, et décida du parti qu'il avait à prendre. Il voyait les Français dans sa place prêts à s'en rendre maîtres, et à la saccager au moindre refus qu'il ferait de se soumettre. D'un autre côté, pour le déterminer plus efficacement à la cession des quatre-vingt-une Aldées qui lui était si sensible, Chandasaeb le fesait menacer, au cas qu'une autre fois il le mît encore dans la nécessité d'employer la force pour le réduire, d'aliéner, en faveur de la Nation qui le seconderait alors, une autre partie de son Royaume; même de l'en dépouiller entièrement. Enfin sa Ville même était réduite à un état qui ne lui permettait pas de différer plus long-temps d'y mettre ordre.

Le grand nombre d'hommes et de bestiaux qui s'y étaient réfugiés, et qui ne pouvaient en sortir, y avaient causé la famine et la peste; la désolation y était générale. Dans ces circonstances le Roi de Tanjaour consentit enfin à faire la paix, et après quelques négociations qui ne tendaient plus de sa part qu'à obtenir quelque modération au sujet des prétentions de Chandasaeb, il convint de céder à la Compagnie quatre-vingt-une Aldées de la dépendance de Karikal, de lui remettre la redevance de deux mille pagodes, qu'elle s'était obligée de lui payer tous les ans pour cet établissement, et de donner au Nabab soixante et dix laks de roupies, qui font près de dix-huit millions de notre monnaie. Chandasaeb exigea de

plus qu'à cette somme il ajoutât une gratification considérable pour les troupes Françaises qui l'avaient suivi à cette expédition, et pour les Officiers qui les commandaient. Ces articles furent signés le 31 Décembre 1749, et le 6 du mois de Janvier suivant, on reçut à Pondichery les paravanas nécessaires pour la cession des quatre-vingt-une Aldées. Cette nouvelle acquisition augmenta encore de moitié le domaine et les revenus de la Compagnie ; il lui aurait même été facile, dans cette conjoncture, de s'emparer, si elle l'eût voulu, de tout le Royaume de Tanjaour, qui rapporte, dit-on, quinze millions de rente, et de le garder avec moins de deux mille blancs contre toutes les forces de l'Inde. Monsieur Duquesne, au zèle et à l'activité duquel on était particulièrement redevable de ces avantages, ne jouit pas du fruit de ses travaux. Excédé de fatigues, et épuisé par la maladie, il fut obligé de se faire transporter à Karikal, où il arriva à l'extrémité ; il y mourut le 24 Janvier 1750. M. Dupleix ayant appris sa mort, nomma pour le remplacer le sieur Goupil, qui partit aussitôt pour se rendre au camp, où il prit le commandement des troupes Françaises.

L'arrivée du nouveau Commandant ne changea rien à la suite des projets qu'on avait formés, et qui devaient régler les opérations de la campagne. Après avoir mis à la raison le Roi de Tanjaour, M. Duquesne avait repris le dessein du siége de Trichi-

rapali, et avait déjà commencé à faire tous les préparatifs nécessaires pour cette expédition. En succédant à cet Officier, M. Goupil suivit les mêmes erremens, et fit toutes les dispositions qu'il crut le plus propres à assurer le succès de cette entreprise. Tout était prêt à marcher contre cette Place. On n'était retenu que par les lenteurs du Roi de Tanjaour, qui différait de jour-en-jour de satisfaire aux engagemens qu'il avait pris vis-à-vis de Chandasaeb, et qui tirait les paiemens en longueur. C'était tantôt une raison, tantôt une autre qui les arrêtait. Ce Prince payait quelques sommes, aujourd'hui en argent, demain en vaisselle ou en bijoux: mais toujours en petite quantité; on ne voyait point de fin à ses délais et à ses remises. Cependant le temps s'écoulait, et l'on perdait la plus belle occasion de rendre inutiles toutes les forces et tous les projets d'un nouvel ennemi qui s'avançait. C'était Nazerzingue, Roi de Golconde, qui, voulant prévenir les desseins de son neveu Mouzaferzingue, qu'il ne regardait que comme un rebelle à son égard, venait, disait-on, le chercher jusques dans le Sud pour le punir de sa révolte.

Le bruit de sa marche était déjà répandu dans tout le Pays; on n'y parlait que de son arrivée. Il est vrai que les nouvelles qu'on en recevait, se contredisaient assez souvent. Cependant il était constant qu'il approchait; et il n'y eut plus lieu d'en douter, quand vers le commencement du mois de Mars

1750, on eut avis qu'il avait paru, en-deçà des montagnes qui séparent le Carnate du Royaume de Maïssour, plusieurs partis de cavalerie Maratte, qui, dans tous les lieux par où ils passaient, portaient la terreur et le ravage.

Il est certain, et c'est un fait prouvé, que c'est aux Anglais seuls que ces malheureuses Provinces sont redevables des maux qu'elles ont eu à souffrir, pendant dix mois, d'une guerre cruelle de la part des différentes armées, qui, pendant tout ce temps, n'ont été occupées qu'à les désoler. Quelque opposés que fussent les intérêts de l'oncle et du neveu, et quoique Nazerzingue pût appréhender des prétentions de Mouzaferzingue, dont les justes droits étaient appuyés de toute l'autorité du Grand-Mogol, on peut assurer que ce Prince lâche et efféminé, adonné au vin et incapable d'une résolution généreuse, n'eût jamais osé tenter de mettre le pied dans le Carnate, s'il n'y eût été attiré par les intrigues de cette Nation qui ne cessa de l'en presser, de l'en solliciter et de l'y engager par les promesses immenses qu'elle lui fesait. Il ne s'agissait pas de moins que de lui fournir trois mille hommes de troupes réglées, cent pièces de canon, et toutes les munitions nécessaires pour une artillerie aussi nombreuse. Cet appareil magnifique en idée flattait agréablement les espérances de Nazerzingue. Fier de cet appui, il s'imaginait déjà voir ses ennemis plier devant lui, et se dissiper à sa vue. Cependant une crainte basse, qui n'abandonna jamais

cette race More, le retenait au milieu des vastes projets qu'il méditait. Le récit des exploits par lesquels les Français avaient tout récemment éternisé leur nom dans l'Inde, venait troubler la douce idée de ses conquêtes imaginaires; ils lui occasionnaient des souvenirs amers et des réflexions chagrinantes, qui l'arrêtaient souvent dans sa route. On l'a vu prêt à passer le Quichgna, se disposer ensuite à rebrousser chemin et à retourner en arrière, comme si cette rivière eût dû être le terme de ses prospérités. Ainsi, flottant entre l'espérance et la crainte, il employa six mois à faire une marche, qui n'eût peut-être pas coûté à tout autre plus de six semaines.

Il n'avançait cependant qu'en tremblant, avec les plus grandes précautions, et toujours à petites journées. La peur était égale dans son ame et dans celle de toutes ses troupes; sans trop savoir les uns ni les autres ce qu'ils avaient à redouter, ils s'intimidaient réciproquement de part et d'autre. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, comme si cette espèce de terreur panique eût été contagieuse pour les deux partis, dans le temps même que le Chef et les soldats osaient à peine se répondre de leur sûreté dans le camp de Nazerzingue, au seul bruit de son arrivée, l'alarme se mit également dans les deux armées Mores de Mouzaferzingue et de Chandasaeb. Il ne fut plus possible de les contenir. Envain M. Dupleix fait-il proposer à ces deux Princes de se rendre

dre maîtres de la ville de Tanjaour, où les troupes seraient à couvert de toutes les forces de l'ennemi, fussent-elles le double de ce que la renommée en publiait ; rien n'est capable de les persuader. La frayeur dont ils sont possédés, ne leur permet pas d'écouter la raison même. Les lettres qu'il leur écrit pour les rassurer, les efforts que font les Officiers Français pour les retenir, tout est également inutile. Le parti est pris de décamper et de s'éloigner de Tanjaour, et les Mores l'exécutent sur-le-champ, laissant les Français au pied des murs de cette Place. Abandonnés de leurs timides alliés, ceux-ci n'en sont ni surpris ni déconcertés ; il les rejoignent le lendemain, sans que l'ennemi ose les troubler dans leur retraite.

Ce fut alors qu'on mit en délibération, s'il ne serait pas à propos de prendre le chemin de Gingi et de s'emparer de cette Ville. C'était M. Dupleix qui avait ouvert cet avis, et il fut d'abord généralement approuvé ; mais à mesure que l'on recevait des nouvelles de l'approche de Nazerzingue, ce dessein s'évanouissait. On l'abandonna enfin tout-à-fait, et quoique pût dire ou écrire M. Dupleix, on ne pensa plus qu'à se réfugier sous les murs de Pondichery. Les deux armées combinées, qui, dans cette marche, occupaient une étendue de plus de trois lieues, commencèrent à être harcelées auprès de Chalembran (1) par les coureurs Marattes,

(1) Grande Pagode fortifiée, située à 20 lieues au nord de Tanjaour, et à huit lieues au sud de Pondichery.

sans que, dans ce trajet, ceux-ci pussent jamais venir à bout de les entamer : de quelque côté qu'ils avançassent, les troupes Françaises fesaient face par-tout, montrant bonne contenance et détruisant, chemin fesant, beaucoup de cette canaille qui n'osait plus se présenter qu'avec les plus grandes précautions et toujours de loin. Enfin l'armée More arriva proche de Pondichery, et fut obligée de camper malgré elle au-delà de Villenour, M. Dupleix l'ayant fait menacer de tirer sur elle, si elle approchait des limites.

Dès le lendemain Mouzaferzingue et Chandasaeb se rendirent chez le Gouverneur, auprès duquel ils tâchèrent de justifier, le mieux qu'il leur fut possible, la démarche peu sage et trop précipitée qu'ils venaient de faire. Le premier s'excusait sur le dessein où il était de remettre à Pondichery toute sa famille, que ces Seigneurs Mogols ont la mauvaise coutume de traîner toujours après eux, et de se débarrasser ainsi d'un nombre infini et d'une suite immense d'équipages qui ne servent qu'à mettre la confusion dans une armée. Chandasaeb, de son côté, cherchait à se disculper, en alléguant l'obligation où il s'était trouvé de se conformer aux volontés du Prince More. Le résultat de cette entrevue, fut que l'on fit entrer le jour même dans Pondichery cette nombreuse famille et tous les équipages inutiles ; ce qui formait l'apparence d'une armée assez considérable. Mais le point le plus essentiel, et ce qu'on

avait peine à découvrir à M. Dupleix, était le besoin d'argent où Mouzaferzingue se trouvait alors. Les sommes considérables qui lui étaient rentrées, des diverses contributions qu'il avait levées, avaient été consommées à payer ses troupes en partie, et elles refusaient absolument de marcher, si on ne leur fesait toucher auparavant ce qui leur était dû de reste. Le cas était pressant, et la conjoncture très-embarrassante; on s'ouvrit enfin, et l'on déclara de quoi il était question, M. Dupleix s'y attendait; il fit d'abord quelques difficultés, après quoi il compta à Mouzaferzingue trois cent mille roupies, qu'il avait ramassées sur son crédit, et qui ne tardèrent pas à être distribuées à son armée; ce secours venu à propos rendit la vie à ce Seigneur. Chandasaeb qui n'était pas beaucoup mieux dans ses affaires, ne fut point oublié: on lui donna aussi quelque argent, et après diverses conférences tenues sur les opérations qui devaient suivre, les deux Princes Mogols partirent de Pondichery pour retourner à leur camp.

M. Dupleix fut aussi obligé de faire alors quelque changement dans les troupes Françaises. M. Goupil qui, comme on l'a vu, avait été envoyé à Tanjaour à la place de M. Duquesne, ayant été attaqué d'un flux de sang, avait été contraint, au moment du départ, de se retirer à Karikal. On nomma donc M. d'Auteuil pour le remplacer dans le commandement de l'armée, et cela, même à la prière de M. de la Touche qui s'était

chargé de la retraite, et qui avait ramené les troupes si glorieusement jusqu'à Villenour. En même-temps plusieurs Officiers ayant demandé à être relevés, sous prétexte d'infirmité et du besoin qu'ils avaient de se remettre des fatigues passées, il fallut, pour les remplacer, se servir nécessairement de ceux qu'on trouva sous sa main; et quoique parmi eux quelques-uns eussent été demandés nommément par M. d'Auteuil lui-même, M. Dupleix ne se porta cependant à cette nouvelle promotion qu'à regret et avec peine. Ses répugnances étaient fondées sur certains discours qui lui étaient revenus, et que tenaient les nouveaux Officiers, au sujet de la gratification que les anciens avaient reçue à Tanjaour; ils disaient à cette occasion, que ceux-ci avaient profité de la récompense, et pour eux il ne leur restait que des coups à espérer. De pareils sentimens qui ne pouvaient avoir leur source que dans une bassesse d'ame et dans une avarice sordide, rapportés à Monsieur Dupleix, lui parurent de mauvais augure; ils lui firent tout appréhender pour l'avenir : on va voir qu'en effet ils eurent des suites bien funestes.

On recevait cependant tous les jours des nouvelles assez incertaines de l'approche de Nazerzingue et de son armée : elle marchait par divisions, ou plutôt les moins timides prenaient les devans. A l'égard de Nazerzingue lui-même, il était encore au-delà des montagnes, sans pouvoir se déterminer à les

passer : les Anglais n'épargnaient rien pour l'y engager ; leurs instances étaient vives, leurs promesses portées au-delà de tout ce que l'on peut imaginer, et ils étaient soutenus dans leurs exagérations outrées par Mafouskan et Mamet-Alikan, tous deux fils du Nabab Anaverdikam, tué à la bataille d'Amour. Le premier sur-tout qui, comme on l'a dit, avait été fait prisonnier à cette journée, semblait ne vouloir faire usage de la liberté qu'il avait obtenue depuis de la générosité de Mouzaferzingue, que pour animer son oncle contre lui et le lui rendre irréconciliable. Ainsi pressé, sollicité de toutes parts, et plein des magnifiques promesses qu'on lui fesait, Nazerzingue se résolut enfin de passer les montagnes, et entra dans le Carnate. La plus grande partie de son armée était déjà rendue à Gingi, et quelques coureurs Marattes se montraient de loin à l'armée Française, qui le 20 de Mars prit le parti de marcher en avant, renversant et fesant fuir devant elle tout ce qui se présentait de ces pillards. Les Marattes se voyant poussés prirent l'épouvante, et se retirèrent en désordre environ à sept lieues de Pondichery.

On assure que si les Français avaient continué de marcher à l'ennemi, il n'aurait jamais eu le temps de mettre ses troupes ensemble ; mais l'esprit de révolte avait déjà soufflé parmi eux le feu de la division, qui commençait à y faire d'étranges ravages. La source du mal était dans ces nouveaux Offi-

ciers dont M. Dupleix avait conçu de si justes défiances ; ils ne justifièrent que trop bien par leur conduite les soupçons légitimes qu'il avait formés à leur sujet. Ceux même que M. d'Auteuil avait demandés, furent les premiers auteurs de la mutinerie et du désordre . soit avarice ou lâcheté , ou peut-être tous les deux ensemble , ces Officiers mal intentionnés répandaient de faux bruits parmi les troupes , auxquelles ils semblaient faire entendre que l'on n'avait d'autre dessein que de les mener à la boucherie , exagérant à tout propos les forces de l'ennemi , ne parlant que de 20,000 Marattes et d'un secours Anglais qu'ils disaient être très-considérable. Tout cela n'avait de réalité que dans leur idée ; les 20,000 Marattes n'avaient jamais existé , les Anglais n'avaient encore envoyé aucun secours , et l'artillerie seule qui était dans le camp suffisait pour mettre à la raison plus de forces que Nazerzingue n'en pouvait avoir. C'est ce qui était prouvé par tout ce qui avait précédé , et ce que la suite justifia d'une manière aussi humiliante pour les Officiers mutins , qu'elle fut glorieuse à ceux qui ne cessèrent d'être zélés et fidèles ; mais il est aisé de sentir que des circonstances aussi critiques ne sont pas un temps propre pour entreprendre de faire des conquêtes , ni pour penser à repousser un ennemi : tout ce que la prudence peut alors permettre à un Chef , est de chercher à l'amuser , de se tenir sur la défensive , et de tâcher cependant de contenir des Officiers mal disposés , et des

troupes intimidées; ce fut le sage parti que prit M. d'Auteuil dans ces conjonctures : content de refuser constamment de se prêter à la proposition honteuse qu'on lui fesait de se replier sur Pondichery, il crut d'ailleurs qu'il lui suffisait de ne point fuir devant l'ennemi, et de l'attendre de pied ferme. Cette résolution occasionna des marches, des contre-marches, et divers séjours auxquels on employa tout le reste du mois. Les ennemis profitèrent de cet intervalle d'inaction de la part des Français pour se mettre ensemble et pour se former, elle servit même à les rassurer et à leur faire concevoir des espérances.

D'un autre côté, sur les premières nouvelles qu'on avait eues de l'approche de Nazerzingue, M. Dupleix avait écrit à son Divan, qui avait été des premiers à se rendre en-deçà des montagnes. Mais soit mépris de la part de ce Ministre, ou mauvaise volonté du côté d'un Brame que M. Dupleix avait chargé de ses lettres, il n'en avait reçu que des réponses vagues qui ne s'accordaient point avec les avances qu'il voulait bien faire pour la paix. Nazerzingue lui avait aussi écrit pour l'engager à faire retirer les troupes Françaises, et il lui avait répondu qu'il était résolu de n'en rien faire jusqu'à ce que la paix fût conclue; qu'au-reste s'il lui plaisait de lui envoyer un homme de confiance, il espérait que leurs différends ne tarderaient pas à être terminés. Cependant les Anglais n'avaient point encore joint l'armée enne-

mie, et ce fut sans doute pour leur donner le temps de faire cette jonction, que le même Divan, à qui M. Dupleix avait écrit, jugea à propos de lui députer deux personnes chargées de propositions qui lui parurent fort raisonnables, et qu'il crut pouvoir accepter. En conséquence il écrivit sur-le-champ à M. d'Auteuil, de suspendre toutes les hostilités ; mais à peine eut-il expédié cet ordre, qu'il fut instruit de la fourberie des Mores et des Anglais, qui profitaient de cet intervalle pour se joindre. Ils ne l'étaient pas encore, lorsque l'ordre fut révoqué ; mais le contre-ordre vint trop tard, il arriva le soir, et la nuit même se fit la jonction, ce fut le premier d'Avril. Quelle surprise pour Nazerzingue de voir que ce secours tant vanté, dont l'espérance l'avait attiré dans cette Province, se réduisait à environ 250 blancs et quelques misérables topas ! c'était là à quoi avaient abouti les promesses immenses que les Anglais lui avaient faites ; aussi en parut-il indigné lorsqu'il eut joint, ce qu'il ne fit que deux ou trois jours après, et il ne voulut jamais admettre à son audience ni le Commandant Anglais, ni les envoyés du Gouverneur de Gondelour.

La nouvelle de cette jonction réveilla les plaintes et les murmures des Officiers mécontens ; rien n'était plus capable de les retenir. Leur révolte éclata enfin par une représentation signée d'eux tous, qu'ils firent remettre à M. d'Auteuil. Celui-ci l'envoya sur-le-champ à M. Dupleix, qui ne lui répondit

que pour lui faire sentir le ridicule d'un pareil acte, qui ne pouvait avoir été dicté que par la lâcheté et par la cabale. Avant que d'avoir reçu cette réponse, M. d'Auteuil avait déjà pris le parti, non de se replier, comme les mutins le demandaient, mais de se mettre dans une autre position plus avantageuse, sans cependant s'éloigner de l'ennemi, que ce mouvement obligea de même à changer de camp. Les armées n'étaient alors qu'à trois lieues de distance l'une de l'autre : le voisinage favorisant les projets de Nazerzingue, dont l'arrivée du secours Anglais n'avait pas encore bien dissipé les craintes, il ne cessait d'envoyer vers son neveu des personnes de considération de son armée, pour lui faire des propositions ; tout semblait se disposer à la paix, et il paraissait qu'on ne tarderait pas à voir ces différends terminés par une heureuse conclusion. Ces négociations se passaient à la vue des séditieux ; ils étaient instruits de ces allées et de ces venues, mais ils ne voulaient pas les voir, ou s'ils les voyaient, ce n'était que pour les désapprouver ; elles n'étaient pas de leur goût, elles n'avaient rien qui les flattât ; et quoique plusieurs de ceux qui avaient signé la représentation avec eux, ouvrant les yeux sur la faute qu'ils avaient faite, eussent abandonné leur parti et se fussent retirés de leur cabale, ils n'en étaient pas moins ardens à poursuivre l'exécution de leur dessein. Témoins de leur fureur à persister dans leur désobéissance, Mouzaferzingue et Chanda-

saeb ne savaient bientôt plus que devenir. Les lettres de M. Dupleix les rassuraient, mais elles ne les tranquillisaient pas. M. d'Auteuil de son côté écrivait à Pondichery lettres sur lettres, pour rendre compte de ce qui se passait, et pour solliciter un prompt remède au mal dont on était menacé. Il en arrivait à chaque instant. M. Dupleix en reçut une le 3 Avril 1750, à deux heures du matin, et elle lui parut si pressante que sur-le-champ il fit partir le sieur B*** pour l'armée, afin de voir s'il ne serait pas possible de ramener les mutins, et de les faire rentrer en eux-mêmes. Il lui désigna ceux qui étaient les principaux auteurs de la révolte, et lui ordonna de casser celui qui refuserait d'obéir; mais prévoyant le peu de fruit qu'il y avait à attendre de cette démarche, considérant en même-temps le peu de fond que l'on pouvait faire sur des Officiers mutinés, qui avaient entraîné dans leur parti les plus imbécilles de l'armée, l'impuissance où il était de les remplacer par d'autres plus fidèles et plus zélés, l'impression que pourrait faire sur l'esprit du soldat la désertion de plus de la moitié de ses Officiers, et balançant les différens partis que les circonstances présentes pouvaient permettre, il prit enfin celui d'écrire à Nazerzingue.

Dans sa lettre, datée du même jour 3 Avril, M. Dupleix marquait à ce Prince, qu'il ne devait pas ignorer les raisons qui l'avaient porté à donner du secours à Chandasaeb et à Mouzaferzingue; qu'il savait comment

dans toutes les occasions Anaverdikam et sa famille avaient été contraires aux Français, tant qu'ils avaient été dans le Carnate, et qu'ils n'avaient cessé de leur donner des marques de leur mauvaise volonté, dans toutes les rencontres qui s'étaient présentées; qu'au-lieu d'empêcher qu'il ne s'élevât aucune guerre entr'eux et les Anglais, dans l'étendue de leur Gouvernement; non contens d'être les premiers à l'allumer, ils avaient encore eu la lâcheté de se joindre à ces mêmes Anglais, lorsqu'ils étaient venus assiéger Pondichery par terre et par mer; qu'une conduite aussi irrégulière, de la part de ceux qui, dans ces circonstances, devaient au-moins garder une exacte neutralité, avait allumé contr'eux l'indignation d'une Nation généreuse, qui croyait mériter plus d'attention et plus d'égards de la part de cette famille, et l'avait obligée, pour punir leur témérité, de joindre ses forces à celles de Mouzaferzingue et de Chandasaeb, lorsqu'ils étaient venus prendre possession de cette Province; que personne n'ignorait quelles avaient été les suites de cette jonction, si funeste à Anaverdikam et à ses enfans, et si glorieuse à la Nation Française: qu'il était inutile de lui vanter l'importance de ces secours, qu'il avait accordés à Chandasaeb et à son neveu, puisque lui-même était en état d'en juger mieux que personne; qu'il les avait donnés d'abord, et depuis augmentés, non pour le détruire, ni pour le dépouiller des charges et des honneurs

qu'il pouvait posséder, mais dans l'espérance de parvenir par-là à une heureuse paix; que c'était là l'unique but de ses souhaits, et qu'il en avait donné une preuve bien sensible, en empêchant jusques-là l'armée Française de l'attaquer comme elle l'aurait pu, et de remporter sur lui les avantages dont sa valeur pouvait lui répondre; que dans ce desir, il avait vu avec joie les négociations commencées entre lui et son neveu pour la paix : qu'il avait cru pouvoir se flatter alors qu'elle allait bientôt se conclure, et qu'il en avait été d'autant plus charmé, qu'elle lui paraissait nécessaire à sa gloire, à celle de son neveu Mouzaferzingue, et au bien de toute sa famille; que cependant il avait eu la douleur d'apprendre que les conférences étaient rompues, qu'il n'y avait plus aucune espérance de conciliation, et qu'il fallait de nouveau en venir aux armes; qu'il ne pouvait attribuer ce changement qu'aux pernicieuses insinuations de Mafouskam et de Mamet-Alikan son frère, qui ne consultant que leurs intérêts particuliers, ne cherchaient qu'à le tromper, et ne cessaient de l'aigrir contre son neveu, se mettant peu en peine de le voir engagé dans le précipice, pourvu qu'ils pussent venir à bout de se satisfaire : que c'étaient eux, qui aveuglés par la haine qu'ils portaient aux Français, et pressés du desir de se venger des pertes qu'ils leur avaient causées, l'entretenaient dans des idées, dont les suites ne pouvaient qu'être fatales à son honneur, lui exagérant le se-

cours des Anglais, dont lui-même était aujourd'hui à portée de reconnaître la faiblesse, et par-là l'empêchant d'entendre à aucun accommodement, et l'engageant à continuer une guerre qui ne servait qu'à ruiner son Pays et à enrichir les Marattes ennemis communs de lui et de son neveu Mouzaferzingue. « Eh ! qu'importe en effet, disait-il, qu'importe à Mafouskam et à son frère que » cette terre soit désolée ? Ne savent-ils pas » bien qu'ils n'en seront jamais possesseurs, » tant qu'il y aura un Français sur cette » côte ? Que leur importent les intérêts de » la famille de Nisam, pourvu que leur » vengeance soit satisfaite ? »

Il ajoutait qu'il était temps enfin de terminer des troubles, qui ne pouvaient aboutir qu'à la ruine d'un Pays, dont la conservation devait lui être si chère ; qu'il était bien informé que les anciens serviteurs de Nisam, qu'il avait à sa suite et dans son armée, étaient des premiers à le solliciter de conclure la paix ; qu'il se joignait à eux pour la lui offrir, mais que pour qu'elle fût solide et durable, il fallait qu'elle se fît selon l'équité, et non au gré de la passion de Mafouskam ou de Mamet-Alikan son frère ; qu'il était dans la disposition de lier avec lui la plus étroite amitié, et qu'il ne tiendrait qu'à lui de la rendre éternelle ; mais que si ses offres ne lui convenaient point, il osait l'assurer que tous les Anglais et tous les Mafouskams du monde, ne l'empêcheraient pas de suivre ses justes desseins et

d'aller en avant. « Le Dieu des armées,
» continuait-il, tient la victoire dans sa
» main ; il est le maître de l'accorder à vous
» ou à nous, mais de quelque côté qu'elle
» penche, votre famille ne saurait qu'y
» perdre ; et quoiqu'il arrive, soyez per-
» suadé que la Nation Française ne souf-
» frira jamais que la famille du perfide Ana-
» verdikam, rentre dans le Gouvernement de
» cette Province : c'est sur quoi je vous prie
» de faire les plus sérieuses réflexions. Je vous
» offre la paix, si elle est de votre goût, et si
» vous voulez que j'en sois le médiateur,
» envoyez ici une personne de confiance ;
» Chandasaeb et votre neveu en feront au-
» tant, et tout pourra être réglé dans une con-
» férence. Que si au-contraire mes offres
» ne vous sont pas agréables, au-moins les
» suites d'une guerre funeste ne pourront-
» elles m'être inputées : cela me suffit. »

Après avoir écrit cette lettre, M. Dupleix l'envoya à M. d'Auteuil, avec ordre de la faire tenir sur-le-champ à Nazerzingue. Le lendemain le sieur B*** revint du camp, assurant qu'il avait parlé comme il le devait à tous les Officiers mutins ; qu'il leur avait fait sentir la honte et l'imprudence de leur conduite, et le déshonneur dont ils se couvriraient à jamais s'ils abandonnaient l'armée, et que tous de concert l'avaient chargé de prier M. Dupleix d'oublier le passé, promettant de se comporter en braves gens dans toutes les occasions qui se présenteraient dans la suite. M. Dupleix ajouta peu

de foi à son rapport ; il avait raison. Le jour même il apprit par les lettres qu'il reçut de M. d'Auteuil, que le voyage du sieur B*** avait été parfaitement inutile, et que les séditieux, bien loin de lui marquer le moindre repentir, avaient déclaré au-contraire, que si dans vingt-quatre heures ils ne recevaient pas de Pondichery une réponse conforme à leurs prétentions, ils étaient résolus de se retirer et d'abandonner le service. Ils ne tinrent que trop bien parole.

Ce même jour, 4 Avril, on entendit de Pondichery plusieurs coups de canon redoublés, ils venaient des deux armées qui se canonnèrent toute la journée sans aucune perte de la part des Français; leur artillerie au-contraire fit beaucoup de ravage dans l'armée ennemie, et deux ou trois boulets de dix-huit tuèrent quelques cavaliers et plusieurs chevaux aux côtés de Nazerzingue. Vers le midi il reçut la lettre de M. Dupleix, et assembla sur-le-champ tous les principaux Officiers de son armée, pour délibérer de la réponse qu'il devait y faire. Le résultat de cette conférence fut de faire cesser aussitôt toute hostilité, et de dépêcher le lendemain, dès la pointe du jour, vers son neveu, pour finir, à quelque prix que ce fût, et terminer leurs différends de façon ou d'autre. C'était le parti le plus sage qu'il eût à prendre. Depuis son entrée dans la Province, les Français avaient déjà remporté sur lui, en différentes rencontres, plusieurs petits avantages, sans que jamais ses troupes en eussent eu

aucun, et les divers détachemens qu'il avait fait de son armée pour battre la campagne et pour piller, en étaient toujours revenus fort maltraités.

Un de ces partis de maraudeurs ayant osé la veille s'avancer jusqu'à Ariancoupan, les habitans seuls armés de bambous, avaient suffi pour les chasser; ils leur enlevèrent même trois chevaux et un Maratte. D'ailleurs, le sifflement des boulets Français avaient fait sur lui le plus terrible effet; naturellement lâche, il n'en avait pas fallu davantage pour le décider. Tout allait se conclure; on touchait au moment d'avoir la paix, lorsque les Officiers mutins, qui, jusques-là avaient mis le désordre et le trouble dans l'armée Française, prirent cet instant pour consommer leur lâcheté et mettre le comble à leur ignominie. Piqués de ce qu'on refusait constamment de se prêter à leurs fantaisies et à leurs caprices, ils recommencent leurs menées avec plus de fureur que jamais; ils éclatent en plaintes et en murmures, sans savoir trop bien eux-mêmes ni ce qu'ils veulent ni ce qu'ils craignent. Ils prennent enfin le parti de déserter. Témoin de cette scène affligeante, Chandasaeb ne savait que penser de ce qu'il voyait; l'idée avantageuse qu'il avait conçue de la Nation, était furieusement balancée dans son esprit par ce qui se passait sous ses yeux. Pénétré de douleur, il pria, il supplia, il n'oublia rien de ce qu'il crut propre pour fléchir les mutins et leur faire changer de

résolution. Prières, supplications, tout fut inutile. Mouzaferzingue, à qui l'on avait envoyé M. de Bussi pour l'informer de ce qui se passait, également surpris et consterné de cette désertion, employa aussi vainement les sollicitations les plus pressantes pour retenir les séditieux ; rien ne fut capable de les arrêter ; et ce dont notre histoire ne nous fournit qu'un seul exemple (1), dont la vengeance suivit de près, on vit en ce jour treize Officiers Français traîtres à leur serment et à leur honneur, abandonner lâchement leur Commandant, leurs troupes, leurs drapeaux, le camp où ils étaient en sûreté, et, sans être attaqués ni poursuivis, prendre honteusement la fuite, comme s'ils avaient eu toute l'armée ennemie sur leurs pas.

On peut juger de l'embarras où dut se trouver alors Monsieur d'Auteuil, qui se disposait à recommencer la canonnade le lendemain. Cependant le temps pressait, la consternation était déjà répandue dans les deux armées de Mouzaferzingue et de Chandasaeb, et il y avait tout lieu d'appréhender que, parmi les Français même, le soldat, frappé de se voir abandonné de ses Officiers, ne prît également l'épouvante.

(1) Ce fut à Trèves, où M. de Créqui, qui y commandait, fut abandonné de ses Officiers, qui livrèrent la Ville aux Impériaux. Par le jugement qui suivit, plusieurs furent punis de mort, les autres dégradés de noblesse, et déclarés indignes de jamais porter les armes au service du Roi.

Dans une conjoncture aussi critique, Monsieur d'Autcuil fit appeler Messieurs de la Touche et de Bussi, et, après avoir délibéré entr'eux de ce qu'il y avait à faire dans ces circonstances, ils conclurent que le seul parti qu'il y eût à prendre, était de se replier sur Pondichery. La résolution fut aussitôt prise et signée d'eux trois, et sur-le-champ l'ordre fut donné pour décamper le lendemain à trois heures du matin, le plus sourdement qu'il serait possible. On en informa Mouzaferzingue, qui, après avoir long-temps combattu cette retraite, et avoir allégué au-contraire toutes les raisons qu'il put imaginer, parut enfin consentir à suivre l'armée.

Elle se mit en marche le cinq au matin, au signal d'un coup de canon, dont on était convenu, et on prit la route de Pondichery. On était dans la persuasion que Mouzaferzingue suivait, comme il l'avait promis; ensorte que la surprise ne fut pas petite, lorsqu'à la pointe du jour on n'aperçut ni ce Prince ni son armée; on découvrit seulement quelques pelotons de celle de Chandasaeb, qui, mieux qu'un autre, savait de quelle importance il était pour lui de ne point abandonner les Français, et qui, ainsi que son fils, se comporta en brave homme dans cette retraite. On sut depuis que Mouzaferzingue avait été détourné de suivre, par ses principaux Officiers, qui lui avaient fait entendre, qu'étant porteur des ordres de l'Empereur, il serait honteux pour lui et in-

décent de fuir lâchement devant un rebelle. Ce Prince, malgré sa jeunesse et son peu d'expérience, ne s'était rendu cependant à cet avis que contre son gré, et n'en avait point fait avertir M. d'Auteuil.

Cependant l'armée continuait sa marche, côtoyée à droite et à gauche par différens corps de cavalerie, qui furent d'abord pris pour amis. Le jour qui parut, dissipa l'illusion, et fit voir à découvert toute l'armée ennemie, qui accourut aussitôt à toute bride et vint fondre sur les troupes Françaises. Elle fut reçue par-tout avec une valeur égale: quoique abandonnés de leurs Officiers, les soldats ne perdirent point courage; plusieurs même d'entr'eux en firent la charge, ralliant leurs pelotons et les conduisant eux-mêmes à l'ennemi. Les Mores de leur côté, n'ayant aucune idée de retraite, et persuadés que les Français fuyaient devant eux, n'en étaient que plus acharnés à les poursuivre. Repoussés de toutes parts, ils revenaient de tous côtés à la charge, de nouveaux corps se succédant sans cesse sans se rebuter, et trouvant par-tout la même résistance et une intrépidité qui ne se démentit jamais d'un seul instant, pendant dix heures d'un combat opiniâtre qu'il fallut livrer jusqu'à Oulgaret (1). Jamais retraite n'avait été si bien conduite, et jamais troupe ne s'était mieux comportée. Monsieur d'Auteuil

(1) Eloigné de cinq ou six lieues de l'endroit où avait commencé la retraite.

était par-tout, toujours secondé à propos par Messieurs de la Touche et de Bussi, et par ce qui restait d'Officiers subalternes, qui, chacun dans leur poste, firent, en cette occasion, tout ce que l'on devait attendre de leur zèle et de leur bravoure. Ceux mêmes qui, entraînés par le torrent, s'étaient d'abord rangés du parti des mutins, et avaient signé la représentation avec eux, revenus depuis de leur égarement et résolus de réparer leur faute, signalèrent en cette rencontre leur courage et leur fermeté, et contribuèrent comme les autres, à soutenir l'honneur des armes de la Nation. Arrivé à Oulgaret, M. d'Auteuil ayant fait la revue de sa troupe, n'y trouva de manque que dix-neuf hommes, dont onze se retrouvèrent depuis, sans qu'il y eût eu aucun Officier blessé Au-contraire, cette journée, si glorieuse aux troupes Françaises et aux Officiers qui les conduisaient, coûta fort cher aux ennemis, dont il n'est pas possible d'évaluer au juste la perte. Voilà à quoi aboutit le secours qu'ils avaient reçu des Anglais, dont on remarqua plusieurs Officiers parcourant à cheval, pendant l'action, les rangs des Mores, les encourageant, les mettant en ordre, et les menant à la charge. Cependant, malgré ce mauvais succès de leurs armes, cette Nation hautaine ne laissa pas de triompher de cette retraite, comme si c'eût été une véritable fuite; c'est ce qui se voit par les lettres écrites quelques jours après du camp de Nazerzingue à M. d'Auteuil par M. Cope, Com-

mandant des troupes Anglaises, qui n'y ménagea pas les termes.

Tandis que ces choses se passaient à l'armée, Monsieur Dupleix, qui n'avait point reçu de nouvelle du camp depuis la veille, en attendait impatiemment à Pondichery, lorsqu'un Caffre, valet d'un des Officiers fugitifs, vint lui dire que son maître avait déserté avec plusieurs autres, qu'ils étaient poursuivis par les Marattes, et qu'il les croyait tous massacrés. Peu de temps après il fut informé qu'une partie de ces Officiers s'était réfugiée dans un jardin voisin d'Oulgaret aussitôt il envoya ordre aux portes d'arrêter tous ces déserteurs à mesure qu'ils se présenteraient; mais avant que l'ordre fût arrivé, il y en avait déjà quelques-uns qui étaient entrés, et que la peur possédait encore si cruellement, qu'ils couraient par les rues comme des insensés, criant à pleine tête: Marattes, Marattes. Cependant l'ordre porté contr'eux s'exécutait, et l'on arrêtait tous ceux qui paraissaient, quand, à midi, on vint dire à Monsieur Dupleix que le côteau d'Oulgaret était couvert de cavalerie, qu'elle paraissait poursuivie et semblait se réfugier de ce côté-là. Sur ce nouvel avis il fit sur-le-champ donner ordre aux limites et aux portes de la Ville de refuser l'entrée à toute cette cavalerie. Un instant après il vit entrer Monsieur de Bussi, fort harassé, venant lui annoncer l'arrivée des troupes aux limites, la prise de Mouzaferzingue par son oncle, et la perte de quelques pièces

de canon, enlevées dans l'obscurité, et qui avaient été abandonnées par les Officiers d'artillerie. Il ajoutait que, depuis la retraite, toute la cavalerie de Mouzaferzingue et de Chandasaeb, montant au-moins à vingt mille chevaux, s'était dissipée de façon qu'il n'en paraissait que le peu qui s'était réfugié à Oulgaret, et qu'on ignorait ce que le reste était devenu. Tant de mauvaises nouvelles arrivées coup-sur-coup ne déconcertèrent point Monsieur Dupleix; il ordonna sur-le-champ à Monsieur Bussi de se rendre aux limites, de donner ordre aux troupes de passer à la blanchisserie, où il y avait déjà assez de couvert pour qu'elles pussent y être à l'abri, et de défendre aux portes de laisser entrer dans la Ville aucun soldat. Lui-même se transporta à l'armée peu de temps après; il caressa, il remercia, il encouragea l'Officier et le soldat. Toute la troupe formant un cercle autour de lui, s'empressait de lui demander s'il était content. Les soldats fesaient la même question à leurs Officiers, ceux-ci aux soldats; la joie et la satisfaction étaient réciproques. Cependant M. Dupleix voulut que M. d'Auteuil rendît raison de la retraite précipitée qu'il avait faite, et qui, quoiqu'exécutée fort glorieusement pour lui et pour les troupes, pouvait d'ailleurs avoir de fâcheuses conséquences. Tous les Officiers fugitifs avaient été arrêtés et renfermés dans le Fort, où l'on commença à instruire leur procès. Ils avaient perdu tous leurs équipages, et n'avaient sauvé leur vie

qu'en se tenant cachés dans les haies et dans les bois où les Marattes ne pouvaient pénétrer.

A l'égard de Mouzaferzingue, on fut informé quelques jours après, qu'ayant pris le parti, comme je l'ai dit, de ne point suivre l'armée dans sa retraite, il avait député sur-le-champ quelques-uns de ses principaux Officiers vers ceux de son oncle Nazerzingue, et que tous ensemble s'étant rendus à la tente de celui-ci, ils lui avaient déclaré que son neveu était prêt à se rendre à lui, pourvu qu'il voulût jurer sur l'Alcoran de ne point le faire prisonnier et de lui laisser la jouissance de ses Gouvernemens. Nazerzingue, à qui les parjures ne coûtaient rien, n'eut garde de laisser échapper l'occasion qui se présentait de s'assurer de son rival; elle ne pouvait lui être plus favorable. Il promit et jura tout ce qu'on voulut; mais à peine fut-il maître de son neveu, qui eut l'imprudence de se mettre entre ses mains, qu'il oublia ses promesses et ses sermens, le fit arrêter et le tint en prison sous bonne garde.

L'embarras de Monsieur Dupleix dans de pareilles circonstances est facile à imaginer. Mouzaferzingue était prisonnier; Chandasaeb lui-même, abandonné de presque toute son armée, n'osait sortir des murs de Pondichery, et les troupes Françaises, découragées et affaiblies par la retraite forcée qu'elles avaient été obligées de faire, ne paraissaient pas devoir être une ressource bien

sûre pour sortir du mauvais pas où l'on se trouvait engagé. Il est vrai que l'intérêt de la Compagnie n'était pas alors ce qui devait inquiéter le plus. Il n'était pas impossible d'obtenir pour elle de Nazerzingue les mêmes avantages qui lui avaient été assurés par Mouzaferzingue et par Chandasaeb ; on pouvait espérer d'en venir à bout en renonçant à soutenir le parti de ces deux Princes. Mais quelle honte cette espèce de fuite de l'armée Française, jointe à la prise de Mouzaferzingue, n'allait-elle point faire réjaillir sur la Nation, qui, dans ce moment, se trouvait la victime d'un petit nombre de lâches et de mauvaises têtes? Comment, sans se couvrir d'un opprobre éternel, abandonner le jeune Prince Mogol au ressentiment de son oncle? Comment rompre les liens de reconnaissance, d'union et d'amitié qui depuis tant d'années attachaient les Français à Chandasaeb et à sa famille (1), pour se livrer aux caprices d'un Prince lâche et sans foi, détesté de ses propres Officiers pour son ivrognerie et ses autres vices? Mais aussi comment, sans appui, sans qu'on pût espérer aucun secours de la part des deux Princes Mogols, avec les seules forces de la

(1) Indépendamment des concessions faites à la Compagnie par Chandasaeb, elle tenait de Sabder-Alikan, son beau-frère, les aldées d'Archionac et de Tindouvanatam, et celles d'Oulgaret, de Mongourapakan et de Calepet, de Daoustalikan, son beau-père, ainsi qu'il paraît par les Paravanas qui lui en furent expédiés par l'ordre de ces deux Princes.

Nation,

Nation, entreprendre de faire tête à toutes celles des Mores soutenus des Anglais? Comment oser se flatter de réussir contre ces deux Puissances réunies? Ces réflexions chagrinantes frappèrent Monsieur Dupleix; il en sentit toute la force et tout le poids, mais il n'en fut point accablé, et après une délibération sérieuse qui ne servit qu'à l'affermir dans la juste nécessité de ne point montrer de faiblesse, il prit le parti d'écrire à Nazerzingue et de sonder ses sentimens par la lettre suivante:

Lettre de M. Dupleix à Nazerzingue.

« Je vous écrivis il y a trois jours une
» longue lettre à laquelle vous n'avez point
» fait de réponse. En conséquence des of-
» fres que j'y fesais d'être le médiateur de
» la paix entre vous et le Seigneur Mouza-
» ferzingue, pour vous prouver la sincérité
» de mes sentimens, j'avais donné ordre à
» mon armée de se replier de ce côté-ci. Le
» Seigneur Mouzaferzingue devait prendre
» le même parti; j'ignore quelle raison a pu
» l'en détourner; c'est un mystère qu'il ne
» m'a pas encore été possible d'éclaircir, et
» qui l'a livré entre vos mains. Généreux
» comme on dit que vous l'êtes, je ne doute
» pas un moment que vous ne lui fassiez res-
» sentir toute l'étendue de votre bon cœur,
» et que vous n'ayez toujours présent à l'es-
» prit qu'il est votre neveu, et petit-fils de
» Nisan votre père. Je suis tranquille à cet
» égard, soyez-le de même sur le sort de sa
» famille et de sa mère, qui est votre sœur;

» retirés dans cette Ville, ils y éprouveront » toujours de ma part toute l'attention et » toutes les considérations que leur rang et » leur naissance exigent de moi. Il paraît » que les offres que je vous ai faites par ma » première lettre ne vous ont point été agréa- » bles, puisque dans notre retraite vos gens » sont tombés sur nous comme sur une proie » assurée. Nous nous retirions pour accé- » lérer la paix, et ils vous ont fait croire » que nous prenions la fuite. A leur retour » vous ont-ils tenu le même langage? Com- » bien cette erreur ne leur a-t-elle pas coûté » de sang! Ils ont appris à leurs dépens ce » que l'on gagne à attaquer les Français » dans le temps même qu'ils semblent céder. » Vous-même en avez été frappé : pourquoi » donc nous forcer plus long-temps à vous » faire sentir, malgré nous, le poids de » nos armes? Pourquoi vous obstiner à la » continuation d'une guerre funeste, qui ne » peut aboutir qu'à la désolation de votre » Pays? La paix est entre vos mains. Pour » y parvenir, éloignez de vous les mauvais » conseils, les discours trompeurs qui vous » ont engagé dans cette guerre et qui vous » y entretiennent. Vous êtes aujourd'hui plus » en état que jamais d'en reconnaître le poi- » son et la fausseté. Ecoutez des avis plus » sages; ils ne tendent qu'à votre gloire et » à votre bien. Combien de maux n'évite- » riez-vous pas par-là? et quelle satisfaction » pour vous de rendre à vos Peuples la tran- » quillité qu'ils ont perdue! »

Cette lettre fut écrite le 6 Avril, et fut remise le jour même à Nazerzingue, qui ne jugea pas à propos d'y répondre. Au-contraire, encore fier de la lâcheté qu'il venait de commettre envers son neveu, il osa s'avancer jusqu'à Valdaour, où il établit son camp. Monsieur Dupleix, de son côté, voyant les troupes reposées et rétablies, leur ordonna de marcher en avant. Elles sortirent des limites, et allèrent camper sur le chemin le plus court de Valdaour. Ce voisinage des deux armées occasionna quelques pour-parlers. La plupart des Seigneurs du parti de Nazerzingue souhaitaient la paix et étaient disposés à s'entremettre d'accommodement entre l'oncle et le neveu. Les anciens serviteurs de Nisam, grand-père de Mouzaferzingue, s'intéressaient pour ce jeune Seigneur, et fesaient assez entendre à Nazerzingue qu'ils étaient résolus à le quitter, s'il refusait de tenir la parole qu'il leur avait donnée sur l'Alcoran, lorsque son neveu était venu se rendre à lui. Ces mêmes Seigneurs ne cessaient de solliciter Monsieur Dupleix de ne point abandonner le parti de ce jeune Prince, et lui fesaient entendre que s'il voulait envoyer à leur camp quelque personne de confiance, ils ne doutaient point que tout ne se terminât promptement à la satisfaction des parties. Il céda à leurs instances et consentit à la députation, à condition que Nazerzingue lui enverrait un passeport, signé de sa main, pour les personnes qu'il chargerait de se rendre auprès de lui.

Celui-ci accepta la proposition, et Monsieur Dupleix n'eut pas plutôt reçu de lui les assurances qu'il demandait, qu'il fit partir pour le camp des Mores, Messieurs du Bausset et de l'Arche. Le premier était connu particulièrement de Nazerzingue, qu'il avait vu et entretenu plusieurs fois à Trichirapali, lorsqu'en 1743 il avait été député par Monsieur Dupleix auprès de Nisam-Moulouk son père. L'autre possédait parfaitement la langue Persanne. Ces deux députés, chargés des ordres de Monsieur Dupleix, et escortés de cinquante Cipayes, qu'il leur donna, arrivèrent au camp des Mores, le 18 Avril 1750, et ils y furent reçus avec tous les honneurs et toute la distinction qu'ils pouvaient souhaiter. On leur assigna un logement proche de la tente de Nazerzingue et de celle de Chanavaskan, son premier Ministre. Le soir même ils furent conduits à l'audience de ce dernier, qui, d'aussi loin qu'il les aperçut, se leva et s'avança pour les recevoir. Enfin, dès le lendemain, ils eurent audience de Nazerzingue lui-même, qui leur fit l'accueil le plus favorable, les assurant de la joie qu'il avait de les voir, des dispositions sincères où il était, disait-il, pour la paix, et de l'estime particulière qu'il fesait de la Nation.

Malgré de si belles apparences, cette négociation ne réussit pas mieux que toutes celles qui avaient précédé. Elle roula principalement sur deux points, la liberté de Mouzaferzingue, et la jouissance pour lui

de toutes les terres, avec le Gouvernement du Carnate. Les députés étaient chargés, par leurs instructions, d'insister fortement sur ces deux articles; et parce qu'à l'égard de la Nababie du Carnate, Nazerzingue pouvait faire difficulté de l'accorder à son neveu, dans la crainte qu'elle ne le rendît trop puissant, ils avaient ordre, en ce cas, de proposer, comme d'eux-mêmes, de donner ce Gouvernement à Chandasaeb, à la charge d'en faire hommage à Nazerzingue, et de relever immédiatement de lui. Monsieur Dupleix allait même encore plus loin, dans son instruction à ces députés : supposé que l'on s'obstinât à leur refuser absolument la liberté de Mouzaferzingue, il leur ordonnait de déclarer encore, comme d'eux-mêmes, que si Nazerzingue voulait promettre par écrit de ne point attenter à la vie de son neveu, ils croyaient que Monsieur Dupleix pourrait consentir à ne plus insister sur cet article, laissant à la clémence et à la générosité de ce Seigneur, d'en user à cet égard comme il le jugerait à propos; à condition néanmoins que pour consoler cette famille désolée, il accorderait à Mahamet-Sadoudiu-Kan, fils de son neveu, la jouissance de toutes les terres que son père possédait avant la guerre, jusqu'à ce qu'il lui plût d'y rétablir Mouzaferzingue lui-même, donnant ainsi à ses petits-neveux et à sa sœur, une assurance que sa vengeance ne s'étendrait point jusqu'à eux, et même un juste sujet d'espérer de se revoir un jour

entre les bras de leur mari et de leur père.

Ces ménagemens, par où M. Dupleix semblait se relâcher sur le point capital de la négociation, qui était la liberté de Mouzaferzingue, lui avaient paru d'autant plus nécessaires, qu'il ne se croyait point alors en état de forcer Nazerzingue à l'accorder, et qu'il était presque convaincu qu'il ne l'accorderait qu'à la force. En effet, dès la première ouverture que les députés en firent à Chanavaskan, ce Ministre ne balança point à leur déclarer que Nazerzingue n'y consentirait jamais. La même chose leur fut confirmée par tous les Seigneurs qui composaient le Conseil de ce Prince : ils disaient qu'après la faute que Mouzaferzingue avait faite de se révolter contre son oncle, et d'appeler les étrangers à son secours pour le chasser de ses Etats, Nazerzingue ne pouvait se dispenser de lui en marquer son ressentiment, et de le mortifier du-moins pendant quelque temps, afin qu'il apprît à être plus soumis et plus retenu dans la suite; qu'il se devait cet exemple à lui-même et à sa propre sûreté, à cause de ses autres parens qui pouvaient tomber dans le même cas; que s'ils le voyaient pardonner si aisément à celui-ci, ils en seraient plutôt tentés de manquer à ce qu'ils lui devaient, et de s'appuyer de même contre lui de la protection de quelqu'autre Nation étrangère. Ils apportaient encore pour exemple, Nazerzingue lui-même, qui ayant pris les armes contre son père Nisam, avait encouru la disgrâce

de ce Seigneur, qui l'en avait châtié pendant long-temps, et qui, lorsqu'il avait été satisfait de sa soumission, lui avait enfin rendu son amitié et ses Etats. Ils ajoutaient qu'ils avaient même lieu d'être surpris que les Français prissent si fort à cœur les intérêts de Mouzaferzingue, et voulussent le soutenir contre son oncle, après les marques d'estime et d'amitié qu'ils avaient reçus de Nisam, et qui leur avaient été continuées par Nazerzingue. MM. du Bausset et de l'Arche avaient beau représenter, qu'en soutenant Mouzaferzingue, ils croyaient par-là même donner à la famille de Nisam une preuve certaine de leur reconnaissance et de leur attachement; qu'ayant une fois embrassé son parti pour les justes raisons que Nazerzingue lui-même ne pouvait ignorer, il n'était plus libre à la Nation de l'abandonner sans se déshonorer, et que bien loin de lui savoir mauvais gré de la générosité qu'elle fesait paraître en cette occasion, à l'égard de ce jeune Prince, cette générosité même devait être pour Nazerzingue un sûr garant de la fidélité des offres et des promesses qu'elle lui fesait de son service; qu'après tout il ne pouvait nier que son neveu ne fût porteur des ordres de l'Empereur; qu'il n'appartenait point aux Français d'examiner si ces ordres avaient été bien ou mal donnés; qu'il leur suffisait de savoir que Mouzaferzingue n'avait agi qu'en conséquence; que si l'on prétendait aujourd'hui lui faire un crime d'avoir exécuté les ordres

de son maître, il pourrait fort bien arriver qu'un jour ce maître même voulût à son tour faire rendre compte à Nazerzingue de tout ce qui se passait, et que pour prévenir ce coup et appaiser le Prince, la bonne politique demandait que l'on se hâtât d'accorder à ce jeune homme la liberté, qu'il n'avait perdue que pour avoir trop bien obéi; qu'en un mot, en leur accordant la grâce qu'ils sollicitaient, Nazerzingue devait faire attention que c'était à son neveu qu'il l'accordait, au fils de sa sœur, au petit-fils de Nisam; et qu'outre l'honneur que cette action lui ferait, il aurait la satisfaction d'obliger une Nation généreuse, qu'il pouvait rencontrer encore plus d'une fois en son chemin, et qui se fesait un point d'honneur de reconnaître dans l'occasion les égards que l'on avait pour elle. Leurs raisons ne furent point écoutées; Chanavaskan lui-même, tout porté qu'il était pour la paix, ne put s'empêcher de leur dire un jour, que s'ils étaient raisonnables, bien loin d'insister sur cette proposition, ils seraient les premiers à penser comme eux sur cet article; qu'au-reste et pour ce qui regardait la Compagnie et M. Dupleix, ils pouvaient demander tout ce qu'ils voudraient; que Nazerzingue tirerait le rideau sur tout ce qui s'était passé, et qu'il se ferait un plaisir de leur accorder ce qu'ils croiraient être à leurs bienséances. Ces négociations firent le sujet de plusieurs assemblées, tant publiques que particulières, pendant lesquelles il ne fut pas possible aux

Députés de s'aboucher, comme M. Dupleix le leur avait recommandé, avec aucun des Seigneurs qui favorisaient le parti de Mouzaferzingue. Pour ne pas se rendre suspects, ceux-ci affectèrent même, dans un grand Conseil qui se tint à ce sujet, d'être d'un sentiment opposé à ce jeune Prince ; ils n'ignoraient pas qu'ils étaient écoutés, et que Nazerzingue était caché derrière la toile qui séparait la tente où se tenait la conférence. Enfin après sept à huit jours de négociations, MM. du Bausset et de l'Arche, ne se voyant pas plus avancés que le premier, prirent le parti de se retirer, conformément aux ordres qu'ils avaient reçus de M. Dupleix. En prenant congé de Chanavaskan, ils crurent devoir faire sentir à ce Seigneur, la peine que leur causait une démarche aussi infructueuse, qui allait mettre les Français dans la triste nécessité de continuer les troubles, non-seulement dans cette Province, mais même dans plusieurs autres, qui, abandonnées de leurs défenseurs, étaient à la merci de quiconque oserait les envahir. Ils lui déclarèrent que par le peu de disposition qu'on leur avait fait paraître pour la paix, on obligeait la Nation de garder à Pondichery une famille respectable, qui, tant qu'elle ne serait pas rétablie, serait dans cette partie de l'Inde une source éternelle de division et de discorde ; que de cette famille étaient sortis deux enfans mâles, auxquels le Roi leur maître avait accordé sa protection, et dont Sa Majesté

ne manquerait certainement pas de prendre la défense ; ce qui pouvait occasionner un jour les révolutions les plus funestes, non-seulement dans ce Pays, mais peut-être même dans tout l'Empire. Ils finirent en priant le Ciel de détourner de dessus ces Provinces les malheurs qu'ils prévoyaient, protestant qu'après les avances et les offres qu'ils avaient faites, les suites que pouvait avoir le refus qu'on fesait de les écouter, ne pourraient plus leur être imputées.

On remarquera que pendant tout le cours de cette négociation, les Anglais qui étaient au camp de Nazerzingue, affectèrent de ne paraître nulle part où se trouvaient les Députés Français. Ils n'y auraient pas tenu la première place ; le refus qu'on fesait de leur donner audience depuis trois semaines qu'ils étaient arrivés, marquait assez le peu de cas que les Mores fesaient d'eux et du secours qu'ils leur avaient amené. Ils parurent enfin être sensibles à ce mépris, et peu de jours après le départ de MM. du Bausset et de l'Arche, piqués de ce qu'ils avaient été si tôt présentés à l'audience, ils demandèrent à y être admis à leur tour sur le même pied que les Français, c'est-à-dire, chaussés ; menaçant, en cas de refus, de se retirer sur-le-champ. Mais on leur répondit que Nazerzingue était le maître de ses volontés et de ses grâces ; que si cela leur convenait, il les admettrait à son audience, mais sans chaussure ; et que s'ils n'étaient pas contens, ils pouvaient prendre leur

parti. Quelque humiliante que fût cette réponse, les Députés Anglais aimèrent encore mieux s'y conformer, que de souffrir qu'il fût dit qu'ils s'en étaient retournés sans audience. Ils parurent sans souliers devant Nazerzingue, qui les reçut fort froidement, et qui prit leur présent avec beaucoup d'indifférence, sans marquer la moindre curiosité de le voir, quoiqu'entre autres effets précieux dont il était composé, on vantât fort une certaine tente que l'Amiral Boscawen avait, dit-on, apportée d'Europe pour lui être présentée.

M. Dupleix voyant le peu de fruit de la négociation, comprit que la terreur de nos armes était seule capable de déterminer Nazerzingue à terminer tout par une solide paix ; en conséquence il envoya ordre aux troupes Françaises de s'avancer jusqu'à Oulgaret, près de l'armée ennemie ; et la nuit du 27 au 28 d'Avril, une demi-heure avant le jour, M. de la Touche, avec trois cens hommes, donnant au travers du camp de Nazerzingue, ils y firent le plus horrible ravage, massacrant ou mettant en fuite tout ce qui tombait sous leur main, et pénétrant plus d'un quart de lieue dans cette armée, où tout fut mis en confusion et en désordre Dès que le jour parut, M. de la Touche craignant que les Mores, revenus de leur première frayeur, ne reconnussent la faiblesse de son détachement, fit sa retraite en bon ordre, et regagna son camp en triomphe, chargé des dépouilles de l'ennemi.

Depuis cette alarme, la frayeur dont Nazerzingue avait été saisi à cette occasion, ne l'abandonna plus un seul instant ; à tout moment il croyait voir les Français tomber sur lui. Enfin le 30 au matin il prit le parti de se retirer, et se servit de différens prétextes pour colorer sa fuite. Avant que de décamper, il fit dire aux Anglais, par un simple Chopdar, qu'ils étaient libres de retourner chez eux dès qu'il leur plairait. Il partit ensuite prenant le chemin de Gingi, d'où, ne se croyant pas encore en sûreté à cause de la proximité, il continua sa route jusqu'à Arcate. Il y arriva, traînant après lui les débris de son armée à moitié ruinée, et réduite à dix ou douze mille cavaliers, qui, détestant la guerre et redoutant jusqu'au nom des Français, ne respiraient tous que sa mort ou la paix.

Dans un moment de dépit, il avait ordonné au Gouverneur de Masulipatan de faire arrêter tous les Employés que la Compagnie Française tenait dans cette Ville ; et cet ordre fut exécuté sans que les Mores y trouvassent aucune résistance. Ils arrêtèrent et mirent en prison les sieurs Coquet, Chef de ce comptoir; la Selle, Employé, le Courtier, les Marchands, et les principaux serviteurs de la Compagnie ; après quoi ils s'emparèrent de la Loge, où ils mirent le scellé partout en présence du Courtier, afin que rien n'en fût détourné, suivant l'ordre qu'ils avaient reçu de Nazerzingue.

M. Dupleix pensa aussitôt à avoir sa revan-

che de l'entreprise des ennemis sur ce comptoir, et parce que la prison du sieur Coquet avait fait du bruit, il crut devoir aussi s'en venger avec éclat. Dans cette vue on fit par son ordre la plus grande diligence à Pondichery pour décharger les vaisseaux le Fleury et le d'Argenson, et on les rechargea avec le même empressement, sous prétexte de les envoyer à Bengale: lorsque tout étant prêt et les munitions embarquées, il assembla le Conseil secret, auquel il fit part de son dessein; c'était de se rendre maître de Masulipatan, et de s'assurer la possession de cette Ville, conformément à la concession que Mouzaferzingue en avait faite à la Compagnie. Ce projet fut généralement approuvé. On chargea M. Guilard de la conduite de cette expédition, et on lui donna pour l'exécution 200 Blancs, 20 Topas et 200 Cipayes, commandés par M. de la Tour. Cette petite troupe mit à la voile la nuit du 9 au 10 de Juillet, et le 13 du même mois ayant débarqué à Masulipatan, elle se rendit maîtresse de cette Ville, sans y trouver nulle opposition et sans causer le moindre désordre: ce qui surprit d'autant plus les Mores, qu'ils ignorent absolument cette manière noble et généreuse de faire la guerre. Aussitôt après M. Guilard prit possession de la place au nom du Roi et de la Compagnie. A l'arrivée des troupes Françaises, les Mores s'étaient retirés dans un Fort voisin, environ à trois-quarts de lieue, où l'épouvante était si grande parmi eux,

qu'ils mirent sur-le-champ en liberté le sieur Coquet et tous ceux qui avaient été faits prisonniers avec lui ; mais depuis, revenus de leur première frayeur, ils parurent vouloir inquiéter les Français, fesant sur eux des sorties fréquentes, et leur coupant les vivres et l'eau qu'ils étaient obligés de faire venir de dehors. On prit donc la résolution de les chasser de ce poste qui leur servait d'asile. En conséquence M. de la Tour marcha contre le Fort qu'il attaqua, et l'ayant emporté d'assaut, il le fit raser. En même-temps la garnison Française fut encore renforcée de 100 Blancs et de 150 Cipayes que M. Dupleix y envoya. Au moyen de ces précautions et des soins que M. Guilard se donna pour mettre la place hors d'insulte, elle fut en fort peu de jours en état de défense, capable de résister non-seulement à toutes les forces de l'Inde, mais même à celles des Européens, d'autant plus que sa situation avantageuse au milieu des marais, en rend les avenues presque impraticables.

Tandis que ces choses se passaient du côté du Nord, Nazerzingue retiré à Arcate et noyé dans les plaisirs, semblait ne penser à rien moins qu'à continuer la guerre, ou à mettre fin aux troubles dont son Etat était agité ; ses débauches ne fesaient que redoubler. Cependant les amis que M. Dupleix avait dans l'armée de Nazerzingue, ne cessaient de l'exhorter à faire marcher ses troupes de ce côté-là, lui fesant entendre que c'était le seul moyen de tirer ce Prince de

son assoupissement. Pressé et sollicité de leur part, M. Dupleix fit prendre possession de quelques terres dans le voisinage, entr'autres d'une Pagode fortifiée, nommée *Tivaradi*, où il envoya une garnison de vingt Blancs, d'autant de Topas et de cinquante Cipayes. Ce mouvement sembla faire revenir Nazerzingue de son assoupissement. Les pourparlers et les propositions recommencèrent de sa part, avec plus de vivacité que jamais. Il était prêt, disait-il, à finir. Mais les Anglais oubliant le peu de cas qu'il avait paru faire du premier secours qu'ils lui avaient envoyé, le firent encore changer de résolution. Avides de son argent, et peut-être plus avides encore de satisfaire leur haine et leur jalousie, ils agirent si fortement auprès de lui, qu'ils l'engagèrent enfin, à force de sollicitations et de promesses, à faire partir Mahmet-Alikan à la tête de quelque cavalerie, avec ordre de chasser les Français de cetre Pagode fortifiée, pour le siége de laquelle ils devaient fournir des troupes, du canon, et toutes les munitions nécessaires. Informé de la marche de l'ennemi, M. Dupleix augmente le nombre des Blancs, qu'il avait laissés à Vilenour, jusqu'à cinq cens, et en donne le commandement à M. de la Touche, avec ordre de couvrir *Tiravadi et Villeparou*, autre poste fortifié où l'on avait mis une petite garnison Française. Les Anglais se mettent en campagne avec leur détachement et quelques pièces d'artillerie, et tirant droit à l'ouest de Goudelour, font

leur jonction avec l'armée More. Aussitôt M. de la Touche règle ses mouvemens sur ceux des ennemis ; leur dessein paraissant être sur *Tiravadi*, les Français s'en approchent. Mais au moment qu'on y pense le moins, les Anglais se retirent brusquement et avec précipitation, et rentrent chez eux avec leur artillerie. Surpris et consterné de cette résolution imprévue, Mahmet-Alikan ne les abandonne point ; il suit avec son armée et va camper au pied de leurs limites.

Un vaisseau nouvellement arrivé d'Europe, avait causé cette révolution si subite et si étrange ; il portait la révocation du Gouverneur Anglais et de tout son Conseil ; et son successeur par *interim*, n'était pas plutôt entré en charge, qu'aussitôt il avait envoyé ordre aux troupes Anglaises de revenir. On en ignorait alors la véritable raison ; elle ne tarda pas à se découvrir. Désespéré de se voir abandonné de ses infidèles alliés, Mahmet-Alikan met tout en œuvre pour faire changer de sentimens au nouveau Gouverneur ; prières, promesses, tout fut employé sans qu'il fût possible d'en venir à bout : il fesait la sourde oreille ; les Mores ne portaient point encore leurs offres au point qu'il souhaitait. Mahmet-Alikan s'y rendit enfin ; l'argent fut compté et reçu, et les Anglais sortirent de nouveau avec deux pièces de vingt-quatre et six de six livres de balle, et quelques mortiers de plus qu'ils n'avaient la première fois. La jonction étant faite, toute cette armée se mit en marche.

M. de la Touche, qui épiait ses mouvemens, bien résolu de déconcerter ses projets, se prépara à faire face par-tout. Comme elle paraissait en vouloir tout de bon à *Tiravadi*, il s'en approcha environ à deux lieues; ensuite s'étant aperçu que les Mores avaient posté une de leurs gardes fort proche des siennes, et cette garde ne lui ayant pas paru de grande importance, il la fit attaquer par vingt Caffres, soutenus de cent-cinquante Cipayes. Peu s'en fallut que cette démarche n'engageât une action générale, par la résistance que fit la garde ennemie, qui se trouva beaucoup plus forte qu'on ne l'avait cru. Toute l'armée More s'étant avancée pour les soutenir, les Français firent la même manœuvre, et il y eut entr'eux une escarmouche des plus chaudes, qui dura assez longtemps, avec un feu très-vif des deux côtés, tant du canon que de la mousqueterie. Toujours repoussés avec perte, les Mores revinrent plusieurs fois à la charge, avec la même opiniâtreté. La nuit qui survint, empêcha M. de la Touche de pénétrer jusqu'à leur camp, et l'obligea de rester sur ses avantages. Le lendemain 1.er Août, il y eut une autre affaire aux environs de *Tiravadi*, qui dura depuis onze heures du matin, jusqu'à six heures du soir, et qui fut très-avantageuse pour les Français, qui n'eurent que quatre Blancs de tués, quelques Caffres, et vingt-trois Cipayes. Les ennemis au-contraire y firent une perte considérable; les Cipayes Anglais sur-tout y furent maltraités par ceux

des Français, qui, commandés par leur brave Général Chekassem, firent des merveilles à cette journée. Elle aurait pu être décisive, sans la présence des Anglais, qui servirent eux-mêmes le canon, et qui retinrent les Mores et les empêchèrent de se mettre en déroute. Ils décampèrent dans la nuit, et après plusieurs marches et contre-marches, allèrent établir leur camp environ à une lieue et demie de l'armée Française, qui de son côté se rapprocha de *Tiravadi*, et campa sous son canon. Alors M. Dupleix donna ordre à M. d'Auteuil de sortir à la tête de deux cens Blancs auxquels il joignit quelques Caffres et quelques Cipayes, pour escorter les convois et donner de l'inquiétude aux ennemis. La dissention régnait alors dans leur armée. Mahmet-Alikan prétendait que les Anglais se moquaient de lui; qu'après avoir reçu son argent dans toutes les occasions qui jusques-là s'étaient présentées, ils n'avaient fait rien moins que le seconder comme il s'y était attendu, et comme ils le lui avaient fait espérer; et il donnait à entendre assez clairement qu'ayant été leur dupe jusqu'alors, il était bien résolu à ne plus l'être. Ceux-ci se plaignaient à leur tour de ce qu'on ne leur tenait pas la parole qu'on leur avait donnée, et de ce qu'on ne leur envoyait pas les Paravanas qui leur avaient été promis, pour les terres qu'on leur avait accordées, menaçant hautement de se retirer, si les Paravanas ne venaient pas incessamment, et si l'on retardait le paiement de trois mille roupies, qu'on

s'était obligé de leur donner par jour, pour l'entretien de leurs troupes. Ces plaintes réciproques avaient occasionné des disputes très-vives, qui semblaient menacer d'une prochaine rupture. On s'échauffait de part et d'autre; l'argent, qui jusques-là avait été le grand mobile de toutes les démarches des Anglais, ne venait plus, et l'on s'attendait à quelque coup d'éclat de leur part, quand en effet quelques jours après on les vit décamper fort brusquement, et rentrer encore une fois dans leurs limites, abandonnant les Mores et Mahmet-Alikan leur Chef à leur bonne fortune.

Instruit de leur retraite, M. Dupleix envoya ordre sur-le-champ à M. d'Auteuil, de joindre de nuit M. de la Touche et de marcher à l'ennemi. La jonction se fit le 31 Août, à onze heures du soir. Et le lendemain, premier de Septembre, toutes les dispositions étant faites pour une attaque générale, les troupes quittèrent leur camp à deux heures après midi, et marchèrent sur trois colonnes, précédées des grenadiers, commandés par MM. Puymorin et Dugrès, et des dragons, qui avaient à leur tête MM. Garanger et du Rouvray. M. de la Touche conduisait la droite, et M. de Bussi la gauche; M. d'Auteuil était au centre. Après une heure et demie de marche, on découvrit l'armée des Mores, composée d'environ quinze mille cavaliers, et de quatre à cinq mille hommes d'infanterie. Leur camp s'étendait le long de la rivière de Poniar, qu'ils

avaient à dos ; leur droite et leur gauche étaient appuyées à deux petits Villages brûlés. Il était défendu par intervalle par plusieurs bons retranchemens que l'infanterie occupait ; la cavalerie était à cheval par gros corps en seconde ligne. Les tentes étaient encore presque toutes debout, et trois grands pavillons paraissaient flotter au milieu du camp.

A la vue de l'ennemi, M. d'Auteuil fit faire halte et rangea l'armée en bataille. Les troupes Françaises occupaient le centre : à la droite étaient les Cipayes de Muzaferkam, et ceux de Chekassem à la gauche ; la cavalerie noire voltigeait sur les aîles. L'artillerie fut distribuée sur tout le front de l'armée, et les chariots de munitions furent rangés en ligne derrière les troupes. Le terrain permettant de marcher en cet ordre, on alla droit à l'ennemi. A la portée du canon l'armée fit halte ; et M. d'Auteuil ayant donné le signal à l'artillerie, elle fut servie avec tant de vivacité, que de cette première salve on vit l'ennemi presque sur le point d'abandonner ses retranchemens. Alors se tournant du côté des soldats : « Enfans, leur dit M. d'Auteuil, qui » m'aime me suive : » toute l'armée répondit par un grand cri ; les troupes s'ébranlèrent de nouveau : contenues par la vigilance et la fermeté de leurs Officiers qui avaient l'œil par-tout, elles s'avançaient en bon ordre, lorsque M. d'Auteuil ayant aperçu dans le camp des Mores quelques mouvemens qui lui parurent marquer de la confusion, fit

faire halte une seconde fois, et donna le signal à l'artillerie, qui fit une nouvelle décharge aussi vive que la première. Tout semblait répondre d'un heureux succès; il y avait déjà quelque temps que les Français essuyaient le feu de l'artillerie des Mores, sans qu'ils eussent eu qu'un soldat de blessé, quand une fusée partie de la droite de l'ennemi, donnant dans deux de leurs chariots de munitions, les fit sauter à vingt pas derrière eux. Le hasard voulut qu'aucun Blanc n'en fût blessé; et cet accident, bien-loin de ralentir l'ardeur des troupes, ne servit au-contraire qu'à la ranimer. En même-temps M. d'Auteuil, à qui les fréquentes décharges de la mousqueterie ennemie, dont les balles arrivaient jusqu'à lui, annoncèrent qu'il était temps de marcher en avant, donna l'ordre de l'attaque, qui fut aussitôt exécuté par toute l'armée avec une bravoure et une intrépidité admirables. S'étant trouvé quelque difficulté à la gauche où M. de Bussi commandait, à cause d'un ruisseau que les ennemis avaient coupé, et qui avait inondé le terrain, ce léger obstacle ne fut pas capable d'arrêter les troupes; elles le franchirent presque sans s'en apercevoir, et se trouvèrent dans le camp en même-temps que le centre et la droite. Alors la confusion devint générale parmi les Mores, tandis que fidèle à suivre les ordres de ses Officiers, le soldat Français négligeait le soin du pillage, pour ne songer qu'à poursuivre sa victoire. Tout tombait sous l'épée du vainqueur, ou prenait lâche-

ment la fuite. On voyait les bataillons et les escadrons ennemis, après avoir passé sous presque tout le feu de la mousqueterie Française, aller se précipiter en désordre dans la rivière voisine, et trouver dans les eaux la mort qu'ils voulaient éviter. Il est impossible de marquer précisément quel fut le nombre des morts et des blessés parmi les Mores; mais il est certain que leur perte ne put être que fort considérable: on en fit un très-grand carnage, et plusieurs jours encore après la bataille, la rivière ne roulait que des corps d'hommes, de femmes, de chevaux, et d'autres animaux noyés. A l'égard des Français un succès si marqué ne leur coûta que quatre Blancs blessés par le feu de l'ennemi, et dix-huit Noirs brûlés par l'accident des deux chariots qui sautèrent. Le butin qu'ils firent fut immense; ils trouvèrent dans le camp des Mores une quantité prodigieuse de vivres et d'effets de toute espèce, du riz, du blé et d'autres grains, des chevaux, des chameaux, des balles et des boulets sans nombre, avec beaucoup d'autres munitions de guerre, trente pièces de canon de différens calibres, et deux mortiers aux armes d'Angleterre. Jamais victoire ne fut plus complète, et ne marqua mieux la terreur que les Mores avaient conçue des armes Françaises.

Aussitôt que M. Dupleix en eut reçu la nouvelle, il jugea qu'il était à propos d'en profiter, et de ne pas donner à l'ennemi le temps de se reconnaître. En conséquence il

envoya sur-le-champ ordre à M. d'Auteuil de faire, sous la conduite de M. de Bussi, un détachement de 200 Blancs, soutenus de quelques Caffres et de quelques Topas, avec la moitié des Cipayes, pour marcher du côté de Gingi, et serrer les Mores de plus près. L'ordre fut aussitôt exécuté, et M. de Bussi se mit en marche à la tête de son camp volant ne fesant que de très-petites journées, afin qu'il fût toujours à portée d'être joint par le reste de l'armée qui suivait et qui partit quelques jours après lui. Sur sa route il reçut différens avis des débris de l'armée des Mores; les plus vraisemblables étaient que Mahmet-Ali-kan songeait à se jeter dans Gingi, qu'il croyait devoir être attaqué par les Français. Enfin le 9.e jour de sa marche, il arriva avec sa petite armée à Moustakongori, d'où l'on découvre Gingi, qui n'en est éloigné que d'une lieue.

Gingi, grande Ville d'environ trois lieues de tour, est bâtie dans les montagnes, à 14 lieues à l'ouest de Pondichery, et passe pour une des plus fortes places de l'Inde. Elle est fermée par un beau mur et défendue par une Citadelle, qui, entre les mains des Européens, pourrait résister à toutes les forces de l'Asie. Cette Forteresse principale, qui renferme elle-même une assez belle Ville, est entourée d'un grand fossé très-bien revêtu et, par le moyen de plusieurs courtines pratiquées dans les rochers, communique à sept autres Forts construits sur le haut d'autant de montagnes d'un accès

très-difficile. Ces fortifications étaient garnies, autemps dont je parle, d'une artillerie très-nombreuse, consistant en plusieurs canons de fer et de bronze de différens calibres, depuis 4 livres de balle jusqu'à 36, et elles étaient fournies de toutes les munitions nécessaires pour une longue et vigoureuse défense.

Ce fut le 11.e Septembre, à 9 heures du matin, que M. de Bussi campa à la vue de cette place. Environ une heure après on vint l'avertir, que Mahmet-Alikan, qui, après la bataille de *Tiravadi*, avait fui à plus de quinze lieues, informé de son détachement, et le croyant fort éloigné du reste de l'armée, avait repassé les montagnes et se disposait à venir l'attaquer. Cet avis n'était pas croyable; cependant M. de Bussi ne crut pas le devoir négliger, et ayant envoyé quelques cavaliers à la découverte, il apprit qu'en effet l'armée More marchait à lui. Bientôt il fut lui-même à portée de la découvrir. Elle était composée de 7 à 8 mille cavaliers que Mahmet-Alikan avait rassemblés des débris de sa défaite, de 2000 fantassins et de 1000 cipayes Anglais, et avait avec elle 8 petites pièces de canon. A la vue de cette armée, M. de Bussi se mit en bataille à la tête d'un petit Village brûlé qu'il avait à dos, où il jeta un peloton d'infanterie pour garder ses bagages. Les Cipayes commandés par Chekassem, furent distribués sur sa droite et sur sa gauche; et parce qu'il connaissait l'ennemi, auquel il avait affaire, dont la manœuvre

est

est d'entourer, il disposa son artillerie, qui ne consistait qu'en quatre pièces de canon, de façon à pouvoir faire face par-tout. En même-temps il détacha M. le Normand avec quelque infanterie, pour aller s'emparer de quelques cases qui étaient à une portée de mousquet de sa droite, dont il sut tirer grand parti.

Pendant ces préparatifs, les Mores s'avançaient en bon ordre soutenus de leur artillerie qui commençait à tirer; elle était servie par une vingtaine d'Européens qui tous périrent ou furent faits prisonniers dans cette action. Alors M. de Bussi jugea qu'il était temps de leur répondre des 4 pièces qu'il avait. Elles furent servies aussitôt avec la plus grande vivacité. Cependant, contre l'ordinaire, l'ennemi soutint ce premier feu avec une fermeté qu'on ne lui avait point encore vue. Il ne se rompit, il ne s'ébranla point, et eut même la hardiesse de s'avancer jusqu'à la portée du pistolet. Cette démarche lui coûta cher. Secondé des braves Officiers qui commandaient sous lui, M. de Bussi reçut les Mores avec tant d'intrépidité, qu'il mit en un moment tous leurs escadrons en désordre. En un instant la plaine fut jonchée de mourans et de morts. L'infanterie ennemie qui s'était un peu éloignée, et qui continuait à canonner, était entraînée par cette cavalerie qui fuyait. Tout pliait, lorsqu'aux premiers coups de canon qui furent entendus du reste de l'armée, qui n'était pas alors à plus d'une lieue, M. d'Auteuil fit battre la générale, et marcha pour joindre

avec toute la diligence possible. Il était déjà à portée de canonner quelques corps avancés qui s'étaient postés entre lui et M. de Bussi, et qui, obligés de passer sous le feu de ce dernier, furent criblés et mis en déroute. Cependant les Français avaient un canon démonté et plusieurs blessés. Malgré cela les troupes, animées à la vue de l'armée qui commençait à paraître sur la hauteur, et ayant été jointes par les dragons que M. d'Auteuil détacha pour les soutenir, continuaient à pousser l'ennemi qui reculait toujours en perdant beaucoup de monde; déjà elles étaient sous le canon des forts de Gingi qui commençaient à tirer sur elles, quand M. d'Auteuil laissant à M. de la Touche le commandement de l'armée qui s'avançait en bon ordre, alla joindre M. de Bussi pour délibérer avec lui du parti qu'il y avait à prendre dans ces circonstances. Le plus convenable était sans contredit de profiter de la terreur répandue alors parmi les Mores pour se rendre tout de suite maîtres de Gingi. Ce fut aussi celui auquel on s'arrêta, et M. de Bussi l'exécuta sur-le-champ, entrant dans la Ville sans avoir eu à son passage qu'un soldat blessé, malgré le feu continuel du canon des Forts. De là il alla se poster à 50 toises de la Citadelle, d'où ayant donné avis de sa situation, l'armée continua sa marche, et entra dans la place sur les sept heures du soir.

Aussitôt Monsieur d'Auteuil fit toutes les dispositions nécessaires pour l'attaquer. Les

Cipayes eurent ordre de border les murs en-dehors. On plaça les chariots de munitions dans toutes les rues de traverse. Les troupes furent distribuées et l'artillerie disposée dans différens postes. En même-temps Messieurs de Saint-George, Verri et le Normand furent commandés pour donner l'escalade à un des Forts au coucher de la lune. Les dragons ayant à leur tête Monsieur de Puymorin, étaient destinés à soutenir ceux qui devaient attacher le petard aux portes de la Citadelle, dont Monsieur d'Auteuil se réserva l'attaque, secondé de Messieurs de la Touche et de Bussi. Tout le monde était dans l'attente d'un évènement auquel une heureuse témérité semble n'avoir eu guère moins de part que l'intrépidité et la bravoure. Pendant ce temps-là l'ennemi continuait à faire un grand feu de canon et de mousquèterie, et jetait quantité de fouguettes. Les Français avaient déjà six hommes de tués et quelques blessés, et Monsieur d'Auteuil ayant envoyé Monsieur du Rouvrai reconnaître la porte du Fort principal, ce brave Officier reçut au retour un coup de feu au travers du corps dont il mourut le lendemain, regretté de toutes les troupes. Elles demeurèrent dans cette situation, attendant avec impatience le coucher de la lune ; c'était le signal donné pour agir de tous côtés. Cependant Monsieur Gallard, qui commandait l'artillerie, foudroyait la place de son canon, et accablait l'ennemi de bombes et de grenades. Enfin, vers les

quatre heures du matin, on entendit partir du haut d'une des montagnes un grand cri de vive le Roi; c'était Messieurs de Saint-George, Verri et le Normand, qui, suivis de leurs troupes, venaient d'exécuter l'ordre dont ils étaient chargés, et avaient emporté, l'épée à la main, le Fort qui leur était destiné. Alors l'attaque devient générale; Monsieur d'Auteuil fait petarder les portes de la Citadelle. L'épouvante se met aussitôt parmi les Mores qui la défendent, ils tirent quelques faibles coups et prennent la fuite. En moins d'une heure on se rend maître de tout. Les fuyards se réfugient dans deux autres Forteresses placées sur deux hauteurs presque inaccessibles; ils semblent vouloir y tenir bon, et blessent même un Officier et quelques soldats : mais ils y sont encore forcés par les dragons, qui obligent bientôt ce faible reste d'ennemis à quitter la place. A dix heures du matin les Français se voient tranquilles possesseurs de Gingi et de tous ses Forts, où Monsieur d'Auteuil fait arborer sur-le-champ le pavillon du Roi et met garnison. À la vue de ces fortifications, les troupes ne peuvent revenir de leur surprise; elles regardent avec étonnement ces murs si hauts, qui semblent ne pouvoir être escaladés qu'avec des échelles de quarante pieds; ces Forts si escarpés et d'un si difficile accès, pour la défense desquels il ne fallait que de braves gens qui voulussent seulement se donner la peine de rouler des pierres; et elles admirent qu'elles puissent

à si bon marché se trouver dans de telles places. Une bataille gagnée, et une Ville très-forte emportée d'emblée dans la même nuit, ne leur coûte que dix hommes tués et onze blessés. A l'égard des Mores, la Campagne était couverte de leurs morts; et tout ce qui parut en armes dans les Forts qu'on escalada, fut passé au fil de l'épée. On y trouva des vivres et des munitions de guerre en quantité, une artillerie très-belle et très-nombreuse, plusieurs canons de fonte, un de trente-six, aux armes de France, et de quelques autres Souverains de l'Europe, beaucoup d'autres armes à feu, du soufre, du salpêtre, du coton, et une si grande provision de plomb, qu'on l'a fait monter à la charge de trois mille bœufs. On fit aussi prisonnier celui qui commandait dans la place pendant l'absence du Gouverneur, qui était alors à Arcate. En même-temps M. d'Auteuil reçut les soumissions et le salamy (1) ou présent du Raja du vieux Gingi; et après avoir rassuré les habitans et avoir rétabli le calme parmi eux, il se prépara à tirer de sa victoire tout le fruit qu'on devait naturellement en attendre.

La nouvelle en était déjà parvenue jusqu'à Arcate, où elle était allée réveiller Nazerzingue de son ivresse. Tant de succès réitérés, deux grandes batailles gagnées par les Français et la prise de la plus forte place

(1) Le salamy ou nazar consiste en une somme d'argent que l'inférieur présente à son supérieur.

de la Province, tirèrent enfin ce Prince lâche du long assoupissement où ses débauches l'avaient plongé; ses empressemens pour la paix parurent recommencer avec plus de vivacité que jamais, et il députa deux hommes à Pondichery, pour savoir à quelles conditions il pouvait espérer de l'obtenir. Monsieur Dupleix ne lui en prescrivait point d'autres que celles qu'il lui avait déjà fait proposer au mois d'Avril par Messieurs du Bausset et de l'Arche. Il y ajouta seulement la confirmation de la cession faite à la Compagnie de la ville de Masulipatan et de ses dépendances, et la garde de Gingi jusqu'au retour de ce Prince dans le Décan. Nazerzingue ne se pressa point de répondre à ces propositions. Malheureux par ses Lieutenans auxquels il imputait ses mauvais succès, il paraissait enfin résolu de tenter par lui-même le sort des armes; il se donnait pour cela de grands mouvemens et assemblait une armée qui grossissait tous les jours par les ordres qu'il envoyait de toutes parts de venir le joindre.

Monsieur Dupleix, de son côté, croyait avoir enfin trouvé le moment d'exécuter un projet qu'il méditait depuis plus de quatre mois et qui devait mettre fin à tous ces troubles. Depuis long-temps la plupart des Chefs de l'armée de Nazerzingue souffraient impatiemment qu'il eût manqué à la parole qu'il leur avait si solennellement donnée de ne point attenter à la liberté de son neveu, et ils ne pouvaient voir qu'avec une extrê-

me indignation qu'il eût lâchement abusé de leur bonne foi, pour s'assurer de la personne de ce jeune Prince. D'ailleurs, ses débauches continuelles l'avaient rendu odieux et méprisable à tous ces Seigneurs, et ce mécontentement général, adroitement fomenté par les émissaires de Monsieur Dupleix, était monté à un tel point, qu'il était parvenu à les détacher presque tous du parti de Nazerzingue et à les mettre dans ses intérêts. Les principaux de ceux qu'il avait gagnés, étaient les Nababs de Cadapé, de Canoul et de Samour; deux Généraux Marattes, l'un nommé Raja-Ramchin; l'autre, qu'on appelait Raja-Janogy, et quelques Chefs de Paliagares de Maïssour et de la Province de Carnate. Ces Chefs lui avaient promis avec serment, tant par écrit que par leurs députés, aussitôt que l'armée Française attaquerait celle de l'ennemi, de se ranger tous avec leurs troupes, sous un pavillon qu'il leur avait envoyé, et d'agir de concert avec les Français, tant pour s'assurer de la personne de Nazerzingue, que pour rendre la liberté à son neveu, à la conservation duquel ils devaient veiller, contre les risques infinis qu'il aurait alors à courir, sur-tout de la part de son oncle.

Ainsi se tramait sourdement la perte et la ruine de Nazerzingue, tandis que, retiré à Arcate, ce Prince ne s'occupait que de ses plaisirs. Le complot était déjà formé et l'accord conclu avant la bataille de *Tiravadi*. Dépositaire du secret de cette intrigue,

Monsieur d'Auteuil n'avait agi qu'en conséquence, et ce fut pour en presser l'exécution, qu'aussitôt après la prise de Gingi, ayant laissé garnison dans cette place, il en sortit suivi de sa petite armée, et marcha du côté d'Arcate. Tout semblait lui répondre d'un heureux succès, quand au bout de deux ou trois jours les pluies abondantes, qui commencèrent cette année de meilleure heure que de coutume, l'obligèrent, non-seulement de s'arrêter, mais même de se replier sur Gingi. Elles devenaient de jour-en-jour si considérables, qu'elles donnaient lieu de craindre que la communication avec cette Ville n'en fût interrompue, et il était d'autant plus important de se la conserver toujours libre, que c'était le seul endroit d'où l'armée pût tirer des vivres, et où il lui fût permis d'espérer de trouver une retraite; enfin, la mauvaise saison s'étant déclarée d'une façon peu ordinaire, il ne fut plus possible d'avancer ni de reculer: obligées de camper à une lieue de Gingi, les troupes y passèrent le plus cruel de tous les hivers, et pendant deux mois qu'il dura, elles en supportèrent toutes les incommodités avec autant de courage que de constance.

Telle était la situation des deux armées depuis environ le commencement d'Octobre 1750. Retenues l'une et l'autre dans une inaction forcée, elles demeuraient tristement occupées à se consumer lentement. Cependant ces retardemens causaient à M. Du-

pleix les inquiétudes les plus cruelles. Il appréhendait, avec raison, qu'à force de délais l'intrigue, que jusques-là on avait tenue si secrète, ne vînt enfin à se découvrir, et que la vie de Mouzaferzingue, qui était entre les mains de son oncle, ne fût le prix d'une entreprise faite pour lui procurer la liberté. La moitié peut-être de l'armée ennemie était instruite du complot. Un secret de cette nature, confié à tant de gens, pouvait-il demeurer long-temps caché? Devait-on se flatter que dans un si grand nombre de personnes dont les intérêts étaient si divers, il ne se trouvât pas quelque traître ou quelque lâche?

Enfin, le retour de la belle saison dissipa les justes craintes qu'on pouvait avoir que Nazerzingue ne fût instruit de la ligue. Vers les premiers jours de Décembre les pluies cessèrent, les chemins commencèrent à redevenir praticables, et l'on ne pensa plus dans le camp Français qu'à marcher à l'ennemi, afin de ne lui pas donner le temps de se remettre et de grossir davantage son armée. Suivant les avis qu'on en recevait, elle était composée de quarante mille hommes de pied, de quarante-cinq mille chevaux, sept cens éléphans, trois cent soixante pièces de canon de différent calibre, et un grand nombre de fouguettes (espèce de mauvaise arme à feu fort en usage dans le Pays): à l'égard de l'armée Française, on y comptait huit cens Européens, trois mille cinq cens fantassins Cipayes, cinq cens chevaux

et vingt pièces de campagne, dont dix à la Suédoise. Ce fut avec des forces aussi inégales que l'on résolut d'affronter l'armée formidable des ennemis. Mais l'ardeur des troupes, soutenue de la réputation du nom Français dans l'Inde, suppléait au nombre, et une espèce de pressentiment qu'elles avaient de l'intelligence que M. Dupleix entretenait dans le camp des Mores, les mettait en état de tout oser. Une violente attaque de goutte ayant obligé M. d'Auteuil de quitter l'armée, M. de la Touche, auquel il en avait remis le commandement, devenu par-là participant du secret, se disposa à exécuter les ordres qu'il recevait de M. Dupleix, et à en venir à une action décisive. Elle fut fixée au 15 du mois, jour auquel la lune devait éclairer un combat des plus vifs et une victoire des plus complettes. L'on choisit la nuit pour attaquer le camp ennemi, ce temps étant ordinairement favorable aux troupes bien disciplinées.

Cependant Nazerzingue, que le mauvais temps et l'éloignement du péril avaient rendu fier, était retombé dans la belle saison dans ses frayeurs accoutumées; il avait dépêché trois hommes à Pondichery, avec ordre de faire de nouvelles propositions. Elles avaient paru si raisonnables, que M. Dupleix, qui, jusques-là, n'avait profité du succès des armes Françaises que pour déterminer l'ennemi à la paix, charmé de se voir au moment de l'obtenir sans effusion de sang, avait en conséquence écrit à M. de la Touche de

suspendre sa marche et de faire trève à toutes les hostilités jusqu'à de nouveaux ordres. Mais la Providence avait résolu la perte de Nazerzingue, et l'élévation de son neveu. La lettre de M. Dupleix n'arriva qu'après l'action qui décida du sort de l'un et de l'autre.

Ce fut ce même jour 15 Décembre 1750, que les Français quittèrent, à quatre heures du soir, leur camp sous Gingi. Ils étaient conduits par un homme du parti de M. Dupleix, qui leur servait de guide. La difficulté des chemins les obligea d'abord à prendre un grand détour. La marche fut longue et pénible, et ce ne fut que le 16 au matin, sur les deux heures, qu'ils arrivèrent à la vue des ennemis. A trois, ils se trouvèrent à portée de les canonner. Alors M. de la Touche détacha M. de Puymorin avec ses grenadiers, pour aller surprendre les gardes avancées. En même-temps toute l'armée se mit en bataille. M. de Bussi conduisait la droite, et M. de Kerjean la gauche; M. de Villéon commandait au centre; M. de la Touche était par-tout; les Cipayes et leur cavalerie s'avancèrent en cet ordre, marchant vers le camp ennemi, soutenus de l'artillerie commandée par MM. Gallard, Sabadin et Pisciny.

Quelques rondes de la cavalerie More par qui elles avaient été découvertes, avaient déjà donné l'alarme à l'ennemi. Tout s'y préparait à soutenir le choc avec un peu de confusion, à la vérité, mais pourtant avec

assez d'assurance. Nazerzingue lui-même, ordinairement si lâche, semblait dans ce moment avoir oublié ses craintes. Jamais il n'avait fait paraître plus de sécurité; il ne pouvait concevoir, disait-il, que les Français eussent la folie de venir l'attaquer avec une si petite poignée de monde. Ce Prince avait rangé son armée en bataille derrière son artillerie, et soutenu de vingt-cinq mille fusiliers, il fit pendant long-temps la plus vigoureuse résistance. Jamais les Mores n'avaient montré tant de courage; enfoncés d'un côté, ils revenaient de l'autre à la charge avec une nouvelle intrépidité. Sur les quatre heures, M. de Bussi, au moment qu'il était occupé à prendre quelques arrangemens avec M. de la Touche, reçut dans le bras un coup de feu, qui heureusement ne l'empêcha point de donner ses ordres pendant le reste de l'action. Les troupes cependant animées du desir de vaincre, fesaient par-tout les plus grands efforts; et les Cipayes, toujours commandés par leur Général Chekassem, les secondaient en gens accoutumés à combattre de concert avec les Français. Parvenus enfin au corps qui combattait autour de Nazerzingue, les troupes redoublèrent de bravoure et de valeur, persuadées que de la prise ou de la mort de ce Prince dépendait tout le fruit de la victoire. Il ne put résister à leurs attaques réitérées. Ce Prince était monté sur son éléphant avec plusieurs autres Seigneurs. Il envoya chercher Mouzaferzingue, qui était son prison-

nier. Il le fit mettre sur un éléphant ; il donna ordre qu'au premier signal qu'il ferait, on lui coupât la tête. Ainsi, ce pauvre Seigneur, prêt à être sacrifié, voyait toujours auprès de lui deux coutelas étincelans. Sur les quatre heures et demie du matin, nos boulets fesaient beaucoup de ravage, et notre armée fesait toujours son chemin. Nazerzingue vit tomber à ses côtés plusieurs éléphans. Il commença alors à concevoir que l'affaire était sérieuse, et que malgré la supériorité de ses forces, rien ne pouvait nous arrêter. Il avança, suivi de deux ou trois personnes du côté des Patanes que commandaient les trois Nababs, amis des Français. Il les trouva en bataille le sabre à la main. Il s'adressa au Nabab de Canour, qui était mécontent de lui depuis long-temps, et qui avait eu soin de donner le mot à ceux qui étaient sur l'éléphant avec Nazerzingue.

Celui-ci adressa d'abord la parole au Nabab, et lui dit : *vous êtes dans l'inaction, dans le temps que les Français m'attaquent de tous côtés ; vous devez entendre l'artillerie depuis près de deux heures ; vous êtes un caffé.* Ce Nabab lui répondit : *quand nous serons attaqués, nous nous défendrons. Mais vous, Seigneur, il me semble que vous fuyez ; ce n'est pas ici que vous devriez être.* Le terme de *caffé*, qui veut dire *traître*, irrita si fort ce Seigneur, qu'il fit signe au Cornac de tourner l'éléphant de Nazerzingue de son côté, ce qui arriva si à propos, que le Na-

bab lâcha à Nazerzingue dans la poitrine un coup de fusil chargé de trois balles. Un autre vint, qui lui coupa la tête tout de suite, et la mit sur une pique, et cria : *vive Mouzaferzingue*. On le chercha par-tout ; on le trouva sur son éléphant, prêt à recevoir le coup fatal. Le Nabab, qui avait tué Nazerzingue, s'approcha de lui, lui montra la tête de son ennemi et le reconnut pour son maître. Il fut mené sur-le-champ auprès des Patanes, qui lui servirent de gardes, et l'on promena la tête de Nazerzingue par-toute l'armée.

Nos troupes allaient toujours en avant, et cherchaient des yeux le pavillon qui avait été envoyé aux amis des Français. Ils les découvrirent enfin quand le jour parut. Dans ce moment ils ignoraient la mort de Nazerzingue. M. de la Touche marchait toujours en ordre de ce côté-là, lorsqu'il vint à lui un Seigneur sur un éléphant, pour le prier de faire cesser son feu; lui disant que la paix était faite; que Nazerzingue avait eu la tête coupée ; que Mouzaferzingue vivait et était reconnu Souverain ; qu'il le priait d'envoyer quelque Officier pour le saluer, et qu'il avait grande envie de les embrasser tous. M. de la Touche envoya M. de Bussi pour lui faire compliment. Il resta sous les armes, et fit rendre grâce à Dieu des merveilleux évènemens qui venaient d'arriver, par trois salves de mousqueterie, et au bruit de toute l'artillerie. La tranquillité fut remise dans cette grande armée. On rentra paisiblement

dans les tentes et tout alla son train à l'ordinaire. On fit poser des gardes et mettre le scellé sur les trésors de Nazerzingue, argent et bijoux : mais dans la confusion, et pendant l'action, plusieurs soldats Français s'enrichirent, sans compter les Cipayes, qui ont fait un butin immense.

M. Dupleix fut instruit le même jour, à cinq heures du soir, de cet évènement. Il attendit des lettres de M. de la Touche pour faire chanter le *Te Deum* au bruit de toute l'artillerie de Pondichery. Il fit partir le même jour quatre Officiers distingués pour saluer Mouzaferzingue de sa part, au sujet de l'heureux évènement qui venait de le rétablir sur le Trône de ses ancêtres, et pour lui présenter, au nom du Roi, six serpeaux magnifiques, qu'il avait fait faire, conformément au nombre des Royaumes dont le nouveau Nabab entrait en possession. Le présent, et ceux qu'on en avait chargés, furent reçus de ce Prince avec tous les honneurs et toute la distinction possibles. Il envoya au-devant de ces Députés les Seigneurs les plus distingués de sa Cour, qui les conduisirent à sa tente, où il les accabla d'honnêtetés et de politesses. Il ordonna aussi qu'un drapeau blanc, que M. Dupleix avait joint à son présent, fût toujours porté dans la suite au milieu de ses marques d'honneur, le regardant, disait-il, comme un témoignage assuré de la protection bienfesante que le plus grand Roi du monde voulait bien lui accorder. Après cette cérémonie,

le nouveau Nabab, escorté des troupes Françaises, se mit en chemin avec toute son armée pour se rapprocher de Pondichery. Il y arriva le 26 Décembre 1750, et y fit son entrée le même jour, au bruit de toute l'artillerie de la place. Je ne m'arrêterai point ici à décrire l'entrevue de ce Seigneur et de M. Dupleix; elle fut des plus tendres et des plus touchantes : les larmes du Prince More, les caresses dont il combla le Gouverneur Français, exprimèrent alors beaucoup plus vivement que ses remercîmens et ses discours, la reconnaissance dont il se sentait pénétré, et la haute idée qu'il avait conçue du service qu'il venait de recevoir. Aussi témoigna-t-il à M. Dupleix que, croyant tenir de son amitié et de la générosité de la Nation, la dignité de Souba du Dékan, dont il se voyait revêtu, il n'avait voulu prendre aucunes mesures pour l'administration de sa Province, sans l'avoir consulté auparavant, le priant instamment de vouloir bien se charger lui-même du soin de faire à cet égard tout ce qu'il jugerait à propos, de disposer des charges, des pensions, des honneurs et des dignités, et de mettre, en un mot, dans le Gouvernement de ses Royaumes, l'ordre et l'arrangement qu'il croirait le plus convenables.

M. Dupleix partagea ensuite le trésor de Nazerzingue, après avoir eu soin cependant que les bijoux, article essentiel et considérable, ne fussent ni visités ni partagés, et fussent remis en entier au Nabab. Il fit même

présent à ce Prince de la part du trésor qu'on l'avait forcé de prendre. Celui-ci fut d'autant plus touché de cet acte de générosité et de désintéressement qu'il est moins commun parmi les Mores. Il y répondit par un autre, en fesant sur-le-champ distribuer aux troupes et aux Officiers Français quatre cent mille roupies : en même-temps il en fit remettre cinq cent mille à la caisse de la Compagnie, à-compte des avances où elle pouvait être avec lui.

On pensait alors à prendre des arrangemens pour le Gouvernement du Carnate, et à y rétablir Chandasaeb. Ce Seigneur, retiré à Pondichery depuis la retraite forcée du mois d'Avril, et la désertion de son armée, attendait de nous ce service. M. Dupleix le présenta donc à Mouzaferzingue, auquel il demanda pour lui la Nababie de cette Province. Ce Prince lui répondit que c'était à lui-même qu'il appartenait d'y nommer tel Gouverneur qu'il lui plairait; que de ce moment il lui donnait le Gouvernement de toute la côte, depuis la rivière de Quichena jusqu'au Cap Comorin; qu'ainsi, le Carnate devenant par-là de sa dépendance et de sa juridiction, il ne tenait qu'à lui d'en donner la Nababie à Chandasaeb. Monsieur Dupleix remercia le Nabab de cette nouvelle marque de son amitié et de sa confiance; et après avoir prêté serment de fidélité à Mouzaferzingue, et après avoir juré sur l'Alcoran de lui être toujours soumis et attaché, Chandasaeb fut déclaré Soudar

ou Gouverneur de toute la Province du Carnate.

On fesait cependant toutes les dispositions nécessaires pour l'installation du nouveau Nabab ; c'était en partie ce qui l'avait attiré à Pondichery, dans le dessein d'y prendre, de la main même de M. Dupleix, l'investiture de ses nouveaux Etats, et, par cette marque de dépendance et de soumission, rendre publiquement hommage à Sa Majesté du Royaume immense qu'il venait de recouvrer par la protection des armes Françaises. La cérémonie s'en fit le dernier Décembre sous une tente magnifique, élevée à ce dessein dans la grande place de la Ville, vis-à-vis de la maison que Mouzaferzingue occupait avec sa famille. Là, le Prince s'étant assis sur un Trône superbe, qui lui avait été dressé, M. Dupleix lui présenta le salami ou présent de vingt-une roupies d'or, et le reconnut pour Souba du Dékan ; après quoi l'ayant embrassé, Mouzaferzingue le força de s'asseoir à côté de lui sur le Trône qu'il occupait, tandis que tous les Seigneurs de la Cour du Nabab, les Généraux Patanes et Marattes, et Chandasaeb lui-même s'empressaient de venir à ses pieds lui présenter aussi leur salami et le reconnaître pour leur Souverain. Pendant ce temps-là toute l'artillerie de la Forteresse annonçait à la Ville par une décharge générale l'élévation du nouveau Prince. Ce fut au milieu de ces fêtes et de ces applaudissemens que M. Dupleix partageait avec ce

Seigneur, que celui-ci lui confirma la donation qu'il lui avait déjà faite du commandement général de toute la côte depuis la rivière de Quichena jusqu'au Cap de Comorin, le priant de se charger du Gouvernement de ce Pays, et ne se réservant à lui-même que celui des Provinces situées au-delà de cette rivière. Il le fit Mansoubdar de sept cens cavaliers, et lui dit que, comme c'était la coutume de donner un jacquir ou pension, et une Forteresse aux Mansoubdars de sa considération, il le priait de vouloir bien accepter la Forteresse de Valdaour et ses dépendances, dont il lui fesait présent. Cette cérémonie dura trois heures, pendant lesquelles le Nabab disposa de toutes les charges de sa maison, fit des Mansoubdars, distribua des pensions, des honneurs et des récompenses, et cela seulement en conséquence des requêtes qui avaient été signées le matin par le Gouverneur, celles qui n'avaient pas été signées de lui ayant été rejetées.

Ce fut là le premier Dorbar, où la première assemblée générale que tint Mouzaferzingue depuis son élévation sur le Trône du Dékan, et tous les anciens Seigneurs, tant de la Cour de Nisam-Moulouk que de celle de Nazerzingue, avouèrent qu'ils n'en avaient jamais vu d'aussi belles ni d'aussi nombreuses, et où tant de différentes Nations fussent rassemblées en même-temps: en effet, tous les Chefs et Généraux Mogols, Patanes, Marattes et autres, se trouvèrent à

celle-ci ; ce qui parut d'autant plus nouveau, que la défiance et la jalousie qui règnent ordinairement entre ces Seigneurs, leur permettent rarement d'être réunis à ces assemblées. Aussi Mouzaferzingue félicitant M. Dupleix de cette singularité, lui disait agréablement que, ce qui ne s'était peut-être jamais vu, *il avait trouvé le secret de réunir dans un même lieu les lions, les tigres et les moutons.*

Peu de jours après cette cérémonie, le Divan ou le premier Ministre du Nabab, remit à M. Dupleix les Patentes du Gouvernement général de la côte de Coromandel, depuis la rivière de Quichena jusqu'au Cap de Comorin ; il y joignit une confirmation de la donation faite à la Compagnie, de la ville de Masulipatan et de l'île de Divi, avec leurs dépendances ; un ordre pour le cours des pagodes frappées à Pondichery, dans toute l'étendue de la domination du nouveau Souverain, et un autre qui défendait d'admettre dans le Carnate, à Masulipatan et dans tout le Royaume de Golconde, d'autres monnaies que celles de Pondichery et d'Arcate. Mouzaferzingue ne se contenta même pas de ces marques de reconnaissance, d'estime et d'attachement, aussi honorables qu'avantageuses à la Nation. Pour lui en donner un témoignage encore plus éclatant et plus sensible, il ordonna à tous les Nababs et Gouverneurs de cette partie de l'Inde, et sur-tout à celui d'Arcate en particulier, de payer leur tribut à Pondichery,

voulant que dans la suite cette Ville fût dépositaire du Cazena ou trésor de la Province, d'où, après cela, il lui serait remis par mer à Masulipatan, son intention étant de faire de cette dernière place un de ses entrepôts pour tout ce qu'il tirerait par mer de marchandises étrangères, et de remettre ses effets les plus précieux, entre les mains des Français, dont l'affection et la fidélité lui étaient connues par tant de preuves.

Cependant après tant de marques de distinction et de confiance, pour assurer le fruit de ses travaux, et le rendre solide et durable, il restait encore à M. Dupleix une grande affaire à terminer. Mahmet-Alikan, toujours maître de la forte ville de Trichnapali, y était rentré après la mort de Nazerzingue, et tant qu'elle demeurerait en sa possession, la tranquillité ne pouvait être parfaite, ni solidement établie dans le Carnate. Mahmet-Alikan lui-même fournit à M. Dupleix le moyen de l'en tirer. Convaincu de l'impuissance où il était de conserver cette place contre les forces réunies des Français et du Nabab, il avait pris la résolution, en la remettant de lui-même à certaines conditions, de s'en faire un mérite auprès de ce nouveau Maître, et avait chargé Raja-Janogy, un des Généraux Marattes, dont on a parlé, de négocier cette affaire auprès de ce Prince. Janogy s'en ouvrit à M. Dupleix, qui ne fut pas plutôt instruit de la disposition et des prétentions

de Mahmet-Alikan, qu'il se hâta d'en profiter. Il en parla à Mouzaferzingue, qui, charmé de trouver une occasion aussi favorable, ne balança point à accorder à Mahmet-Alikan toutes ses demandes. Il consentit de ne point l'inquiéter au sujet de l'Administration de la Nababie d'Arcate, pour le temps qu'elle avait été entre les mains de son père Anaverdikam, et promit de le conserver dans tous les biens et dans tous les honneurs dont il était alors en possession. A ces conditions, Mahmet-Alikan sortit de Trichirapali, qui fut aussitôt remis à Chandasaeb, et se contenta du gouvernement d'une Forteresse, que le Nabab lui donna dans le Royaume de Golconde.

Cette réconciliation fut suivie de celle de Chanavaskan, premier Ministre de Nazerzingue, dont il avait eu toute la confiance. Après la défaite et la mort de son Maître, ce Seigneur s'était retiré à Chettepette, Forteresse éloignée d'environ vingt lieues de Pondichery. M. Dupleix, persuadé qu'il était de l'intérêt de Mouzaferzingue d'attirer à son parti un homme aussi puissant et aussi habile, lui écrivit pour l'inviter à se rendre auprès de lui, l'assurant qu'il ne lui serait fait aucun mal, et que sa personne n'y courrait aucun risque. On avait déjà fait quelques autres tentatives auprès de ce Seigneur, sans qu'il eût été possible de l'engager à se soumettre. Mais à peine eut-il reçu la lettre de M. Dupleix, qu'il lui répondit sur-le-champ qu'il était prêt à faire tout ce

qu'il exigerait de lui, et qu'il se rendrait à ses ordres aussitôt qu'il le jugerait à propos. M. Dupleix fit part de cette réponse au Nabab, et dans le moment même, ils firent partir deux Députés, qui, quelques jours après, revinrent à Pondichery, ramenant avec eux Chanavaskan, que M. Dupleix présenta à Mouzaferzingue. Ce Prince le reçut avec beaucoup de bonté et de distinction, l'embrassa, et le fit asseoir au nombre des Seigneurs de sa Cour; il le fit même ensuite, à la recommandation de M. Dupleix, Mansoubdar de deux mille cinq cens chevaux, et lui fit présent d'un jaquir, proportionné à cette dignité, le priant de lui être aussi attaché qu'il l'avait été à son oncle, et de lui rendre les mêmes services.

Après avoir ainsi heureusement terminé toutes les affaires qui l'avaient attiré à Pondichery, il ne restait plus à Mouzaferzingue qne d'aller prendre possession de ses nouveaux Etats. Tout dans cette Ville portait des marques de sa gratitude, et se ressentait de sa générosité. Les principaux Officiers des troupes et du Conseil, avaient été gratifiés de pensions sur le trésor de la Province; ses libéralités s'étaient étendues jusques sur les pauvres et sur les Eglises. Sa reconnaissance devait être satisfaite; il l'avait portée au plus haut point; n'était-il pas temps qu'il pensât enfin à aller faire sentir à ses nouveaux sujets les effets de sa bonté? Il s'y disposait, et dans cette vue, il pres-

sait chaque jour M. Dupleix de lui accorder un détachement de troupes Françaises, un train d'artillerie et quelques Cipayes, pour le conduire jusqu'à Aurengabad, afin, disait-il, que tout l'Indoustan fût témoin de la puissante protection dont Sa Majesté l'honorait, et que, puisque c'était aux Français qu'il était redevable du Dékan, il n'en prît aussi possession qu'en leur compagnie. M. Dupleix parut d'abord faire difficulté de se rendre à ce que ce Prince souhaitait, fondé, à ce qu'il semblait, sur l'éloignement; mais, en effet, pour obliger le Nabab à faire un meilleur parti aux Officiers et à la troupe qui devaient lui servir d'escorte. Enfin, après quelques jours de négociation, il fut arrêté entr'eux que l'on fournirait à ce Prince un détachement de trois cens hommes, avec dix pièces de campagne et deux mille Cipayes, et que cette petite armée serait entretenue aux dépens du Nabab, sur le pied dont on convint, jusqu'à ce qu'il l'eût remise dans un des Ports de la Nation. M. de Bussi, Officier ferme, actif et vigilant, qui s'était offert lui-même pour ce long voyage, fut mis à la tête de cette expédition. On lui donna pour le seconder M. de Kerjean et huit autres Officiers.

Après avoir pris ces arrangemens et avoir compté trois mois de paie d'avance aux troupes qui devaient l'accompagner, Mouzaferzingue quitta Pondichery le 7 Janvier de cette année 1751, suivi de toute sa famille, et se rendit à son armée, qui campait au-dehors

dehors des limites. Il resta dans ce camp jusqu'au 15 de ce mois, qu'ayant été joint par les troupes Françaises, il en partit et prit la route d'Aurengabad. La veille de son départ, M. Dupleix étant allé lui rendre sa dernière visite et lui souhaiter un heureux voyage, ce Prince lui fit présent d'un cheval et d'un éléphant, qui avaient été donnés à son grand-père Nisam-Moulouk, par le fameux Thamas-Koulikan, Roi de Perse. Il l'assura en même-temps que lui et ses descendans conserveraient éternellement le souvenir du service que la Nation lui avait rendu ; qu'il reconnaissait que c'était à elle qu'il était redevable de sa conservation ; que c'était de son affection et de sa générosité, qu'il tenait le Dékan, qu'aussi ne l'oublierait-il jamais ; qu'il lui accorderait tous les privilèges dont elle pourrait avoir besoin, et qu'il voulait qu'elle fût toujours maîtresse dans ses Etats, autant et plus que lui-même. C'est dans ces sentimens que fut conçue la lettre qu'il écrivit au Roi de France, avant son départ, et qu'il chargea M. de la Touche de remettre à Sa Majesté. Là après l'avoir remerciée, dans les termes les plus affectueux et les plus soumis, il lui présente tous ses Royaumes, qu'il vient d'acquérir, dit-il, par la bravoure de ses sujets, la priant d'en disposer comme d'un bien qui lui appartient, de le regarder lui-même comme le plus fidèle et le plus dévoué de ses vassaux, et de lui continuer en cette qualité, pour ses Etats et pour sa famille, la même pro-

tection dont elle l'a jusques-là honoré. De là il continua sa marche vers le Dékan, recevant par-tout sur sa route, comme on l'apprit des lettres de M. de Bussi, les respects et les soumissions des Peuples, qui s'empressaient de le reconnaître pour leur Souverain, et ayant toujours des attentions infinies pour les Français qui l'accompagnaient, qu'il traitait comme ses amis les plus chéris. Au commencement du mois de Février, on le comptait à environ quatre-vingts lieues de Pondichery.

Telles ont été les causes et les motifs, les progrès et les suites d'une longue guerre, qui, pendant l'espace de plus de dix ans, a embrasé une des plus grandes et des plus riches parties de l'Inde; à laquelle l'honneur, la justice, l'humanité, la reconnaissance, même la vraie et saine politique, ont d'abord engagé les Français de prendre parti; que le malheur des temps, le concours des circonstances, l'intérêt même personnel, leur ont depuis rendue nécessaire, et qui, malgré les idées sinistres que des hommes mal instruits ou mal intentionnés ont voulu en donner, tant dans ce Pays-là qu'en Europe, ayant été conduite avec une prudence que le succès a justifiée, vient enfin d'être terminée, par une révolution des plus fameuses qui soient peut-être jamais arrivées dans ces Provinces, et aussi avantageuse qu'elle est honorable à la Nation, et glorieuse au règne de notre auguste Monarque.

Il est juste, Monsieur, qu'après vous avoir

entretenu, comme Français, des actions de valeur et de prudence qui ont fait ici tant d'honneur à la Nation, je vous parle, comme Missionnaire, de ce que j'ai appris sur l'état de nos Missions, dans le court voyage que je viens de faire, uniquement pour m'en informer.

Mon Eglise est située dans un pays livré à toutes les horreurs de la guerre. Elle était ci-devant dans le faubourg d'une grande Ville, nommée *Ballapouram*. Sans avoir changé de place, elle est à présent dans la campagne, attendu qu'on a démoli tout ce qui l'environnait, dans la crainte d'un siége de la part des Maïssouriens. Ceux-ci ont enlevé une Principauté au Prince de *Ballapouram*, qui l'avait récemment acquise par succession, et veulent lui ravir tout ce qu'il possède encore. Dans cette vue, ils l'affaiblissent par des excursions continuelles, où ils brûlent la récolte et les Villages, enlèvent les bestiaux et chassent les habitans. C'est après une consécration spéciale de ce Prince au Dieu *Vistnou*, que ces malheurs lui sont arrivés. Bien des Gentils attachés à d'autres fausses Divinités, font cette réflexion. Le Prince persiste cependant dans son attachement à sa Secte, qui, plus que toute autre, est ennemie de notre sainte Religion. Malgré cela, il n'a osé permettre qu'on touchât à notre Eglise, qu'il regarde, dit-il, comme le rempart de sa Ville. Après l'avoir sauvée plusieurs fois, et défendue contre la mauvaise volonté de ses sujets, il a été lui-

même surpris de la voir subsister, après tous les autres dangers qu'elle a courus d'ailleurs. Deux armées Mores ont campé quelque temps tout auprès. Bien loin d'en recevoir aucun dommage, les Nababs ont veillé à sa conservation et m'ont fait toutes sortes de politesses. Les Marattes sont venus ensuite, et ils ont campé près de neuf mois autour de nous. Vous connaissez sans doute ces Peuples. Ce sont les anciens maîtres de la Presqu'île de l'Inde. Ils partagent encore avec les Mores, qui l'ont prise sur eux, une partie des impôts qui s'y lèvent. Ils se sont maintenus de plus dans la possession de piller le pays, et rien ne leur échappe, non pas même les ornemens des Divinités qu'ils adorent. Ils n'ont garde de leur laisser les habits et les bijoux dont ils les trouvent parées. Cependant des gens de cette sorte, n'ont eu que du respect pour l'Eglise du vrai Dieu et pour le Missionnaire. La divine Providence m'a même ménagé l'amitié des Chefs.

Mais comme l'armée Maratte n'est qu'un assemblage de brigands, qui regardent le vol sur le pied d'une profession qui leur est propre, il ne se peut faire qu'on soit auprès d'eux absolument sans alarmes, et l'avenir est encore plus effrayant que le passé.

Les Marattes ont une fête, pendant laquelle les Chefs n'ont pas droit, durant l'espace d'une nuit, d'empêcher les vols ou pillages que leurs inférieurs veulent faire. Ils se volent même l'un l'autre et réciproquement.

J'en fus averti d'avance ; et mes Disciples, sans mon ordre, s'assemblèrent une douzaine en armes, devant la première porte du terrain qui renferme l'Eglise, la maison du Missionnaire et quelques maisons de pauvres Chrétiens. C'est ce qui constitue ce que nous appellons *Matham*. Ils étaient là pour intimider les voleurs qui viendraient, si le nombre n'en était pas trop grand. Sur les dix heures du soir, j'entendis du tumulte, j'y accourus. Ces gens étaient aux mains avec une trentaine de goujats de l'armée, qui s'enfuirent dès qu'ils m'aperçurent, en disant cependant qu'ils allaient chercher du renfort. Ils revinrent en effet à diverses reprises, et nous aurions eu peine à faire face à tous ceux qui entreprenaient d'escalader, de divers côtés, la muraille, si le fils d'un des Généraux, Chef lui-même d'une troupe qui passe dans cette armée même pour la troupe des Vauriens, ne fût monté trois fois à cheval, et ne fût venu, sans que je le susse, écarter ses gens de notre *Matham*. Il en frappa même quelques-uns, sans respect pour la loi de la fête. Vers les deux heures après minuit, je me retirai pour prendre quelque repos. A peine fus-je couché sur mon lit, c'est-à-dire, sur la terre, qu'il me vint en pensée que j'avais mal fait d'abandonner mes gens. Je retournai fort à propos à leur poste, où je les trouvai aux prises avec les domestiques mêmes du Chef qui m'avait rendu le service dont je viens de parler. Ceux-ci venaient avec des tisons allumés,

avec dessein formé de brûler l'Eglise. Ils étaient piqués de ce que j'en avais fait sortir leur maître, qui était venu s'y coucher une après-dînée, comme dans l'endroit le plus frais du camp. Ils avaient déjà secoué leurs tisons sur le toit d'un Chrétien; mais on arrêta le feu tout d'abord. Je fis à l'instant, et avant que de leur parler, arborer sur la porte un étendard que le principal Chef m'avait donné. Après quoi, j'appelai les incendiaires. Je leur demandai quel était l'usage de ces torches qu'ils portaient à la main. Ils me répondirent que c'était pour allumer leur pipe. Dès que je vis qu'ils n'osaient s'ouvrir à moi de leur dessein, je fis semblant de l'ignorer; et en leur témoignant plus d'assurance que je n'en avais, et leur parlant civilement, je leur donnai enfin leur congé qu'ils voulurent bien recevoir. Nous passâmes le reste de la nuit avec une grande impatience de voir le soleil paraître sur l'horizon.

Ce petit détail fait voir le soin que la Providence prend de nous, et la sorte de respect qu'elle inspire aux Gentils, même à notre égard, malgré le mépris qu'ils en ont d'ailleurs, à raison de notre couleur, et du soupçon que nous sommes Européens. En notre présence, beaucoup de respect et de crainte : nous ont-ils quittés, la plupart nous traitent de *Parias* ou de *Pranguis*.

Je vous ai parlé de mon Eglise : je voudrais bien y retourner, quoique l'état du pays de *Ballapouram* n'ait point changé.

Mais si les Maïssouriens en viennent à un siége, comme ils s'y préparent depuis long-temps, il n'y a pas d'apparence que je puisse m'y maintenir. Le commencement de l'année Indienne, qui est à l'entrée du soleil dans le signe du Bélier, nous éclaircira là-dessus. C'est le temps, pour les Indiens, d'entreprendre les expéditions qu'ils méditent.

Le secours qui me vint de votre part, l'année dernière, m'arriva fort à propos pour m'aider à une entreprise que j'avais déjà commencée. Je ne pousse pas mes actions de grâces jusqu'à la première main; instruit, comme je le suis, qu'un oubli apparent est la meilleure façon de reconnaître ses bienfaits; mais je n'ai garde de les oublier devant Dieu, de qui seul elle attend sa récompense.

Vous pouvez à présent, Monsieur, juger de l'état où sont nos Missions. Elles ont tellement souffert des guerres cruelles que les Mores et les Gentils se sont faites, qu'il faudra bien du temps pour les rétablir, bien des secours pour réparer leurs pertes, bien des Ouvriers pour remplacer ceux qui sont morts, ou qui se sont dispersés. C'est par ces considérations, que je prévois avec douleur que je serai probablement obligé de retourner en Europe pour solliciter ces secours, et pour rassembler quelques nouveaux Ouvriers que je puisse ramener avec moi, afin de ne pas laisser en friche un champ autrefois si bien cultivé, et qui, depuis dix ans, n'a éprouvé que des ravages.

Il est vrai que nous avons un puissant protecteur dans la personne de M. Dupleix ; mais je doute si cette protection sera de longue durée, et s'il ne sera pas lui-même bientôt rappelé dans sa patrie. Il est trop accrédité dans l'Inde, pour que les Anglais n'en soient point jaloux, et dès-lors je suis sûr qu'ils chercheront tous les moyens possibles de prévenir la France même contre lui. C'est encore pour moi une raison de plus de quitter pour un temps ce séjour, jusqu'à ce que la Providence remette les choses dans leur ancien état.

Pour y coopérer, à mon arrivée en France, j'exposerai la situation présente et le pitoyable état où est réduite la Chrétienté de ce grand Pays, où l'on comptait trois cent mille Chrétiens. Les ames fidèles et généreuses en seront touchées, et viendront, à ce que j'espère, contribuer à réparer ces ruines. D'ailleurs, nos frères, pleins de zèle pour les intérêts de la Religion, s'empresseront de venir la relever dans ces vastes Contrées. Je servirai du-moins à les informer de la manière dont j'ai lieu de penser qu'il faut s'y prendre pour réussir dans cette bonne œuvre ; et si je suis assez heureux pour y rentrer moi-même à la tête d'une si sainte recrue, je me croirai trop récompensé des fatigues d'un si long voyage.

J'ai l'honneur d'être, etc.

❋

Explication de quelques termes Persans, Mogols et Indoustans, répandus dans l'histoire des dernières guerres de l'Inde.

Aldée, Village ou Ferme.

Arcate, Ville capitale du Royaume de Carnate ou du Carnatek. Ce Royaume relève du Souba du Dékan, et le Souverain a le titre de Nabab du Carnate. De lui relèvent plusieurs petits Souverains appelés, par tolérance, Nababs ou Rajas; tels sont les Nababs de Velour, Trichirapali, Carapen, Tanjaour, Maïssour, etc. Pondichery, Madras, Saint-Thomé, etc. sont dans le District de la Nababie d'Arcate. Le mot *d'Arcate* en langue *Tamoule*, veut dire *six montagnes*. Les anciens Rois du Carnate, qui étaient maîtres de ce poste et qui en connaissaient l'avantage, le choisirent pour y établir leur Cour.

Arian-Coupan, nom d'un Village et d'une Rivière, à trois quarts de lieue de Pondichery.

Azesia, nom qui, chez les Mogols, est donné au Grand-Chancelier de l'Empire, et, en cette qualité, il est le premier Ministre. Nisam-Moulouk était *Azesia*.

Bangue. Bangue est le suc d'une plante des Indes presque semblable au chanvre. On le mêle avec l'opium et la raque. Cette boisson enivrante rend furieux et insensible.

Bétel. Le Bétel est une herbe des Indes, dont la feuille est large. Les Indiens en mâchent, sans l'avaler, le matin, l'après-midi, le soir, la nuit même, et en portent toujours avec eux. Mais comme elle est amère, pour corriger cette amertume, on la mêle avec de la chaux, de la raque, (fruit d'une espèce de palmier) du cardamome, du clou de girofle et de la canelle. Le Bétel échauffe beaucoup, fortifie la poitrine, conserve les dents, rend les lèvres vermeilles et l'haleine douce. En le mâchant, un ouvrier peut travailler pendant deux jours sans avoir faim et sans avoir besoin d'aucune nourriture.

Boussoula, titre de Rapogy, Général des Marattes. *Rapogy Boussoula*, veut dire, *Seigneur Généralissime.*

Brames. Les Indiens sont partagés en plusieurs Castes ou familles, dont la première et la plus noble est celle des Brames. Ces Brames sont Prêtres et les Docteurs de l'Inde.

Carapen, nom d'une Forteresse dont le Gouverneur est Souverain, et prend le titre de Nabab de Carapen; il releve du Nabab d'Arcate.

Cazena, caisse royale ou impériale.

Chandasaeb, gendre d'Aoustalikan, Nabab d'Arcate. Ce nom signifie *Seigneur de la lune.*

Chanavaskan, nom du premier Ministre ou Divan de Nazerzingue.

Chopdar, Officier qui répond à nos Aides-

de-camp, et dont les fonctions sont de porter les ordres du Souverain.

Cipayes, soldats Cipayes, c'est-à-dire, soldats du pays. Par ce mot on entend les Indiens à la solde des Européens.

Courou ou *Carol*, somme valant cent laks ; le lak vaut cent mille roupies. Une roupie d'or vaut treize roupies d'argent ; la roupie d'argent vaut quarante-huit ou cinquante sous de France. Le carol s'entend des roupies d'argent et vaut près de vingt-cinq millions.

Darmanchada, pavillon que les armées Mores élèvent quand ils veulent faire savoir à l'ennemi qu'ils demandent la paix, et qu'ils sont prêts à recevoir des propositions pacifiques.

Dékan. Le Dékan est une vaste Province du Mogol, contenant plusieurs Royaumes. Le vice-Roi de cette Province s'appelle Souba. Il est Souverain et fait sa résidence ordinaire à Golconde, ou à Aureng-Abad. On le nomme aussi Roi de Golconde. Il nomme à plusieurs Royaumes, ou plutôt il y met des Gouverneurs, avec droit de succession. Tel est le Nabab d'Arcate et d'autres qui sont pourtant Souverains moyennant un tribut qu'ils paient au Cazena du Souba du Dékan.

Divan. Chez les Persans ce mot signifie Conseil-d'Etat que tiennent les Souverains ; mais dans l'Inde, c'est le nom du premier Ministre.

Faquirs. Les Faquirs sont une espèce de

Dervis ou Religieux Indiens, vagabonds qui vivent d'aumônes. Ils vont quelquefois seuls, quelquefois en troupe. Il y a aussi des Faquirs pénitens, dont la mortification la plus ordinaire est de se tenir jour et nuit dans une posture très-gênante. Ils sont tous en grande vénération aux Indes.

Jaquir, pension sur le trésor royal, qui est inséparable des titres que le Souverain donne, et qui est plus ou moins grande à proportion de ces titres.

Koulis. Ce mot signifie esclave, et on appelle de ce nom les porte-faix.

Kan. Kan veut dire *Prince* ou *Chef d'armée*, d'une Province ou d'une Ville.

Lak, somme valant 100,000 roupies d'argent, la roupie à 50 sous, le lak vaut 250,000 livres.

Mouzaferzingue, fils de Satolodoskan, gendre de Nisam-Moulouk. Ce mot signifie *invincible guerrier.*

Mainnavatte, est un étendard que le Grand-Mogol donne à celui qu'il charge de marcher contre un rebelle. *Mainnavatte*, en Indoustan, veut dire, *Seigneur qui châtie les rebelles.* C'est la plus grande marque d'honneur que le Grand-Mogol puisse conférer. Jamais elle n'a été accordée qu'à un Prince du Sang. C'est le premier Général qui porte cet étendard à côté du Prince.

Mansoubdar, dignité militaire qui répond à celle de Colonel de cavalerie, mais avec une autorité beaucoup plus étendue. Cette dignité est plus ou moins considérable par

rapport au nombre de cavaliers que le Souverain assujétit à celui qu'il en honore. Mansoubdard de mille, de deux mille; etc. Les Mansoubdars, au-dessus de deux mille cavaliers, ont de droit une Forteresse, outre le Jaquir proportionné à leur dignité. M. Dupleix est Mansoubdar de deux mille cinq cens cavaliers. Il a une pension de 100,000 roupies, et la Forteresse de Villenour. M. de la Touche est Mansoubdar de 1,500 cavaliers; sa pension va à-peu-près à 35,000 livres.

Marattes. Peuples qui habitent les montagnes du Malabar qui sont derrière Goa; on les appelle *Montagnes de Gatte*. Ils ont un Roi, mais leur occupation ordinaire est le métier de la guerre. On peut les comparer aux Suisses d'Europe; pour de l'argent ils servent tout le monde. La capitale de ce Peuple s'appelle Satara.

Moulouk. Nizam ou Nirsan s'appelait autrefois Azefia ou premier Ministre du Grand-Mogol; il fut vice-Roi du Dékan; il combattit un concurrent qu'il avait : on l'appela *Moulouk* ou *Bras fort de l'Empire*. Il était Généralissime du Grand-Mogol, et avait conquis plusieurs Royaumes.

Nazerzingue, fils de Moulouk. Il s'était révolté contre son père, qui, en punition de cette faute, l'obligea de porter tant qu'il a vécu une chaîne de fer. Il s'empara, après la mort de son père, du Dékan, conséquemment des Royaumes de Golconde et d'Aureng-Abad.

Nabab. Ce nom veut dire *vice-Roi*. Il

n'appartient qu'au Souba du Dékan dans la Presqu'île ; mais les Gouverneurs que ce Souba met aux Royaumes de sa dépendance, prennent le nom de Nabab ; tel est le Nabab d'Arcate. Bien plus, les Gouverneurs des Forteresses et Places fortes d'autres Royaumes dépendans d'Arcate, se qualifient aussi de Nababs. Tels sont les Gouverneurs de Velour, de Trichirapaly, Maduré, Maïssour, etc. On les appelle autrement *Raja* ou *petit Roi*. Ils sont tous Souverains moyennant le tribut qu'ils paient.

Pagode, Temple des Divinités des Gentils. Ce nom s'applique aussi à ces Divinités. Il signifie encore une espèce de monnaie valant un peu plus de huit livres monnaie de France.

Paravana, Lettres-Patentes qui confirment la concession que le Souverain fait de quelque titre ou dignité, de quelque pension ou de quelques terres. Le Souba du Dékan a donné le Paravana de la ville de Mazulipatan, de l'île de Divi, et de plusieurs autres concessions d'un produit très-considérable pour la Compagnie des Indes.

Patanes. Peuples.

Roupie, espèce de monnaie des Indes. Roupie d'or : roupie d'argent : la roupie d'or en vaut treize d'argent, et celle d'argent vaut de 48 à 50 sous.

Raja. Nom qu'on donne à certains petits Rois des Indes qui sont Idolâtres et Gentils, et qui sont sous la protection du Mogol et des Nababs ou Gouverneurs-Généraux des

Royaumes dans lesquels se trouvent les Etats des Rajas. Le Raja de Tanjaour, le Raja de , etc.

Satodoloskan, nom du fils de Mouzaferzingue.

Salami, somme d'argent qu'un inférieur présente à son supérieur.

Schah, veut dire *Roi.*

Serpeau, présent qui consiste en habit d'usage pour la Nation qui le présente.

Souba, vice-Roi ou plutôt Souverain. Le Souba du Dékan.

Soubdar, Officier militaire inférieur au Mansoubdar.

Tan, mot qui signifie Pays, et qui est d'usage dans tout l'Orient, l'Indoustan, le Curdistan, le Pays des Indes, le Pays des Curdes, etc.

LETTRE

Du Révérend Père X. de Saint-Estevan, à Monsieur le Comte de.....

A Pondichery, le 7 Décembre 1754.

MONSIEUR ET RESPECTABLE AMI,

JE croirais manquer essentiellement aux bontés dont vous m'avez toujours comblé, et à l'amitié sincère qui nous unit depuis si long-temps, si je ne remplissais la promesse

que je vous ai faite, en quittant peut-être pour toujours l'Europe. Vous n'ignorez pas combien doit coûter un sacrifice qui nous sépare de tout ce que nous avons de plus cher au monde; vous connaissez mon cœur: jugez quelle dut être sa situation au moment de l'embarquement; il ne fallut rien moins, je vous l'avoue, que la volonté de Dieu pour le tranquilliser, et lui rendre une paix qu'un peu trop de pusillanimité lui avait peut-être fait perdre.

Je m'embarquai à l'Orient le huit Mars 1754, dans le vaisseau le *Duc d'Orléans*, avec un compagnon dont le mérite, le zèle et le caractère ne laissaient rien à desirer. Notre vaisseau renfermait environ sept cens personnes; on y comptait quatre cens hommes de troupes, dont trois cens étaient Allemands, ce qui formait une ample moisson pour de jeunes Missionnaires. Notre apprentissage a été des plus rudes: à peine nous sommes-nous trouvés à trois cens lieues de France, que les maladies ont commencé à se déclarer. La mal-propreté, jointe à des maux que je n'ose nommer, infectèrent bientôt tout l'équipage; mais ce n'était encore là que les avant-coureurs des épreuves que la Providence nous ménageait avec sa sagesse ordinaire.

Avant d'arriver à *Gorée*, qui, selon les ordres de la Compagnie, devait être notre première relâche, nous eûmes le bonheur de faire faire abjuration à deux soldats Allemands; et ce furent là les prémices de notre Mission.

Nous restâmes onze jours à *Gorée*; je ne vous dirai rien de cette Ville, qui n'est qu'un rocher aride : vous la connaissez ; mais ce que vous ignorez, sans doute, est le désordre affreux que j'y ai vu régner. Une cinquantaine de soldats, avec un Etat-Major, en compose toute la garnison, et une quarantaine de cases de Noirs forment le Village ou la Bourgade : nous y passâmes la Semaine sainte ; mais tout le fruit que nous recueillîmes de nos pénibles fatigues, fut les confessions de quelques Noirs, et d'un ou de deux Blancs du bas étage. Il y avait déjà quatre ans que l'Aumônier de la garnison était mort. Je m'offris au Commandant jusqu'à l'arrivée d'un autre qu'il prétendait avoir demandé. Mes offres furent rejetées ; j'en sentis la raison. La vie déréglée qu'on menait dans cette Ile, n'était guères compatible avec la présence d'un Missionnaire, qui se consacre par état à la conversion des ames. Ma bonne volonté devint donc inutile, et je me vis forcé de me rembarquer aussi scandalisé de la conduite des habitans de *Gorée*, qu'édifié de la mort d'un soldat Luthérien, qui, après avoir fait son abjuration, mourut dans les sentimens de la plus héroïque piété.

A peine fûmes-nous huit jours en mer, que les maladies augmentèrent à un point qu'il me serait impossible de vous rendre la triste situation où fut réduit l'équipage. Aux maux dont je vous ai déjà parlé, se joignirent la gale, la dyssenterie et le flux de sang. L'air corrompu qu'on respirait, et la ver-

mine qui gagna tout le bord, en rendaient le séjour insoutenable, même à ceux qui, par état ou par devoir, se trouvaient logés sur le tillac. Jugez, Monsieur, quelle devait être la situation de la multitude logée dans les entre-ponts et la sainte-barbe : cependant il n'y en avait pas de plus cruelle que la nôtre. Appelés à chaque instant par des moribonds entassés, pour ainsi dire, les uns sur les autres, couverts d'ordures et à moitié pourris, nous étions obligés de nous étendre entre deux cadavres vivans, pour écouter leurs confessions, et leur administrer les derniers sacremens. Vous devez sentir dans quel état nous sortions de ces lieux infects; aussi les passagers fuyaient-ils notre voisinage, et nous priaient-ils très-instamment de nous mettre sous le vent. Cet état violent dura près de trois mois, au bout desquels nous arrivâmes enfin à la vue de *Madagascar*. Il en était temps; nous avions déjà perdu beaucoup de monde, surtout parmi les Allemands, dont heureusement plusieurs avaient abjuré le Luthéranisme.

C'est ici que Dieu m'attendait : ma santé s'était soutenue jusqu'alors dans toute sa vigueur; elle succomba enfin.

Le Seigneur a par-tout des ames d'élite, et il y en avait à notre bord; j'admirais surtout un jeune Voilier âgé de vingt-deux ans, dont la vie exemplaire était pour tout l'équipage un sujet d'édification. Sa piété, sa dévotion, la candeur de son ame, et la pureté de ses mœurs, m'avaient inspiré pour lui

le plus tendre attachement. Il fut frappé tout-à-coup du mal contagieux ; mais à peine en eut-il senti les premières atteintes, qu'il m'appela pour le disposer à la mort. J'y courus aussitôt, et je me hâtai de le confesser, et de lui administrer l'extrême-onction. Cependant la maladie avait fait des progrès si rapides, qu'après la cérémonie, je ne crus pas devoir l'abandonner. Bientôt il entra dans une agonie douloureuse, qui lui laissa néanmoins toute sa connaissance, de sorte que je lui parlai du Dieu des miséricordes jusqu'à son dernier soupir ; et comme j'étais trop près de lui, je le reçus dans la bouche. A l'instant je fus frappé à la tête comme d'un coup de massue, et l'impression du mal fut si extraordinaire et si rapide, que de retour sur le tillac, tous ceux qui m'aperçurent, jetèrent un cri d'étonnement ; des yeux enfoncés, des joues coulées et livides, et un air égaré, furent les symptômes de la peste qui venait de m'attaquer. Tout le reste de la journée se passa dans un affaissement général et dans les plus vives douleurs. Sur le soir nous mouillâmes dans la rade de l'Ile, vis-à-vis de Foul-Pointe. La nuit ne put me procurer le moindre repos ; je crois même devoir vous dire que le mal augmenta. Le jour suivant, le Capitaine, qui n'ignorait point la situation où je me trouvais réduit, me demanda si je ne jugerais point à propos de descendre ; qu'en ce cas on allait charger la grande chaloupe des mourans et des plus malades ; que je leur serais d'un grand secours

dans la traversée et à terre, plusieurs étant sur le point d'expirer. Je consentis à tout, et m'embarquai sur-le-champ avec une partie de ces pauvres malheureux, qui étaient environ au nombre de trois cens. Je me plaçai au milieu de ceux qui étaient le plus dangereusement malades, et durant la traversée, deux d'entr'eux moururent dans mes bras. Arrivé à terre, je passai, malgré mon mal qui me permettait à peine de voir clair, toute la matinée à confesser, à administrer les sacremens, à donner des bouillons et à soulager par mes soins des malheureux qui manquaient de tout. Heureusement pour moi mon Collègue arriva bientôt après avec une seconde chaloupe. Mon cœur, qui depuis deux jours était navré de douleur, se calma dans ce moment. *Soyez le bien arrivé*, lui dis-je, *il est temps, mon mal me presse horriblement*; *faites-moi faire une cahute*, *et jetez quelques planches sur des tréteaux*; *je me meurs*, *et je sens que je n'irai pas loin*. Dans l'espace d'une heure les Nègres eurent tout préparé. J'étais allé en attendant sur le bord de la mer, dans l'espérance que le grand air calmerait un peu ma douleur; je me trompai, je fus forcé de revenir sur mes pas voyant à peine pour me conduire, et je ne fus pas plutôt entré dans la petite case qu'on achevait de me construire, que je me jetai à corps perdu sur une espèce de lit fabriqué à la hâte. A l'instant même je perdis connaissance, et je restai cinq jours entiers sans mouvement et sans

le moindre sentiment. L'aumônier frappé du même mal, mourut à côté de moi, et j'eusse ignoré sa mort, si on ne me l'eût apprise lorsque je sortis de cette longue léthargie. Au bout du cinquième jour, le sentiment me revint, mais avec une faiblesse inexprimable qui dura pendant un mois entier que nous passâmes dans cette Ile. Le *Père Yard* a eu durant ce temps-là tous les malades à soigner; il n'a pris de repos ni nuit ni jour; il a suppléé à tout, et a eu le bonheur de faire rentrer deux Allemands dans le giron de l'Eglise.

Cependant le moment de quitter *Madagascar* était arrivé: le Capitaine vint me voir et m'annonça qu'il était déterminé à m'y laisser, et que dans une vingtaine de jours, je pourrais m'embarquer avec les autres malades destinés comme moi à demeurer dans l'Ile. Ma réponse fut décisive. *Vous mourrez*, me dit ce Monsieur qui avait pour moi des bontés sans nombre. *N'importe*, lui répliquai-je, *mourir pour mourir*, *autant vaut-il que ce soit sur mer que sur terre*. Le Capitaine y consentit. Il fallut donc me porter à la chaloupe; mais dès que j'y fus entré, le mouvement me fit perdre aussitôt connaissance, au point que la mer s'étant émue, une lame enleva à côté de moi une grande case pleine de volaille, sans que je m'en aperçusse. On m'a dit depuis que nous avions été sur le point de périr. Etant arrivé près du vaisseau, on m'y transporta par le moyen de quelques cordes dont on eut soin de me

bien lier. J'ignore encore comment cela se passa ; tout ce que je sais, c'est que je me trouvai le lendemain à bord.

Je ne puis que me louer, Monsieur, de toutes les bontés qu'on a eues pour moi ; mais la force de mon tempérament n'a pas peu contribué à la diminution de mon mal. Mon Collègue eut bientôt son tour. A peine fus-je un peu revenu, qu'il se vit à l'extrémité ; et il aurait infailliblement succombé, si le Seigneur, qui le réservait à la conversion des Indiens, ne l'eût rappelé à la vie, tandis que les hommes le condamnaient à la mort. Pour moi je n'étais rien moins que rétabli ; je devins hideusement scorbutique, et c'est dans cet état que nous abordâmes à *Pondichery* le vingt-huitième d'Août 1754.

Quand il fut question de descendre à terre, il ne se trouva dans le vaisseau ni bas ni souliers qui pussent me servir, tant mon corps était boursoufflé. Je descendis donc pieds et jambes nus ; le Père *Lavaur*, Supérieur, et le plus digne Missionnaire de l'Inde, vint au-devant de moi, et me conduisit à l'Eglise environné d'une multitude de Chrétiens : de là il fallut prendre le chemin de l'infirmerie. Le Médecin m'ayant vu, porta aussitôt ma sentence, promit de faire pour moi tout ce qui dépendrait de son art, mais finit par conclure qu'il était moralement impossible de me tirer d'affaire. Le Seigneur en avait jugé autrement. Le lendemain de notre arrivée, toute la Chré-

tienté de *Pondichery* partit en procession pour se rendre dans une maison appelée *Ariam - Coupan*, distante d'une lieue de cette Ville. Je ne pus obtenir ce jour-là la permission de m'y faire transporter ; mais j'y réussis le lendemain. Une Vierge miraculeuse, qu'on honorait dans cette Mission, avait ranimé toute ma confiance : elle ne fut pas vaine. On m'y porta couché dans un palanquin. Je n'eus pas plutôt aperçu l'Eglise, que je voulus essayer de m'y rendre à pied, à l'aide d'un bâton. J'y parvins avec bien de la peine. Prosterné aux pieds de la Mère de Dieu, j'y fis ma prière et le sacrifice de ma vie. Ma prière étant finie, on me mit au lit, et la nuit même, pendant mon sommeil, il sortit de mes jambes une si grande quantité d'eau, que dès le lendemain je fus en état de dire la Messe, d'assister à tous les exercices, et au bout de la neuvaine, de me rendre à pied et en procession à *Pondichery*. Depuis ce moment, Monsieur, je jouis de la plus parfaite santé. Vous me demanderez, sans doute, quelles sont à présent mes occupations. Une des principales est d'étudier de toutes mes forces une langue barbare et difficile, qui, cependant, n'a rien de rebutant pour moi. L'espérance de devenir utile au salut de mes chers Indiens, m'applanit toutes les difficultés, et déjà je commence à faire assez de progrès, pour oser me flatter d'aller bientôt partager les fatigues de ceux qui s'occupent dans l'intérieur des terres. Les exemples que j'ai ici

sous les yeux, sont un puissant motif pour moi. Cette Mission est un composé d'anciens et de respectables Missionnaires qui ont blanchi dans les travaux Apostoliques, et qui ont environ quinze mille Chrétiens sous leur direction ; ils sont au nombre de sept, et le moins âgé d'entr'eux a passé soixante ans.

Cette nombreuse Chrétienté augmente tous les jours par les Prosélytes qu'y attire le Père *Artaud*, l'Apôtre des *Parias*. Le bien qu'il fait auprès de ces derniers, que les autres Indiens regardent comme la lie du Peuple, est immense. Il n'est point de semaine qu'il n'en gagne à Jésus-Christ au-moins sept à huit, souvent un plus grand nombre. On voit ces pauvres gens se rendre régulièrement dans une cour de l'Eglise le matin à six heures et l'après-midi à une heure, pour apprendre leur Catéchisme et leurs prières. Rien n'égale la patience de ces Catéchumènes ; assis par-terre, les jambes en croix comme nos Tailleurs, vous les voyez occupés douze heures par jour à répéter ou à écouter avec la plus grande attention les instructions de leurs Maîtres. Ce qu'on fait dans une cour de l'Eglise pour les *Parias*, se fait aussi dans une autre pour les *Choutres* ou nobles du Pays. Un respectable vieillard (1), qui a été pendant dix ans Supérieur-Général de la Mission, en est chargé aujourd'hui. Le nombre de ses Prosélytes est très-grand, et les Baptêmes y sont journalier.

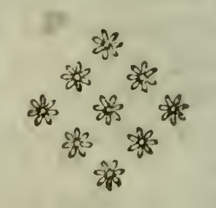
(1) Le Père Cœurdoux.

nalier. A mesure qu'on les trouve instruits, on les régénère et on les fait enfans de Dieu. J'ai eu moi-même la consolation d'en purifier plusieurs dans les eaux salutaires ; et le nombre, depuis mon arrivée jusqu'au moment où je vous écris, est de plus de quarante adultes. Celui des prosélytes est actuellement bien plus considérable. Les nouveaux arrivés parmi nous, s'occupent à enterrer, à baptiser les enfans, à porter l'extrême-onction, et enfin, à étudier la langue du Pays. Tel est présentement mon emploi. Quant aux Pères qui composent la maison, à peine peuvent-ils suffire aux Confessions journalières, aux Instructions, Prônes, Sermons, etc. L'usage des langues et l'habitude de parler sur-le-champ, modèrent l'excès du travail.

Il y a dans notre voisinage, c'est-à-dire à une lieue d'ici, Ouest et Sud, deux Missions, dirigées par deux vieillards vénérables, chacun d'environ soixante-dix à soixante-quinze ans. On y compte près de trois mille Chrétiens. La première est *Ariam-Coupam*, et la seconde *Olougarei*. La ferveur des bonnes gens qui les composent m'a enchanté ; mais je me réserve à vous en donner un détail dans la suite. Alors je vous écrirai de l'intérieur des terres, où je compte passer au plutôt.

Le fameux M. *Dupleix* vient de s'embarquer dans le vaisseau qui m'a conduit : il emporte avec lui les regrets des vrais Français. Le rôle qu'il a joué dans l'*Indoustan*,

et la réputation singulière qu'il s'y est acquise, font ici murmurer bien des gens. Trop nouveau encore et trop peu instruit du local, il me siérait mal de porter mon jugement; mais, à en croire le public Indien, c'est un malheur pour la Nation Française, qui, par l'arrivée des deux mille hommes transportés par l'escadre de M. le *Godeu*, aurait été dans le cas de donner la loi dans ces vastes Contrées : la chose n'eût pas manqué d'arriver, disent nos politiques, si M. *Dupleix* eût continué à commander la Nation ; on se flatte même de son retour, et je crois pouvoir assurer qu'il y est presque généralement desiré : on va encore plus loin ; car, à en croire certaines gens, son départ est le préambule de la supériorité des Anglais, dont la politique, dit-on, est la première cause du rappel de ce Gouverneur. La suite fera voir s'ils devinent juste. J'ai l'honneur d'être, avec le tendre attachement que je vous ai voué, etc.



SECONDE LETTRE

Du Révérend Père X. de Saint-Estevan, Missionnaire de la Compagnie de Jésus dans l'Inde, à M. le Comte de......

A Kareikal, le 15 Novembre 1755.

MONSIEUR,

Ce n'est plus de Pondichery, mais de Kareikal que je vous écris. Cette petite Ville, qui est située à trente lieues au sud de Pondichery, est un comptoir Français, et se trouve enclavée entre *Trinkebar*, comptoir Danois, et *Nagapatnam*, comptoir Hollandais. Ces deux derniers sont distans de deux lieues; le premier au Nord, et le second au Sud. Il y a une trentaine d'années que le Roi de Tanjaour, par un arrangement fait entre lui et la Compagnie de France, avait permis à cette dernière de bâtir un Fortin sur le bord d'une rivière qui va se jeter dans la mer, et qui, par sa position, rend ce terrain très-commode pour le commerce. Quelque temps après la donation, ce Prince crut, par une politique mal entendue, devoir chasser les Français de leur nouveau séjour; en conséquence, il leur déclara la guerre, bien persuadé qu'une cinquantaine d'Européens ne pourraient ou n'oseraient

tenir tête à une armée de cinq à six mille hommes destinés à les attaquer. La guerre ne fut pas plutôt déclarée, que les Tanjaouriens s'approchèrent de *Kareikal*; et comme cette Ville était ouverte de tous côtés, ils n'eurent pas de peine à y pénétrer. Après avoir fait quelques dégâts dans les environs, ils sommèrent le Commandant de la place de se rendre : c'était le sieur *Fevrier*. Celui-ci, par une prudence hors de saison, avait pris le parti de s'enfermer dans le Fort avec sa garnison, dans le dessein d'y attendre le secours qu'on lui avait annoncé de Pondichery. Heureusement ce secours ne tarda point à paraître : il était composé de deux cens Européens, commandés par un de nos plus braves Officiers, appelé M. *Paradis*. A peine eut-il mis le pied sur le rivage, qu'il marcha droit à l'ennemi, à la tête de sa troupe; il ne fut pas long-temps sans le rencontrer. Le voir, l'attaquer, et l'enfoncer la baïonnette au bout du fusil, après avoir fait une décharge générale à bout touchant, tout cela fut l'affaire du même moment. L'ennemi, malgré la supériorité que devait naturellement lui donner le grand nombre, ne put tenir contre une attaque si brusque et si violente; il plia, et bientôt la déroute fut générale; il passa la rivière en désordre, espérant s'en faire un abri contre notre petite troupe; mais il ne se crut point en sûreté, quand il vit le soldat Français qui se jetait à l'eau pour le poursuivre. Il eut recours à une nouvelle fuite; une

seconde rivière fut passée comme la première ; il en traversa une troisième, toujours harcelé par nos soldats. Il ne se vit enfin à l'abri de l'impétuosité Française qu'à l'autre bord de cette dernière. Après le passage de la seconde, qu'on appelle *Karkangeli*, M. *Paradis* fit rafraîchir sa troupe. Les soldats s'étant reposés pendant environ deux heures, demandèrent à marcher à l'ennemi, que les espions disaient avoir fait halte de l'autre côté de la rivière. Le Commandant, enchanté de la bonne volonté de ses gens, donna aussitôt ses ordres, se mit en route, et arriva à la vue de l'ennemi, avec cette mâle assurance que donne une grande expérience unie à beaucoup de valeur. Les Tanjouriens s'étaient retranchés sur une éminence qui commandait la plaine et qui se trouvait défendue par la rivière. Ils parurent résolus à empêcher le passage ; mais M. *Paradis*, ayant trouvé un gué, se jeta, sans balancer, à l'eau ; et quoiqu'il en eût jusqu'au cou, le soldat suivit l'exemple du Chef avec une intrépidité et une ardeur extraordinaires. L'ennemi, consterné de ce nouveau trait de valeur, prit aussitôt l'épouvante, et se sauva à la débandade, avec une perte considérable. Le Commandant Français, au-lieu de poursuivre les fuyards, s'avança en bon ordre du côté de *Periapatnam*, gros Bourg, dont il s'empara, et qu'il mit à contribution. Après y avoir logé sa troupe, il crut devoir s'y reposer, en attendant le parti que prendrait le Roi de Tan-

jaour. Celui-ci, informé du mauvais succès de son entreprise, et craignant qu'on n'envoyât de *Pondichery* de nouvelles troupes au vainqueur, conclut à demander la paix, qui lui fut accordée à des conditions assez dures. Dès ce moment la ville de *Kareikal* avec toutes ses appartenances, et quatre Aldées (1) avec les leurs, devinrent un apanage de la Compagnie de France.

M. *Paradis*, devenu Commandant de *Kareikal*, songea d'abord à mettre cette Ville en état de défense. Il y avait une Pagode considérable et fameuse dans le Pays; il la convertit en Forteresse. Bastions, chemin couvert, fossés profonds, casernes, poudrière, Chapelle, logemens pour les Officiers, rien ne fut oublié. Un petit Pagodin à la portée du canon, et situé au Nord-Ouest, près la rivière, devint un petit Fort dans les règles, et *Kareikal* se trouva dès-lors à l'abri de toute insulte de la part des Noirs. Quand ces ouvrages furent finis, on nomma deux Missionnaires pour avoir soin de cette nouvelle Chrétienté, et l'on bâtit une Eglise dans le centre du Bourg. On n'y comptait alors qu'une centaine de Chrétiens; le nombre des communians y monte aujourd'hui à plus de deux mille. Au bout de trois ou quatre ans, on fonda une nouvelle Eglise dans l'Aldée ou Bourg, dont M. *Paradis* s'était rendu maître, et il s'y est formé une Chrétienté nombreuse, qui donne les plus

(1) Bourgs.

belles espérances. C'est pour partager les travaux multipliés d'un ancien et respectable Missionnaire, appelé le Père *du Trembloy*, que les Supérieurs m'ont envoyé dans ces quartiers. La résolution que le Consul de *Pondichery* a prise d'en augmenter la garnison, n'a pas peu contribué à m'y fixer.

Je partis de Pondichery vers le commencement de Janvier de cette année 1755. Je trouvai en arrivant au lieu de ma Mission, mon respectable Collégue. C'est un homme d'environ soixante-trois ans, qui, malgré le poids de l'âge et les occupations de la vie la plus dure et la plus laborieuse, ne cède en rien au plus fervent, au plus zélé et au plus robuste de nos Missionnaires. C'est sous sa direction et par ses soins que je suis enfin venu à bout d'entendre et de parler une langue qui surpasse en difficultés presque toutes celles de l'*Indoustan*; rien de plus bizarre que sa construction; le nombre de ses termes, et l'étendue de leur signification déconcerteraient l'homme le plus studieux et le plus appliqué; enfin, la prononciation, la variation des temps, la quantité, tout y porte un caractère de barbarie que je ne saurais vous exprimer; mais le desir de se rendre utile à des ames rachetées au prix du sang d'un homme-Dieu, et de procurer la plus grande gloire du Seigneur, fait dévorer avec plaisir les plus grandes difficultés. Je ne pourrais vous rendre, Monsieur, la joie secrète que je ressens toutes les fois que j'annonce la parole de Dieu dans une

langue qui me paraissait si affreuse il y a un an.

Vous comprenez aisément que dans cette Mission naissante, nous ne manquons pas d'occupations. A peine ai-je le temps de respirer ; car, outre les travaux inséparables de la charge de trois ou quatre mille Chrétiens, charge que je partage, à la vérité, avec le Père *du Trembloy*, mais qui augmente tous les jours, on a jugé à propos de me confier le soin de la garnison, qui se trouve composée de plus de cent cinquante Européens ou *Topas*. Cet emploi m'oblige de me rendre au Fort deux fois les Dimanches et Fêtes, pour y chanter la grand'Messe et les Vêpres, et y faire une instruction que je termine par la bénédiction du saint Sacrement. Ces chers soldats, que je regarde comme mes enfans, la plupart jeunes gens, et nouvellement arrivés d'Europe, m'ont causé bien des chagrins dans les commencemens. Je ne vous détaillerai point, Monsieur, les peines que j'ai prises, et les mouvemens que je me suis donnés pour eux pendant les trois premiers mois. Soins, courses, exhortations, prières, tout était inutile, et je vous avoue, à ma honte, que le découragement commençait à me saisir, et que j'étais sur le point d'abandonner mon entreprise, pour me livrer entièrement et sans réserve au salut de nos pauvres Noirs. Cependant, réfléchissant un jour sur les difficultés que j'éprouvais, je sentis intérieurement comme une touche secrète, et comme

une voix qui me reprochait mon défaut de constance et de fermeté. Ce sentiment produisit son effet. Je résolus dès-lors de tenir tête aux obstacles, et de ne rien épargner pour gagner ces jeunes cœurs à Dieu. Une retraite me parut un moyen sûr et efficace pour y réussir. Dans cette pensée je demandai l'agrément du Gouverneur et de l'Etat-Major; ce qui me fut accordé. La retraite annoncée avec appareil, remua les imaginations. Soit curiosité, soit respect humain, soit bonne volonté; que sais-je! toute la jeunesse y courut. Je profitai de cette ardeur pour la fixer; mais afin de ne pas en laisser perdre le fruit, je crus devoir remplir la journée entière, excepté le temps des repas. La Prière, la Messe, une Instruction, quelques Lectures, occupaient toute la matinée; l'après-midi se passait en Conférences, Sermon, Lectures, Vêpres, Cantiques, etc., et la Bénédiction du saint Sacrement terminait la soirée; enfin, le temps des lectures spirituelles, et une partie de la nuit étaient destinés à entendre les confessions. Cette retraite dura huit jours. Dieu sait combien ce travail suivi m'a coûté. Seul, dans un climat brûlant, enfermé dans une petite Chapelle qui pouvait à peine contenir le nombre des retraitans, j'aurais infailliblement succombé sans une grâce spéciale de la Providence, qui me réservait à de nouvelles fatigues. Le Seigneur a béni au centuple ma bonne volonté; le fruit de la retraite a été prodigieux, et la réforme générale. Rien

n'est encore aujourd'hui plus édifiant que la conduite de nos jeunes soldats, qui, à une piété peu ordinaire, réunissent la plus scrupuleuse exactitude à tous les devoirs de leur profession. Les casernes de *Kareikal* sont une véritable école de sagesse, et je puis assurer que Dieu et le Roi y sont bien servis. Si la guerre se rallume, comme on le dit, je saurai par expérience si le service du Seigneur et la bravoure sont aussi incompatibles que l'assurent certains Officiers, esprits faibles, prétendus forts. Personne n'ignore, Monsieur, que vous avez donné plus d'une fois des preuves bien authentiques du contraire. Quoi qu'il en soit, je jouis avec la plus grande consolation du fruit de mes faibles travaux.

Trichirapali, Ville trop fameuse par les maux que les Français ont essuyés devant cette place, et par les pertes considérables qu'ils y ont faites, se trouve aujourd'hui entre les mains des Anglais; et, selon les apparences, pour bien des années. Le rappel du Commandant de nos troupes au siége de cette Ville, est l'époque de sa délivrance. Ce militaire, redouté de nos ennemis, qu'il avait constamment battus, et dans toutes les occasions, quoiqu'à nombre très-inégal, tenait depuis quelques mois cette place resserrée au point que le Major *Laurents*, Commandant Anglais, n'avait osé y jeter le moindre secours. Enfin, réduite à la dernière extrémité, elle avait consenti à se rendre, si elle n'était secourue dans un temps

limité ; encore quelques jours et elle était à nous. Mais le changement de Général, et les ordres de *Pondichery* ont fait ce que l'armée Anglaise n'eût jamais osé entreprendre sous les yeux du brave *Mainville*. Cependant la prise de cette malheureuse place, source de querelles entre le *Nabab* Français et le *Nabab* Anglais, et, par une conséquence qui ne devait point être, entre les deux Nations Européennes, aurait mis fin à une guerre des plus funestes pour nous.

Ce premier revers a été immédiatement suivi d'un autre ; c'est une trève qui, à ce qu'on assure, est toute à l'avantage de la Nation Anglaise ; et cela dans un temps où nous pouvions donner la loi par le nombre des troupes qui nous étaient nouvellement arrivées. Cette trève a laissé aux Anglais le temps de se renforcer à nos dépens ; on a même travaillé de notre côté à les rendre supérieurs, en leur remettant des prisonniers forts et robustes, tandis que nous n'en recevions en échange que de malheureux, qui depuis quelques années, croupissaient dans des cachots pratiqués sous terre ; il n'en était aucun d'eux qui ne fût réduit au plus pitoyable état. Il était porté dans l'accord, qu'on se rendrait mutuellement tous les prisonniers ; mais, par une perfidie qu'on ne peut assez condamner, les Anglais se sont contentés de nous rendre homme pour homme ; et, ce qui est plus révoltant encore, de choisir et de nous renvoyer ceux qui, par leur situation déplorable, nous deve-

naient à charge au-lieu de nous être utiles. Pour comble de malheur, on a si bien satisfait nos troupes, qu'une bonne partie a déjà déserté. Voici à ce sujet un trait qui m'est arrivé dans mon voyage de *Pondichery* à *Kareikal* :

Surpris par la nuit à l'approche d'une Forteresse appelée *Devikottey*, et au pouvoir des Anglais, je pris le parti de m'y arrêter, résolu de passer la nuit dans mon *palanquin* ou litière. Le Commandant s'offrit à me loger dans le Gouvernement, mais je refusai, dans le dessein d'être plus à l'aise, et de m'informer plus librement des forces de cette place. Il n'y avait guère qu'une heure que j'étais arrivé, lorsque je me vis entouré d'une troupe d'Allemands et de Français, tous déserteurs de Fisher, et venus dans l'escadre depuis quatre ou cinq mois. J'en avais connu plusieurs, et entr'autres huit Allemands qui avaient passé dans le même vaisseau que moi. Je ne balançai point à profiter de la circonstance pour leur reprocher l'indignité de leur conduite. *Que pouvions-nous faire*, me répondit un d'entr'eux, au nom de tous? *on nous a trompé : depuis notre débarquement nous nous sommes vus sans paie, et réduits à la plus extrême misère. Ce n'est pas l'intention du Roi qu'on traite ainsi des Sujets qui s'expatrient pour son service. On nous avait fait les promesses les plus flatteuses, et non-seulement on nous a manqué de parole, mais encore on nous a maltraités. Moi et mes camarades*, ajouta un Hus-

sard, *nous nous sommes engagés pour servir à cheval et non à pied ; les Français n'ont pas jugé à propos de nous en donner, nous sommes venus en chercher chez les Anglais. Nous sommes ici bien montés, et bien vêtus, bien nourris, et sur-tout bien payés. Que la Compagnie nous traite de même, et bientôt nous serons à elle. Il n'y a pas plus loin de Devikottey à Pondichery que de Pondichery à Devikottey.* Cette conversation fut continuée assez avant dans la nuit, après quoi j'eus la consolation d'en gagner quelques-uns, et peu de jours ensuite plusieurs rejoignirent la Nation.

Voilà, Monsieur, comme vous voyez, de tristes commencemens. Je doute que ce que je viens de vous raconter fût arrivé sous M. *Dupleix*. Son nom, sa réputation, sa politique sage et soutenue, et principalement son patriotisme et son zèle pour la gloire de sa Nation, seront toujours pour l'Inde Française des gages assurés du contraire. Au reste, Monsieur, je ne suis, dans tout ce narré, que l'écho de *l'Indoustan*, dont M. *Dupleix* a emporté tous les regrets.

Dans le courant de cette année la Providence, toujours adorable dans sa conduite, ne m'a pas épargné les épreuves. Une maladie épidémique a cruellement attaqué nos Chrétiens. Je vous ai dit que nous n'étions que deux pour environ trois mille personnes. Obligés de courir à toutes les heures du jour et de la nuit, et souvent jusqu'à une lieue, sans presque aucun relâche, pendant

près de deux mois, nous avons enfin plié sous le poids de la fatigue. Je doute que mon collègue, déjà sur l'âge, se rétablisse d'un épuisement général, suite nécessaire d'un travail continuel et excessif. Qu'on est heureux, Monsieur, quand on meurt dans l'exercice actuel d'une charité qui n'a ici d'autre agrément que celui de s'y livrer uniquement pour Dieu seul ! car nos pauvres Chrétiens n'ont rien d'attrayant que leur ame rachetée du sang d'un Dieu immolé par amour. J'envie le sort du P. *du Trembloy*, qui, selon les apparences, sera la victime de son zèle. Pour moi, la jeunesse et la force du tempérament m'ont encore sauvé ; j'en ai été quitte pour sept accès de la fièvre la plus violente. Heureusement la contagion ne m'a saisi que vers le déclin de la maladie épidémique ; d'ailleurs un de nos Frères trouva dans ce temps-là un remède spécifique qui arrêta dans moi les progrès de ce fléau. Il a péri aux environs de *Karcikal* plus de quatre mille Païens dont quelques-uns se sont convertis à l'heure de la mort ; nous avons perdu, outre cela, environ trois cens Chrétiens, et quantité d'enfans que nous avons eu le bonheur d'arracher au Paganisme, pour les régénérer dans les eaux salutaires du Baptême. Ici je ne puis m'empêcher de vous raconter un trait de la miséricorde du Seigneur. Obligé de courir à une demi-lieue de l'Eglise pour y exercer les fonctions de mon ministère, je trouvai sur le bord d'un étang une petite fille de huit à

neuf ans, qui tenait dans ses bras un enfant de quinze mois, réduit au plus affreux état. Contre l'ordinaire des enfans Païens, la petite fille s'arrêta et je l'abordai. *A qui appartient l'enfant que tu portes*, lui demandai-je? *C'est mon frère*, me répondit-elle. *Mais pourquoi l'apportes-tu ici ? ne vois-tu pas qu'il va mourir ? Ma mère me l'a ordonné*, me repartit-elle. *Eh bien*, repris-je, *je vais lui donner un remède qui lui procurera le véritable bonheur ; suis-moi!* La petite fille obéit. Je m'approche de l'étang, je trempe mon mouchoir dans l'eau, et je baptise le mourant. On peut bien goûter à longs traits toute la douceur des consolations qui inondent le cœur d'un Missionnaire dans ces heureuses rencontres ; mais l'exprimer et la rendre, est une chose impossible. La petite fille, pleine de l'espérance de voir son *tambi* (petit frère) bientôt guéri, courut annoncer cette nouvelle à ses parens. Pour moi, je continuai ma route, louant et bénissant celui qui avait daigné se servir de moi pour l'exécution de cette bonne œuvre.

Je vous ai dit, Monsieur, que la maladie m'avait forcé d'interrompre mes travaux. A peine ma santé s'est-elle trouvée rétablie, que je me suis occupé de l'établissement d'une nouvelle Mission dans le Royaume de Tanjaour. Le lieu que j'ai choisi s'appelle *Nallatour* : c'est une Presqu'île formée par le confluent de deux petites rivières. Ce territoire, charmant par sa position, est enclavé dans la concession que le Roi de Tan-

jaour ſut obligé d'accorder à la Compagnie de France après la guerre de *Kareikal.* Le Conseil a bien voulu permettre à un des Chefs de nos Chrétiens de cultiver cet endroit. Cet homme, qui, en ferveur et en zèle pour la propagation de la Foi, ne le cède à aucun Missionnaire, est enſin venu à bout d'y former un Village, où nous avons déjà plusieurs ſamilles Chrétiennes ; cinq Païennes ont demandé à s'y établir, et sont aujourd'hui Catéchumènes. J'y ai ſait dernièrement un voyage, et je vous assure que ces braves Indiens ne m'ont pas moins charmé par leur piété que par l'union qui règne entr'eux, car ils sont tous, *cor unum et anima una.* Pendant une semaine que j'y ai passé, j'ai eu la consolation de les faire approcher des Sacremens ; j'y ai baptisé deux Catéchumènes avec plusieurs enfans des familles Païennes, et j'espère que le Seigneur répandra sur cette Mission naissante ses plus abondantes bénédictions.

Vous m'avez recommandé, Monsieur, de ne rien oublier de ce qui concerne nos travaux : c'est pour satisfaire votre pieuse curiosité, que je vais ajouter ici quelques détails.

Nous avons baptisé cette année plus de cent cinquante adultes à *Kareikal*, sans compter un nombre prodigieux d'enfans que nous avons également régénérés. On me mande de *Pondichery* que le Seigneur a accordé cette grâce à cinq ou six cens Païens, tant enfans que convertis. J'ignore ce qui s'est

passé dans l'intérieur des terres au Royaume d'*Orixa*, à *Masulipatam* et à *Bengale*. Le Père *Yard*, ce fervent Missionnaire qui, dans la traversée d'Europe aux Indes, a donné tant de preuves de ce courage vraiment apostolique qui l'anime, est actuellement à parcourir le Royaume d'*Orixa*; mais on me marque seulement en général qu'il y fait de grands biens, et que son zèle a pris une nouvelle vigueur depuis qu'il possède la langue *Tetenga*. Destiné d'abord pour la Mission du *Carnate*, il avait travaillé avec la plus grande ardeur à apprendre la langue *Tamoul*, lorsque, par une nouvelle disposition des Supérieurs, il fut envoyé dans le *Telegou*, où il cultive avec le plus grand succès la partie de la vigne du Seigneur qui lui est échue en partage.

Outre la Chrétienté Malabare de *Kareikal*, et la Mission de *Nallatour*, nous avons encore un établissement à une lieue d'ici, qui porte le nom de *Tiroum-à-Milley*; les Français l'appellent la grande Aldée, à cause de son étendue, qui est, en effet, assez considérable. Nous y avons une Eglise bien bâtie et fort proprement ornée; on y compte environ cinq cens communians; un Catéchiste y préside; et comme le défaut de fonds ne permet point d'y entretenir un Missionnaire, les Chrétiens viennent à *Kareikal* les Dimanches et Fêtes pour y assister au Service divin. C'est dans cette Eglise que nous célébrons la mémoire de l'Apôtre des Indes. Vous ne seriez peut-être pas fâché de savoir

la manière dont se fait, au centre du Paganisme, cette édifiante cérémonie que le Gentil partage avec le Chrétien (1). Le temps ne me permet point de vous en faire le détail cette année ; mais je commencerai par-là la première lettre que je vous écrirai.

Nous venons de perdre un de nos plus respectables Missionnaires, appelé le Père *Gargan*. Pendant près de quarante ans qu'il a travaillé dans ces Contrées, il a rendu les plus grands services à la Nation. La côte de *Coromandel* a été aussi le théâtre de son Apostolat; il a même fondé plusieurs Eglises et de nombreuses Peuplades dans la partie du Nord. Aucun de ses prédécesseurs n'avait pénétré dans les terres aussi avant que ce saint Religieux. Aux travaux les plus pénibles dans les climats les plus brûlans, il a toujours joint la vie la plus dure et la plus mortifiée. Doux, aimable pour tout le monde, il était extrêmement sévère à lui-même, et possédait au suprême degré le talent si rare de gagner tous les cœurs. Parvenu à l'âge de soixante-douze ans, il n'a cessé d'exercer ses fonctions que quatre jours avant sa mort. C'est une vraie perte pour *Pondichery*, et sur-tout pour la Mission d'*Olougarei*, dont il avait la direction. La mort la plus sainte a consommé une vie entièrement consacrée à la gloire de Dieu, au salut des ames et au bien de l'Etat. Il ne

(1) On y admet les Catéchumènes.

faut rien moins que des exemples frappans de vertu, tels qu'il n'a cessé d'en donner, pour animer ma faiblesse. Je suis, avec le plus sincère attachement, etc.

LETTRE

Du Père Cœurdoux, à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences, sur les mesures itinéraires usitées dans les Indes orientales.

A Pondichery, le 12 Février 1760.

MONSIEUR,

LES Géographes ne peuvent fixer la position des lieux et déterminer leur distance réciproque, sans s'être préalablement assurés de la mesure itinéraire usitée dans le Pays dont on leur a fourni des Mémoires, et dont ils veulent dresser la carte. C'est pour cela que M. Danville ayant entrepris il y a quelques années d'en donner une nouvelle des Indes orientales, commença par rechercher quelles sont les différentes sortes de lieues qui y sont en usage. Le détail de ses recherches qu'on peut voir à la tête de ses éclaircissemens sur cette carte, fait également honneur et à l'étendue de son savoir en ce genre et à sa pénétration.

Mais les Indes sont si étendues, les langues qui y ont cours si multipliées, et leurs termes si défigurés, lorsqu'ils passent par une bouche Européenne, que ce serait une espèce de prodige, si ce qu'il a pu découvrir sur les mesures itinéraires de l'Inde, pouvait s'appliquer à toutes ses parties, et avait une exactitude à laquelle nous ne pouvons prétendre nous-mêmes, quoique placés dans les Indes, et ayant quelque connaissance des langues du Pays. Ce que je rapporterai sur cette matière, à laquelle j'ai donné une application assez considérable, pourra servir de supplément à ce qu'en a dit cet habile Géographe.

Les Indiens partagent une révolution journalière du soleil en soixante petites heures, dont chacune répond à vingt-quatre de nos minutes. Les trente premières heures se comptent depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, et les trente autres depuis son coucher jusqu'au lever du soleil du jour suivant. Ces trente heures du jour se divisent en quatre parties ou veilles, dont chacune contient sept heures et demie Indiennes, et environ trois de nos heures. On partage de même celles de la nuit. Cette division du temps, qui a son origine dans l'antiquité la plus reculée, est en usage, à ce que je crois, depuis le Cap de Comorin jusqu'aux extrémités de l'Inde chez toutes les Nations dont elle est peuplée.

Rien n'était plus naturel que d'appliquer la division du temps à celle de l'espace : aussi

les anciens Indiens le firent-ils : et, pour me servir des termes de la langue Tamoule, ils comptèrent par *naliguei* de chemin, comme ils comptaient par *naliguei* de temps. Et continuant la même analogie, comme de sept *naliguei* et demi de temps, ils formèrent une grande heure, ou une veille ; de même de sept *naliguei* et demi de chemin, ils formèrent une grande lieue, dont la mesure est le pas d'un homme, qui, sans aller ni trop vîte ní trop lentement, marche pendant une veille ; avec cette différence que la veille s'appelle en leur langue *jâmam*, et la grande lieue *câdam* ; au-lieu que la petite heure et la petite lieue portent le même nom de *naliguei*. Au-reste, cette manière de mesurer l'espace par le temps ne nous est pas entièrement étrangère ; puisque nous comptons aussi quelquefois par heures et par journées de chemin.

Je commence par le Pays où l'on parle la langue Tamoule. Ce Pays s'étend depuis le Cap de Comorin jusqu'au quatorzième degré de latitude ou à-peu-près. Il renferme l'ancien Royaume de Maduré, ceux de Tanjaour, de Trichirapali, de Gingi et autres Pays, qui ont tous passé sous une domination étrangère, à l'exception du seul Royaume de Tanjaour, qui a encore son Roi particulier. Sa largeur est bien moins considérable, étant bornée à l'Orient par la mer, et à l'Occident par les montagnes du Maeyalam et par le Maïssour. J'ai déjà indiqué les deux espèces de lieues qui sont en usage

dans ce Pays. La grande, sous le nom de *eädam*, m'a toujours paru répondre à trois de nos lieues communes. Cette grande lieue en renferme sept et demie des petites appelées *naliguei*. Il s'ensuit que celles-ci équivalent chacune à environ un quart et demi-quart d'une lieue commune de France.

Avant de parler des autres parties du Continent, et de leurs mesures itinéraires, je ferai connaître celles qui sont en usage dans l'île de Ceilan, laquelle tient, pour ainsi dire, au Pays Tamoul. Je ne doute nullement que cette Ile ne soit la fameuse Taprobane des anciens. Les anciens Grecs et Romains fesaient de cette Ile un autre monde égal au leur. Ils avaient ajouté trop de foi aux relations des Indiens de leur temps, égaux ou même supérieurs à ceux d'aujourd'hui en fait d'idées gigantesques : ils donnaient à cette Ile une grandeur démesurée, mais proportionnée à la grandeur des énormes Géans dont elle était peuplée selon eux. Les anciens Astronomes Indiens fesaient passer leur premier méridien par cette Ile, et, suivant les Poètes, il passait par le Palais d'un fameux Géant à dix têtes, lequel était Roi de l'Ile.

Dans cette Ile il y a deux mesures itinéraires, ainsi que dans le Pays Tamoul ; la grande s'appelle *gaoua* en langue *Singale*, qui est celle des plus anciens habitans de Ceilan. Pour m'assurer de la grandeur du *gaoua*, j'ai eu recours à différentes combi-

naisons. J'ai sur-tout tablé sur la latitude de deux Villes marquées sur la carte de M. Danville, *Colombo* et *Négombo*, que j'ai supposée exacte : et de leur distance réciproque, j'ai enfin conclu que le *gaoua* de Ceilan était la moitié du *cádam* Tamoul, et qu'il revenait par conséquent à une lieue et demie, puisque celui-là est égal à trois lieues communes, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Un rapport si marqué entre ces deux grandes mesures itinéraires en annonce, ce semble, un pareil entre leurs sous-divisions. Peut-être cela était-il autrefois ; quoi qu'il en soit, aujourd'hui le *gaoua* de Ceilan se subdivise en six *atacma*, dont chacun, par conséquent, revient à un quart de nos lieues communes. Ces deux mesures, le *gaoua* et l'*atacma*, sont les seules, à ce qu'on m'a assuré, qui aient cours dans toute l'Ile. Ce terme de *gaoua* doit être remarqué, parce que nous le retrouverons ailleurs, quoiqu'un peu défiguré.

Je reviens au Continent : ceux qui sont au fait de la Géographie de l'Inde, savent qu'une large chaîne de montagnes, qui commence ou qui aboutit, si l'on veut, au Cap de Comorin, partage la Péninsule en deux parties inégales. Cette chaîne de montagnes qui en occupe une partie considérable, forme un grand Pays, connu sous le nom de *Malcamé* ou *Maleyalam*, qui indique que c'est un Pays de montagnes. C'est par la même raison que les Portugais l'appellent

le Pays *da Serra*. Et c'est une erreur assez plaisante d'un Auteur récent, lequel, moins savant en Portugais qu'en Latin, a écrit qu'on a donné le nom de *Serra* au Pays dont je parle, à cause de je ne sais quelle figure de *scie* qu'ont, dit-il, les montagnes qui le composent. Elles commencent, du côté du Sud, au Royaume de *Travancor* ou *Ttirouvancôdou*, qui renferme plusieurs autres petits Etats, et s'étend au-delà de Mahé. Les montagnards, car c'est ainsi qu'on les appelle, ont une langue et des coutumes particulières. Une des plus extraordinaires, et qui n'a peut-être lieu en aucun autre endroit de l'Univers, c'est que dans une Caste très-noble, et de laquelle sont la plupart des petits Princes du *Maleyalam*, une femme peut avoir, et a réellement plusieurs maris à-la-fois.

Dans ces Pays, ainsi que dans les autres, dont nous avons parlé, on se sert de deux mesures itinéraires. La grande s'appelle *cădam* et la petite *naliguei*, comme dans la langue Tamoule.

Entre le *Maleyalam* et la partie plus Nord du Pays Tamoul est le *Maïssour*, lequel s'étend bien au-delà vers le Septentrion. Cet Etat, beaucoup plus étendu aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois, s'agrandit de jour-en-jour par l'ambition des Ministres de ses Rois, si tant est qu'ils méritent ce nom. Les Mogols au-moins, dont ils sont suzerains, ainsi que presque tous les autres Princes de l'Inde, ne les regardent pas comme tels. Ils ne sont point

point de la Caste des Rajas, mais de celle des Potiers de terre, qui est fort basse dans le Pays.

Le *Maïssour* a aussi deux mesures itinéraires, lesquelles ne diffèrent de celles du Pays Tamoul que par les termes. Car le *Maïssour* proprement dit, a sa langue particulière appelée *Cannada*, laquelle participe et du *Tamoul* et du *Telougou*. Dans cette langue la grande mesure se nomme *pavada*, ou comme parle le Peuple, *gaouda*. Elle répond au *cădam* Tamoul, et revient comme lui à trois de nos lieues communes. Le gavada se divise en sept *gueliguei* et demi, dont chacun répond à vingt-quatre minutes de chemin, comme le *naliguei* dont nous avons parlé plus haut.

Mais il y a encore dans le Maïssour une autre sorte de lieue connue sous le nom de *haradâri*, qui signifie à-peu-près une course. On en compte quatre dans le *gavada*, et chaque *haradâri* est censé égal à deux *gueliguei*; ce qui en donnerait huit pour le *gavada* au-lieu de sept et demi. Mais en quel Pays le Peuple se pique-t-il de parler avec précision quand il s'agit de lieues et de chemin?

Je retrouve cette manière de parler par *course* dans le Pays *Telougou*, qui confine en partie avec le Maïssour du côté de l'Ouest. Le Pays où l'on parle la langue ainsi nommée est fort étendu. Sa longueur est au-moins de cent lieues du Sud au Nord; il commence vers le 14.e degré de latitude et finit vers le

20.[e] Sa largeur est inégale, et n'est pas aisée à fixer. Le *Telougou* est proprement la langue du Carnate, mais elle a cours en d'autres Pays voisins.

La double mesure itinéraire du Pays Tamoul a cours dans ce Pays, mais sous des noms différens, malgré l'affinité et des Pays et des langues. Dans celle-ci la grande mesure se nomme *amada*, et la petite *ghadia*. Ce dernier terme sert aussi pour exprimer la petite heure de 24 minutes : de sorte que l'on dit tant de *ghadia* de chemin, comme l'on dit tant de *ghadia* de temps. Mais la veille ou l'espace de trois heures a un nom différent de celui de la grande lieue, et se nomme *jâmou*.

L'*amada* se partage aussi en quatre parties comme le *gavada* du Maïssour; elles se nomment *parouvou*, comme qui dirait une *course*. Cette division a sur-tout lieu dans les Pays situés vers le 15.[e] degré de latitude. Après plusieurs expériences, et après avoir souvent voyagé dans ce Pays, la montre à la main, il m'a paru que le *parouvou* était d'une heure de chemin; ce qui donnerait quatre lieues à l'*amada*, au-lieu de trois qu'il devrait seulement avoir : mais il se pourrait faire que dans le *Carnate* les lieues fussent plus grandes qu'ailleurs. De même qu'il y a une diversité très-grande entre celles qui ont cours en France dans nos différentes Provinces. Ce qui en est sûr, c'est que dans le Pays dont je parle, on prétend qu'un *amada* de chemin répond à un *jâmou* ou une des

veilles du jour, lesquelles sont sûrement de trois heures.

En avançant vers la partie plus Nord du *Carnate*, on parle encore par *amada* : mais le terme de *ghadia* ne sert plus que pour exprimer la petite heure, qui, comme nous l'avons dit, répond à 24 minutes ; on s'y sert du terme de *cosse* en parlant de chemin. Je ne vois point d'autre raison de ce changement d'expression, ou peut-être même de mesure itinéraire, que la plus grande fréquentation avec les Mores, auxquels ce Pays est comme immédiatement soumis. Les Maîtres du Pays parlant incessamment par *cosses*, le Peuple s'est insensiblement accoutumé à leur manière de s'exprimer ; et en adoptant ce terme, ainsi que plusieurs autres de la langue Indoustane, il a comme oublié le mot propre de sa langue naturelle.

Mais il est un autre Pays dans les Indes, qui a sa langue particulière, dont le Peuple ne joue qu'un trop grand rôle pour le bonheur des autres Nations Indiennes. Ce Pays s'appelle *Maharachtram*, c'est-à-dire *grand Pays*, dont nous avons formé le nom de *Marattes*, que nous donnons à la Nation qui l'habite. Son Empire, avant les conquêtes des *Mogols*, était presqu'aussi étendu que les Indes. Ceux-ci étaient venus à bout d'abaisser la puissance des *Marattes*, mais non pas de la détruire entièrement ; et en leur enlevant la Souveraineté d'une grande partie du Pays, ils avaient été obligés de leur céder

une portion considérable des tributs qui s'y lèvent. Et ce sont ces tributs que les Marattes vont répéter de toutes parts à main armée. Il est vrai que c'est une nécessité pour eux d'en agir ainsi ; les Indiens ne savent pas donner autrement que par force ce qu'ils doivent le plus légitimement : mais aussi s'ils donnaient de bonne grâce aux Marattes ce qui leur est dû, ceux-ci jugeant par-là de l'abondance qui règne chez eux, feraient monter leurs prétentions plus haut, et redoubleraient leurs extorsions. Divisés donc en différens partis, les uns pénètrent quelquefois jusqu'au Cap Comorin, d'autres s'avancent dans le Bengale et dans les autres parties de l'Indoustan, portant par-tout le ravage et la désolation. Comme ces partis ne sont guère composés que de cavalerie armée à la légère, et très-exercée au pillage, il est fort difficile de les éviter. Ils paraissent lorsqu'on s'y attend le moins, et ils sont bien loin avant qu'on se soit mis en état de leur résister. Il n'est pas rare aussi de voir les Marattes mettre sur pied des armées de plus de cent mille chevaux contre les Mores, avec lesquels ils sont presque toujours en guerre, et aller jusques aux portes de Delhi faire trembler le Grand-Mogol sur son Trône.

L'invasion du fameux Nader-Schah dans l'Indoustan n'avait pas peu contribué à laisser prendre aux Marattes un nouvel ascendant dans un Pays qui venait d'être si fort humilié : ils auraient pu être réprimés par *Nisam-Moulouk* ou *Azefia*, ce vieux et rusé

politique qui avait appelé les Persans dans les Indes, et il le devait faire en qualité de Gouverneur du Décan, qui confine avec le Pays des Marattes : mais secrètement d'intelligence avec eux, il n'était pas fâché d'avoir comme à sa main un ennemi puissant toujours prêt à être lâché contre son Souverain, dont il n'était pas aimé, et un prétexte pour se tenir éloigné de la Cour, dans la nécessité prétendue d'être toujours à portée de réprimer un Peuple remuant et voisin de son Gouvernement.

La mort de Nazerzingue, fils et successeur de Nisam-Moulouk, qui vint se faire tuer en 1750, à douze lieues de Pondichery, lorsqu'il ne prétendait rien moins que de jeter, ainsi qu'il le disait, la dernière pierre des fondemens de cette Ville dans la mer, sa mort, dis-je, et celle de son successeur qui suivit de près, réveillèrent l'ambition des Marattes, et ils s'emparèrent de plusieurs Cantons du Décan. Les troupes Françaises qu'on fournit au nouveau Gouverneur More, et la juste confiance qu'il donna à M. de Bussi, qui commanda ces troupes pendant plusieurs années, furent pour eux un frein qui les retint : mais on peut dire que le torrent ne fut arrêté que pour un temps : et vu la faiblesse du Gouvernement qui règne dans tout l'Empire Mogol ; il y a apparence qu'avant quelques années, les Marattes seront maîtres de tout le Décan. Je ne parle point des autres conquêtes qu'ils ont faites du côté du Nord, lesquelles

ne sont pas moins étendues que celles qu'ils ont faites du côté du Sud; et comme elles vont en augmentant de tous côtés, il n'est pas aisé de fixer les bornes de l'Etat des Marattes.

Sa Capitale est *Satara*, dont M. Danville n'a osé fixer ni la latitude ni la longitude; les recherches qu'il a faites à ce sujet ne lui ayant fourni aucun résultat assez certain pour les déterminer, je ne sais si j'aurai été plus heureux que lui. Les différens rapports qui m'ont été faits par des voyageurs et par des gens du Pays même, m'ont donné, après bien des combinaisons, quatre points assez peu éloignés les uns des autres, entre lesquels prenant un milieu, il me paraît que la latitude de *Satara* doit être placée à 17 degrés 55 minutes, et sa longitude à 91 degrés 12 minutes. C'est sur-tout sur la carte de M. Danville que je me suis fondé dans cette détermination, supposant certaine la latitude de *Daboul*, et comptant sur l'exactitude d'une route qu'il a marquée avec des points, laquelle aboutit d'une part à Daboul, et de l'autre à Visapour.

Vous trouverez un peu longue cette digression sur les Marattes et leur Capitale. Mais peut-être aussi vous paraîtra-t-elle de quelque utilité, pour faire connaître un des plus puissans Peuples des Indes, et déterminer un point de Géographie assez incertain jusqu'à présent.

Pour revenir aux mesures itinéraires, celles du Pays Maratte sont de deux ou trois

sortes, comme dans le Pays dont j'ai déjà parlé. La grande se nomme *gan* ou *gaou*; elle est composée de cosses et demi-cosses, et elle en contient huit suivant les uns, et quatre suivant les autres; ce qu'on reconnaîtra revenir au même, quand je parlerai des diverses espèces de cosses. L'on y connaît aussi la petite mesure sous le nom de *guedi*, que l'on nomme aussi *gatca*. Il est aisé de remarquer que ce nom de *guedi* approche fort de celui de *gueliguei* du Maïssour, et de celui de *gadia* du Carnate. Le *gan* revient à-peu-près à l'*amada* Telougou; et par conséquent à environ quatre heures de chemin, et même moins.

Ce que nous venons de dire des mesures itinéraires Marattes doit s'entendre d'un autre Pays plus Sud, mais plus Nord que le *Maleyalam* avec lequel il confine peut-être immédiatement. La langue qu'on y parle s'appelle *concouni*; c'est celle du Peuple de *Goa*; et le Pays où elle est en usage commence un peu au-delà de cette Ville; il a peu d'étendue du côté de l'Ouest, d'où l'on peut conclure que ce Pays est assez petit. Comme cette langue a beaucoup de rapport avec la Maratte, les termes dont on s'y sert pour exprimer les mesures itinéraires, et la longueur qu'on leur donne, sont absolument les mêmes.

La langue Maratte est usitée depuis les environs de Goa, jusqu'à Surate: et c'est là que commence celle des Gouzarattes aussi bien que leur Pays, dans lequel les Marattes

ont fort poussé leurs conquêtes. La grande lieue y est en usage sous le nom de *gaou*, et un *gaou* est composé de quatre cosses. Chaque cosse est composée de deux *guedi*, terme commun à cette langue et à celle des Marattes, pour exprimer la petite lieue Indienne. Mais dans l'usage ordinaire, le terme de cosse a presqu'entièrement prévalu. Comme les gaou gouzarates sont fort grands, il s'ensuit que les cosses le sont aussi : elles équivalent à près d'une de nos lieues. A l'ouest du Gouzaratte, est le Pays de Candés. On y parle aussi par *gaou*, et il est, dit-on, d'une grandeur extraordinaire.

Ce que je viens de dire des *gan* et des *gaou* prouve que c'est avec justice que M. Danville a relevé l'erreur grossière de Tavernier qui compte soixante-un *gaou* depuis Surate, jusqu'à *Goa*; mais aussi ce voyageur n'est point tant repréhensible d'avoir attribué quatre cosses, l'une et l'autre étant fort égales en certains lieux.

Quant aux Pays plus Nord que ceux dont j'ai parlé, je n'ai pu savoir exactement si la grande mesure Indienne y est fort en usage : le nom au-moins n'est pas inconnu, et on l'appelle en More *gaou*, comme en *Gouzaratte*. Ce qui est de sûr, c'est qu'on y parle sur-tout par *cosse*; en sorte que je pense que c'est la seule ou presque la seule mesure itinéraire dont on use dans le reste des Pays soumis au Grand-Mogol, et c'est de cette mesure qu'il faut parler maintenant avec quelque étendue.

On en distingue de plusieurs sortes ; voici celles qui sont venues à ma connaissance, les *zemidari* cosses, les *pacca* cosses, les *catcha* cossses ou cosses d'armée, et les *rosmi* cosses. Les premières sont extrêmement grandes, et paraissent répondre à une grande lieue de Bretagne. Les *pacca* cosses le sont beaucoup moins et répondent à une lieue de l'île de France. Pour les *catcha* cosses ou les petites cosses, elles n'équivalent guère qu'à une demi-lieue commune. Les cosses d'armée sont la même chose que les *catcha* cosses. Les *rosmi* cosses sont celles qu'on va mesurant devant un Grand-Nabab lorsqu'il voyage : cela ne sert guère que pour le faste et la vanité des Seigneurs Mores. Rien effectivement n'est plus fautif que cette mesure, par la négligence de ceux qui sont chargés de cette opération, et le peu de soin qu'ils ont de bien tendre la corde. J'aurais bien voulu savoir de combien de coudées est cette corde, car la coudée est la mesure presqu'universelle de ce Pays ; et combien de fois elle doit être tendue pour faire une cosse ; mais je n'ai pu le découvrir jusqu'à présent, je serai peut-être plus heureux dans la suite, et cette connaissance pourrait donner une idée un peu plus exacte des cosses Indiennes.

Il paraît que les *catcha* cosses sont plus en usage que les autres cosses dans le Gouvernement du Décan : et comme ce sont celles des armées, il y a lieu de croire qu'elles ont lieu dans tout l'Indoustan, vu les fréquentes

guerres dont ce Pays est agité, et les troupes qui sont sans cesse en campagne de tous côtés. L'on compte sans doute de la même manière dans toutes les armées du même Souverain, sans s'astreindre aux différentes sortes de cosses qui sont en usage dans les diverses Provinces de ce vaste Pays. Cela même a pu les introduire de toutes parts; d'autant plus que ce sont celles qu'on trouve écrites sur les piliers qu'on a plantés de cosses en cosses en certains lieux.

Ces piliers sont placés à droite et à gauche à six toises de distance l'un de l'autre: en certains endroits ils sont de maçonnerie en pierres; ils ont deux toises de hauteur, et sont terminés par un globe dans le goût des tours des Mosquées; ils sont ronds, et leur diamètre est d'environ trois pieds. En d'autres lieux ce ne sont que de simples pierres fort hautes, d'une seule pièce et un peu façonnées: ces piliers en d'autres cantons ont à peine trois pieds de haut. Mais de quelque façon qu'ils soient construits, on y lit combien il y a de cosses de là à tel endroit.

Il ne faut pas croire que ces piliers se trouvent dans toutes les Indes: je n'en ai jamais vu un seul dans mes différens voyages; et le Père de Montjustin qui a parcouru le Décan dans tous les sens, ainsi que vous le pouvez connaître par la carte des routes de l'armée Française dressée sur ses mémoires: ce Père, dis-je, assure que ces piliers sont fort rares, qu'il en a trouvé dans le voisi-

nage de Masulipatam et de Hederabad, et presque point ailleurs. Peut-être étaient-ils plus nombreux autrefois : car ceux qui subsistent tombent en ruine en plusieurs endroits, et il se peut faire qu'en plusieurs autres, le temps ait détruit ceux qui n'étaient que de maçonnerie. La même chose sera peut-être arrivée, vu la négligence du Gouvernement More, dans les Pays même plus voisins de Delhi, où nos voyageurs Français en ont, disent-ils, rencontré. Un Persan, homme d'esprit qui a voyagé dans toutes les parties de l'Indoustan, m'a assuré qu'on n'én trouve qu'auprès des grandes Villes, et qu'ils ne vont pas à plus d'un ou deux *manzil* ou journées.

Mais quel est le premier inventeur de ces piliers? C'est ce qu'il n'est pas aisé de découvrir. Si ce que M. Danville fait dire à Strabon est vrai, que les Magistrats Indiens avaient un soin particulier des chemins publics, et d'y faire élever les piliers dont on a parlé, il faut que la chose soit bien ancienne ; mais il faut avouer en même-temps que les Indiens d'aujourd'hui ont bien dégénéré de leurs ancêtres, quelque attachés qu'ils soient à leurs anciens usages, puisqu'ils n'ont pas la première idée de ce qu'on attribue à leurs devanciers, et qu'on ne trouve aucun indice de ces colonnes, non-seulement dans leur Pays, mais encore dans leurs anciens livres.

Pour r evenir aux cosses et aux Pays où elles sont plus en usage, je ne vois aucune

difficulté à y trouver la double ou même la triple mesure itinéraire que j'ai indiquée ailleurs. La petite cosse répond assez bien à vingt-quatre minutes de chemin, et par conséquent au *naliguei* Tamoul, et au *ghadia* Telougou. La grande cosse répondra au *parouvou* Telougou et au *haradâri* du Maïssour. La grande mesure de trois ou quatre heures de chemin est connue dans la langue More ou Indoustane sous le nom de *gaou*. Dans cette diversité de cosses il résulte un inconvénient qui pourrait faire tomber en erreur les Géographes d'Europe. Nos voyageurs Européens dans les Indes ayant appris des Mores à compter par cosses, se servent ensuite de ce terme même dans les Pays où il n'est pas usité. Et peu d'accord entr'eux sur la longueur de cette mesure, ils lui attribuent les uns une demi-lieue, les autres, trois quarts de lieue de chemin. Cette différence vient du lieu où ils ont commencé à compter par cosses : quelque part qu'ils aillent ensuite, ils attribuent toujours la même longueur à leurs cosses; ce qui ne peut manquer de jeter de la confusion dans leurs mémoires et de la différence entre leurs diverses relations. Une carte de l'Inde qui aurait été dressée en conséquence ne pourrait manquer d'être très-fautive.

Ma méthode a été tant dans la carte des voyages du Père de Montjustin dans l'Indoustan, dressée sur ses mémoires, que dans les autres recherches que j'ai faites en ce genre, d'avoir autant qu'il était possible,

la position exacte de certains endroits principaux, connue ou par quelque observation de la hauteur du pôle, ou par la combinaison de plusieurs relations dont je connaissais et les auteurs, et le temps qu'ils donnaient pour parcourir les mesures itinéraires dont ils s'étaient servis. Ces points principaux, sur-tout s'ils sont multipliés, sont, comme pour les navigateurs, différens points de départ qui servent à redresser leur route et empêcher les erreurs de s'accumuler les unes sur les autres. C'est tout ce qu'on peut faire de mieux en un pays comme celui-ci ; vous pouvez mettre au nombre des plus fortes exagérations ce qu'on pourrait vous dire de certaines cartes de l'Inde levées par des triangles géométriques.

Je finis en disant encore un mot sur les cosses, et les gaous. Il ne paraît pas douteux que le mot de cosse ne soit très-ancien, puisqu'il est de la langue Indoustane, très-ancienne elle-même. Le nom de *Cossaïos* que M. D. trouve dans Etienne de Bysance donné à un courrier Indien, le confirme ; mais je doute si ce nom n'a point été inventé par les Grecs mêmes. Les Mores ont plusieurs sortes de courriers qu'ils nomment en général *alcala*. Les uns courent sur des dromadaires, et quand ils sont bien montés, ils font, dit-on, jusqu'à cinquante cosses par jour. Ces courriers se nomment *chouttra assouari*, ou *daca assouari*. Les autres ne sont que des messagers à pied ; ils se nomment *cassal*, et font, dit-on, jusqu'à trente

cosses en un jour. Il y en a une autre sorte qui font une partie du *saltanat* ou de la suite des Seigneurs Mores : on les appelle *paëc*. Il n'y a point de courriers à cheval dans l'Indoustan, ce que je remarque à cause du mot *assouari*, qui ressemble fort à celui d'*assouan*, lequel dans la langue savante signifie un cheval. Ne serait-ce point du mot *cassal*, qui ne dérive nullement de celui de cosse, que les voyageurs Grecs auraient formé celui de *Cossaïos* ?

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du Père Paul Clain, de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père Général de la même Compagnie, sur la nouvelle découverte qu'on a faite de trente-deux Iles au Sud des Iles Marianes.

A Manille, le 10 Juin 1697.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

APRÈS le départ du vaisseau qui était chargé des lettres que j'écrivis l'an passé à Votre Paternité, il en arriva un autre qui m'apporta l'ordre d'accompagner le Révérend Père Antoine Fuccio, Sicilien, nouveau

Provincial de cette Province. Fesant avec lui la visite de nos maisons, j'ai parcouru le Pays de *Los Pintados*. Ce sont de grandes Iles séparées les unes des autres par des bras de mer, dont le flux et le reflux rend la navigation difficile et dangereuse. Il y a dans ces Iles soixante-dix-sept mille Chrétiens, sous la conduite spirituelle de quarante-un Missionnaires de notre Compagnie, qui ont avec eux deux de nos frères, qui pourvoient à leur subsistance.

Je ne saurais vous marquer, mon Révérend Père, combien j'ai été touché à la vue de ces pauvres Indiens, dont plusieurs meurent sans recevoir les sacremens de l'Eglise, en grand danger de leur salut éternel; parce qu'il y a si peu de Prêtres ici, que la plupart ont soin de deux Bourgades en même-temps. D'où il arrive qu'étant occupés dans un endroit à s'acquitter des fonctions de leur ministère, ils ne peuvent assister ceux qui meurent dans l'autre. J'ai été encore beaucoup plus touché de l'abandon où se trouvent plusieurs autres Peuples, qui demeurent dans des Iles qu'on appelle *Paiz*. Quoique ces Iles ne soient pas éloignées des Marianes, ces insulaires n'ont aucun commerce avec les Marianois. On s'est assuré cette année de la découverte de ce nouveau Pays. Voici comme la chose s'est passée.

En fesant la visite avec le Père Provincial, comme j'ai déjà dit, nous arrivâmes à la bourgade de *Guivam*, dans l'île de

Samal, la dernière et la plus méridionale île des *Pintados* orientaux. Nous y trouvâmes ving-neuf *Palaos*, ou habitans de ces Iles nouvellement découvertes. Les vents d'Est qui règnent sur ces mers depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Mai, les avaient jetés à trois cens lieues de leurs Iles, dans cette Bourgade de l'Ile de *Samal*. Ils étaient venus sur deux petits vaisseaux, qu'on appelle ici *Paraos*. Voici comme ils racontent leur aventure.

Ils s'étaient embarqués au nombre de trente-cinq personnes pour passer à une Ile voisine, lorsqu'il se leva un vent si violent, que ne pouvant gagner l'Ile où ils voulaient aller, ni aucune autre du voisinage, ils furent emportés en haute mer. Ils firent plusieurs efforts pour aborder à quelque rivage ou à quelque Ile de leur connaissance ; mais ce fut inutilement. Ils voguèrent ainsi au gré des vents pendant soixante-dix jours sans pouvoir prendre terre. Enfin perdant toute espérance de retourner en leur Pays, et se voyant à demi morts de faim, sans eau et sans vivres, ils résolurent de s'abandonner à la merci des vents, et d'aborder à la première Ile qu'ils trouveraient du côté d'Occident. A peine eurent-ils pris cette résolution, qu'ils se trouvèrent à la vue de la bourgade de *Guivam* en l'île de *Samal*. Un *Guivamois*, qui était au bord de la mer, les aperçut, et jugeant par la structure de leurs petits bâtimens que c'étaient des étrangers qui s'étaient égarés, il prit un linge et leur fit signe d'entrer par le ca-

nal qu'il leur montrait pour éviter les écueils et les bancs de sable sur lesquels ils allaient échouer. Ces pauvres gens furent si effrayés de voir cet inconnu, qu'ils commencèrent à retourner en haute mer; quelqu'effort qu'ils fissent, ils n'en purent venir à bout, et le vent les repoussa une seconde fois vers le rivage. Quand ils en furent proche, le *Guivamois* leur fit entendre par ses signes la route qu'ils devaient prendre; mais voyant qu'ils ne la prenaient pas et qu'ils allaient infailliblement se perdre, il se jette à la mer, et va à la nage à l'un de ces deux petits vaisseaux, dans le dessein de s'en faire le pilote et de les conduire sûrement au port. A peine y fut-il arrivé, que ceux qui étaient dedans, et les femmes chargées de leurs petits enfans se jettent à la nage pour gagner l'autre vaisseau, tant ils craignaient l'approche de cet inconnu. Cet homme se voyant seul dans ce petit vaisseau, se met à les suivre, et étant entré dans le second il lui fait éviter tous les écueils et le conduit au port. Pendant ce temps-là ces pauvres gens demeurèrent immobiles, et s'abandonnèrent à la conduite de cet inconnu, dont ils se regardaient comme les prisonniers.

Ils prirent terre le jour des saints Innocens, vingt-huitième de Décembre de l'année 1696. Les habitans de *Guivam* accourus sur le rivage, les reçurent avec charité et leur apportèrent du vin et des refraîchissemens. Ils mangèrent volontiers des cocos, qui sont les fruits des palmiers de ce Pays. La chair

en est à-peu-près semblable aux châtaignes, excepté qu'elle a plus d'huile, et qu'elle fournit une espèce d'eau sucrée, qui est agréable à boire. On leur présenta du riz cuit à l'eau, dont on se sert ici et dans toute l'Asie, comme on se sert en Europe du pain. Ils le regardèrent avec admiration, et en prirent quelques grains qu'ils jetèrent aussitôt à terre, s'imaginant que c'étaient des vermisseaux. Ils témoignèrent beaucoup de joie quand on leur apporta de ces grosses racines qu'on appelle *palavan*, et ils en mangèrent avec avidité.

Cependant on fit venir deux femmes que les vents avaient autrefois jetées sur la même côte de *Guivam*. Comme elles savaient un peu la langue de ce Pays, elles servirent d'interprètes, et c'est par leur moyen qu'on apprit ce que je dirai dans la suite. Une de ces femmes trouva parmi ces étrangers quelques-uns de ses parens. Ils ne l'eurent pas plutôt reconnue qu'ils se mirent à pleurer. Le Père qui a soin de cette Bourgade, ayant appris l'arrivée de ces pauvres gens, les fit venir à *Guivam*. Dès qu'ils l'aperçurent, et qu'ils virent le respect qu'on lui portait, ils s'imaginèrent qu'il était le Roi du Pays, et que leur vie et leur sort étaient entre ses mains. Dans cette pensée, ils se jetèrent tous à terre pour implorer sa miséricorde et pour lui demander la vie. Le Père, touché de compassion de les voir dans une si grande désolation, fit ce qu'il put pour les consoler et pour adoucir leurs peines,

il caressa leurs enfans, dont trois étaient encore à la mamelle, et cinq autres un peu plus grands, et promit à leurs parens de leur donner tous les secours qui dépendraient de lui.

Les habitans de *Guivam* s'offrirent à l'envi au Père pour mener ces étrangers dans leurs maisons, et pour leur fournir tout ce qui serait nécessaire, soit pour les vivres, soit pour les habits. Le Père les leur confia, mais à condition qu'on ne séparerait point ceux qui étaient mariés; (car il y en avait quelques-uns parmi eux,) et qu'on n'en prendrait pas moins de deux ensemble, de peur de faire mourir de chagrin ceux qui demeureraient seuls. De trente-cinq qu'ils étaient d'abord, il n'en restait plus que trente, car la disette des vivres et les incommodités d'une longue navigation en avaient fait mourir cinq pendant le voyage; et peu de temps après leur arrivée il en mourut encore un, qui eut le bonheur de recevoir le saint Baptême.

Ils rapportèrent que leur Pays consiste en trente-deux Iles. Elles ne doivent pas être fort éloignées des Marianes, à en juger par la structure de leurs petits vaisseaux, et par la forme de leurs voiles, puisqu'elles sont les mêmes. Il y a bien de l'apparence que ces Iles sont plus au Midi que les Marianes, à onze ou douze degrés de latitude septentrionale, et sous le même parallèle de *Guivam*, puisque ces étrangers venant tout droit d'Orient en Occident, ont abordé au rivage

de cette Bourgade. Il y a aussi lieu de croire que c'est une de ces Iles qu'on découvrit de loin, il y a quelques années. Un vaisseau des Philippines ayant quitté la route ordinaire, qui est de l'Est à l'Ouest, sous le treizième parallèle, et s'étant un peu écarté vers le Sud-Ouest, l'aperçut pour la première fois. Les uns ont appelé cette Ile la Caroline, du nom du Roi (1), et les autres, l'île de Saint-Barnabé, parce qu'elle fut découverte le jour que l'Eglise célèbre la Fête de cet Apôtre. Elle fut encore vue l'année passée par un autre vaisseau que la tempête fit changer de route, en allant d'ici aux îles Marianes. Le Gouverneur des Philippines avait souvent donné ordre au vaisseau qui va presque tous les ans aux Marianes, de chercher cette Ile et les autres qu'on soupçonne être aux environs; mais ces ordres avaient été inutiles, Dieu réservant à ce temps-ci la découverte, et comme nous l'espérons, l'entière conversion de ces Peuples.

Ces étrangers ajoutent que de ces trente-deux Iles, il y en a trois qui ne sont habitées que par des oiseaux (1); mais que les

(1) Charles II, Roi d'Espagne.

(2) Ces Insulaires racontèrent aussi qu'une de leurs Iles n'est habitée que par une espèce d'Amazones, c'est-à-dire des femmes qui font une République où elles ne souffrent que des personnes de leur sexe. La plupart ne laissent pas d'être mariées, mais les hommes ne les viennent voir qu'en une certaine saison de l'année, et après quelques jours ils retournent chez eux, remportant avec eux les enfans mâles qui n'ont plus besoin de nourrices.

autres sont extrêmement peuplées. Quand on leur demande quel est le nombre des habitans, ils prennent un monceau de sable ou de poussière et le montrent, pour marquer la multitude innombrable des hommes qui les habitent. Ces Iles se nomment *Paiz*, *Lamululutup*, *Saraon*, *Yaropie*, *Valayyay*, *Satavan*, *Cutac*, *Yfaluc*, *Piraulop*, *Ytai*, *Pic*, *Piga*, *Lamurrec*, *Puc*, *Falait*, *Caruvaruvonp*, *Ylatu*, *Lamuliur*, *Tavas*, *Saypen*, *Tacaulap*, *Rapiyang*, *Tavon*, *Mutacusan*, *Piylu*, *Olatan*, *Palu*, *Cucumyat*, *Pyalcunung*. Les trois qui ne sont habitées que par les oiseaux sont, *Piculat*, *Hulatan*, *Tagitan*. *Lamurrec* est la plus considérable de toutes ces Iles. C'est où le Roi de tout ce Pays tient sa Cour. Les Chefs de toutes ces habitations lui sont soumis. Il s'est trouvé parmi ces étrangers un de ces Chefs avec sa femme, qui est la fille du Roi. Quoiqu'ils soient à demi-nus, ils ont des manières et un certain air de grandeur, qui font assez connaître ce qu'ils sont. Le mari a tout le corps peint de certaines lignes, dont l'arrangement forme diverses figures Les autres hommes de cette troupe ont aussi quelques lignes semblables, les uns plus, les autres moins. Mais les femmes et les enfans n'en ont point. Il y a dix-neuf hommes et dix femmes de différens âges. Le tour et la couleur de leurs visages approchent

---

Toutes les filles restent, et les mères les élèvent avec un grand soin. Voyez le tome VI des Lettres édifiantes, ancienne édition, Epître dédicatoire, pag. 17.

assez du tour et de la couleur du visage des habitans des Philippines. Les hommes n'ont point d'autre habit qu'une espèce de ceinture, qui leur couvre les reins et les cuisses, et qui fait plusieurs tours à l'entour de leurs corps. Ils ont sur leurs épaules plus d'une aune et demie de grosse toile, dont ils se font une espèce de capuchon qu'ils lient par-devant, et qu'ils laissent pendre négligemment par derrière. Les hommes et les femmes sont habillés de la même manière, excepté que les femmes ont un linge un peu plus long, qui descend depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

Leur langue est différente de celle des Philippines, et même de celle des îles Marianes. Leur manière de prononcer approche de la prononciation des Arabes. La femme qui paraît la plus considérable, a plusieurs anneaux et plusieurs colliers d'écaille de tortue, qu'on appelle ici *carey*, et les autres d'une matière qui nous est inconnue. Cette matière, qui ressemble assez à l'ambre gris, n'est pas transparente.

Voici la manière dont ils ont vécu sur mer pendant soixante et dix jours qu'ils y ont été à la merci des vents. Ils jetaient en mer une espèce de nasse, faite de plusieurs petites branches d'arbres liées ensemble. Cette nasse avait une grande ouverture pour laisser entrer le poisson, et se terminait en pointe pour l'empêcher de sortir. Le poisson qu'ils prenaient de cette manière était toute la nourriture qu'ils avaient, et ils ne buvaient

point d'autre eau que celle que la pluie leur fournissait. Ils la recevaient dans des écorces de coco, qui est le fruit du palmier de ce Pays, comme j'ai déjà dit. Il est de la figure et de la grandeur du crâne d'un homme.

Ils n'ont point de vaches dans leurs Iles. Ils voulurent s'enfuir quand ils en virent qui broutaient l'herbe, aussi-bien que lorsqu'ils entendirent un petit chien aboyer dans la maison des Missionnaires. Ils n'ont point non plus de chats, ni de cerfs, ni de chevaux, ni généralement aucune bête à quatre pieds. Ils n'ont même guère d'autres oiseaux que ceux qui vivent sur la mer. Ils ont cependant des poules dont ils se nourrissent, mais ils n'en mangent pas les œufs.

Malgré cette disette de toutes choses, ils sont gais et contens de leur sort; ils ont des chants et des danses assez régulières; ils chantent tous ensemble, et font les mêmes gestes, ce qui a quelque agrément.

Ils sont surpris du gouvernement, de la politesse et des manières d'Europe, dont ils n'avaient aucune connaissance. Ils admirent non-seulement la majesté auguste des cérémonies dont l'Eglise se sert pour célébrer l'Office divin, mais aussi la musique, les instrumens, les danses des Espagnols, les armes dont ils se servent, et sur-tout la poudre à canon. Ils admirent encore la blancheur des Européens, car pour eux ils sont tous basanés, aussi-bien que les habitans de ce Pays.

Il n'a pas paru jusqu'à présent qu'ils aient

aucune connaissance de la Divinité, ni qu'ils adorent des Idoles : on n'a remarqué en eux qu'une vie toute animale. Tout leur soin est de chercher à boire et à manger. Ils ont une grande déférence pour leur Roi et pour les Chefs de leurs Bourgades, et ils leur obéissent avec beaucoup d'exactitude. Ils n'ont point d'heure réglée pour leurs repas. Ils boivent et mangent en quelque temps et en quelque endroit que ce soit, lorsqu'ils ont faim et soif, et qu'ils trouvent de quoi se contenter ; mais ils mangent peu à chaque fois, et ils ne font point de repas assez fort pour suffire à toute la journée.

Leur civilité et la marque de leur respect consiste à prendre la main ou le pied de celui à qui ils veulent faire honneur, et à s'en frotter doucement tout le visage. Ils avaient, parmi leurs petits meubles, quelques scies faites non pas de fer, mais d'une grande écaille, qu'on appelle ici *Taclobo*, qu'ils aiguisent en les frottant contre certaines pierres. Ils en avaient aussi une de fer de la longueur d'un doigt. Ils furent fort étonnés, à l'occasion d'un vaisseau marchand qu'on bâtissait à *Guivam*, de voir la multitude des instrumens de charpenterie dont on se servait ; ils les regardèrent tous les uns après les autres avec admiration. Ils n'ont point de métaux dans leur Pays (1). Le Père

(1) On présume cependant que ces nouvelles Iles doivent être abondantes en or, en ambre, et en drogues, parce qu'elles sont à-peu-près sous les mêmes parallèles que les Moluques, d'où l'on tire les noix muscades et les plus précieuses épiceries.

Missionnaire

Missionnaire leur ayant donné à chacun un assez gros morceau de fer, ils reçurent ce présent avec plus de joie que si on leur eût donné autant d'or. Ils avaient si grande peur qu'on ne le leur enlevât, qu'ils le mettaient sous leur tête, quand ils voulaient dormir. Ils n'ont point d'autres armes que des lances ou des traits faits d'ossemens humains. Ils sont d'eux-mêmes fort pacifiques. Lorsqu'il arrive entr'eux quelque querelle, elle se termine par quelques coups de poing qu'ils se donnent sur la tête, ce qui arrive rarement; car dès qu'ils veulent en venir aux mains, on les sépare et l'on fait cesser le différend. Ils ne sont point cependant stupides ni pesans; au-contraire, ils ont du feu et de la vivacité. Ils n'ont pas tant d'embonpoint que les habitans des îles Marianes, mais ils sont bien proportionnés et d'une taille à-peu-près semblable à celle des Philippinois. Les hommes et les femmes laissent croître leurs cheveux, qui leur tombent sur les épaules.

Quand ces étrangers apprirent qu'on les allait conduire en présence du Père Missionnaire, ils se peignirent tout le corps d'une certaine couleur jaune; ce qui passe chez eux pour un grand agrément. Ils sont si contens de trouver ici en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, qu'ils se sont offerts à retourner dans leur Pays, pour attirer ici leurs compatriotes, et pour leur persuader d'entrer en commerce avec ces Iles. Notre Gouverneur goûte beaucoup ce

dessein, dans la vue qu'il a de soumettre tout ce Pays au Roi d'Espagne ; ce qui ouvrirait une grande porte à la propagation de l'Evangile. Le plus vieux de ces étrangers avait déjà été jeté une fois sur les côtes de la Province de *Caragan* dans une de nos Iles ; mais comme il n'avait trouvé que des Infidèles, qui demeurent dans les montagnes et le long de ces côtes désertes, il était retourné en son Pays, sans avoir connaissance de l'abondance et des richesses de ces Iles. Il a été plus heureux dans ce second voyage. On a déjà baptisé les enfans ; on instruit les autres des mystères de notre Religion. Ils sont fort adroits à plonger ; et l'on dit qu'ils prirent dernièrement à la pêche deux grandes perles dans leurs nacres, qu'ils rejetèrent dans la mer, parce qu'ils n'en connaissaient pas le prix.

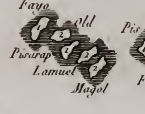
Je vous écris tout ceci, mon Révérend Père, persuadé que vous aurez de la joie d'apprendre une nouvelle si avantageuse à ceux de vos enfans qui auront le bonheur de porter la Foi dans ces nouveaux Pays. Nous avons besoin d'ouvriers (1) pour fournir à tant de travaux ; nous espérons que vous aurez la bonté de nous en envoyer, et de ne nous pas oublier dans vos saints sacrifices. Je suis avec un profond respect, etc.

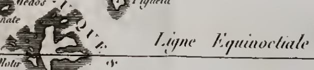
---

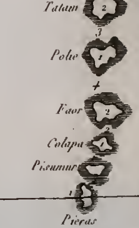
(1) Deux Missionnaires des Indes partirent pour l'Europe, et l'un d'eux, le Père Serrano, alla jusqu'à Rome implorer la protection du Pape pour l'établissement de cette Mission, d'où il vint à Paris en 1705, et passa ensuite en Espagne avec des lettres de recommandation de Louis XIV pour Philippe V son petit-fils.

mars 1706. p

CARTE DES NOUVELLES PHILIPPINES
découvertes Sous les Auspices de PHILIPPE V. Roy d'Espagne







Cano fec.

Avertissement pour l'intelligence de la Carte des nouvelles Philippines.

A. Marque la plus grande de ces Iles nommée *Panlog*.

Le chiffre qui est au milieu de chaque Ile marque combien il faut de jours pour en faire le tour.

Le chiffre qui est entre chaque Ile marque le nombre de jours qu'on emploie pour aller d'une Ile à l'autre.

Ainsi, le chiffre 30, qui se trouve dans l'île de *Panlog*, marque qu'il faut trente jours pour faire le tour de cette Ile, et le chiffre 3, qui est entre la pointe de *Guivam* et l'île de *Panlog*, signifie qu'il faut trois jours de navigation pour faire ce trajet.

Les Indiens qui ont donné occasion à la découverte de ces Iles, s'embarquèrent en l'île d'*Amorsot*, marquée sur la carte par la lettre *C*. Leur dessein était de passer à l'île *Paiz*, marquée par la lettre *B*, lorsque dans le trajet la tempête les porta en haute mer, et après soixante-dix jours d'une navigation très-fâcheuse, les jeta sur la pointe de *Guivam* en l'île de *Samal*, que les Espagnols appellent aussi *Ibabao*, par une multiplicité de noms semblable à celle que nous avons déjà remarquée.

L'île de *Falu* ou de *Lamuirec*, où le Roi tient sa Cour, est marquée sur la Carte par la lettre *D*.

BREF

De Notre Saint Père le Pape au Roi.

A Notre très-cher Fils en Jésus-Christ, le Roi très-Chrétien.

CLÉMENT XI, PAPE.

NOTRE très-cher Fils en Jésus-Christ, salut : comme c'est avec justice qu'on doit attribuer l'état florissant où est depuis tant d'années votre Royaume, au grand zèle qu'a Votre Majesté de cultiver et de défendre la Religion catholique, dont elle a donné des marques éclatantes en tant d'occasions : nous nous persuadons aisément que c'est vous faire plaisir que de vous donner occasion d'étendre et d'augmenter cette même Religion.

Nous avons appris par les lettres de notre vénérable Frère l'Archevêque de Manille, et par la Relation que nous ont présentée quelques Religieux de la Compagnie de Jésus, nos chers Fils, qui sont venus à Rome en qualité de Députés, qu'au-delà des Philippines, dans cette vaste mer qui est vers la Chine, où vos vaisseaux naviguent quelquefois, on a découvert depuis

BREF

De Notre Saint Père le Pape au Roi.

Charissimo in Christo Filio nostro Ludovico, Francorum Regi Christianissimo.

CLEMENS PP. XI.

CHARISSIME *in Christo Fili noster, salutem. Quemadmodum singularis illa felicitas, quâ à tot annis Regnum istud fruitur, jure est adscribenda peculari studio fovendæ ac tutendæ Catholicæ religionis, quod Majestas tua tot in occasionibus luculenter ac magnificè declaravit; sic meritò credimus nihil fieri gratius tibi posse quàm si occasio aliqua ejusdem Religionis amplificandæ ornandæque tibi ipsi præbeatur.*

Detectæ sunt nuper ultrà Philippinas in vastissimo illo circà Sinas Oceano, quem tuæ classes interdum navigant, novæ Insulæ, in quas Religio catholica nondum penetravit. Id accepimus è litteris venerabilis fratris Archiepiscopi Manilani, et è narratione nobis oblata per dilectos filios religiosos quosdam viros Societatis Jesu, qui Romam Procuratorio nomine advenere. Iis in Insulis

peu de nouvelles Iles, où la Religion catholique n'a point encore pénétré. Ces Religieux nous ont rapporté que ces Iles étaient fort peuplées; que les habitans avaient un excellent naturel, et qu'ils étaient assez portés à embrasser la Religion catholique.

C'est pourquoi, comme nous savons que vous avez un zèle ardent pour étendre le Culte divin et la Religion catholique, nous vous exhortons et nous vous prions de vouloir bien, si l'occasion s'en présente, vous intéresser à une entreprise d'une si grande importance pour le salut des ames, et de vous donner la peine d'écrire au Roi Catholique, pour lui recommander la nouvelle Mission qu'on a dessein d'établir dans ces Iles. Car, quoique ce Monarque y soit déjà assez porté par sa piété, qu'il tire du sang et des exemples de Votre Majesté, nous sommes persuadés qu'une recommandation comme la vôtre fera une forte impression sur son esprit.

Nous avons sujet d'applaudir au Roi votre petit-fils, comme nous l'avons fait par nos lettres, de ce qu'il marche avec tant de piété et d'éclat sur les pas de son illustre aïeul, et de ce qu'il a un zèle ardent pour l'accroissement de la Religion, non-seulement en Europe, mais jusqu'aux extrémités du Monde, ayant assigné depuis peu un revenu considérable pour l'entretien des Missionnaires qui travaillent dans la Californie.

Pour ce qui regarde le secours de ces Iles qu'on vient de découvrir, et le dessein qu'on

ut ipsi referunt, permagno numero sunt homines optimæ indolis, et ad fidem Catholicam amplectendam satis propensi.

Pro eo itaque desiderio, quo flagras, propagandi divinum Cultum, et Catholicam veritatem, te hortamur et rogamus, ut opus tanti momenti ad salutem animarum promovere velis, si qua se dabit occasio, ac præsertim ut novam Missionem ad ipsas illas insulas destinandam commendare per litteras Regi Catholico ne graveris : etsi enim eum satis incitat, accendatque pietas sua, quam à Majestatis tuæ sanguine et exemplis hausit, nihilominùs intelligimus quantum habitura sit ponderis apud ipsum tàm insignis commendatio.

Et habemus sanè unde eidem Regi nepoti tuo gratulemur, ut nostris litteris fecimus, quod Avi vestigia tam splendidè, tam religiosè premat, studiumque singulare præ se ferat amplificandæ Religionis, non solum in Europâ, sed etiam in remotissimis Regionibus, ubi non ità pridem Præconibus Evangelicis in insulâ Californiâ laborantibus summam non levem pecuniæ singulis annis erogandam certo et perpetuo censu assignavit.

Quod verò spectat ad insulas illas recens detectas adjuvandas et invehendam in eas-

a d'y établir le Christianisme, il semble qu'il serait à propos que le Roi Catholique ordonnât au Gouverneur des Philippines d'équiper un vaisseau, et de fournir aux Missionnaires tout ce qui leur serait nécessaire. Plus ce secours sera prompt, plus l'avantage qu'on en tirera sera grand, et plus la Bénédiction que Dieu répandra sur sa personne et sur ses Royaumes sera abondante.

Nous recommandons particulièrement à Votre Majesté notre cher Fils André Serrano, Religieux de la Compagnie de Jésus, l'un des Procureurs qui sont venus ici des Philippines, lequel aura l'honneur de se présenter devant Votre Majesté pour prendre ses ordres sur une entreprise si importante, et pour vous engager par ses humbles prières à presser une expédition que vous êtes si capable de faire réussir par votre haute sagesse. C'est avec toute la tendresse possible que nous prions Dieu qu'il vous conserve long-temps en parfaite santé, et que nous vous donnons notre Bénédiction apostolique. A Rome, le premier jour de Mars 1705, l'an cinquième de notre Pontificat.



dem Christianam fidem id maximè præstandum esse videtur à Rege Catholico ut per Gubernatorem Philippinarum navem comparari jubeat, et operariis illuc mittendis necessaria suppeditari. Quod quantò citiùs fieri poterit tantò fructus major existet, tantòque uberior in ipsum et Regna sua superni numinis favor redundabit.

Interim verò dilectum Filium religiosum virum Andream Serranum Societatis Jesu alterum ex Procuratoribus, qui ex Philippinis insulis, in has partes advenerunt, te hoc proposito aditurum ut de opportunitate suscipiendi tam salutarem expeditionem tecum agat, atque ad eam urgendam te, quem maximis consiliis parem esse novit suis precibus incendat, enixè commendamus Majestati tuæ, cui diuturnam incolumitatem à Deo precamur, et Apostolicam benedictionem amantissimè impertimur. Datum Romæ die primâ Martii 1705, *Pontificatûs nostri anno quinto.*



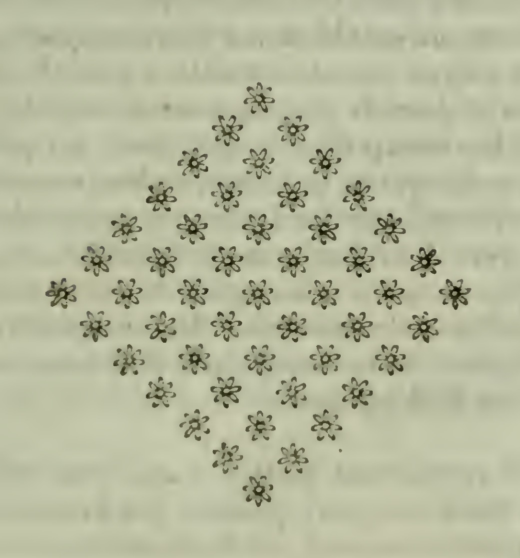
LETTRE

Du Roi au Roi d'Espagne.

TRÈS-HAUT, très-excellent et très-puissant Prince, notre très-cher et très-amé bon frère et petit-fils; nous avons appris par le Père Serrano, de la Compagnie de Jésus, Procureur de la Province des Philippines, la nouvelle découverte faite depuis peu de plusieurs Iles très-peuplées, situées entre les Philippines et les îles Marianes. Il nous en a raconté lui-même, dans l'audience que nous lui avons donnée, beaucoup de particularités que nous avons entendues avec plaisir; et nous avons été très-aise de savoir que les Pères de sa Compagnie, animés de leur zèle ordinaire pour la propagation de la Foi, avaient dessein de faire de nouvelles Missions dans ces Iles. Il part pour aller en rendre compte à VOTRE MAJESTÉ, et pour lui demander en même-temps de protéger cette entreprise. Quoique l'utilité que la Religion en doit recevoir suffise pour engager VOTRE MAJESTÉ à l'appuyer de son autorité, nous sommes persuadés qu'Elle sera bien aise de joindre encore à une raison aussi pressante, celle de la recommandation que nous lui fesons en faveur de ces nouvelles Missions, et qu'Elle voudra bien ordonner aux

Gouverneurs des Philippines de fournir à ces Missionnaires tous les secours dont ils auront besoin pour passer dans ces Iles, et pour y accomplir l'ouvrage où ils sont appelés; et la présente n'étant à autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, très-haut, très-excellent et très-puissant Prince, notre très-cher et très-amé bon frère et petit-fils, en sa sainte et digne garde. Ecrit à Versailles, le dixième jour de Juin 1705. Votre bon frère et grand-père. LOUIS.

COLBERT.



BREF

De N. S. P. le Pape au Roi d'Espagne.

A Notre très-cher Fils en Jésus-Christ Philippe, Roi Catholique des Espagnes.

CLÉMENT XI, PAPE.

COMME nous ne doutons point que VOTRE MAJESTÉ ne soit bien aise d'avoir occasion de faire éclater le zèle qu'Elle a pour le Culte divin et pour la propagation de la Foi ; c'est avec beaucoup de joie que nous lui proposons celle qui se présente, et dont nous avons été informé par les lettres de notre vénérable frère l'Archevêque de Manille, et par ce que nous en ont exposé de vive voix nos chers fils André Serrano et Dominique Medel, Religieux de la Compagnie de Jésus, venus ici des Philippines.

Ils rapportent qu'il y a quelques années que des étrangers, poussés par la tempête, ou plutôt, comme on le doit croire, conduits par la Providence, abordèrent aux Philippines, se disant habitans de certaines Iles, qui n'avaient point été découvertes, selon ce qu'on en pouvait juger, ou du-moins

BREF

De N. S. P. le Pape au Roi d'Espagne.

Charissimo in Christo Filio nostro Philippo, Hispaniarum Regi Catholico.

CLEMENS PP. XI.

CHARISSIME *in Christo Fili noster, salutem. Confisi gratam admodum forè eximiæ pietati Majestatis tuæ occasionem explicandi præclarum zelum, quo pro divini Cultûs, et Catholicæ Religionis propagatione fervet, libenti animo eam tibi proponimus, quæ satis insignis in præsens occurrere videtur ex eis, quæ suis litteris venerabilis frater Archiepiscopus Manilæ, et vivâ voce dilecti Filii Religiosi viri Andreas Serranus, et Dominicus Medel societatis Jesu ex Philippinis Insulis huc advecti nobis exposuerunt.*

Referunt itaque appulsos elapsis annis vi tempestatis, sed potiùs, ut pium est credere, fuisse divinâ Providentiâ ad præfatas Philippinas adductos exteros nonnullos homines, qui se ad quasdam Insulas pertinere dixerunt, quas conjicere erat nondum ab ullo Nautarum nostri orbis fuisse

dont on n'avait point eu jusqu'alors de connaissance bien claire ; et que ces Iles, qui sont en grand nombre et fort peuplées, devaient être situées entre les Philippines et les îles Marianes.

Qu'à juger du caractère et du naturel de ces Peuples, non-seulement par ce qu'en témoignaient ces étrangers, mais encore plus par ce qu'on avait pu en remarquer, il paraissait qu'ils étaient d'un esprit docile, fort portés à l'équité, et tout-à-fait exempts des superstitions de l'Idolâtrie : si ces rapports sont conformes à la vérité, voilà un grand champ ouvert aux Fidèles pour porter dans ces Pays, qu'on croit n'être pas bien éloignés des terres soumises à votre obéissance, les lumières de la Foi ; si, suivant l'inclination que vous avez à favoriser les Missions, vous donnez ordre à vos Ministres de fournir les vaisseaux et les secours nécessaires aux Missionnaires qui sont prêts à se transporter dans ces Iles.

C'est à quoi nous vous exhortons fortement, et nous avons même lieu de nous en flatter, par ce que vous avez déjà fait pour d'autres Pays, et particulièrement pour cette partie de l'Amérique septentrionale, qu'on appelle la Californie, où votre zèle n'a rien épargné pour l'avancement de la Religion ; ce qui est pour nous un grand sujet de vous féliciter, et ce qui doit vous donner une gloire immortelle.

Vous participerez par-là au gain des ames, qui sera, comme on l'espère, très-considé-

detectas, aut saltem esse hactenùs incertâ et obscurâ famâ vix cognitas, et inter Philippinas ipsas, et Marianas Insulas jacere, multas illas quidem numero, et Incolis valdè frequentes.

Quod verò attinet ad eorum Populorum indolem, ipsi nedum suo testimonio, sed eo, quod præferebant miti ac facili ingenio satis explicabant docilem eam esse, et in æquitatem summopere propensam, idolatricæ verò superstitionis prorsùs nesciam. Quæ ubi veritati undequaque consentiant, campum et quidem præclarum aperire videntur Fidelibus ad inferendam in illas partes non magno admodum, ut creditur, locorum intervallo, à Regionibus quæ autoritati tuæ subsunt, dissitas, christianam Fidem, ubi tu propenso, quo esse soles in pium Missionum opus animo, sacris Operariis, eò proficisci paratis navigia et commeatum per administros tuos suppeditari mandes.

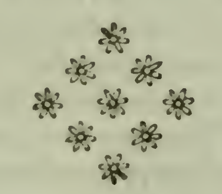
Quod ut facere velis, te etiam atque etiam hortamur, et te quidem facturum non levi nobis argumento pollicemur, cum exploratum habeamus quantò fervore et quàm liberali manu eamdem Dei causam aliis in locis, et præcipuè in ea Americæ septentrionalis Insulâ, quæ California dicitur, promoveris, undè certè nobis magna suppetit tibi gratulandi occasio, et perpetua tuo nomini laus accessit.

Itaque animarum lucri, quod nunc quoque à propositâ novâ profectione speratur,

rable dans cette nouvelle Mission ; aussi-bien qu'au mérite et à la récompense qu'on peut en attendre, et ce sera avec justice qu'on vous regardera comme le principal auteur d'un si grand bien. Sur quoi, comme sur une affaire que, dans la place que nous occupons, nous avons fort à cœur, vous serez plus particulièrement instruit par notre Nonce ordinaire, et par le même André Serrano notre cher fils, Religieux de la Compagnie de Jésus, qui par le zèle ardent dont il est animé pour cette sainte entreprise, se rend digne de la faveur Royale de VOTRE MAJESTÉ à qui nous le recommandons très-particulièrement, et à qui nous souhaitons une longue vie, comblée de toutes sortes de prospérités, en lui donnant très-affectueusement notre Bénédiction apostolique. Donné à Rome le 1.er de Mars 1705, l'an cinquième de notre Pontificat.



ac proinde meriti, quod jure maximum inde sperandum est, itemque spiritualis mercedis particeps procul dubio efficieris, ac præcipuus tanti boni auctor merito reputaberis. De quâ re, quæ sanè pro munere nostro nobis valde cordi est, tecum pluribus aget cum Nuncius noster ordinarius, tum idem ipse dilectus filius Religiosus vir Andreas Serranus è Societate Jesu quem laudabili zelo promovendi tam salutarem expeditionem intimè incensum, ac propterea Regio tuo favore dignum, etiam atque etiam commandamus Majestati tuæ, quam diù sospitem et bonis omnibus cumulatam esse cupimus, eidem Apostolicam Benedictionem amantissimè impertimur. Datum Romæ die primâ Martii 1705, Pontificatûs nostri anno quinto.



BREF

De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Mexique.

A Notre Vénérable Frère l'Archevêque de Mexique.

CLÉMENT XI, PAPE.

NOTRE Vénérable Frère, salut. Dans le dessein que nous avons de nous servir, selon le devoir de notre charge, des occasions favorables pour travailler à la propagation de la Foi dans les Pays où l'Evangile n'a pas encore été reçu, nous ne doutons point que votre piété et votre zèle ne vous portent à nous seconder.

Notre Vénérable Frère l'Archevêque de Manille, par ses lettres, et quelques Religieux de la Compagnie de Jésus, qui sont nouvellement arrivés des Philippines à Rome, en qualité de Procureurs, nous ont assuré que depuis quelques années on était comme certain de découvrir de nouvelles Iles dans les mers de la Chine, sur-tout depuis que quelques habitans de ces Iles, qui ont été jetés sur les côtes des Philippines, en ont rendu témoignage. On a connu, par la description qu'ils ont faite de leur Pays et des mœurs de leurs compatriotes, qu'il se

BREF

De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Mexique.

Venerabili Fratri Archiepiscopo Mexicano.

CLEMENS PP. XI.

VENERABILIS *Frater, salutem. Spectatam pietatem ac zelum Fraternitatis tuæ affuturam nobis esse confidimus, dum, quod muneris nostri ratio postulat, ad propagandam Christi fidem in alias terrarum partes, in quas nondum invecta est, arrepta propitia occasione, animum cogitationesque nostras dirigimus.*

Admoniti itaque per litteras à venerabili Fratre, Archiespiscopo Manilæ, et coram à Religiosis viris Societatis Jesu, qui Procuratorio nomine ab Insulis Philippinis Romam nuper advenere, spem ibi certam elapsis annis affulsisse detegendi novas insulas in Oceano Sinico, ex quo nonnulli illarum partium Incolæ in eas oras conjecti fidem de illis fecerunt, et locorum conditione populorumque indole explicatâ non obscurè indicarunt magnam ibi messem proponi, ubi eò mittantur Evangelici Operarii, qui in fide erudiant homines pacis per se ac

préparait de ce côté-là une grande moisson, pourvu qu'on y envoyât des Ouvriers évangéliques pour instruire dans la Foi ces Peuples, qui, d'eux-mêmes, sont portés à la justice et à la paix. Les dispositions qu'ils ont pour embrasser l'Evangile, sont d'autant plus heureuses, qu'ils n'ont point été élevés jusqu'ici dans l'erreur d'une idolâtrie superstitieuse, quoique d'ailleurs ils vivent dans l'ignorance du culte qui est dû au vrai Dieu, et qu'ils marchent dans les ombres de la mort.

Nous souhaitons donc avec ardeur qu'on porte la lumière de la vérité dans ces Iles pour le salut éternel de tant d'ames; et après avoir eu soin d'exciter la piété généreuse du Roi Catholique à protéger un si grand ouvrage par les libéralités qu'il a coutume de faire, nous exhortons aussi de toutes nos forces Votre Fraternité de procurer, avec toute l'attention dont vous êtes capable, tout ce que vous pourrez de secours spirituels et temporels, soit par vous, soit par les Fidèles commis à votre vigilance, pour l'exécution d'un dessein si avantageux à la gloire de Dieu. C'est le moyen d'augmenter vos mérites devant le Seigneur, et de nous obliger à augmenter notre bienveillance pour vous. Nous vous donnons, avec toute la tendresse possible, notre Bénédiction apostolique. A Rome, ce premier jour de Mars 1705.

❦

æquitatis amantes, eòque magis ad Christi fidem suscipiendam idoneos, quò nihil usquemodo erroris de Idolatricâ superstitione contraxerunt, licet alioquin in tenebris, quoad veri Dei cultum, et in umbrâ mortis versentur.

Ut itaque fax veritatis in eas Insulas pro spirituali tot animarum salute inferatur, omninò cupimus, et postquam eximiam pietatem Catholici Regis ad promovendum, quâ solet, liberali manu tantum opus incendere curavimus, Fraternitatem quoque tuam omni studio hortamur, ut quibus in rebus per te aut per Fideles vigilantiæ tuæ commissos opem tum spiritualem, tum temporalem negotio, quod tanti momenti est, ad divinam gloriam conferre cognoveris, eam præstare diligentissimè velis, quod cumulum addet tuis apud Deum meritis, et nostram tibi benevolentiam uberiùs conciliabit, et Fraternitati tuæ apostolicam Benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ die primâ Martii 1705.



BREF

De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Manille.

A Notre Vénérable Frère l'Archevêque de Manille.

CLÉMENT XI, PAPE.

NOTRE Vénérable Frère, salut et Bénédiction apostolique. La Charité apostolique dont nous sommes embrasés, fait que nous ressentons une joie extrême, lorsque nous voyons que les Ouvriers évangéliques, qui sont dans les Pays les plus éloignés, ne laissent point rallentir le zèle qu'ils ont d'étendre la Religion catholique, et qu'ils conservent pour nous et pour le Saint-Siége, une filiale et respectueuse obéissance.

Ce sont les sentimens dont nous avons été pénétrés, lorsque nous avons appris, par vos lettres et par le rapport que nous ont fait les Procureurs des Missions de la Compagnie de Jésus, arrivés ici depuis peu, qu'étant les uns et les autres attentifs à la propagation de la Foi, vous aviez conçu le desir et l'espérance de porter l'Evangile en des lieux où il n'a point encore été annoncé, sur-tout depuis qu'on a appris, par quelques personnes du Pays qui avaient abordé par hasard aux Philippines, que les Iles qu'ils habitent

BREF

De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Manille.

Venerabili Fratri Archiespiscopo Manilæ.

CLEMENS PP. XI.

VENERABILIS *Frater, salutem et apostolicam Benedictionem. Nullis conclusa finibus apostolica nostra charitas tunc maximè exultat, cum in cordibus eorum, qui in remotissimis à nobis terrarum partibus agunt, fervore zelum amplificandæ Catholicæ Religionis, et filialem in nos atque in hanc sanctam sedem observantiam vigere conspicimus.*

Hoc sanè gaudio affecti fuimus, ubi tum ex Fraternitatis tuæ litteris, tum ex narratione nobis factâ à Religiosis viris Procuratoribus Societatis Jesu, qui ex istis partibus huc nuper advenerunt, agnovimus spem ac desiderium à te et ab illis, qui solliciti sunt de fidei incrementis conceptum invehendi ipsam fidem in alia loca, ad quæ nondùm delata est, ex quo per fortuitum elapsis annis nonnullorum hominum ad istas Insulas appulsum innotuit Regiones unde illi prodierunt, amplas esse et populorum frequentiâ

étaient en grand nombre, et très-peuplées ; que les hommes y étaient d'un naturel fort doux et bienfesant ; qu'ils aimaient la justice, et que n'ayant point été corrompus par une éducation païenne et superstitieuse, ils seraient plus aisément susceptibles des impressions de la Loi évangélique.

Nous avons donc songé efficacement à leur Procurer un si grand bien ; et, pour cette fin, nous avons fait nos efforts, par nos lettres, et par le moyen de notre Nonce auprès du Roi Catholique, pour lui persuader de ne pas laisser échapper une si belle occasion de gagner des ames à Dieu, et de se rendre agréable à sa divine Majesté, ne doutant pas qu'il ne l'embrasse avec cette piété et cette générosité qui lui fait accorder par-tout ailleurs sa protection Royale à tous les Missionnaires occupés à instruire les Nations étrangères.

Dans la confiance que ses soins ne seront pas inutiles, nous avons cru devoir vous marquer combien nous avons cette affaire à cœur ; non pas tant pour vous presser d'y apporter tout le soin et la vigilance dont vous êtes capable, que pour vous exciter toujours davantage à avancer, par vos conseils, par vos prières et par celles des Peuples qui vous sont confiés, une œuvre si agréable à Dieu. Cependant nous vous donnons notre Bénédiction apostolique, comme un gage de la bienveillance singulière que nous avons pour vous. Donné à Rome à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le premier jour de Mars de l'année 1705, et la cinquième de notre Pontificat.

cultas,

cultas, ibique homines ingenio mites, ac in æquitatem propensos facilè imbui posse suavissimis Evangelicæ Legis præceptis, ut potè qui Ethnicæ superstitionis nullum unquam antea præjudicium, quo mens eorum labefactari posset, persenserint.

Adjecimus itaque nos ipsi quo majori potuimus studio animum ad tantum Dominici gregis bonum promovendum; egimusque tum nostris tum per Nuntium nostrum omni Officiorum genere apud Catholici Regis Majestatem, ne dimitteretur tam præclara lucrandi animas, et demerendi Deum occasio, quàm imò Rex ipse complecti vellet eâ pietate atque magnanimitate, quâ ipse alibi Operariis veritatem ad exteras Nationes allaturis adfuerat.

Dum itaque fructum nostræ sollicitudinis relaturos nos esse confidimus, significandum tibi esse duximus, quantum res ipsa nobis cordi sit, non tam ut commendemus curam ac vigilantiam tuam, quàm ut tibi sponte incitato stimulos addamus, quatenus consiliis tuis, et fusis ad Deum precibus, et piis crediti tibi Populi studiis, atque conatibus urgeas, hoc opus Deo procul dubio gratissimum, dum nos singularis benevolentiæ, quâ te complectimur, perpetuum pignus apostolicam Benedictionem Fraternitati tuæ pietamenter impertimur. Datum Romæ apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die primâ Martii 1705, Pontificatûs nostri anno quinto.

LETTRE

De Monseigneur le Cardinal Paulucci, au Révérend Père André Serrano, de la Compagnie de Jésus, Procureur des Philippines.

MON RÉVÉREND PÈRE,

LES Brefs que Notre Saint Père le Pape a écrits au Roi très-Chrétien et au Roi Catholique, aussi-bien que ceux qu'il a adressés aux Archevêques de Mexique et de Manille, mais beaucoup plus encore ce que vous avez entendu souvent vous-même de sa propre bouche, a dû suffisamment vous faire connaître les sentimens de joie et de consolation avec lesquels Sa Sainteté a appris la nouvelle que vous lui avez apportée, qu'il se présentait une heureuse occasion d'étendre la Religion catholique dans des Iles des mers de la Chine inconnues jusqu'ici au reste du monde, et qui viennent d'être découvertes par une Providence particulière de Dieu. Vous avez vu avec quelle ardeur et quel zèle Sa Sainteté travaille à avancer de tout son pouvoir une entreprise qu'elle prévoit devoir être si glorieuse au nom Chrétien, et si avantageuse au salut des ames, et dont elle espère que le succès sera heureux avec le secours de la miséricorde de Dieu.

LETTRE

De Monseigneur le Cardinal Paulucci, au Révérend Père André Serrano, de la Compagnie de Jésus, Procureur des Philippines.

ADMODUM REVERENDE PATER,

Ex iis quæ Summus D. N. nuperrimè scripsit Serenissimis Regibus Christianissimo et Catholico, nec non Archiepiscopis Mexicano et Manilensi, multòque etiam uberiùs ex iis quæ pluries Paternitati tuæ coram explicavit, satis, ut arbitror, intelligere potuisti quàm gratum atque jucundum acciderit suæ Sanctitati nuntium à te ipso non ità pridem allatum, quod propitia offeratur occasio propagandæ Catholicæ Religionis in eas Oceani Sinici Insulas quæ antehac orbi nostro nullo planè commercio notæ divini Numinis Providentiâ recens detectæ sunt; quantoque insuper studio et zelo sua Sanctitas promovendum susceperit negotium tanti momenti, quod in maximam Christiani nominis gloriam, animarumque salutem cessurum probè novit, ac sperat divinâ opitulante gratiâ ad optatum exitum perductum iri.

Cependant ce souverain Père des Fidèles, dont la Charité tendre et apostolique n'a point de bornes, peu content de ce qu'il a fait jusqu'ici, et des instructions qu'il vous a données pour le succès de cette affaire, n'a pas cru avoir encore pleinement satisfait au devoir de sa charge pastorale. Ayant donc appris que vous devez bientôt partir pour retourner aux Philippines, il m'a ordonné de vous écrire, afin que mes lettres, que vous porterez avec vous pendant votre voyage, et que vous vous remettrez souvent devant les yeux, vous rappellent le souvenir de la sollicitude paternelle du Souverain Pontife sur cette entreprise, et vous soient un motif pressant et continuel d'en procurer l'exécution de toutes vos forces.

C'est dans cette vue que Sa Sainteté, qui compte expressément sur votre piété et sur votre zèle, qui lui sont parfaitement connus, se sert aujourd'hui de moi pour vous avertir et vous exhorter tout de nouveau de la manière la plus forte, de n'épargner ni peines ni travaux, et d'employer toute votre industrie pour le succès d'un dessein si grand et si avantageux à la Religion. Sur-tout l'intention de Sa Sainteté est que votre premier soin soit d'assembler au plutôt une troupe sainte de zélés Missionnaires qui aillent éclairer ces Iles nouvellement découvertes, et porter le flambeau de l'Evangile à ces malheureuses Nations qui marchent dans les ténèbres, afin qu'elles commencent à ouvrir les yeux à la lumière, et à connaître leur

Verumtamem summi Patris eximia et verè Apostolica charitas, quæ nullis profecto finibus contineri se patitur, per ea quæ hactenus gessit, quæque abundè te monuit, Pastoralis Officii debito satis adhuc factum non esse ducens, cum te Româ brevi discessurum audiverit, ut reditum ad Philippinas Insulas aggrediaris, meas hasce litteras, quasi itineris comites, ad te dari jussit, ut Pontificiam eâ in re sollicitudinem assiduè tibi in mentem revocent, et quàm enixè commendent.

Itaque sua Sanctitas, me interprete, te cujus perspectæ pietati ac zelo plurimùm confidit, rursus etiam atque etiam admonet et hortatur, ut nulli labori, nullis officiis, nulli parcas industriæ quâ tam sanctum et pium opus urgeri, ac perfici posse cognoveris. Illud autem in primis diligenter curare te vult, ut necessaria ad memoratas novas Insulas expeditio Sacrorum Operariorum, quantociùs fieri poterit, adornetur, et peragatur, quorum ope infelices illi mortalium greges, qui in tenebris ambulant, lucem Evangelicæ veritatis aspicere ac Creatorem et Salvatorem suum agnoscere incepiant. Alios præterea pios fideles per te excitari vehementer cupit Sanctitas sua, ut quæcumque poterunt spiritualia vel temporalia sub-

Créateur et leur Sauveur. Sa Sainteté demande ensuite de vous que vous exhortiez le reste des Fidèles à procurer libéralement, selon leur pouvoir, à ces Peuples abandonnés, les secours spirituels et temporels, nécessaires pour répandre parmi eux la semence de l'Evangile, et pour la cultiver avec fruit.

Quoique Sa Sainteté soit bien convaincue que vous êtes de vous-même assez porté à seconder ses saintes intentions, elle a cru cependant devoir inspirer cette nouvelle ardeur à votre zèle, tout enflammé qu'elle le connaît, afin que vous comprissiez davantage qu'elle n'a rien de plus à cœur que de vous voir satisfaire pleinement à ce que demande de vous en cette occasion la gloire de Dieu, les souhaits ardens du Souverain Pontife, l'institut et l'esprit de votre Compagnie, dans laquelle vous trouverez d'illustres et de nombreux exemples que vous devez vous proposer pour modèles.

Mais afin que les Missionnaires, qui, embrasés du zèle de la gloire de Dieu, passeront dans ces nouvelles Iles, entreprennent ces glorieux travaux avec plus de fermeté, et les continuent avec plus de consolation, le Souverain Pontife accorde avec sa Bénédiction apostolique, indulgence plénière de tous leurs péchés à tous ces Missionnaires, et à chacun d'eux, à l'heure de la mort, pourvu qu'ils soient véritablement pénitens, qu'ils se soient confessés, qu'ils aient participé au Sacrement de l'Eucharistie, ou que s'ils ne le peuvent pas, du-moins ils soient

sidia ad provehenda in illis partibus fidei semina et incrementa, liberali animo conferre velint.

Quibus omnibus conficiendis etsi sua Sanctitas minimè vereatur te sponte tuâ sedulò intentum fore, nihilominus novos hosce stimulos, tanquàm calcar currenti admovendos tibi duxit, ut certiùs intelligas Sanctitati suæ nihil magis in votis esse, quàm ut tu hac in re et Dei honori, et Pontificio desiderio, et tui ordinis instituto, unde plurima et quidem egregia tibi suppeditabuntur exempla, quæ imitanda tibi proponere debes, quàm cumulatissimè satisfacias.

Cæterùm ut Missionarii, quos ad transmittendum in ante dictas novas Insulas divinæ gloriæ zelus accendet eò libentiùs hujusmodi profectionem suscipiant, ibique Catholicæ fidei prædicationi alacrius etiam, atque studiosius incumbant, Summus Pater universis eisdem Missionariis, et eorum cuilibet, in mortis articulo constitutis si verè penitentes et confessi, ac sacra Communione refecti, vel quatenus id facere nequiverint, saltem contriti, nomen Jesu ore, si potuerint, sin minùs corde, devotè invocaverint, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam,

I 4

sincèrement contrits; qu'ils aient prononcé de bouche, s'il est possible, ou du-moins qu'ils aient dévotement invoqué de cœur le saint nom de Jésus. Obéissez donc avec promptitude et ferveur aux ordres de Sa Sainteté; supportez toutes les peines qui vous arriveront; acquittez-vous des fonctions d'un Prédicateur de l'Evangile; remplissez votre ministère, sûr que la Couronne de Justice se garde pour vous, et que le Seigneur, qui est le juste Juge, vous la donnera au jour marqué. Pour moi, en m'acquittant des ordres de Sa Sainteté, qui m'a chargé de vous déclarer ses intentions, je prie Dieu qu'il daigne bénir vos travaux et vos soins, et qu'il vous accorde un voyage heureux et une continuelle augmentation de ses grâces. A Rome, le 28 Février 1705, etc.



et remissionem cum apostolicâ Benedictione, misericorditer, in Domino concedit, et elargitur. Strenuo itaque erectoque animo Pontificis mandatis obsequere, in omnibus labora, opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple, sciens repositam esse tibi coronam justitiæ, quam reddet tibi Dominus in illâ die justus Judex. Dum ego Pontificio nomine hæc tibi significare jussus, Deum precor conatus studiaque tua secundare benignè, tibique prosperum iter, cum assiduâ cælestium gratiarum accessione largiri. Datum Romæ, die 28 *Februarii* 1705, *etc.*



LETTRE

Du Père Gilles Wibault, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, aux Philippines, au Père du Chambge, de la même Compagnie.

A Manille, ce 20 Décembre 1721.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

J'APPRENDS en ce moment qu'il y a un vaisseau dans notre rade qui doit mettre incessamment à la voile pour Poudichery. Je profite du peu de temps qu'il me donne pour ne pas laisser passer cette occasion de vous écrire. Je vous ai déjà mandé que quelques efforts qu'on se soit donnés pendant dix ans, pour savoir des nouvelles des Pères Duberon et Cortil, débarqués dans une des îles *Palaos*, pour annoncer la Foi à ces Insulaires, on n'en a jamais pu rien découvrir; ainsi, on ne doute plus qu'ils n'aient été massacrés par ces barbares.

Cette Province des Philippines a deux vice-Provinces qui en dépendent; savoir: celle des *Marianes* et celle de *los Pintados*. C'est à cette dernière que je fus d'abord des-

tiné par la Providence. Ma demeure ordinaire était dans une grosse Bourgade, qui se nomme *Givam*. Un des moyens qu'ont employés les Missionnaires qui m'ont précédé, pour l'établissement et le progrès de la Foi dans ces Iles, a été d'inspirer aux Peuples une tendre dévotion envers la Mère de Dieu. Les habitans de *Givam* sont, de tous les Insulaires, ceux qui se sont le plus distingués par une dévotion si solide. Ils ont établi une Congrégation, qui est devenue très-nombreuse, et tous ceux qui ont le bonheur d'y être admis, ne manquent pas tous les Dimanches, même pendant l'absence du Missionnaire, lorsqu'il visite les Iles voisines, de se rendre à l'Eglise pour vaquer à leurs saints Exercices. Aussi la sainte Vierge les a-t-elle souvent favorisés d'une protection spéciale. Je ne vous en rapporterai qu'un seul exemple.

Un jour qu'on célébrait une fête, quelques Indiens s'avisèrent de témoigner leur joie par des feux qu'ils allumèrent, et par des décharges de mousquets. Un vent impétueux qui s'éleva, fit voler la flamme sur le toit de l'Eglise, qui n'était couverte que de chaume; quelque mouvement qu'on se donnât, on ne put jamais l'éteindre: comme le feu gagnait déjà les poutres et les soliveaux, j'allai au plus vîte en retirer le saint Sacrement; et tout ce que les Indiens purent faire, fut de sauver des flammes les ornemens et tout ce qui sert au Culte divin. Au même instant, on m'avertit d'aller ad-

ministrer les Sacremens à une femme du voisinage, qui était sur le point d'expirer de plusieurs blessures mortelles. Je me rendis dans sa maison ; je la trouvai baignée dans son sang, et après lui avoir procuré les derniers secours de l'Eglise, je fis dresser un Autel, et je demeurai auprès du saint Sacrement jusqu'au soir, que je le portai en procession dans une autre maison plus commode, où, par les soins que se donnèrent les Congréganistes, je trouvai un Autel richement paré, avec un fort beau Tabernacle. Je demeurai trois semaines dans cette maison, tandis qu'on élevait une Chapelle propre à célébrer les saints Mystères, jusqu'à ce que l'Eglise qu'on commençait à rebâtir dans la même enceinte fût entièrement achevée.

Cette pauvre femme, que j'avais laissée mourante, est celle-là même sur laquelle le Seigneur, par l'intercession de la sainte Vierge, a fait éclater les richesses de sa puissance et de sa bonté. Elle s'appelle *Marie Biandoy* : elle était en prière devant une statue de la sainte Vierge, qu'on avait transportée de l'Eglise dans sa maison, et elle implorait l'assistance de cette mère de miséricorde, au sujet du triste évènement qui alarmait toute la Bourgade. Il y avait dans une chambre voisine un de ses parens, qu'on croyait parfaitement guéri de quelques accès de folie, pour lesquels on l'avait enfermé l'année précédente. Ce malheureux fut pris tout-à-coup d'un nouvel accès de fureur, et

entrant dans la chambre de sa parente, il s'écria d'un ton de voix terrible : « Je viens » de brûler l'Eglise de cette Bourgade ; il » ne me reste plus que d'en tuer tous les ha» bitans, et c'est par toi, dit-il à sa pa» rente, que je vais commencer. » En même-temps il la prit de la main gauche par les cheveux, et d'un grand poignard qu'il tenait de la main droite, il lui en donna huit coups, qui firent autant de blessures mortelles. Son fils aîné, qu'une fièvre violente retenait au lit, se leva aux cris de sa mère, et d'une main encore faible, il arrêta comme il put ce furieux, tandis que sa sœur appela du secours. On vint aussitôt, et après avoir lié ce malheureux, on l'enferma pour le reste de ses jours. On appliqua des remèdes aux blessures de cette vertueuse Néophyte ; mais les personnes qui la pansèrent avaient si peu d'expérience, que de huit plaies ils n'en aperçurent que cinq. Elles étaient toutes très-profondes ; une entr'autres, au-dessous de l'épaule droite, par laquelle sortait tout ce qu'elle avalait de liquide. On ne pouvait revenir de l'étonnement où l'on était, qu'elle ne fût pas tombée morte aux pieds de son meurtrier ; mais on fut bien plus surpris, lorsqu'on la trouva tout-à-coup parfaitement guérie, nonobstant trois accidens mortels qui lui survinrent.

On ne douta plus que sa prompte guérison ne fût l'effet d'une protection miraculeuse de la sainte Vierge, dont elle avait imploré le secours avec tant d'ardeur, et

l'on convint de lui en rendre de solennelles actions de grâces. Au jour qu'on avait fixé, on chanta les premières Vêpres du saint nom de Jésus, et le lendemain la Messe votive de la S.te Vierge; il y eut prédication l'après-midi, avec les Litanies en musique, et la Procession. La Dame *Biandoy* assista à toutes ces cérémonies, comme si elle n'avait reçu aucune blessure, et elle n'en ressentit depuis nulle incommodité.

La vie de nos Indiens *Pintados* est très-dure et très-pénible. Quoique la Bourgade de *Givam* passe pour être la moins pauvre de toutes ces Iles, à cause du petit commerce qu'elle fait tous les ans avec Manille, cependant, ceux qu'on regarde comme les plus aisés, parce qu'ils s'occupent de ce commerce, n'en retirent pas chaque année plus de cent écus, et cette modique somme est presque toute employée à la provision de riz, qu'il leur faut faire dans les autres Bourgades; car il n'en croît pas dans celle de *Givam*, où l'on ne trouve que des palmiers en abondance; aussi voit-on que dans leurs maisons, leurs meubles, leurs vêtemens, leurs repas, tout respire la pauvreté. Tel qui tient un rang considérable dans le Pays, se trouve heureux et croit faire bonne chère, quand il a, avec un peu de riz, un morceau de poisson mal assaisonné; souvent il ne se nourrit que de racines cuites dans l'eau avec un peu de sel. Pour ce qui est des pauvres, ils passeront une année entière sans manger de riz, à moins qu'on ne leur en

donne par aumône. Ceux qui sont adroits à tirer, prennent de temps-en-temps quelques cerfs ou quelques sangliers; mais comme sous ce climat la chair n'est pas de garde, ils ont coutume de partager leur chasse avec leurs parens et leurs voisins. Il en est de même du poisson, qu'ils ne peuvent conserver qu'après l'avoir exposé au soleil; s'ils l'exposaient à la lune, ne fût-ce que pendant une nuit, quand même ils auraient pris la précaution de le saler, ils le trouveraïent le lendemain matin tout rempli de vers. Les rivières, les puits, et sur-tout les fontaines qui sortent des rochers, fournissent leur boisson ordinaire. Ils font du vin du fruit de leurs palmiers, mais il n'est guère d'usage, parce qu'il est aussi fort que la plus forte eau-de-vie.

Les hommes sont laborieux et bons Artistes; ils excellent principalement dans la Peinture, dans les ouvrages d'orfèvrerie et de sculpture. Les principaux du lieu, sur-tout ceux qui ont demeuré dans la maison des Missionnaires, touchent parfaitement bien la harpe: ils savent jouer du violon et de plusieurs autres instrumens de musique, et ils se font un honneur et un plaisir de consacrer leurs talens à la célébration du Service divin. Ceux qui habitent les autres Bourgades, et particulièrement les montagnes, s'appliquent à l'agriculture · les autres qui vivent sur les côtes de la mer, n'ont guère d'autre occupation que la pêche. A parler en général, nos Indiens sont pleins de viva-

cité pour entreprendre, et de hardiesse pour braver sur mer les tempêtes. Ils se raillent même de ceux qui dans de semblables périls témoignent quelque frayeur.

Leurs femmes aiment à s'occuper, et on ne les voit jamais oisives : elles travaillent en toiles, en dentelles, et quelques-unes en broderie. Elles ont beaucoup de modestie et de pudeur, et sont naturellement portées à la piété. A dire vrai, le désintéressement de nos Indiens, et le contentement où ils vivent au milieu de leur pauvreté, coupent la racine à bien des vices.

Après avoir passé environ onze ans avec mes chers Indiens *Pintados*, un ordre de mes Supérieurs m'a appelé à Manille, où je suis maintenant, et où, grâces à Dieu, je ne trouve pas moins de travail que dans la Mission d'où l'on m'a tiré. Cette Ville est la Capitale de toutes ces Iles, nommées Philippines, qui sont gouvernées, pour le spirituel, par un Archevêque et trois Evêques. Mais ces Prélats ne peuvent guères tirer de secours des Prêtres séculiers, qui sont ici en très-petit nombre ; c'est pourquoi les Rois d'Espagne ont ordonné que les Cures fussent remplies par les Religieux des différens ordres qui sont établis dans cette Ville, et qui ont de fort belles Eglises. On a donc partagé toutes les Paroisses entre les Pères Augustins, Dominicains, Récollets, Augustins déchaussés, et les Jésuites ; chacun de ces Curés ne laisse pas d'être chargé de la conduite de deux ou trois Eglises, et dans

les endroits les plus éloignés de Manille, ils ne peuvent avoir de secours que des Curés voisins.

Nous avons dans cette Ville un grand Collége et un Séminaire, où l'on enseigne la Théologie, la Philosophie, les Belles-Lettres. Il y a outre cela différens Prédicateurs et deux ou trois Pères occupés jour et nuit à confesser, à enseigner la Doctrine chrétienne, et à visiter les malades et les prisonniers. Les études y fleurissent, et l'on a vu sortir de ce Séminaire plusieurs Evêques, des Docteurs en Théologie, beaucoup de Religieux et un grand nombre de sujets qui excellent en toutes sortes de sciences. On n'y reçoit que les enfans des Espagnols, suivant les intentions du Fondateur. Le revenu de l'Archevêque est de dix mille écus, et celui des Evêques à proportion. L'état Ecclésiastique et Séculier est entretenu des libéralités de Sa Majesté Catholique, qui envoie tous les ans du Mexique de quoi fournir à cette dépense.

Pour ce qui est du Gouvernement politique, tout est réglé avec beaucoup de sagesse par les Ordonnances royales. Il y a une Cour de Justice, composée de Conseillers, d'un Fiscal et d'un Président, qui est en même-temps Gouverneur de Manille, et Capitaine-Général de toutes les Iles. Ce premier Officier se renouvelle tous les cinq ans, et en cas de mort, le premier Conseiller tient sa place, jusqu'à ce que le Roi d'Espagne y ait pourvu. Les Officiers subalternes dépendent

de cette Cour, et principalement du Gouverneur, qui envoie tous les deux ans un Juge Espagnol dans chaque Province, avec autorité de juger en dernier ressort les procès des Indiens, hors les causes capitales, dont la connaissance est réservée à la Cour de Justice, séante à Manille. Ce Juge visite tous les ans chaque Bourgade de sa Juridiction, mais il ne peut, ni rien innover, ni rien décider, que de l'avis et du consentement du Curé. Au bout de deux ans, la même Cour députe un autre Juge, pour écouter les plaintes des Indiens, au cas qu'ils en eussent à faire contre le Juge qui l'a précédé.

Le Père Gabriel Gruson et le Père Pierre Cruydolf, qui se sont consacrés en même-temps que moi au salut de ces Indiens, travaillent avec beaucoup de consolations et de fruit dans leurs Missions. Le premier, dans le Royaume de *Mindanao*, et le second, dans l'île de *Seypan*, l'une des îles Marianes. Je reçus, il y a peu de jours, une lettre de celui-ci, où il me fait part de quelques évènemens, que vous ne serez pas fâché d'apprendre. Il avait entrepris de bâtir une Eglise, laquelle pût résister aux furieux ouragans qui s'élèvent chaque année dans ces Iles, et qui abattent presque tous les édifices; il cherchait pour cela du bois d'une certaine espèce; mais les Indiens, auxquels il en parla, soit par paresse, soit par la crainte qu'ils avaient de certains Négromanciens, habitans des forêts, et appelés en leur langue

Macanda, répondirent constamment que cette sorte d'arbre ne se trouvait pas dans l'Ile. Le Père avait déjà perdu toute espérance, lorsque la veille de l'Assomption, un jeune enfant, qui ne fesait encore que bégayer, se présenta à lui ; mon Père, s'écria-t-il,.... et ne pouvant dire autre chose, il lui montra de la main un endroit de l'Ile, en prononçant plusieurs fois le nom de l'arbre, dont le Père avait l'idée. Aussitôt le Père se transporta dans cet endroit avec ses domestiques et plusieurs Néophytes ; il y trouva l'arbre qu'il cherchait, et en peu de temps il éleva une belle Eglise.

Ce Missionnaire avait à son service un jeune homme de vingt ans, qui le servait avec beaucoup de zèle. Un de ces *Macanda* mit en œuvre tous les secrets de son art diabolique, pour le faire périr ; et en effet, le jeune homme tomba tout-à-coup dans une langueur, qui fesait craindre pour sa vie. Le Père Cruydolf croyant que sa maladie était naturelle, employa d'abord les remèdes ordinaires. Mais nonobstant ces remèdes, la maladie augmentait chaque jour, avec des symptômes extraordinaires, accompagnés de visions horribles, qui le tourmentaient toutes les nuits, et le réduisirent à la dernière extrémité. Dans l'affliction où était le Missionnaire, de la perte d'un si fidèle domestique, il eut recours à des remèdes surnaturels, et appliqua au malade une relique de saint Ignace. Dès-lors le malade sentit du soulagement, et peu après il se trouva

dans une santé parfaite. Le jour même de sa guérison, dès le matin, on vit un homme pendu à un arbre voisin de l'Eglise. Plusieurs Indiens vinrent en informer le Missionnaire, et lui dirent que ce misérable était le plus fameux *Macanda* de toute l'Ile; qu'il avait conjuré la perte du jeune homme, et qu'à cet effet, il avait employé toute sa science magique; mais que voyant ses efforts inutiles, il leur avait dit le jour précédent que le désespoir où il était de n'y pouvoir réussir, le forcerait à s'ôter la vie à lui-même. Le Père, après avoir fait une exhortation pathétique à tous ceux que cet affreux spectacle avait rassemblés : « Dites à tous les » *Macanda* que vous connaissez, leur ajouta-» t-il, qu'ils peuvent réunir toutes leurs » forces pour me nuire, et que je ne les » crains point. Mon Père, répondirent les » assistans, il y a long-temps qu'ils s'efforcent de procurer la mort aux Missionnaires, afin d'exterminer le Christianisme, » mais ils ont été plusieurs fois contraints » d'avouer leur impuissance et leur faiblesse. »

Un Dimanche que le Père Cruydolf passait le long du rivage de la mer, pour aller visiter un malade, il trouva quelques Indiens qui travaillaient à des barques; il leur demanda s'il n'y avait pas d'autres jours dans la semaine, où ils pussent vaquer à ce travail, et quelle raison pouvait les porter à transgresser ainsi le précepte de l'Eglise, qui leur ordonne de sanctifier le jour du Sei-

gneur, en s'abstenant de toute œuvre servile, et l'employant aux saints Exercices de la piété chrétienne. Ils répondirent, d'un ton brutal, que telle était leur volonté. Le Père poursuivit son chemin ; mais peu d'heures après, lorsqu'au retour de chez son malade, il passa par le même endroit, il trouva réduites en cendres et les barques et la grange où on les fabriquait, et les Indiens, qui avaient été si peu dociles à ses remontrances, couverts de confusion, et donnant des marques du plus vif repentir de leur faute.

Au mois d'Octobre de l'année 1719, il se passa une scène bien plus tragique dans l'enceinte même de cette Ville. Le Gouverneur, abusant de l'autorité que lui donnait sa place, se livra à tous les excès que pouvait lui suggérer la plus insatiable avarice. Les Conseillers d'Etat, la Noblesse, les Marchands étaient, ou détenus prisonniers, sous divers prétextes, ou contraints de se réfugier dans les Eglises : la consternation devint générale dans la Ville, où l'on voyait bien que le remède, qu'on ne pouvait attendre que de la Cour d'Espagne, serait très-long-temps à venir.

Le Gouverneur n'en demeura pas là, ce n'était que le commencement de ses violences, et il les poussa jusqu'aux dernières extrémités. Ayant fait charger l'artillerie, et ordonné à la garnison de prendre les armes, il appela de grand matin tous les Supérieurs des Maisons Religieuses, et les fit arrêter. Il en usa de même à l'égard du Doyen de la

Cathédrale, des principaux Chanoines, et de plusieurs autres Ecclésiastiques. Enfin il fit prendre l'Archevêque, et l'enferma dans le Château qu'il avait garni de toute sorte de munitions de guerre et de bouche.

Au premier bruit de cet attentat, les Nobles sortirent de leur asile et prirent les armes. A leur exemple les Marchands, les Bourgeois, les Espagnols et les Indiens s'armèrent et s'assemblèrent tumultuairement dans les rues; parmi les bruits confus de cette multitude, on n'entendait qu'un cri général : *vive la Foi; que le tyran meure*! Plusieurs Religieux se mêlèrent parmi le Peuple pour arrêter le massacre, qui était inévitable dans une pareille conjoncture. Quelques-uns d'eux étant allés au Palais pour conjurer le Gouverneur de prendre des sentimens de douceur et de paix, furent suivis de plusieurs Bourgeois. Le fils du Gouverneur ordonna à la garnison de s'avancer et de tirer sur eux; mais les soldats persuadés qu'ils ne demandaient que la liberté de leur Archevêque et de tant de Religieux et d'Ecclésiastiques détenus sans aucune raison, ne quittèrent point leur poste. Le Commandant fit mettre le feu à deux pièces d'artillerie; mais le canonnier pointa ses canons de telle sorte, qu'il ne pouvaient faire aucun mal. Au même temps toute cette multitude entra dans le palais. Le Gouverneur donna ordre à ses Gardes-du-corps de tirer; mais la même considération qui avait arrêté les soldats, les porta à mettre bas les armes.

Alors un Religieux s'approcha du Gouverneur, et lui fit les plus respectueuses remontrances sur les malheurs où il se précipitait lui-même. Mais le Gouverneur, loin de se rendre à ses prières, n'en devint que plus furieux. Retirez-vous d'ici, mon Père, lui dit-il, et à l'instant il tira son pistolet sur un Bourgeois qui était auprès de ce Religieux, et le blessa à la main. Celui-ci se sentant blessé, et voyant que le Gouverneur s'avançait contre lui le sabre à la main, lui cassa le bras droit d'un coup de fusil, tandis qu'un autre lui donna un coup de sabre sur la tête, qui le fit tomber comme mort. Son fils levant pareillement le sabre pour frapper un autre Bourgeois, reçut un coup de fusil droit au cœur, et expira sur-le-champ. Alors ce ne fut plus qu'un cri de cette multitude, et l'on entendait de toutes parts : *vive la Foi ! le tyran est mort.*

Aussitôt Nobles, Bourgeois, Peuple, tous comme de concert, allèrent au château délivrer M. l'Archevêque ; et, un genou en terre, ils le conjurèrent pour l'amour de Dieu, et au nom du Roi, de prendre en main le gouvernement de ces Iles. Ce saint vieillard, qui est un Religieux de l'Ordre de saint Jérôme, était inconsolable de tant de calamités, et ne répondait que par l'abondance de ses larmes. Enfin il se rendit aux prières de toute la Ville, et il gouverna avec un applaudissement universel pendant deux ans, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Gouverneur, qui, par sa prudence et par sa mo-

dération, s'attire les bénédictions de tout le Peuple.

Le Gouverneur, qu'on croyait mort, était encore en vie; mais il avait soin de n'en donner aucun signe. Pendant que le Peuple était occupé à délivrer les prisonniers, le Père Jacques Otazo s'approcha de lui, pour voir s'il respirait encore, et lui cria à l'oreille de prononcer le saint nom de Jésus. Il reconnut la voix du Missionnaire, et jetant un profond soupir : « ah ! mon Père, lui dit-il, ne » m'abandonnez pas jusqu'à ma mort, que » j'ai bien méritée par mes péchés. » Il fit une confession générale au Missionnaire, qui demeura cinq heures entières auprès de lui, le couvrant de temps-en-temps de son manteau lorsque la populace approchait. Enfin, malgré ces précautions, il fut aperçu d'un homme de la lie du Peuple, qui se jeta sur lui et lui perça le cœur d'un coup de poignard. Mort bien funeste, qui lui fut prédite long-temps auparavant par le Père Laurent de Avina. Ce Missionnaire, lequel, après avoir été Conseiller d'Etat, qui est la première charge de ce Royaume, était entré dans notre Compagnie, où il a vécu près de trente ans, alla trouver le Gouverneur, et lui représenta en termes mesurés, mais avec force, tous les maux que causait son avarice. « Père, lui répondit-il froidement, je veux » des écus, et non pas des conseils. Un jour » viendra, lui dit le Père, que vous desirerez » peut-être vainement ces conseils salutaires » que vous rejetez, et que cet argent qui est

vorte

» votre idole vous sera inutile. » On assure que tous les matins il avait coutume de réciter à genoux le Chapelet avec ses domestiques ; peut-être que cette étincelle de dévotion lui aura attiré la puissante intercession de la Mère de miséricorde, pour lui obtenir de Dieu la grâce d'une sincère pénitence.

Il avait reçu ordre du Roi d'Espagne d'envoyer des soldats à la Forteresse de *Samboangan*, qui est dans l'île de *Mindanao*. Il exécuta cet ordre, mais son avarice le rendit superflu ; car comme il n'y envoyait point les provisions nécessaires pour la subsistance de la garnison, la plupart des soldats désertèrent, et les autres y périrent de misère. M. l'Archevêque prit à cœur cette entreprise. Il y envoya de nouveaux Officiers et un renfort de troupes, commandées par Don Sébastien Amorrera, qu'il établit Gouverneur de la Forteresse, et il eut soin que rien ne manquât, ni argent, ni artillerie, ni provisions.

Ce secours vint à propos ; car on apprit que les Rois voisins Mahométans avaient tramé une conspiration secrète contre les Espagnols. Le Roi de *Butig* exhortait ses voisins à joindre leurs forces aux siennes contre l'ennemi commun. Le Roi de *Mindanao* paraissait vouloir garder la neutralité. Le Roi de *Jolo* crut au-contraire qu'il était de son intérêt de rechercher l'alliance des Espagnols. Ce Prince et Don Amorrera se firent plusieurs présens l'un à l'autre. Enfin, au mois de Septembre de l'année 1720, un Ambassadeur vint de sa part demander une en-

trevue au Gouverneur, et lui dire que s'il voulait bien la lui accorder, il se rendrait *incognito* à la Forteresse. Don Amorrera ayant répondu qu'il était très-sensible aux marques d'amitié et de confiance que lui donnait ce Prince; le lendemain il arriva dans cinq ou six galères accompagnées des principaux de la Noblesse de *Jolo*. On lui rendit tous les honneurs militaires, et le Gouverneur le reçut à l'entrée de la salle du Palais.

Après les premiers complimens: « Je viens, » dit le Roi de *Jolo*, me consoler avec mon » ami, de la tristesse qui m'accable, depuis » que la mort m'a enlevé la Reine. » Il commanda ensuite à son cortège de l'attendre dans la salle; et il entra seul dans le cabinet avec le Gouverneur, auquel il dit que la mort de la Reine n'était qu'un prétexte dont il se servait; mais que la véritable raison qui l'amenait, et le secret motif de sa confiance, était de s'assurer la Couronne à lui et à son fils aîné, par le moyen d'une alliance stable et permanente avec les Espagnols; qu'il était informé que quelques-uns des principaux de *Jolo* tramaient contre lui une trahison secrète, et que pour les mêmes raisons il avait pris la résolution d'envoyer un Ambassadeur à M. l'Archevêque Gouverneur de Manille. Le Gouverneur le confirma dans cette résolution; puis ils se firent mutuellement des présens, et le Roi se retira avec sa suite.

Peu de temps après, il envoya un Gentilhomme au Père Pierre Estrada, Recteur du Collége de *Samboangan*, pour lui faire

excuse de ce qu'il ne l'avait pas reconnu, lorsqu'il entra dans la salle du Gouverneur, où il était, mais que le lendemain il lui rendrait visite. Il vint le voir en effet, et dans l'entretien qu'il eut avec lui, il lui dit que son dessein était de lui confier son fils aîné, pour lui enseigner la Doctrine chrétienne, et que quand il serait suffisamment instruit des vérités de la Religion, il l'enverrait avec une seconde Ambassade à Manille, afin que M. l'Archevêque lui fît l'honneur de le baptiser de sa main, et qu'il lui choisît une épouse Chrétienne, digne du rang d'un Prince héritier présomptif de sa Couronne. Il demanda ensuite des Missionnaires pour l'île de *Basilan*, la plus voisine de *Jolo* et de *Samboangan.* Aussitôt qu'il fut arrivé dans ses Etats, il ordonna à ses sujets de *Basilan* de bien recevoir les Missionnaires, et d'envoyer deux fois toutes les semaines à la Forteresse deux vaisseaux chargés de vivres. Ensuite il dépêcha un Ambassadeur à Manille, qui y fut reçu avec les honneurs les plus extraordinaires.

La même semaine, deux autres Ambassadeurs arrivèrent à *Samboangan*, l'un de la part du Roi de *Mindanao*, et l'autre de la part du Prince *Radamura* son frère, qui avait en sa puissance les plus fortes places du Royaume; l'un et l'autre avaient intérêt de rechercher l'alliance des Espagnols; celui-ci, qui savait la langue Espagnole, fit entendre que le Prince *Radamura* son maître, était l'aîné du Roi défunt, qu'il était porté d'inclination

pour la Religion chrétienne, et qu'il souhaitait des Missionnaires. La nouvelle n'en fut pas plutôt répandue, que les Indiens du voisinage de *Samboangan* sortirent de leurs forêts pour venir se faire instruire et recevoir le Baptême.

Cette nouvelle Eglise ne fut pas long-temps paisible. Le 3 Décembre de la même année, le Prince *Radamura* envoya avertir le Gouverneur, que *Balasi*, Roi de *Butig*, s'était mis en mer avec une flotte d'environ cent galères, pour surprendre la Forteresse de *Samboangan*. Il arriva en effet le 8 du même mois. La Forteresse fut vivement attaquée, et le peu de soldats qui y étaient, se défendirent avec beaucoup de valeur. *Balasi* comptait beaucoup sur la parole de ses Nécromanciens, qui l'avaient assuré qu'il était invulnérable, et qu'il remporterait une pleine victoire. Dans cette folle confiance, il escalada le premier la muraille de la Forteresse; mais une pierre énorme qu'on lui fit tomber sur la tête, le précipita dans le fossé d'où ses gens le tirèrent tout couvert de sang, et le portèrent à une galère. Toute la flotte consternée se retira, à la réserve des trois plus grandes galères chargées de provisions, qui ne purent sortir du fleuve. Les Chrétiens en déchargèrent les vivres, et y mirent le feu.

Le jour suivant, deux barques parurent à l'entrée de la rivière, qui apportaient au Gouverneur des lettres, par lesquelles les Rois de *Jolo* et de *Mindanao* lui donnaient avis qu'ils venaient avec leurs flottes au secours

des Espagnols. Un si prompt secours de la part des Mahométans, contre les Mahométans et en faveur des Chrétiens, parut d'autant plus suspect au Gouverneur, qu'un soldat de la garnison, de la Nation *Pampango*, la plus fidèle de toutes les Nations Indiennes, l'avait secrètement averti, que lorsqu'il accompagna l'Ambassadeur Espagnol à *Jolo*, il découvrit que ces Insulaires méditaient une entreprise contre les Chrétiens, et qu'une magicienne avait présenté au Roi de *Jolo* une lettre venue de la Mecque, qui lui promettait l'Empire de toutes les Philippines. Don Amorrera usa de dissimulation; il leur répondit dans les termes les plus pleins de reconnaissance, que leur secours était désormais inutile, et qu'ils pouvaient s'en retourner avec la gloire d'une fidèle alliance, sans exposer leurs troupes aux dangers et aux fatigues de la guerre.

Les deux Rois ayant reçu cette réponse, qui ne s'accordait pas avec leurs vues, levèrent le masque, et joignirent leurs flottes à celle de *Butig*, commandée par le Frère de *Balasi*, qui venait d'être tué. Ces trois flottes entrèrent dans le fleuve, et bloquèrent la Forteresse. Un des Missionnaires s'embarqua à temps dans une galère, pour aller demander du secours à Manille. Il m'écrivit de l'île de *Zébu* ces tristes nouvelles. Nous conférâmes aussitôt avec les Missionnaires des îles de *Leyté* et de *Samal*, et avec le Juge Espagnol, qui est Capitaine de la Province, sur les moyens de sauver les Peu-

plades qui étaient sans défense. M. l'Evêque de *Zébu*, et le Général Espagnol, par l'avis du Recteur du Collége, dépêchèrent trois galères bien équipées, avec un Aumônier pour encourager les soldats, et prendre soin de leur conscience. Le choix tomba sur le Père Doria, de l'illustre famille des Doria de Gènes. Quand ces trois galères arrivèrent à la Forteresse de *Illigan*, les Mahométans de *Malanao* s'étaient déjà retirés, après avoir brûlé la Peuplade, et mené en esclavage les Chrétiens qui ne s'étaient pas retirés à temps dans la Forteresse avec la petite garnison d'Espagnols et de *Pampangos*. Il n'y avait de munitions dans cette Forteresse que pour charger deux fois l'artillerie ; la première décharge fit un tel effet sur les Mahométans, qu'ils levèrent le siége.

Les trois galères ne se croyant pas assez fortes pour attaquer les trois flottes qui bloquaient la Forteresse de *Samboangan*, s'en retournèrent à *Zébu* ; mais une frégate venue en droiture du port de *Jolo*, se trouvant à la vue de la Forteresse, fut tout-à-coup entourée de quarante galères ennemies : le Capitaine qui n'avait nulle expérience, perdit courage, et se croyant perdu, il se mit à pleurer comme un enfant. Ce fut un coup de la Providence dans cette triste conjoncture, que le Père Jean Nouet se trouvât dans la frégate. Il exhorta l'équipage à combattre et à mourir généreusement pour la Foi, et son discours fit tant d'impression sur les esprits, qu'on le pria de faire les fonctions

de Capitaine, avec promesse d'obéir ponctuellement à ses ordres. Alors le Père défendit de tirer aucun coup de canon sans son ordre, et il se contenta de prendre des mesures pour parer les flèches empoisonnées, que les Mahométans tiraient de leurs galères. Cependant l'ennemi s'approchait insensiblement, tandis que tout l'équipage était dans l'inaction. Quand le Père aperçut que les galères étaient à la portée qu'il souhaitait, il leur présenta le flanc du navire, et commanda de tirer toute l'artillerie à-la-fois, ce qui s'exécuta si heureusement, qu'un grand nombre de galères ennemies furent coulées à fond. Les Mahométans qui croyaient que les Chrétiens étaient dépourvus de toutes munitions de guerre, prirent aussitôt la fuite, et laissèrent à la frégate la mer libre, pour s'en retourner à *Jolo.*

Nonobstant cette victoire, le siége continua encore plus de deux mois. Tous les Chefs subalternes de la place étaient blessés ou malades. L'un des Missionnaires était retenu au lit par une fièvre continue. Le Père Recteur sortait d'une longue maladie; mais l'état de langueur où il était, n'affaiblit point son courage : il se fesait transporter en chaise sur le rempart, pour administrer les Sacremens aux blessés, et pour animer les soldats par sa présence. Le seul Don Amorrera, qui fit des prodiges de valeur, jouissait d'une santé parfaite : il était jour et nuit sous les armes, fesant les fonctions de Commandant, de canonnier et de soldat.

Tous nos Missionnaires assurent que sous l'habit militaire, c'est un vrai Religieux par l'intégrité de ses mœurs; et par l'ardeur de son zèle, un parfait Missionnaire. Cependant les Mahométans s'occupaient de leurs sortiléges, pour empêcher que l'artillerie n'eût son effet, et s'étant aperçus que le feu avait pris seulement à l'amorce, ils s'écrièrent transportés de joie, que le Dieu des Chrétiens était vaincu, et ils coururent en foule vers les remparts. Ce fut alors que toute l'artillerie jouant à-la-fois, nettoya la Campagne, et la couvrit de morts et de blessés. Enfin, les Mahométans, ou épouvantés des prodiges qu'ils voyaient sur les remparts, ou effrayés de la quantité de soldats que le feu de la place et les maladies contagieuses leur avaient enlevés, ou intimidés par l'approche du Prince *Radamura*, furent forcés de lever le siége, et de ramener leurs flottes dans leurs Royaumes.

En effet, le Prince *Radamura* ayant jeté l'ancre dans un port voisin de la Forteresse, envoya une Ambassade au Gouverneur, pour lui donner avis de son arrivée. Don Amorrera se contenta de lui faire une réponse honnête. Le Prince jugeant par cette réponse, qu'on ne se fiait pas trop à ses promesses, écrivit une seconde lettre, par laquelle il offrait, sur la simple parole du Gouverneur, de se rendre à la Forteresse, peu accompagné et sans armes. C'est ce qu'il exécuta à la lettre. Après avoir renouvelé son alliance avec les Espagnols, il dit que son principal

dessein était de faire la guerre au Roi de *Joló*, pour venger la mort du feu Roi son père, et recouvrer les pièces d'artillerie dont ce Prince s'était emparé; qu'à l'égard du Roi de *Mindanao* son frère, il ne prétendait pas pour le présent lui faire la guerre, à moins qu'il ne se joignît au Roi de *Jolo* contre les Espagnols. Il ajouta que les Mahométans de *Butig* et de *Malanao* étaient naturellement trop lâches, et avaient fait de trop grandes pertes, pour vouloir encore courir les risques de la guerre. Après cette entrevue, le Prince *Radamura* envoya une provision abondante de vivres à la Forteresse, et se retira dans ses Etats.

En finissant cette lettre, j'en reçois une du Père Estrada, qui m'apprend que la Reine de *Sibuyan*, fille du Roi de *Jolo*, souhaite avec empressement de se faire instruire de la Doctrine chrétienne, et de recevoir le Baptême; et que les nouveaux fidèles, que tous ces mouvemens de guerre avaient obligés de se réfugier dans leurs montagnes reviennent peu-à-peu dans leurs Peuplades. Aidez-nous, mon Révérend Père, à prier le Seigneur qu'il nous envoie de nouveaux Missionnaires, pour remplacer ceux qui vont recevoir au Ciel la récompense de leurs travaux. Plus de cinquante sont morts depuis que je suis arrivé en cette Province. Il ne sera pas possible d'entreprendre de nouvelles Missions, si le Père Augustin Tollar, qui a passé en Europe, ne ramène avec lui une bonne recrue d'Ouvriers évangéliques. Je suis avec bien du respect, etc.

LETTRE

Du Père Jean-Antoine Cantova, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père d'Aubenton, de la même Compagnie, Confesseur de Sa Majesté Catholique : traduite de l'Espagnol.

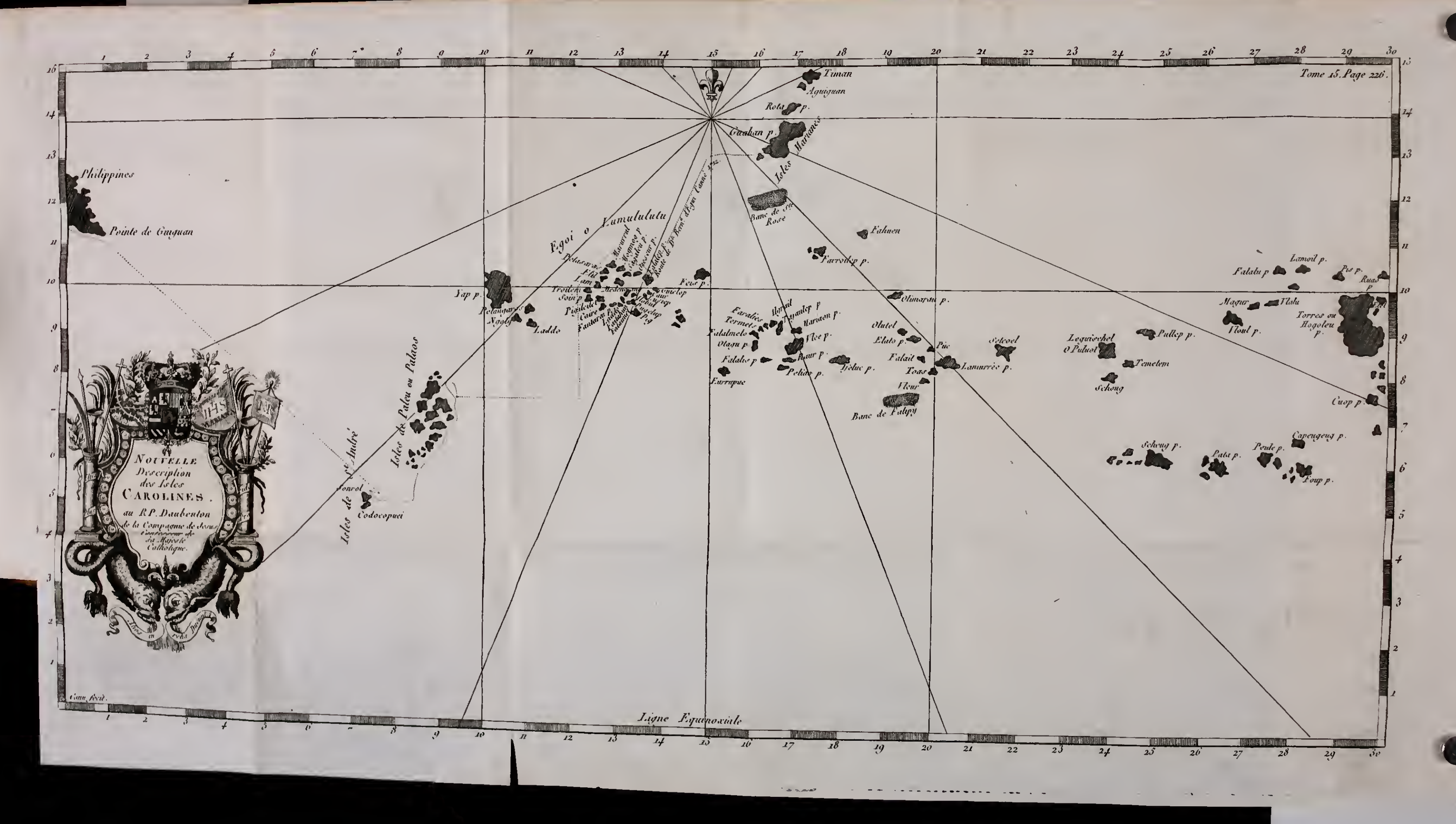
A Agdana, ce 20 Mars 1722.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Je me fais un devoir et un plaisir de vous rendre compte de la découverte qu'on vient de faire d'un nouvel Archipel habité par un grand Peuple d'Infidèles, qui s'offrent en foule au zèle des Ouvriers évangéliques. C'est le seul moyen que j'aie de partager, avec tant de Missionnaires, la reconnaissance qu'ils vous doivent de la protection dont vous les honorez.

Presqu'au même-temps qu'on se mit en possession des îles Marianes, on eut connaissance de quelques-unes des Iles dont j'ai l'honneur de vous entretenir, auxquelles on donna dès-lors le nom d'îles Carolines. On regardait l'île de *Guahan*, la plus grande des Marianes, comme la porte qui devait ouvrir l'entrée d'une multitude innom-


Tome 15. Page 226.
Nouvelle
Description
des Isles
Carolines.
au R.P. Daubenton
de la Compagnie de Jesus
Confesseur de
sa Majesté
Catholique.
Philippines
Pointe de Guiguan
Tinian
Aguiguan
Rota p.
Guahan p.
Isles Marianes
Banc de S.te Rose
Egoi o Lamululutu
Yap p.
Laddo
Isles de Paleu ou Palaos
Isles de S.t André
Sonrol
Codocopuei
Feis p.
Fahuen
Farroilep p.
Olimarau p.
Falalu p.
Lamoil p.
Torres ou Hogoleu p.
Pulleep p.
Leguischel
O Puluot
Temetem
Schoug
Setoel
Lamurrès p.
Pic
Elato p.
Olutel
Falait
Toas
Ifelue p.
Falalis p.
Eurrupue
Banc de Falipy
Schoug p.
Pata p.
Peule p.
Capeugeug p.
Foup p.
Cuop p.
Ruac p.
Ligne Equinoxiale

brable d'Iles australes, tout-à-fait inconnues ; et parce que les îles qu'on appelle Carolines, sont, pour ainsi dire, à la tête de ces Iles australes, il n'y a point de tentatives que les Gouverneurs de *Guahan* n'aient faites, pour réussir dans une si importante découverte : mais les mouvemens qu'ils se donnèrent en divers temps, furent toujours inutiles.

Cependant le Père Bauvens, l'un des Missionnaires des iles Marianes, loin de se décourager de ce peu de succès, se portait encore avec plus d'ardeur à une si utile entreprise. Il en parlait un jour au Père Louis de Sanvitores, qu'on peut justement appeler l'Apôtre des Marianes, puisque c'est lui qui le premier y a porté les lumières de la Foi, et qui l'a cimentée de son sang, en expirant sous le fer des Idolâtres.

« Ne vous impatientez point, répondit » l'Homme apostolique ; attendez que la » moisson soit mûre. Alors on verra les ha- » bitans des Carolines venir eux-mêmes » chercher les moissonneurs pour la recueil- » lir. » Il semble que l'accomplissement de cette prédiction ait été réservé à ces derniers temps. Vous en jugerez par le récit que je vais faire.

Le 19 de Juin de l'année dernière on aperçut une barque étrangère peu différente des barques Marianoises, mais plus haute : en sorte qu'un soldat Espagnol, qui la vit de loin voguer à pleines voiles, la prit pour une frégate. Cette barque aborda à une terre

déserte de l'île de *Guahan* du côté de l'Est, qu'on appelle *Tarofofo*. Il y avait vingt-quatre personnes, onze hommes, sept femmes et six enfans. Quelques-uns mirent pied à terre comme en tremblant, et se glissant sous les palmiers, y firent leurs provisions de cocos.

Un Indien Marianois, qui pêchait aux environs de cette côte, les ayant aperçus, alla en donner avis au Père Muscati, vice-Provincial, qui était pour-lors dans la Bourgade de *Inarahan*. Aussitôt le Père, le Chef de la Bourgade et quelques Marianois se mirent dans des canots, et allèrent au secours de ces pauvres Insulaires, qui ne savaient, ni en quel Pays ils étaient, ni à quelle Nation ils avaient affaire. Le Chef de la Bourgade avait l'épée au côté ; cet objet frappa les Insulaires, et les fit pâmer d'effroi, s'imaginant que c'était fait de leur vie. Les femmes, saisies de la même frayeur, poussèrent des cris lamentables. On avait beau leur témoigner, par des signes, qu'ils n'avaient rien à craindre, il n'était pas possible de les rassurer.

Cependant l'un d'eux plus hardi que les autres, ayant aperçu le Père Muscati sur le rivage, dit en sa langue deux ou trois mots à ses compagnons ; et sautant à terre, il alla droit vers le Missionnaire, et lui offrit quelques bagatelles de son Ile. C'étaient quelques morceaux de *carai* dont ces Insulaires se font des bracelets, et une sorte de pâte de couleur jaune ou incarnate dont ils se peignent le corps. Le Père embrassa ten-

drement l'Insulaire, et reçut son présent avec bonté.

Ces démonstrations d'amitié dissipèrent tout ombrage : la confiance succéda à la frayeur; et ceux qui étaient restés dans la barque, se promettant un traitement plus doux et plus humain qu'ils ne l'avaient espéré, ne firent plus difficulté de mettre pied à terre. Ils y trouvèrent abondamment de quoi appaiser leur faim, et se refaire des fatigues qu'ils avaient souffertes. Le Missionnaire leur fit donner des habits, afin qu'ils parussent avec plus de décence, et les engagea à venir passer quelques jours à *Inarahan*, jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles du Gouverneur-Général des Marianes, à qui il avait fait part de l'arrivée de ces nouveaux hôtes.

La barque de ces Insulaires est d'une construction remarquable ; elle a pour toute voile un fin tissu de feuilles de palmier ; la proue et la poupe sont semblables pour la figure, et se terminent l'une et l'autre en une pointe élevée de la forme d'une queue de dauphin. On y voit quatre petites chambres pour la commodité des passagers ; l'une est à la proue, la seconde à la poupe, les deux autres aux deux côtés du mât, où est attachée la voile, mais qui débordent en-dehors de la barque, et y forment comme deux ailes. Ces chambres ont un toit fait de feuilles de palmiers, de la figure d'une impériale de carrosse, propre à garantir de la pluie et des ardeurs du soleil. Au-dedans du corps de la barque, sont différens comparti-

mens où se mettent la cargaison et les provisions de bouche. Ce qu'il y a de surprenant dans ce bâtiment, c'est qu'on n'y voit aucun clou, et que les planches sont si bien jointes les unes aux autres par une espèce de ficelle qu'ils y emploient, que l'eau ne peut s'y insinuer.

Le 21, une nouvelle barque étrangère, quoique semblable à celle des îles Marianes, aborda à la pointe de *Orote*, qui est à l'Ouest de l'île de *Guahan*. Elle ne contenait que quatre hommes, une femme et un enfant; on leur donna des vêtemens, et on les conduisit à *Umatag* où était pour-lors le Gouverneur-Général Don Louis Sanchez, pour les confronter aux autres Insulaires, et voir s'ils étaient de la même Nation. Leur joie fut inexprimable dès qu'ils se virent, et ils se la témoignèrent par de tendres et de continuels embrassemens.

On a su depuis que ces deux barques étaient parties en compagnie de quatre autres, de l'île de *Farroilep* pour se rendre à celle d'*Ulée*; que, dans cette traversée, ils avaient été surpris d'un vent d'Ouest qui les avait dispersés de côté et d'autre; que, pendant vingt jours, ils avaient erré au gré des vents dans un risque continuel de faire naufrage; qu'ils avaient beaucoup souffert de la faim, de la soif, et des efforts extraordinaires qu'il leur avait fallu faire pour résister à la violence impétueuse des courans. Ils étaient effectivement tous languissans, et leurs mains étaient écorchées à force de tirer

à la rame. Un d'eux, encore jeune, et d'une complexion très-forte en apparence, ne survécut pas long-temps à tant de fatigues. On l'instruisit, autant qu'il fut possible, des principaux mystères de la Foi, et on lui conféra le Baptême à l'article de la mort.

Ces Insulaires ont pour tout vêtement une pièce de toile ou d'étoffe dont ils s'enveloppent les reins, et qu'ils passent entre les jambes. Leurs Chefs, qu'ils appellent *Tamoles*, ont une espèce de robe fendue par les côtés, qui leur couvre les épaules et la poitrine, et qui leur tombe jusqu'aux genoux. Les femmes, outre la pièce de toile dont elles se ceignent de même que les hommes, ont encore une sorte de jupe qui leur descend depuis la ceinture jusqu'à mi-jambes. Les Nobles se peignent le corps, et se percent les oreilles, où ils attachent des fleurs, des herbes aromatiques, des grains de coco, ou même de verre, quand ils en peuvent attraper.

Ces Peuples sont bien pris dans leur taille : ils l'ont haute, et d'une grosseur proportionnée. La plupart ont les cheveux crépus, le nez gros, de grands yeux et très-perçans, et la barbe assez épaisse. Pour ce qui est de la couleur du visage, il y a entr'eux de la différence. Les uns l'ont semblable à celle des purs Indiens : on ne peut douter que d'autres ne soient des métis nés d'Espagnols et d'Indiennes.

J'en ai vu un qui m'a paru être mulâtre, c'est-à-dire, fils d'un Nègre et d'une In-

dienne. Il n'est pas aisé d'expliquer d'où peut venir ce mélange du sang et la diversité de leur couleur. C'est sur quoi je hasarderai quelques conjectures dans la suite de cette Lettre.

Le 28 Juin Don Sanchez fit conduire ces Insulaires dans la ville d'*Agdana*, qui est la Capitale des îles Marianes, et la demeure fixe des Gouverneurs. Comme ils étaient toujours fort affaiblis, et qu'ils ne pouvaient se remettre de leurs fatigues passées, on s'appliqua d'abord au rétablissement de leur santé, et on y réussit par les soins du F. Chavarri notre Apothicaire, qui joint à beaucoup d'habileté et d'expérience, une douceur et une charité que rien ne rebute.

On songea ensuite à les instruire des mystères de la Foi. La chose n'était pas facile; leur langage nous était tout-à-fait inconnu, et nous manquions d'interprète pour nous faire entendre. Cependant comme quelques-uns demeuraient dans notre maison, à force de les fréquenter et de les faire parler sur les choses que je leur indiquais par signes, en moins de deux mois je fus en état de traduire en leur langue le signe de la Croix, l'Oraison Dominicale, le Symbole des Apôtres, les Commandemens de Dieu, et un abrégé du Catéchisme. Ils les apprirent par cœur, et les répétaient souvent en présence de leurs compatriotes : je leur fesais ensuite une instruction, qui se terminait par un petit repas que je leur avais fait préparer. C'était une innocente amorce

qui les attirait plus volontiers à l'Eglise.

Le jour qu'on célébrait la Fête des glorieux Apôtres saint Pierre et saint Paul, un vertueux Espagnol m'apporta entre ses bras un de ces petits Carolins d'environ quatre ans, qui était à l'extrémité, afin que je lui donnasse le Baptême. A peine l'eut-il reçu, qu'il commença à se mieux porter, et peu de jours après il se trouva dans une santé parfaite. Cet enfant m'a charmé dans la suite par sa promptitude à apprendre la Doctrine chrétienne, et par sa facilité à imiter les manières polies et civiles d'Europe.

J'administrai encore le Baptême à quatre autres de ces enfans le jour qu'on célèbre la Fête de saint Michel. Cette cérémonie se fit avec plus de solennité, et avec un grand concours de Peuple. Leurs parens y avaient donné leur consentement, et s'étaient engagés à les laisser à *Agdana*, et à les confier à nos soins, supposé qu'ils retournassent dans leurs Iles sans être accompagnés de quelques Missionnaires. Nous avons pris ces précautions pour prévenir le danger où ils auraient été de retomber dans l'infidélité, si dans un âge si tendre ils avaient été abandonnés à eux-mêmes et à la conduite de leurs parens, qui n'avaient pas encore embrassé la Foi.

Les Carolins adultes s'étant convaincus de la nécessité du Baptême pour aller au Ciel, et éviter les peines éternelles de l'enfer, me témoignèrent plusieurs fois le desir qu'ils avaient d'etre Chrétiens. Comme ils ne perdaient

point de vue leur Patrie, où ils prétendaient retourner incessamment, et qu'il était moralement impossible que, destitués de Pasteurs, et au milieu d'une terre infidèle, ils ne se pervertissent de nouveau, et ne se replongeassent dans leur première infidélité, on ne crut pas devoir sitôt leur accorder cette grâce.

Il y avait quatre mois qu'ils demeuraient dans l'île de *Guahan*. Ils y avaient ramassé tout ce qu'ils avaient pu de clous, de haches et d'autres instrumens de fer, qui leur paraissaient d'un prix infini. L'envie de porter ce trésor dans leur Pays, et le desir de revoir leurs femmes et leurs enfans, dont ils étaient séparés, augmentaient leur impatience naturelle, et ils sollicitaient leur départ avec la dernière vivacité.

M. notre Gouverneur songeait à les satisfaire ; mais son dessein était de garder en ôtage les principaux d'entr'eux, et de renvoyer les autres, par le moyen desquels on pourrait établir un commerce réglé entre les Marianes et les Carolines. Il me communiqua ses vues, et aussitôt j'écrivis au Révérend Père Provincial, et lui demandai la permission d'accompagner ces Insulaires, pour prendre connaissance de leur Pays, de leur génie et de leurs coutumes, et juger par moi-même de la disposition qu'ils auraient à recevoir la Doctrine chrétienne. M. le Gouverneur me promettait un bâtiment pour ce voyage, et de plus il donnait aux Espagnols et aux Philippinois la permission de me sui-

vre. Plusieurs s'étaient déjà offerts, et me demandaient la préférence.

La réponse du Père Provincial ne se trouva pas conforme à mes desirs ; c'est ce qui me détermina à aller le trouver à *Inarahan*, où il résidait pour-lors. Je lui représentai que ces Iles australes étaient peu éloignées de l'île de *Guahan* ; qu'il était très-facile d'y aller et d'en revenir, sur-tout ayant leurs propres habitans pour guides ; qu'il y avait toute sûreté pour les Ministres évangéliques, non-seulement parce que ces Peuples sont d'un naturel doux, traitable et ennemi de toute cruauté, mais encore parce qu'on aurait soin de conserver des ôtages de leur Nation, qui répondraient de leur conduite. Tout ce que je pus dire ne fit nulle impression sur l'esprit du Révérend Père Provincial, qui craignait que cette entreprise ne fût pas goûtée à Manille, et qu'on ne le blâmât d'y avoir donné les mains. Je retournai donc à *Agdana* avec une parfaite résignation aux ordres de la Providence.

J'y trouvai nos Insulaires qui pressaient plus que jamais leur retour dans leur terre natale. Ils étaient sans cesse autour du Gouverneur, et le suppliaient, encore plus par leurs larmes que par leurs paroles, de leur laisser la liberté de retourner dans leur Patrie. Ils tâchaient d'émouvoir sa compassion, en l'assurant que leur mort était certaine, si leur départ était plus long-temps différé ; qu'ils étaient accablés d'amertume et d'ennui ; que l'éloignement de leurs parens

et le desir de les revoir leur ôtait l'appétit et le sommeil ; qu'enfin la vie leur devenait insupportable. C'est leurs propres termes que je rapporte ; car je leur servais d'interprète. M. le Gouverneur, qui avait changé de dessein, les consolait par de bonnes paroles, et tâchait de les amuser jusqu'à l'entrée de l'hiver, que la mer n'est plus tenable : sa vue était de ne les renvoyer qu'au printemps, afin d'avoir le loisir de préparer tout ce qui était nécessaire pour aller reconnaître leurs Iles.

Cependant une de ces sept femmes mit un enfant au monde, que son père m'apporta pour lui conférer le Baptême. Ce fut le jour de aint André que je le baptisai : M. le Gouverneur le tint sur les fonds, et lui donna le nom de Louis-Philippe.

Comme le départ de nos Insulaires était retardé, et que j'avais acquis une suffisante connaissance de leur langue, je profitai de leur séjour à *Guahan* pour m'instruire plus en détail du nombre et de la situation de leurs Iles, de leur Religion et de leur créance, de leurs mœurs, de leurs coutumes et de leur Gouvernement.

Je n'ose pas me promettre de marquer avec la dernière justesse la situation de ces nouvelles Iles, puisque je ne le fais que sur le rapport des Indiens : cependant s'il y a quelque erreur, je crois qu'elle n'est pas considérable, vu les précautions que j'ai prises. J'ai entretenu à diverses fois ceux de ces Insulaires qui ont le plus d'expérience ; et

comme ils se servent d'une boussole qui a douze aires de vent, je me suis exactement informé quelle route de vent ils suivent quand ils naviguent d'une Ile à une autre, et combien de temps ils mettent dans leur traversée. J'ai fait en même-temps attention à la construction de leurs barques, qui n'ont pas la légèreté de celles des Marianes ; et après avoir bien examiné toutes choses, je crois ne pas me tromper en disant que toutes ces Iles, dont ils ont pu me donner connaissance, sont entre le 6.e et le 11.e degré de latitude septentrionale, et courent par les 30 degrés de longitude à l'Est du Cap du Saint-Esprit.

Les Iles de cet Archipel se partagent en cinq Provinces, qui ont chacune leur langue particulière ; mais toutes ces langues, quoique différentes entr'elles, paraissent tirer leur origine d'une seule ; et, à en juger par la ressemblance des termes, il est vraisemblable que cette langue mère dont elles dérivent est la langue Arabique.

La première Province, qui est à l'Est, s'appelle *Cittac. Torres* ou *Hogoleu* est l'Ile principale : elle a beaucoup plus d'étendue que l'Ile de *Guahan*. Ses habitans sont nègres, mulâtres et blancs. Elle est gouvernée par un petit Roi qui se nomme *Tahulucapit*. Ce Seigneur a sous sa domination un grand nombre d'Iles, les unes assez grandes, et les autres plus petites, mais qui sont toutes très-peuplées, et qui ne sont éloignées les unes des autres que de huit, quinze ou

trente lieues. Voici le nom de celles qui s'étendent du Nord-Est à l'Ouest : *Etel*, *Ruao*, *Pis*, *Lamoil*, *Falalu*, *Ulalu*, *Magur*, *Vlou*, *Pullep*, *Lesguischel*, *Temetem*, *Schoug*. Celles qui courent du Sud-Est au Sud-Ouest sont *Cuop*, *Capeugeug*, *Foup*, *Peule*, *Pat*, *Scheug*. On y compte encore un grand nombre de petites Iles.

La seconde Province commence à quatre degrés et demi à l'Est du méridien de *Guahan*. Elle contient environ vingt-six Iles un peu considérables, dont quatorze sont fort peuplées. Elles sont situées entre le 8.e et le 9.e degrés de latitude septentrionale. Les noms de ces Iles sont *Ulée*, *Lamurrec*, *Seteoel*, *Ifeluc*, *Eurrupuc*, *Farroilep*, et les autres qui sont marquées distinctement dans la Carte. En 1696 le Pilote Jean Rodriguez se trouvant échoué sur le banc de Sainte-Rose, découvrit l'île de *Farroilep* avec ses deux petites Iles collatérales, et jugea qu'elle n'était guère éloignée que de quarante-cinq lieues de l'île de *Guahan*, et qu'elle était située entre le 10.e et le 11.e degrés de latitude septentrionale.

Cette Province se partage en deux Principautés, celle d'*Ulée*, dont le Seigneur se nomme *Gofalu*, et celle de *Lamurrec*, qui a pour Seigneur un nommé *Mattuson*. Les Indiens que la tempête vient de pousser dans l'île de *Guahan*, et qui me donnent la connaissance de ce que j'ai l'honneur de vous mander, sont tous nés dans cette Province,

et la plupart sont des îles d'*Ulée* et de *Farroilep*.

A deux degrés à l'Ouest de l'île de *Guahan* commence la troisième Province. L'île de *Feis*, qui est à la tête, et qui est très-peuplée et très-fertile, a environ six lieues de tour. Elle est gouvernée par un Seigneur particulier qu'on appelle *Meirang*. A un degré plus loin à l'Ouest est un amas d'Iles qui composent la Province. Elles occupent vingt-cinq lieues en longueur et quinze en largeur. En 1712 elles furent découvertes par le Capitaine D. Bernard de Eguy. Ces Iles sont *Falalep*, qui a cinq lieues de tour, *Oiescur*, *Mogmog*, et les autres qu'on peut voir dans la Carte. C'est à *Mogmog* que réside le Seigneur de toutes ces Iles. Il s'appelle *Caschattel*. Quand les barques naviguent dans ce golfe, aussitôt qu'elles sont à la vue de *Mogmog*, on amène les voiles, et c'est là une des marques que ces Insulaires donnent à leur Seigneur de leur respect et de leur soumission. L'île de *Zaraol*, qui est à quinze lieues de cet assemblage d'Iles, appartient à la même Province. On donne le nom de *Lumululutu* aux Iles qui sont à l'Est; on appelle *Egoy* toutes celles qui sont à l'Ouest. Ces Insulaires vivent de cocos, de la pêche, qui y est abondante, et de six ou sept sortes de racines semblables à celles qui croissent dans les îles Marianes.

La quatrième Province est à l'Ouest de la troisième, environ à trente lieues de distance. *Yap*, qui en est l'Ile principale, a

plus de quarante lieues de tour. Elle est fort peuplée, et également fertile. Outre les diverses racines qui tiennent lieu de pain aux habitans de l'Ile, on y trouve des *patates*, qu'ils nomment *camotes*, et qui leur sont venues des Philippines, ainsi que me l'a rapporté un de nos Indiens des Carolines, natif de cette Ile, lequel se nomme *Cayal*. Il raconte que son père, nommé *Coorr*, qui tenait un des premiers rangs dans l'Ile, trois de ses frères, et lui, qui n'avait alors que vingt-cinq ans, furent jetés par la tempête dans une des Provinces des Philippines, qu'on appelle *Bisaias*; qu'un Missionnaire de notre Compagnie les recueillit avec amitié, leur donna des vêtemens et des morceaux de fer, qu'ils estiment plus que toute chose; que s'en retournant dans leur Ile, ils y portèrent des semences de plusieurs plantes, et entr'autres des *patates*; qu'elles s'y sont si fort multipliées, qu'ils ont eu de quoi en fournir les autres Iles de cet Archipel.

Ces Insulaires font une pâte odoriférante, de couleur jaune et incarnate, dont ils se peignent le corps dans leurs jours de fête et de réjouissance. C'est selon leur idée, une magnifique parure. Le même Indien m'ajouta, ce que j'ai peine à croire, qu'il y a dans son Ile des mines d'argent, mais qu'on n'en tire qu'en petite quantité, faute d'instrumens de fer propres à creuser la terre où elles se trouvent: que quand il leur tombe sous la main quelque morceau d'argent vierge, on

travaille

travaille à l'arrondir, pour en faire un présent au Seigneur de l'Ile, et qu'il en a chez lui d'une grandeur propre à lui servir de siége. Ce Seigneur s'appelle *Teguir*. A six ou huit lieues de distance sont trois autres petites Iles qui forment un triangle ; savoir : *Ngolii*, *Laddo* et *Petangaras*.

La cinquième Province est environ à quarante-cinq lieues de l'ile d'*Yap* : elle contient un certain nombre d'Iles, auxquelles on donne communément le nom de *Palaos*, et que nos Indiens nomment *Panleu*. Ils assurent qu'elles sont en grand nombre, mais ils n'en comptent que sept principales, situées du Nord au Sud ; savoir : *Pelilieu*, *Coaengal*, *Tagaleteu*, *Cogeal*, *Yalap*, *Mogulibec* et *Nagarool*. Ils disent que le Seigneur de toutes ces Iles s'appelle *Yaray*, et tient sa Cour à *Yalap* ; que ces Iles sont habitées par un Peuple nombreux, mais inhumain et barbare ; que les hommes et les femmes y sont entièrement nus, et se repaissent de chair humaine ; que les Indiens des Carolines regardent cette Nation avec horreur, comme l'ennemie du genre humain, et avec laquelle il est dangereux d'avoir le moindre commerce. Ce rapport me paraît fidèle, et est très-conforme à ce que nous en a appris le Père Bernard Messia, comme on le peut voir dans sa relation.

Au Sud-Ouest de la dernière de ces Iles, environ à vingt-cinq lieues de distance, sont les deux îles de Saint-André, que les naturels du Pays appellent *Sonrrol* et *Cadocopuei*.

Elles sont situées à cinq degrés et quelques minutes de latitude septentrionale. *Sonrrol* est l'Ile où restèrent, en l'année 1710, les Pères Duberron et Cortil, avec quatorze autres personnes, et entr'autres un Indien appelé *Moac*, qui leur servait d'interprète, sa femme et deux de ses enfans. On n'a eu depuis ce temps-là aucune nouvelle de ces deux Pères, quelque soin qu'on ait pris de s'en informer. Je questionnai fort nos Indiens des Carolines, croyant tirer d'eux quelques lumières de ce qui leur était arrivé; mais ils n'en avaient nulle connaissance. Ce ne fut que quand je prononçai le nom de *Moac*, que des Indiens d'*Ulée* témoignèrent par un mouvement de joie, le desir qu'ils avaient d'apprendre ce qu'ils étaient devenus : ils me demandèrent avec empressement s'ils vivaient encore et si je savais où ils étaient. « Il y a plusieurs années, me dirent-ils, » qu'ils ont disparu ; nous avons demandé » inutilement de leurs nouvelles dans toutes » nos Iles, et nous ne doutons point qu'ils » n'aient péri sur mer. »

Ils m'ajoutèrent qu'à l'Est de toutes ces Iles que je viens de nommer, il y en a un grand nombre d'autres, et une sur-tout très-étendue, qu'on nomme *Falupet*, dont les habitans adorent le Tiburon, espèce de poisson cétacée, extrêmement vorace; que ces Insulaires sont nègres pour la plupart, et de mœurs sauvages et barbares. C'est tout ce qu'ils en savent; encore n'ont-ils ces connaissances que par quelques habitans de ces

Iles, que la tempête avait jetés sur leurs côtes.

Voilà, comme vous voyez, mon Révérend Père, un grand Archipel, dont les habitans sont bien dignes de compassion : ils n'ont presque aucune idée de Religion ; ils vivent sans Culte, et dépourvus de la plupart des connaissances les plus naturelles à l'homme raisonnable. Je leur ai demandé qui avait fait le Ciel et la Terre, et toutes les choses visibles ; ils m'ont répondu qu'ils n'en savaient rien. Cette ignorance peut néanmoins leur devenir avantageuse, et leur conversion sera peut-être plus facile : n'ayant point l'esprit préoccupé des systêmes fabuleux de tant de Sectes, les vérités de l'Evangile trouveront des esprits vides de tous préjugés, et par-là plus dociles à recevoir ces saintes vérités.

Ils reconnaissent néanmoins de bons et mauvais esprits ; mais, selon leur manière de penser toute matérielle, ils donnent à ces prétendus esprits un corps, et jusqu'à deux ou trois femmes. Ce sont, selon eux, des substances célestes d'une espèce différente de celles qui habitent la terre.

Voici en peu de mots le ridicule systême que leurs pères leur ont transmis par une espèce de tradition : Le plus ancien de ces esprits célestes, est un nommé *Sabucour*, dont la femme s'appelait *Halmelul.* Ils eurent de ce mariage un fils, auquel ils donnent le nom de *Eliulep*, qui signifie en leur langue *le grand Esprit*, et une fille

nommée *Ligobuud*. Le premier épousa *Leteuhieul*, qui était née dans l'île d'*Ulée*. Elle mourut à la fleur de son âge, et son ame s'envola aussitôt au Ciel. *Eliulep* avait eu d'elle un fils nommé *Lugueileng*, ce qui veut dire *le milieu du Ciel*. On le révère comme le grand Seigneur du Ciel, dont il est l'héritier présomptif.

Cependant *Eliulep*, peu satisfait de n'avoir eu pour tout fruit de son mariage qu'un seul enfant, adopta *Reschahuileng*, jeune homme très-accompli, qui était de *Lamurrec*. Ils disent que se dégoûtant de la terre, il monta au Ciel pour y jouir des délices de son père; qu'il a encore sa mère à *Lamurrec* dans un âge décrépit; qu'enfin il est descendu du Ciel jusqu'à la moyenne région de l'air, pour entretenir sa mère, et lui faire part des mystères célestes. Autant de fables grossières inventées par les habitans de *Lamurrec* pour s'attirer plus de considération et de respect dans les Iles circonvoisines.

Ligobuud, sœur d'*Eliulep*, se trouvant enceinte au milieu de l'air, descendit sur la terre, où elle mit au monde trois enfans. Elle fut bien étonnée de voir la terre aride et infertile. A l'instant, de sa voix puissante, elle la couvrit d'herbes, de fleurs, d'arbres fruitiers; elle l'enrichit de toute sorte de verdure, et la peupla d'hommes raisonnables.

Dans ces commencemens on ne connaissait point la mort; c'était un court sommeil. Les hommes quittaient la vie le dernier jour

du déclin de la lune, et dès qu'elle commençait à reparaître sur l'horison, ils ressuscitaient comme s'ils se fussent réveillés après un sommeil paisible. Mais un certain *Erigiregers*, esprit mal intentionné, et qui se fesait un supplice du bonheur des humains, leur procura un genre de mort contre lequel il n'y eut plus de ressource; quand on était une fois mort, on l'était pour toujours; aussi l'appellent-ils *Elus Melabut*, c'est-à-dire, *mauvais esprit*, *esprit malfesant*; au-lieu qu'ils appellent les autres esprits, *Elus Melafirs*, qui signifie *bons esprits, esprits bienfesans*. Ils mettent au rang des mauvais esprits un certain *Morogrog*, qui, ayant été chassé du Ciel pour ses manières grossières et inciviles, apporta sur la terre le feu qui avait été inconnu jusqu'alors. Cette Fable, comme vous voyez, a beaucoup de rapport à celle de Prométhée.

Lugueileng, fils d'*Eliulep*, eut deux femmes, l'une céleste, qui lui donna deux enfans, *Carrer* et *Meliliau*; l'autre terrestre, née à *Falalu*, de la Province d'*Huogoleu*. Il eut de celle-ci un fils appelé *Oulefat*; ce jeune homme ayant su que son père était un esprit céleste, dans l'impatience de le voir, prit son vol vers le Ciel comme un nouvel *Icare*. Mais à peine se fut-il élevé dans les airs, qu'il retomba sur la terre. Cette chûte le désola, il pleura amèrement sa malheureuse destinée, mais il ne se désista pas pour cela de son premier dessein. Il alluma un grand feu, et à l'aide de la fumée, il

fut porté une seconde fois en l'air, et parvint jusqu'aux embrassemens de son père céleste.

Les mêmes Indiens m'ont dit que dans l'île de *Faialu* il y a un petit étang d'eau douce où leurs Dieux viennent se baigner, et que par respect pour ce bain sacré, il n'est point d'Insulaires qui osent en approcher, de crainte d'encourir l'indignation de leurs Divinités ; idée assez semblable à ce que la Fable rapporte de Diane et d'Actéon, qui s'attira le ressentiment de cette Déesse, par l'imprudence qu'il eut de la regarder dans le bain. Ils donnent une ame raisonnable au soleil, à la lune et aux étoiles, où ils croient qu'habite une nombreuse Nation céleste ; autres restes fabuleux de la poésie d'Homère, et des erreurs des Origénistes.

Telle est la Doctrine des habitans des îles Carolines, dont néanmoins ils ne paraissent pas être fort entêtés : car, bien qu'ils reconnaissent toutes ces fabuleuses Divinités, on ne voit parmi eux ni Temple, ni Idole, ni Sacrifice, ni Offrande, ni aucun autre Culte extérieur. Ce n'est qu'à quelques-uns de leurs défunts qu'ils rendent un Culte superstitieux. Leur coutume est de jeter les cadavres le plus loin qu'ils peuvent dans la mer, pour y servir de pâture aux tiburons et aux baleines. Mais lorsqu'il meurt quelque personne d'un rang distingué, ou qui leur est chère par d'autres endroits, ses obsèques se font avec pompe, et avec de grandes démonstrations de douleur.

Au moment que le malade expire, on lui peint tout le corps de couleur jaune : ses parens et ses amis s'assemblent autour du cadavre, pour pleurer de concert la perte commune. Alors leur douleur s'exhale en des cris aigus, et on n'entend plus que des lamentations et des gémissemens. A ces cris succède un morne et profond silence ; et c'est pour-lors qu'une femme élève une voix entrecoupée de sanglots et de soupirs, et prononce l'éloge funèbre du défunt. Elle vante, dans les plus beaux termes, sa beauté, sa noblesse, son agilité à la danse, son adresse à la pêche, et toutes les autres qualités qui l'ont rendu recommandable. Ceux qui veulent donner des marques plus sensibles de douleur, se coupent les cheveux et la barbe, et les jettent sur le cadavre. Ils observent tout ce jour-là un jeûne rigoureux, dont ils ne manquent pas de se dédommager la nuit suivante.

Il y en a qui renferment le corps du défunt dans un petit édifice de pierre, qu'ils gardent au-dedans de leurs maisons. D'autres les enterrent loin de leurs habitations, et ils environnent la sépulture d'un mur de pierres. Ils mettent auprès du cadavre diverses sortes d'alimens, dans la persuasion où ils sont que l'ame du défunt les suce, et s'en nourrit.

Ils croient qu'il y a un Paradis où les gens de bien sont récompensés, et un enfer où les méchans sont punis. Ils disent que les ames qui vont au Ciel retournent le quatrième jour

sur la terre, et demeurent invisibles au milieu de leurs parens.

Il y a parmi eux des Prêtres et des Prêtresses qui prétendent avoir commerce avec les ames des défunts. Ce sont ces Prêtres, qui, de leur pleine autorité, déclarent ceux qui vont au Ciel, et ceux dont le partage est l'enfer. On honore les premiers comme des esprits bienfèsans, et on leur donne le nom de *Tahutup*, qui signifie *saint Patron*. Chaque famille a son *Tahutup*, auquel on s'adresse dans ses besoins : s'ils sont malades, s'ils entreprennent un voyage, s'ils vont à la pêche, s'ils travaillent à la culture de leurs terres, ils invoquent leur *Tahutup*. C'est à lui qu'ils demandent le rétablissement de leur santé, le succès de leurs voyages, l'abondance de la pêche, et la fécondité de leurs terres. Ils lui font des présens qu'ils suspendent dans la maison de leurs *Tamoles*, soit par intérêt, pour obtenir de lui les grâces qu'ils lui demandent, soit par gratitude, pour le remercier des faveurs qu'ils ont reçues de sa main libérale.

Les habitans de l'île d'*Yap* ont un Culte plus grossier et plus barbare. Une espèce de crocodile est l'objet de leur vénération. C'est sous cette figure que le Démon exerce sur ces Peuples une tyrannie cruelle. Il y a parmi eux des espèces d'enchanteurs, qu'ils disent avoir communication avec le malin Esprit, et qui cherchent par son secours à procurer des maladies, et la mort même, à ceux dont ils ont intérêt de se défaire.

La pluralité des femmes est non-seulement permise à tous ces Insulaires, elle est encore une marque d'honneur et de distinction. Ils disent que le *Tamole* de l'île d'*Huogoleu* en a neuf. Ils ont horreur de l'adultère comme d'un grand péché : mais celui qui en est coupable, obtient aisément la rémission de son crime. Il lui suffit de faire quelque riche présent au mari de celle avec qui il a eu un commerce illicite.

Le mari peut répudier sa femme lorsqu'elle a violé la foi conjugale, et la femme a le même pouvoir de répudier son mari, lorsqu'il cesse de lui plaire. Dans ce cas, ils ont certaines Lois qu'ils observent pour la disposition de la dot. Lorsque quelqu'un d'eux meurt sans postérité, la veuve épouse le frère de son mari défunt. Usage conforme à ce qui avait été ordonné aux Hébreux dans la Loi ancienne. (1)

Lorsqu'ils vont à la pêche, ils ne portent nulle provision dans leurs barques. Leurs *Tamoles* s'assemblent dans une maison au mois de Février, et là ils jugent, par la voie du sort, si la navigation doit être heureuse, et la pêche abondante. Ce sort consiste en des nœuds qu'ils font à des feuilles de palmier. Ils les comptent l'un après l'autre, et le nombre pair ou impair décide du bon ou du mauvais succès de leur entreprise.

Au milieu de la rudesse et de la barbarie

(1) Deuter. chap. 25.

où vivent ces Insulaires, il ne laisse pas d'y avoir parmi eux une certaine police, qui donne à connaître qu'ils sont plus raisonnables que la plupart des autres Indiens, en qui on ne voit guère que la forme humaine. L'autorité du Gouvernement se partage entre plusieurs familles nobles, dont les Chefs s'appellent *Tamoles*. Il y a outre cela dans chaque Province un principal *Tamole*, auquel tous les autres sont soumis.

Ces *Tamoles* laissent croître leur barbe fort longue, pour se concilier plus de respect; ils commandent avec empire, parlent peu et affectent un air grave et sérieux. Lorsqu'un *Tamole* donne audience, il paraît assis sur une table élevée: les Peuples s'inclinent devant lui jusqu'à terre, et du plus loin qu'ils arrivent, ils marchent le corps tout courbé, et la tête presque entre les genoux, jusqu'à ce qu'ils soient auprès de sa personne: alors ils s'asseyent à plate terre; et les yeux baissés, ils reçoivent ses ordres avec le plus profond respect.

Quand le *Tamole* les congédie, ils se retirent en se courbant de la même manière que quand ils sont venus, et ne se relèvent que lorsqu'ils sont hors de sa présence. Ses paroles sont autant d'oracles qu'on révère: on rend à ses ordres une obéissance aveugle; enfin, on lui baise les mains et les pieds, quand on lui demande quelque grâce: les maisons ordinaires des Insulaires ne sont que de petites huttes fort basses, et couvertes de feuilles de palmier. Celles des *Tamoles* sont

construites de bois, et ornées de peintures telles qu'ils savent les faire.

On ne punit point les criminels, soit par la prison, soit par des peines afflictives. On se contente de les exiler dans une autre Ile. Il y a dans chaque Peuplade deux maisons destinées, l'une à l'éducation des garçons, et l'autre à l'éducation des filles. Mais tout ce qu'on y apprend se réduit à quelques principes vagues d'Astronomie. La plupart s'y appliquent à cause de son utilité pour la navigation. Le Maître a une sphère où sont tracés les principaux astres, et il enseigne à ses Disciples le rumb de vent qu'ils doivent suivre, selon les diverses routes qu'ils ont à tenir sur la mer.

La principale occupation des hommes est de construire des barques, de pêcher et de cultiver la terre. L'affaire des femmes est de faire la cuisine, d'aider leurs maris lorsqu'ils ensemencent les terres, et de mettre en œuvre une espèce de plante sauvage, et un autre arbre qui s'appelle *Balibago*, pour en faire de la toile. Comme ils manquent de fer, ils se servent de cognées et de haches de pierre pour couper le bois. Si par hasard un vaisseau étranger laisse dans leurs Iles quelques vieux morceaux de fer, ils appartiennent de droit aux *Tamoles*, qui en font faire des outils le mieux qu'il est possible. Ces outils sont un fonds dont le *Tamole* tire un revenu considérable, car il les donne à louage, et ce louage se paie assez cher.

Ils sont accoutumés à se baigner trois fois le jour, le matin, à midi et sur le soir. Ils prennent leur repos dès que le soleil est couché, et ils se lèvent avec l'aurore. Le *Tamole* ne s'endort qu'au bruit d'un concert de musique que forme une troupe de jeunes gens qui s'assemblent le soir autour de sa maison, et qui chantent à leur manière certaines poésies, jusqu'à ce qu'on les avertisse de cesser.

Pendant la nuit, au clair de la lune, ils s'assemblent de temps-en-temps pour chanter et danser devant la maison de leur *Tamole*. Leurs danses se font au son de la voix, car ils n'ont point d'instrument de musique. La beauté de la danse consiste dans l'exacte uniformité des mouvemens du corps. Les hommes, séparés des femmes, se postent vis-à-vis les uns des autres; après quoi ils remuent la tête, les bras, les mains, les pieds en cadence. Les ornemens dont ils ont soin de se parer, donnent, selon eux, un nouvel agrément à cette sorte de danse. Leur tête est couverte de plumes ou de fleurs; des herbes aromatiques pendent de leurs narines; et l'on voit attachées à leurs oreilles des feuilles de palmier tissues avec assez d'art. Ils ont aux bras, aux mains et aux pieds d'autres ornemens qui leur sont propres.

Les femmes, de leur côté, se donnent une espèce de divertissement plus convenable à leur sexe. Elles demeurent assises, et se regardant les unes les autres; elles commencent un chant pathétique et langoureux,

accompagnant le son de leurs voix du mouvement cadencé de la tête et des bras. C'est pourquoi ce divertissement s'appelle en leur langue *tanger ifaifil*, qui veut dire *la plainte des femmes*.

A la fin de la danse, le *Tamole*, quand il se pique de libéralité, tient en l'air une pièce de toile qu'il montre aux danseurs, et qui appartient à celui qui a l'adresse de s'en saisir le premier.

Outre le divertissement de la danse, ils ont plusieurs autres jeux où ils donnent des preuves de leur adresse et de leur force, en s'exerçant à manier la lance, à jeter des pierres et à pousser des balles en l'air. Chaque saison a une sorte de divertissement qui lui est propre.

La pêche de la baleine, selon la description que m'en a faite un Indien de l'île d'*Ulée,* est pour ces Peuples un spectacle charmant. Dix ou douze de leurs Iles, disposées en manière de cercle, forment une espèce de Port, où la mer jouit d'un calme perpétuel. Quand une baleine paraît dans ce golfe, les Insulaires se mettent aussitôt dans leurs canots, et se tenant du côté de la mer, ils avancent peu-à-peu en effrayant l'animal et le poussant devant eux jusqu'à ce qu'ils l'aient conduit sur des bas-fonds non-loin des terres. Alors les plus adroits se jettent dans la mer. Quelques-uns d'eux dardent la baleine de leurs lances, et les autres l'amarrent avec de gros cables dont les bouts sont attachés aux rivages. Aussitôt s'élève un grand cri de joie

parmi un Peuple nombreux, que la curiosité a attiré sur les bords de la mer; on tire à terre la baleine, et la pêche se termine par un grand festin.

Quand il y a des inimitiés entre ces Insulaires, elles s'appaisent d'ordinaire par quelque présent. C'est ainsi que les particuliers finissent leurs querelles. Mais quand les inimitiés sont publiques, et entre deux Bourgades, il n'y a que la guerre qui les termine. Ils n'ont d'autres armes que des pierres et des lances armées d'os de poisson. Leur manière de faire la guerre ressemble aux combats singuliers, chacun d'eux n'ayant affaire qu'à l'ennemi qu'il a en tête.

Lorsque deux Peuplades ennemies ont résolu d'en venir à une action décisive, on s'assemble de part et d'autre dans une rase campagne, et au moment que les troupes sont en présence, chacun des deux partis forme un escadron de trois rangs. Les jeunes gens occupent le premier rang; le second est de ceux qui sont d'une plus haute taille; et les plus âgés forment le troisième. Ce combat commence par le premier rang, où chacun combat d'homme à homme à coups de pierres et de lance. Quand quelqu'un est blessé et hors de combat, il est aussitôt remplacé par un combattant du second rang, et enfin par un autre du troisième. La guerre se termine pas des cris de triomphe de la part des victorieux qui insultent aux vaincus.

Les habitans de l'île d'*Ulée* et des Iles voisines m'ont paru plus civilisés et plus rai-

sonnables que les autres. Leur air et leurs manières sont plus respectueuses. Ils ont de la gaieté dans l'esprit, ils sont retenus et circonspects dans leurs paroles, et ils s'attendrissent aisément sur les infirmités et les misères d'autrui. Cette retenue et cette sensibilité naturelle me font juger que leurs esprits se rendraient aisément dociles à nos instructions, et que la semence de l'Evangile fructifierait dans leurs cœurs.

Il y a parmi eux beaucoup de Métis et quelques Nègres ou Mulâtres qui leur servent de domestiques. Il est vraisemblable que les Nègres viennent de la Nouvelle-Guinée, où ces Insulaires ont pu aller par le côté du Sud. Pour ce qui est des Blancs, sans m'arrêter aux moyens dont la divine Providence a pu se servir pour les conduire dans ces Iles, je vous rapporterai simplement mes conjectures fondées sur ce que nous apprend le Père Collin, Jésuite, au chapitre 20 de son Histoire des îles Philippines.

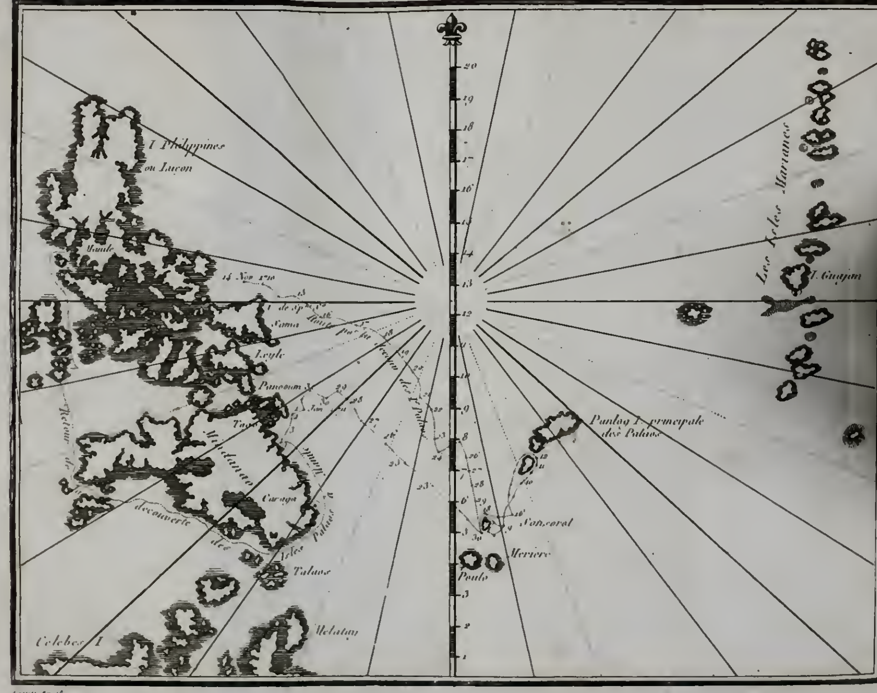
Il raconte que Martin Lopez, Pilote du premier vaisseau qui passa de la Nouvelle-Espagne au secours des Philippines en l'année 1566, complota avec vingt-huit autres de jeter le reste de l'équipage dans une Ile déserte, de s'emparer du vaisseau et d'aller pirater sur les côtes de la Chine ; que le complot fut découvert ; que pour prévenir leur mauvais dessein, on les abandonna eux-mêmes dans une Ile de Barbares située à l'est des Marianes. Il est à croire que ces rebelles furent jetés dans une des iles Carolines, et

qu'ils y ont épousé des Indiennes, d'où sont venus des Métis, qui se sont extrêmement multipliés dans toutes ces Iles.

Ces Insulaires ont pour tout aliment des fruits, des racines et les poissons qu'ils peuvent pêcher. Ils ont néanmoins des poules et d'autres oiseaux; mais on n'y voit aucun animal à quatre pieds. La terre ne produit ni riz, ni froment, ni orge, ni blé d'Inde. On y trouve quantité de bois très-propres à construire des barques.

Au moment où je finis cette lettre, je reçois la permission d'aller reconnaître ces terres infidèles, et de monter une des barques que M. notre Gouverneur y doit envoyer immédiatement après les Fêtes de Pâques. Ainsi, mon Révérend Père, mes vœux sont enfin accomplis : daigne le Seigneur bénir cette entreprise, et n'avoir point d'égard à mon indignité, afin qu'elle n'arrête pas le cours de ses miséricordes sur ce grand Peuple! demandez pour moi cette grâce dans vos saints sacrifices, en participation desquels je suis, etc.





I. Philippines
ou Luçon
14 Nov. 1710
Samar
Leyte
Panaoan
Mindanao
Caraga
Retour de
découverte des Isles Palaos
Talaos
Celebes I
Meiatan
Les Isles Marianes
I. Guajan
Panlog I. principale des Palaos
Sonsorol
Merière
Poulo

RELATION

En forme de Journal, de la découverte des îles Palaos, ou Nouvelles Philippines.

LE navire sur lequel nous nous embarquâmes pour aller à la découverte des îles *Palaos*, s'appelait *la Sainte-Trinité*, et avait quatre-vingt-six hommes d'équipage : il était commandé par le Sergent-Major Don François Padilla ; il menait avec lui les Pères Duberron et Cortil, Missionnaires Jésuites, accompagnés du Frère Etienne Baudin, qui allaient porter la Foi chez ces Insulaires.

Ce fut le 14 de Novembre de l'année 1710 que je sortis des îles Philippines, et que je fis route pour reconnaître les îles *Palaos*, me supposant être pour-lors par treize degrés neuf minutes de latitude, et par 144 degrés 22 minutes de longitude.

Je naviguai quinze jours, comme il est marqué dans la carte, jour par jour ; et le 30 Novembre de la même année, nous découvrîmes la terre, qui nous restait au Nord-Est trois degrés Nord à environ trois lieues, ayant observé la variation de quatre à cinq degrés de variation Nord-Est dans cette route. Nous revirâmes de bord pour en approcher de plus près, et nous découvrîmes qu'il y avait deux Iles, que le Père Duberron nomma

les îles de Saint-André, parce qu'on célébrait ce jour-là la Fête de ce grand Apôtre.

Lorsque nous fûmes proche des Iles, nous aperçûmes un bateau qui venait à nous, et dans lequel il y avait de ces Insulaires qui nous criaient de loin *mapia*, *mapia*, c'est-à-dire, bonnes gens. Un Palaos qui avait été baptisé à Manille, et que nous avions mené avec nous, se montra à eux, et leur parla : aussitôt ils vinrent à bord ; ils nous dirent que ces Iles s'appellaient *Sonsorol*, et qu'elles étaient du nombre des îles Palaos. Ils firent paraître beaucoup de joie d'être avec nous, et ils nous la témoignèrent en nous baisant les mains, et en nous embrassant.

Ces Peuples sont bien faits de corps, et d'une complexion robuste ; ils vont tout nus, excepté vers la ceinture, où ils se couvrent d'un morceau de natte : leurs cheveux sont presque crépus ; ils ont fort peu de barbe ; et pour se garantir de la pluie, ils portent sur les épaules un petit manteau fait de fil de patates, et sur la tête une espèce de chapeau de natte, autour duquel ils attachent des plumes d'oiseaux toutes droites. Ils furent surpris de voir nos gens fumer du tabac, et ils parurent faire grand cas du fer ; quand ils en apercevaient, ils le regardaient avec des yeux avides, et ils nous en demandaient sans cesse.

Après midi deux autres bateaux vinrent à nous chargés chacun de huit hommes. Aussitôt qu'ils approchèrent de notre bord, ils se mirent à chanter : ils réglaient la cadence en

frappant des mains sur leurs cuisses. Quand ils eurent abordé, ils prirent la longueur de notre bâtiment, s'imaginant qu'il était fait d'une seule pièce de bois : quelques autres comptèrent les hommes qui étaient sur notre bord. Ils nous apportèrent quelques cocos, du poisson et des herbes. Les Iles sont toutes couvertes d'arbres jusques sur le bord de la mer. Leurs bateaux nous parurent assez bien faits : ils se servent de voiles latines, et un côté du bateau est soutenu par un contre-poids qui l'empêche de tourner.

Nous leur demandâmes à quel air de vent restait la principale de leurs Iles, qui s'appelle *Panloq*, et ils nous montrèrent le Nord-Nord-Est. Ils ajoutèrent qu'au Sud-quart-Sud-Ouest, et au Sud-quart-Sud-Est, sont encore deux Iles, dont l'une s'appelle *Merières*, et l'autre *Poulo*.

Quand nous nous fûmes un peu approchés de la terre, j'envoyai mon aide-Pilote pour chercher avec la sonde un endroit où l'on pût mouiller. La chaloupe étant arrivée à un quart de lieue de l'Ile, elle fut abordée par deux bateaux du Pays où il y avait plusieurs de ces Insulaires ; l'un deux ayant aperçu un sabre, le prit, le regarda attentivement, et se jeta à la mer l'emportant avec lui. Mon aide-Pilote ne put trouver aucun lieu propre à jeter l'ancre, parce que le fond était de roche, et qu'il y avait grand fond par-tout. Quand il fut de retour, j'envoyai encore sur les trois heures un autre homme pour chercher un mouillage : il alla tout

auprès de la terre, et il trouva, comme le premier, qu'il y avait par-tout grand fond de roche : et ainsi nul endroit où l'on pût jeter l'ancre.

Pendant ce temps-là je me soutenais à la voile contre le courant qui portait avec vîtesse au Sud-Est. Mais le vent étant venu à manquer, nous dérivâmes au large. Alors les Insulaires qui étaient venus sur notre bord rentrèrent dans leur bateau pour s'en retourner : les deux Missionnaires voulurent engager l'un d'eux à demeurer avec nous ; mais ils ne purent l'y résoudre : ils l'entretinrent quelque-temps des vérités de la Religion, et ils lui firent prononcer les saints noms de Jésus et de Marie, ce qu'il fit d'une manière très-affectueuse. On l'interrogea sur la grandeur de l'Ile, et sur le nombre de ses habitans : il répondit que l'Ile avait bien deux lieues et demie de tour, et qu'il pouvait y avoir huit cens personnes ; qu'ils vivaient de cocos, de poissons et d'herbages. J'observai la hauteur du soleil à midi, et je me trouvai par cinq degrés seize minutes de latitude Nord ; et la variation au lever du soleil fut trouvée de cinq degrés Nord-Est.

Les courans nous emportèrent au large vers le Sud-Est avec violence, de sorte que nous ne pûmes regagner la terre que le quatrième jour à six heures du matin. Nous nous trouvâmes alors à l'embouchure des deux Iles. J'envoyai la chaloupe pour chercher un bon mouillage. Ce fut inutilement. Elle revint à quatre heures du soir, apportant pour

nouvelle qu'il y avait grand fond de roche partout, et qu'il était impossible de jeter l'ancre. Le cinquième, à sept heures du matin, les Pères Duberron et Cortil formèrent le dessein d'aller à terre pour y planter une croix. Don Padilla et moi leur représentâmes les dangers auxquels ils s'exposaient, ce qu'ils avaient à craindre des Insulaires dont ils ne connaissaient point le génie, et l'embarras où ils se trouveraient si les courans jetaient le vaisseau au large, ensorte qu'il ne pût approcher de la terre pour les prendre ou pour les secourir. Leur zèle n'écouta aucune de ces difficultés : ils persistèrent dans leur première résolution. Ils laissèrent donc le Frère Baudin dans le navire, et ils entrèrent dans la chaloupe avec le contre-Maître du vaisseau et l'Enseigne des troupes qu'on destinait à mettre à terre. Ils emmenèrent aussi le Palaos dont j'ai parlé, avec sa femme et ses enfans.

Les deux Missionnaires étant partis, nous nous soutînmes à la voile toute la journée contre les courans, à la faveur du vent; mais le soir le vent ayant manqué, le courant nous jeta au large. Nous mîmes toute la nuit un fanal au beaupré, et un autre à l'artimon, afin qu'on pût découvrir de l'Ile, où nous étions. La nuit nous eûmes quelques grains du Nord-Est au Nord-Ouest, de l'Ouest, et du Sud-Est; et le matin, à la pointe du jour, la grande Ile nous restait au Nord-quart-Nord-Ouest, à environ huit lieues.

Jusqu'au neuvième à midi, nous fîmes

tous nos efforts pour approcher de la terre, sans pouvoir rien gagner; au-contraire, nous nous éloignions de plus-en-plus. Je me trouvai par cinq degrés vingt-huit minutes de latitude; nous tînmes conseil sur le parti qu'il y avait à prendre. Don Padilla, le Frère Jésuite, mon aide-Pilote et moi, fûmes d'avis de faire route pour découvrir l'île de *Panloq*, capitale de toutes ces Iles, qui est éloignée de celle que nous quittions d'environ cinquante lieues.

Ce fut le onzième jour, à neuf heures du matin, que nous découvrîmes *Panloq*, et à midi je me trouvai par sept degrés quatorze minutes de latitude Nord, environ à une lieue au large de l'Ile. Sur les quatre heures du soir quatre bateaux s'approchèrent de notre bord, se tenant néanmoins au large de la longueur d'un demi-cable; peu après ils furent suivis de deux autres bateaux; enfin quelques-uns de ces Insulaires qui étaient dans les bateaux, se jetèrent à la mer, et vinrent à notre bord; ils ne cherchaient qu'à voler ce qui pouvait leur tomber sous la main. L'un d'eux voyant une chaîne attachée au bord, la halait de toutes ses forces pour la rompre et l'emporter; un autre en fit autant à un organeau; un troisième ayant mis la tête dans un sabord, vit des rideaux de lit; il les prit à deux mains, et les tirait de toutes ses forces; mais quelques-uns de nos gens l'ayant aperçu, y accoururent, et aussitôt il se jeta à la mer.

Don Padilla voyant jusqu'où ces Barbares

portaient leur avidité, fit mettre ses soldats sous les armes, car il y avait bien quatre-vingts hommes dans ces six bateaux, et il leur fit signe de ne point approcher; enfin, sur les cinq heures du soir ils prirent leur route vers la terre; en se retirant ils décochèrent plusieurs flèches contre nous, dont quatre furent à bord, et une s'attacha à la poupe du vaisseau. Alors Don Padilla fit faire sur eux une décharge de mousqueterie; à ce bruit ils se jetèrent tous à la mer, et abandonnèrent leurs bateaux, nageant droit à terre avec une vitesse extraordinaire; puis voyant qu'on ne tirait plus, ils regagnèrent leurs bateaux, s'y embarquèrent, et s'enfuirent à toutes rames. Ces Insulaires vont tout nus; quelques-uns d'eux se peignent le corps de diverses couleurs; leur peau est communément de couleur olivâtre, d'autres l'ont plus noire. Ils ne nous apportèrent que quelques cocos.

Le douzième jour, nous n'eûmes presque pas de vent; nous nous tînmes bord sur bord, sans néanmoins trop approcher de la terre. Sur les quatre heures, il vint encore à nous deux bateaux, d'où l'on nous fesait divers signes en nous parlant; mais comme nous n'avions plus d'interprètes, nous ne pûmes savoir ce qui se disait. Sur les neuf heures du soir, les vents vinrent au Sud-Sud-Est, assez frais, et les courans nous portaient au Nord avec vitesse: ainsi je pris le parti de passer entre deux Iles, le cap au Nord-Nord-Ouest; ce canal avait environ une petite lieue de largeur.

Le treizième, étant à l'Ouest de ces Iles, nous tînmes conseil sur ce que nous avions à faire, et il fut conclu qu'il fallait retourner à *Sonsorol*, pour apprendre des nouvelles des deux Missionnaires qui y étaient restés, et de notre chaloupe. Le dix-huit, je me trouvai Nord et Sud de l'Ile. Nous demeurâmes là toute la journée bord sur bord jusqu'à six heures du soir, sans apercevoir aucun bateau, quoique nous ne fussions qu'à une portée de canon de la terre. Nous rôdâmes toute la côte de l'Ouest de l'Ile jusques au vingt, qu'un grain forcé de Sud-Est-Nord-Est nous obligea de quitter la terre, et de faire vent arrière avec la misaine.

Le vingt-un, nous approchâmes encore de la terre, et à deux heures après-midi nous n'en étions qu'à trois-quarts de lieue, sans apercevoir aucun bateau ; alors un second grain de l'Est-Nord-Est forcé nous ayant pris, nous obligea de faire l'Ouest-Nord-Ouest avec la seule misaine. Nous tînmes encore une fois conseil, et fesant réflexion que nous n'avions point de chaloupe, et que nous commencions à manquer d'eau, sans savoir où nous pourrions en faire, nous fûmes tous d'avis que l'unique parti qu'il y eût à prendre, était de nous en retourner à Manille pour y porter cette triste nouvelle ; mais comme la saison des vents de Nord et Nord-Est était déjà formée, nous fûmes obligés de faire le tour de Mindanao, selon qu'il est marqué dans la carte.

LETTRE

DU PÈRE DE LA LANE.

A Tarkolan, en l'année 1705.

IL y a sept mois que je suis entré dans la Mission du *Carnate*, et que je demeure à *Tarkolan*, grande Ville qui est au milieu des terres, à la hauteur de Madras et de Saint-Thomé, au troisième degré de latitude septentrionale. Elle est éloignée de Pondichery d'environ trente lieues, et située dans le vaste Continent qu'on appelle communément la presqu'Ile en-deçà du Gange.

Il y a dans cette péninsule plusieurs grandes Villes, qui sont assez peuplées, mais qui n'ont rien de la beauté ni de la magnificence de celles d'Europe, les maisons n'étant pour la plupart que de terre, peu élevées et couvertes de paille. Les principales Nations qui habitent ce Pays, depuis le cap *Comorin* du côté du Sud, jusqu'à *Agra*, capitale de l'Indoustan, vers le Nord, sont les *Tamoulers*, les *Baduges*, les *Marattes*, les *Canaras* et les *Mores*, qui depuis quelques années se sont rendus les maîtres de la plus grande partie de ces Provinces.

Le Pays est chaud, la terre sèche et sablonneuse; on y voit peu d'arbres dont le fruit

soit bon. On y trouve beaucoup de cocotiers et de palmiers ; on en fait la raque ; c'est une liqueur assez forte, et capable d'enivrer. Les Campagnes sont couvertes de riz : elles produisent aussi du blé, mais il n'est pas estimé des Indiens : les légumes y sont bons ; cependant comme ils sont fort différens de ceux d'Europe, nous avons de la peine à nous y accoutumer.

Les principaux fruits de ce Pays sont la *mangue*, qui est une espèce de pavie ; la *banane*, qui ressemble à la figue ; la *papaye*, qui approche assez de la poire ; les melons d'eau, qui ne sont pas si bons que ceux d'Europe : les *papayes* ont la même couleur que celle de nos melons ordinaires, mais la chair n'en est pas si ferme.

Les Indiens de ces terres sont polis ; mais leur politesse est outrée et embarrassante. Ils ont de l'esprit ; ils sont grands, bien faits, et exempts de la plupart des vices qui ne sont que trop communs parmi les Peuples de l'Europe. Leurs enfans marchent de bonne heure ; à peine ont-ils trois mois qu'ils se traînent sur la terre : ils sont rouges d'abord, ou plutôt d'une couleur de café bien teint.

Les Brames, qui sont les Nobles et les Savans du Pays, sont pauvres pour la plupart : ils n'en sont ni moins estimés ni moins fiers, parce que la vraie grandeur, chez les Indiens, se tire de la naissance seule, et non pas des richesses. Leur vie est frugale : ils ne mangent ni viande, ni œufs, ni poissons : ils se contentent de riz et de lait,

et de quelques légumes. Ils sont les dépositaires des Sciences, et il n'est permis qu'à eux d'étudier et de devenir savans. Comme ils n'ont point d'imprimerie, tous leurs livres sont écrits à la main, et en fort beaux caractères sur des feuilles de palmier. Ils se servent pour écrire d'un stylet de fer, qu'ils manient avec une adresse admirable.

Les Indiens passaient anciennement pour être très-habiles en toute sorte de connaissances ; mais maintenant ils sont bien déchus de cette réputation. Ils se piquent pourtant encore de savoir l'Astronomie : il y en a même qui prédisent les éclipses. Celle de soleil qui arriva au mois de Novembre de l'année 1704, était marquée dans le livre *Panjangam*, qui est comme la table des saisons de l'année. Le calcul ne s'en trouva pas tout-à-fait juste, ni conforme à celui du Père Tachard, qui observa cette éclipse, et qui en marqua le temps avec plus de précision ; le commencement à 8 heures 57 minutes, sa plus grande obscurité de six doigts à 11 heures 30 minutes, et la fin à 10 heures 28 minutes.

Les Brames ont encore des livres de Médecine ; mais ces livres leur sont assez inutiles, parce qu'ils n'ont presque aucune connaissance de l'Anatomie. Toute leur science consiste en quelques secrets, et dans l'usage de certains simples dont ils se servent avec succès. Ils estiment beaucoup leurs histoires, qui sont écrites en vers, et qui contiennent les exploits fabuleux de leurs Divinités et de leurs plus célèbres Pénitens : les fables les

plus grossières dont elles sont remplies passent dans leur esprit pour des vérités incontestables. J'ai auprès de moi un Brame Idolâtre qui lit quelquefois en ma présence un de ces livres appelé *Ramayenam*, c'est-à-dire, *la vie du Dieu Ramen*. Cette lecture l'attendrit souvent jusqu'à lui faire verser des larmes.

Le livre de la Loi, écrit en *Samouseredam*, qui est la langue savante, est celui qu'ils estiment davantage; cependant il n'y a personne parmi eux qui l'entende : ils ne laissent pas de l'apprendre par cœur, dans la pensée qu'ils ont qu'il suffit d'en réciter quelques mots pour obtenir la rémission de ses péchés. Quoique je leur aie fait voir que cette Loi, n'étant entendue de personne, est non-seulement fausse, mais inutile; que la véritable Loi établie de Dieu pour le salut des hommes doit être intelligible, afin que tout le monde connaisse la volonté de Dieu, et les moyens qu'ils ont de se sauver : ce discours n'a fait nulle impression sur leur esprit, tant ils sont entêtés de leurs anciennes erreurs.

A l'égard de toutes les fables grossières qu'ils débitent, on remarque que nos livres sacrés ne leur ont pas été inconnus; car ils font mention du déluge, d'une arche, et de plusieurs autres choses semblables. Ils assurent que leur Dieu *Vistnou* a paru plusieurs fois sur la terre pour le bien des hommes, tantôt sous la figure d'un homme, tantôt sous celle d'une bête ou d'un poisson. Ils

s'attendent qu'il paraîtra bientôt parmi eux sous la figure d'un cheval.

On ne peut voir un si déplorable aveuglement, sans être pénétré de douleur ; mais il n'est pas facile de désabuser ces Peuples : quand on leur remet devant les yeux tout ce qu'il y a d'extravagant dans leur créance, ils répondent froidement qu'ils ne suivent que la pure parole de Dieu, et qu'ils ne sont pas plus sages que leurs ancêtres et leurs Docteurs. On trouve cependant quelques Brames, qui, plus éclairés et plus spirituels que les autres, avouent de bonne foi que tout ce qu'on débite au Peuple n'est qu'un tissu de fables dont on l'amuse : mais il en est peu qui fassent un aveu si sincère.

OBSERVATIONS

Géographiques faites en 1734 par des Pères Jésuites, pendant leur voyage de Chandernagor à Delhi et à Jaëpour.

Le Raja d'Amber, Jassing-Savaë, dont les Gazettes d'Europe firent mention en 1728 ou 1729, au sujet d'un voyage en Portugal que le Révérend Père Figueredo, Jésuite Portugais, fit par ses ordres, mourut en 1743. C'était un Prince riche, puissant et savant dans l'Astronomie, pour laquelle il avait fait des dépenses immenses. Il entretenait plusieurs Astronomes, qui observaient

jour et nuit, sans discontinuer, dans différens observatoires bâtis magnifiquement à ses frais, sur-tout à Delhi, dans un grand faubourg dépendant de lui, appelé pour cette raison Jassing-Poura ; et à Jaëpour, Ville considérable et grande au-moins comme Orléans, qu'il a fait bâtir à un peu plus d'une lieue d'Amber, et où il fesait son séjour ordinaire. Toutes les rues de cette Ville sont larges et tirées au cordeau, et elle est, dit-on, en petit ce que Delhi est en grand.

Ce Prince ayant demandé des Pères Jésuites de Chandernagor ; l'espérance de le rendre encore plus favorable aux Chrétiens, en faveur de qui il avait déjà commencé une Eglise dans sa nouvelle Ville, détermina leur Supérieur-Général dans les Indes à lui en envoyer deux, qui partirent de Chandernagor le 6 Janvier de l'année 1734, et qui firent les observations géographiques qu'on va rapporter. C'est tout ce que leur a permis de faire en ce genre l'incommodité des voyages en ce Pays-ci, sur-tout lorsqu'il faut les faire par terre, et leur mauvaise santé, tous les deux avant leur retour ayant pensé mourir de maladie, causée par les fatigues et les mauvaises eaux qu'on est obligé de boire en chemin.



Table de la latitude des lieux suivans, et de leur longitude, par rapport à l'Observatoire Royal de Paris.

NOMS DES LIEUX.	long. est.		latit. nord.	
× Jaëpour, à l'observatoire, dans l'enceinte du Palais du Raja. .	73m	50s	26m	56
= Naëlla.	73	57	26	56s
= Parasaoli.	74	13	26	59
oo On n'a pas su le nom	74	30	27	1
oo de ces deux endroits	74	42	27	10
Balodar.	75	3	27	20
Dig.	75	22	27	25
× Matoura.	75	49	27	30
Gaugat.	76	1	27	13
× × Agra.	76	9	27	10

× × Delhi, à l'observatoire du Raja. . .	75m	0s	28m	37s
Au Palais de l'Empereur Mogol.	75	2	28	41
Faridabad.	75	8	28	27
Parval.	75	14	28	10
Ourel.	75	22	27	56
Chatéqui-Saraï. . . .	75	37	27	44
Matoura, Gaugat, Agra, comme ci-dessus.				
Férosabad.	76	27	27	7
Sacourabad.	76	39	27	4
Jassondnagar.	76	49	26	52
× Etaya.	76	57	26	45

NOMS DES LIEUX.	long.	est.	latit.	nord.
Agitmal.	77m	14s	26m	32s.
Sicandara.	77	28	26	23
= Drouguedas.	77	46	26	17
× Corregianabad.	78	2	26	9
Cajoua.	78	15	26	5
Fatépour.	78	30	25	56
Chobé. On prononce *cho* comme dans le mot chose.	78	48	25	46
Chassadpour.	79	3	25	40
Alemchand	79	17	25	34
× × Helabas.	79	35	25	26
= Saïdabad.	79	52	25	25
= Jagdis.	80	8	25	23
Babouki-Saraï.	80	25	25	23
× × Benarez.	80	47	25	21
Sedraja.	81	4	25	17
= Mounia.	81	21	25	14
Jehanabad.	81	40	25	10
× Sasseram.	81	58	25	5
= Gothaoli	82	13	25	0
Samsernagar.	82	25	25	7
Mahavélipour.	82	41	25	18
= Novotpour.	82	52	25	29
× × Patna, chez les Révérends Pères Capucins.	83	15	25	38
= Décantpour.	83	24	25	33
Bahar.	83	40	25	33
Dariapour.	83	55	25	28
= Surgégara.	84	10	25	19
Monguère.	84	31	25	20

NOMS DES LIEUX	long.	est.	latit.	nord.
═Sultanegarge.	84m	47s	25m	20s
Baguelpour.	84	59	25	18
Calégam.	85	15	25	18
═ Sacrigalli.	85	45	25	15
× Ragemol	85	55	25	1
═ Bonapour.	86	21	25	44
═ Camera.	86	33	24	32
× Cassimbasar, à la loge Française.	86	40	24	8
× Moxudabad , séjour ordinaire du Nabab de Bengale	86	41	24	11
× Chandernagor, à l'Eglise de la Forteresse.	86	5	22	51
× Colicotta , Colonie Anglaise.	86	2	22	33
Balassor, selon les observations du Père Martin, Jésuite.	84	36	21	29

Pour déterminer les longitudes et les latitudes ci-devant , celle de Chandernagor étant connue par un très-grand nombre d'observations astronomiques , on a estimé le chemin qu'on a fait depuis un lieu jusqu'à l'autre , ayant toujours eu à la main une bonne montre pendant tout le temps qu'on a marché, comparant ce temps avec la vitesse de la voiture, et ayant égard aux détours des chemins ; on a eu aussi devant soi pour connaître l'air de vent qu'on a suivi, une boussole, et cela, autant qu'on l'a pu savoir,

depuis Cassimbazar jusqu'à Patna, et depuis Agra jusqu'à Delhi et jusqu'à Jaëpour.

Depuis Patna jusqu'à Agra on n'a pu faire usage de la boussole, parce qu'on était en charrette. On y a suppléé en prenant garde au cours du soleil; de plus, pendant tout le voyage, on a eu soin, comme on le fait sur mer, de corriger son estime par l'observation de la latitude de plusieurs endroits.

De Chandernagor à Cassimbazar on n'a rien marqué, parce qu'on a fait ce chemin par eau, et que les détours du Gange auraient demandé qu'on eût employé beaucoup de temps pour faire une estime juste, outre qu'on a plusieurs fois marché pendant la nuit.

On a vu plusieurs cartes marines; dans toutes, Colicotta, Colonie Anglaise, est marquée plus à l'Est que Chandernagor, au-lieu qu'il est certainement tant soit peu plus à l'Ouest. Il est étonnant que les Pilotes du Gange, qui vont continuellement d'un de ces lieux à l'autre, ne se soient pas corrigés de cette erreur.

Outre les observations pour la latitude, on en a fait aussi quelques-unes pour la longitude. On donnera ci-après les unes et les autres.

Remarques sur le cours des Rivières.

Le Gemna passe à Delhi, Matoura, Gaugat, Agra; il passe à cinq quarts de lieue de Faridabad, à deux lieues et demie de Parval ou Paroüal, à deux lieues d'Ourel;

tous ces endroits sont à la droite du Gemna.

Les lieux suivans sont à la gauche : Phérosobad et Sacourabad, l'un et l'autre à environ trois lieues ; Jassondnagard, à deux ; Etaya, à une ; Agitmel et Sicandara, à une lieue et demie ; Corrégianabad, à deux ; Cajoua, à trois et demie ; Fatépour, à trois ; Chobé, à cinq lieues : Chassadpour, à environ six ; Alemchand, à trois et demie. Cette rivière se jette dans le Gange immédiatement au-dessous de Helabaz, qui est à la gauche du Gemña, et à la droite du Gange : quoique cette dernière rivière conserve son nom, elle ne paraît pas, en cet endroit, plus considérable que l'autre.

La rivière Sonne est une grande rivière. On n'a vu que fort peu de son cours pour aller de Patua à Benarez ; on la passe en bateau à une bonne demi-lieue plus loin que Gothaoly. Elle va à Mahavélipour, passe à moins d'un quart de lieue de Samsernagar, à plus de deux lieues de Novotpour, et va se jeter dans le Gange, à trois ou quatre lieues au-dessus de Patua ; les endroits qu'on vient de nommer, sont à la droite de cette rivière.

Les lieux suivans sont à la droite du Gange : Cajoüa en est distant d'environ trois lieues ; Fatépour, de deux ; Chobé, de trois quarts de lieue ; Chassadpour, un tiers ; Alemchand, trois quarts. Cette rivière passe à Helabaz, ou, comme on l'a dit, elle recoit le Gemua; Saïdabad, Jasdis et Benarez, sont à la gauche du Gange : Saïdabad en est éloigné d'une demi-lieue ; Jasdis, d'environ

une lieue. Benarez est sur le Gange. Cette Ville est très-grande ; la plupart de ses maisons sont à plusieurs étages : ce qui est rare dans les Indes, et ce qui fait paraître les rues étroites ; depuis un grand nombre de siècles, elle est la plus fameuse Ville de l'Inde, parmi les Gentils qui lui donnent encore assez souvent le nom de Cachi, qu'elle portait autrefois. Ce qui contribue principalement à la rendre si recommandable, c'est 1.° les avantages singuliers et beaucoup plus grands que par-tout ailleurs, que les Païens s'imaginent se procurer en se baignant dans le Gange, en un certain endroit qui est devant cette Ville ; 2.° une Université encore aujourd'hui la plus célèbre qu'aient les Brames. Ils y enseignent toutes les sciences qui leur sont propres. Quoique l'Empereur Aurenzeb, par zèle vrai ou affecté pour sa Religion, ait détruit beaucoup d'édifices considérables, et diminué le grand nombre de Brames qui y étaient, elle ne laisse pas de conserver une grande partie de son lustre. Les Pères Jésuites y séjournèrent deux jours ; et pendant ce temps, un d'eux nommé le Père Pons, qui savait la langue du Pays, visita deux fois une grande Communauté de ces savans Indiens, à-peu-près semblable à un Monastère de nos Religieux ; il conféra avec eux particulièrement sur la Religion.

Après Benarez ou Cachi, Matoura, belle et grande Ville, dont le Gange baigne le pied de la Forteresse qui est bâtie dans un

lieu fort élevé ; Matoura, dis-je, tient un des premiers rangs parmi les endroits particulièrement consacrés par la crédule superstition des Gentils, pour prendre les bains.

Depuis Benarez exclusivement, jusqu'à Chandernagor inclusivement, tout est à la droite du Gange. Sedraja en est éloigné d'environ trois lieues ; Mounia, d'environ six ; Sehanabad, d'environ neuf ou dix ; Sasseram, de douze ou treize ; Gothaoly, de dix-huit ou vingt ; Samsernagar, d'environ quinze ; Mahavelipour, treize ; Novotpour, quatre.

Ce fleuve passe à Patna, à Becantpour, à Bahar, à Dariapour ; s'éloigne un peu de Surgégera, passe à Menguère, ville considérable, Sultanegange, Baguelpour, Calégam, s'éloigne un peu de Chahabad, passe à Sacrigalli.

C'est ici que commence le Royaume de Bengale, en venant de Patna. Il ne serait pas facile à l'ennemi d'entrer dans ce Royaume par ce côté : car à environ un peu plus d'une lieue avant Sacrigalli, on trouve un endroit nommé Thoriagalli, proche duquel est une porte ou une espèce de barrière par où il faut passer, et qu'on n'ouvre que quand il est nécessaire ; on a soin d'y entretenir des troupes pour la garder. Peu après cette porte, le chemin va en s'étrécissant ; de sorte qu'on est obligé de marcher tout-à-fait sur le bord du Gange, jusqu'à ce qu'à environ un bon quart de lieue de Sacrigalli, on entre dans un che-

min creux extrêmement obscur, entre deux montagnes escarpées. Ce chemin va en montant assez rapidement jusqu'à une seconde porte, qui est l'entrée de Sacrigalli, et est défendue par un bien plus grand nombre de troupes que la première. Au-reste, ce chemin creux est si étroit, qu'il n'y peut passer de front qu'une charrette; et afin que les voyageurs ne s'embarrassent point dans ce passage, il est réglé que ceux qui viennent de Patna, passent le soir; et ceux qui partent de Sacrigalli, passent le matin; et s'il était nécessaire de faire autrement, il faudrait, avant de passer par une de ces portes, faire avertir à l'autre pour qu'on n'y laissât passer personne.

Après Sacrigalli, le Gange passe à Ragemol, Ville considérable, s'éloigne de Cassimbazar d'environ six lieues, passe à Ougly, où les Mores ont une Forteresse; à Chinchusa, colonie Hollandaise; à Chandernagor, colonie Française; à Calicotta, colonie Anglaise; ce dernier endroit est à la gauche du Gange. Corrégianabad, Ville considérable, est à la droite d'une petite rivière nommée Rinde, qu'on passe sur un pont de pierres, et qui va se jeter dans le Gemna.

Entre Sedraja et Mounia, on passe à gué deux petites rivières qui se déchargent dans le Gange; la plus proche de Sedraja s'appelle Caramnassa, et l'autre Savot-Dourgaveti.

La rivière Kandoc vient se jeter dans le Gange devant Patna, vers le nord de cette Ville.

Cassimbazar et Monudabat, lieu de la résidence du Nabab qui gouverne, pour ainsi dire, absolument, un Pays aussi étendu que toute la France; Bonapour, Caméra sont à la gauche d'un petit bras du Gange, qui s'en sépare au-dessous de Ragemol, et qui vient s'y rejoindre à environ douze à treize lieues au-dessus de Chandernagor, à un endroit nommé Noudia, où il y avait autrefois une fameuse Université de Brames. Encore aujourd'hui, ce lieu, d'une assez grande étendue, n'est presque peuplé que de personnes de cette Caste. Ils y enseignent, mais seulement dans des maisons particulières, un grand nombre de Disciples Brames, auxquels ils apprennent la Théologie, la Philosophie, l'Astronomie Indienne, etc.

Dans la table de la longitude et de la latitude, etc., ci-dessus, on a mis deux croix × × devant le nom des Villes les plus considérables, une croix × devant celles qui le sont un peu moins, et cette marque = devant les plus petits endroits.

Ougly, dont on a parlé ci-dessus, est à 86 degrés 6 minutes de longitude, et à 22 degrés 56 minutes de latitude, à-peu-près au nord d'Ougly, et attenant à ce lieu est le Baudel des Portugais, autrefois considérable, et aujourd'hui réduit presque à rien.

Chinchura, longitude 86 degrés 7 minutes, latitude 22 degrés 54 minutes.

Banquibazar, dont les Allemands ont été chassés par les Mores en 1744, est à la gauche du Gange, longitude 86 degrés 4 minu-

tes, latitude 22 degrés 48 minutes; vis-à-vis de ce lieu, à la droite du Gange, est un grand et beau jardin appartenant à la Compagnie de France.

OBSERVATIONS

Des hauteurs méridiennes apparentes des Astres, faites en 1734, avec un quart de cercle de deux pieds de rayon.

A Cassimbazar, dans la Loge Française, en Janvier.

	jours.	deg.	min.	sec.
Bord supérieur du soleil vers le Sud.	17	45	21	45
	21	46	12	20
	22	46	26	0
La Chèvre, vers le Nord.	16	68	25	30
	19	68	25	0
	21	68	26	6
Pied oriental d'Orion, vers le Sud.	15	56	5	0
	16	56	6	30

A Ragemol, 10 Février.

La Chèvre, vers le Nord.	69	21	30
Sirius, vers le Sud. . . .	48	39	0

A Catna, chez les Révérends Pères Capucins qui demeurent presque au milieu de la Ville.

	jours.		deg.	min.	sec.
Bord supérieur du soleil vers le Sud.	25	Février	55	34	0
	27		56	20	0
	1.er	Mars	57	1	40
	2		57	25	0
	5		58	32	50
La Chèvre, vers le Nord.	27	Février	69	55	50
	2	Mars	69	54	30
	4		69	56	0
	5		69	54	20
	6		69	54	20
Sirius, vers le Sud . . .	23	Février	47	57	10
	24		47	58	30

A Benarez *ou* Cachi.

Bord supérieur du soleil vers le Sud.	23	Mars	65	53	40
Cœur de l'Hydre vers le Sud	22	Mars	57	5	30
Bêta de la grande Ourse vers le Nord.	22	Mars	57	31	30

A Helabaz, le 28 Mars.

Bord supérieur du soleil vers le Sud.	67	45	30
Cœur de l'Hydre vers le Sud	57	4	40

	jours.	deg.	min.	sec.
Bêta de la grande Ourse vers le Nord.		57	40	45
Sirius vers le Sud. . . .		48	10	45
Procyon vers le Sud. . .		70	26	0

A Fatépour.

	jours.	deg.	min.	sec.
Bord supérieur du soleil vers le Sud.	2 Avril	69	12	40
Cœur de l'Hydre vers le Sud	1.er Avril	56	32	45
Bêta de la grande Ourse vers le Nord.	1.er Avril	58	9	0

A Jassondnagar, le 9 Avril.

	jours.	deg.	min.	sec.
Cœur de l'Hydre vers le Sud		55	39	0
Bêta de la grande Ourse vers le Nord		59	6	0

A Agra, dans la maison des Pères Jésuites, en Avril.

	jours.	deg.	min.	sec.
Bord supérieur du soleil vers le Sud.	14	72	28	0
	15	72	48	15
	17	73	31	45
Bord inférieur	18	73	20	0
Cœur de l'Hydre vers le Sud	13	55	13	40
	15	55	15	30
	16	55	14	50
	17	55	16	0

	jours.	deg.	min.	sec.
Bêta de la grande Ourse vers le Nord.	13	59	25	40
	15	59	24	0
	16	59	25	20
	25	59	26	0
Epi de la Vierge vers le Sud	25 Avril	53	3	0

A Jaë, à l'Observatoire du Raja.

Bord supérieur du soleil vers le Sud.	8 Sept.re	69	8	30
Bord inférieur.	9	68	14	10
La Lire vers le Nord . .	7 Août	78	24	20
La queue du Cygne vers le Nord.	10 Sept.re	72	35	10

A Delhi, à l'Observatoire du Raja.

Bêta de la grande Ourse vers le Nord.	3 Mai	60	52	45
	4	60	52	30
Bêta de la grande Ourse vers le Nord.	19 Mai	68	0	20
	20	68	0	20
Epi de la Vierge vers le Sud.	3 Mai	51	34	40 ou 45
	20	51	34	20

La Polaire sous le Pôle.

19 Mai 26 34 15 ou 20 20 Mai 26 34 0

OBSERVATIONS des distances apparentes du bord inférieur du soleil au Zénith, faites au même endroit avec un gnomon.

17 Mai	9	36	16	image du soleil	558
18	9	22	30		558
19	9	9	20		558
21	8	44	6		558
25	7	57	50		558
26	7	47	2		557
27	7	36	50		557
28	7	26	50		557
21 Juin	5	24	45		555

La plaque de cuivre où est le trou du gnomon est placée parallèlement à l'axe du Monde. Les rayons du soleil viennent tomber sur la circonférence concave d'un quart de cercle ; dont le demi-diamètre est d'environ vingt-six pieds ; ce quart de cercle est divisé de minute en minute ; la corde de 30 minutes est de cinq cent vingt-deux parties, dont trente-deux font le diamètre du trou. L'image du soleil était sans penombre, au moins sensible, de sorte qu'il était facile de la mesurer exactement.

OBSERVATIONS pour les longitudes faites en 1734.

A Cassimbazar, à la Loge Française, immersion du premier satellite de Jupiter, le 30 Janvier à 15 heures 41 minutes, environ

25 secondes d'une bonne montre, laquelle ce jour-là même marquait 14 heures 2 minutes point de seconde au moment du passage de Bêta de la grande Ourse par le vertical de la Polaire, et 16 heures 21 minutes 30 secondes au moment de celui de la seconde de sa queue.

Du passage de ces deux étoiles par le vertical de la Polaire, on a conclu qu'au temps de l'immersion du satellite, la montre avançait de 2 minutes 50 secondes, ainsi heure corrigée de l'immersion 15 heures 38 minutes 35 secondes.

A Fatépour, immersion du premier satellite, le 2 Avril à 13 heures 45 minutes point de secondes d'une bonne montre. Ce même jour, selon cette montre, hauteur de la queue du Lion vers l'Occident, 46 degrés 9 minutes point de secondes, à 13 heures 50 minutes point de secondes, et hauteur de la luisante de l'aigle vers l'Orient, 19 degrés 1 minute 30 secondes, à 13 heures 57 minutes environ 10 secondes.

De la hauteur de ces deux étoiles, on a conclu que la montre avançait de 1 minute 26 secondes : donc heure corrigée de l'immersion, 13 heures 43 minutes 34 secondes.

Selon une observation faite à Pekin par le Révérend Père Gaubil, Jésuite, le 11 Avril de cette année 1734, la connaissance des temps donnait cette immersion trop tard d'environ 5 minutes ; car, observation à Pekin, le 11 Avril, à . . 12h 31m 57s

Otant pour la différence des méridiens de Paris et Pekin.	7^h	36^m	0^s
Cette immersion devait arriver à Paris, à.	4	55	57
Elle est marquée dans la connaissance des temps, ce qui diffère d'environ 5 minutes.	5	1	0
Dans ce même livre l'immersion du 2 Avril est marquée à.	8	36	00
Otant 5 minutes, reste.	8	31	00
Elle a été observée à Fatépour, à.	13	43	34

Donc différence des méridiens de Paris et de Fatépour, 5 heures et 13 minutes. On peut encore déterminer cette différence des méridiens de la manière suivante : Selon la connaissance des temps, l'intervalle entre l'immersion du 2 et du 11 Avril est de 8 degrés 20 heures 25 minutes qu'il faut retrancher du temps de l'observation faite à Pekin le 11 Avril ; le reste, savoir, le 2 Avril, 16 heures 6 minutes 57 secondes, sera le temps que l'immersion a dû arriver à Pekin. Mais à Fatépour elle a été observée à 13 heures 43 minutes 34 secondes, ce qui donne pour différence 2 heures 23 minutes 23 secondes, qu'il faut retrancher de la longitude de Pekin 7 heures 36 minutes ; il reste 5 heures 12 minutes 37 secondes, ou 5 heures environ 13 minutes pour

la différence des méridiens de Paris et de Fatépour.

A Agra, émersion du premier satellite, le 7 Octobre, à 6 heures 42 minutes 9 secondes de la pendule non-corrigée même jour. Selon cette pendule, observation faite par Thuret, hauteur d'Archirus vers l'Ouest, 13 degrés 53 minutes point de secondes, à 6 heures 51 minutes 55 secondes, et hauteur de la tête d'Andromède vers l'Est, 35 degrés 56 minutes point de secondes, à 6 heures 58 minutes 17 secondes; ainsi, la pendule avançait de 1 minute 33 secondes : donc, heure corrigée de l'émersion du satellite, 6 heures 40 minutes 36 secondes.

On n'a pas cru devoir comparer cette observation avec celle du Révérend Père Gaubil, faite à Pekin, le 7 Septembre, à 6 heures 55 minutes point de secondes du soir, parce que ces deux émersions sont trop éloignées l'une de l'autre.

A Delhi, le 3 Mai, commencement d'une éclipse solaire, à 3 heures 57 minutes 11 secondes, fin un peu douteuse à cause de quelques nuages, à 5 heures 55 minutes 15 secondes, pendule non-corrigée : la grandeur de cette éclipse a paru être assez exactement de 9 doigts hauteur apparente du bord supérieur du soleil, 29 degrés 1 minute 30 secondes à 4 heures 18 minutes 58 secondes de la pendule, d'où l'on a conclu qu'elle retardait de 2 minutes 48 secondes; ainsi, commencement de l'éclipse, à 3 heures 59 minutes 59 secondes, et fin à 5 heures

58 minutes 3 secondes. Selon une lettre du Révérend Père Gaubil, M. l'Abbé de Revilles et M. Celsius, Astronome Suédois, ont observé à Rome la fin de cette éclipse à 11 heures 52 minutes 1 seconde.

En se servant de la méthode de M. de la Hire, édition de ses tables 1702, page 53, on a trouvé que le commencement de l'éclipse est arrivé à Delhi, lorsqu'il était à Rome 11 heures 40 minutes 55 secondes du matin, et la fin à 1 heure 39 minutes 45 secondes du soir; ainsi, le commencement de l'éclipse donne pour différence des méridiens de Rome et de Delhi, 4 heures 19 minutes 4 secondes, et la fin 4 heures 18 minutes 18 secondes. Ces deux différences varient de 46 secondes, dont la moitié 23 secondes, ajoutée à la plus petite différence, donne pour différence moyenne 4 heures 18 minutes 41 secondes, à laquelle ajoutant la différence des méridiens de Rome et de Paris, 41 minutes 20 secondes, selon la connaissance des temps, on a pour différence des méridiens de Paris et de Delhi 5 heures point de minutes 1 seconde.

A Jaëpour, émersion du premier satellite de Jupiter, le 13 Août, à 9 heures 22 minutes 58 secondes de la pendule. Ce même jour elle marquait 10 heures 57 minutes 37 secondes au temps du passage de la queue du Cigne par le vertical de la Polaire : donc elle avançait de 57 secondes; ainsi, heure corrigée de l'émersion du satellite, 9 heures 22 minutes 1 seconde.

Selon

Selon l'observation du Révérend Père Gaubil, faite à Pekin, le 6 Août, de l'émersion de ce satellite, à 10 heures 7 minutes 45 secondes, l'heure marquée par la connaissance des temps était assez juste. Or, ce livre donne l'émersion du 13 Août à 4 heures 27 minutes pour Paris, qu'il faut ôter de 9 heures 22 minutes 1 seconde; il reste pour la différence des méridiens de Paris et de Jaëpour 4 heures 55 minutes.

On a cru déterminer encore plus exactement cette différence, en comparant le milieu de l'éclipse lunaire de Décembre 1732, conclu de l'immersion totale de la lune et du commencement de son émersion ; ces deux phases, qui sont faciles à observer, l'ayant été à Paris par M. Cassini, et à Jaëpour par les Brames, qui, comme on l'a dit, y observent sans cesse jour et nuit.

Le 1.er Décembre 1732, à Jaëpour, immersion totale de la lune, à 22 garis 7 pols après le coucher du soleil, commencement de l'émersion à 26 garis 20 pols : donc milieu de l'éclipse à 24 garis 13 pols et demi après le coucher du soleil.

Chaque garis est de 24 minutes, et contient 60 pols ; ainsi, milieu de l'éclipse, à 9 heures 41 minutes 24 secondes après le coucher du soleil. En calculant à la manière des Brames, c'est-à-dire, sans avoir égard à la réfraction, le soleil se coucha à 5 heures 12 minutes 48 secondes; par conséquent, milieu de l'éclipse à 14 heures 54 minutes 12 secondes. Selon l'observation de M. Cas-

sini, faite à l'Observatoire de Paris, milieu de l'éclipse à 9 heures 58 minutes 38 secondes : donc différence des méridiens de Paris et de Jaëpour, 4 heures 55 minutes 34 secondes.

Les observations des satellites de Jupiter ont été faites par le Révérend Père Gaubil, avec une lunette de vingt pieds, et par les Pères Jésuites, qui étaient en voyage, avec une de dix-sept pieds.

On appelle l'heure de l'immersion du satellite de Jupiter, le moment auquel on a cessé de voir ce satellite, et l'heure de l'émersion, le temps auquel on a commencé de le voir.



MÉMOIRE

Sur l'Inde.

S'IL fallait rendre un compte exact de tout ce qui s'est passé dans l'Inde pendant les derniers troubles, on se trouverait forcé de sortir des bornes de la précision qu'on s'est prescrite dans ce Mémoire; on se contentera donc de donner une idée pure et simple du Gouvernement des Mores, de l'origine d'Anaverdikan, Nabab ou Gouverneur d'Arcate; des motifs de la guerre, de la conduite qu'on a tenue pour l'éviter dans tous les temps, conduite tout-à-fait opposée à celle des Anglais, qui sont seuls la cause de la continuation des troubles; on fera voir les effets de la guerre, qui n'a causé aucun préjudice au Commerce; on y ajoutera un état de comparaison des établissemens Français et Anglais, avant et depuis la guerre, auxquels on joindra quelques réflexions sur les avantages qu'ils peuvent procurer; on finira par un état des revenus de nos nouvelles concessions.

Du Gouvernement des Mores.

Le Soubedary du Dékan était autrefois ce fameux Royaume de Golconde, si connu par

la richesse de ses mines de diamans, et gouverné par des Princes Gentils.

La révolution occasionnée par les conquêtes d'Aurengzeb, Empereur Mogol, contemporain de Louis XIV, changea la forme de ce Gouvernement, et de Gentil qu'il était, il devint More.

Toute la presqu'Ile de l'Inde, qui commence au nord d'lanaon, et finit au cap Comorin, fut donnée pour apanage, à titre de Souveraineté, à Nizam-Elmoulouk, proche parent de ce même Aurengzeb, et à ses descendans, à condition cependant qu'ils paieraient un tribut annuel au Mogol, à chaque mutation occasionnée par leur mort.

Lorsque Thamas-Koulikan vint s'emparer, il y a quelques années, des Etats du Mogol, il ne changea rien à cette diposition, et la confirma même par le traité que ce Prince fit avec le Mogol, lorsqu'il retourna en Perse.

Ce Soubedary est divisé en plusieurs Nababies ou Gouvernemens amovibles, et non héréditaires, comme sont à-peu-près les Gouvernemens des différentes Provinces de France; c'est de celui qui possède ce Soubedary que dépend tout le Pays où la Compagnie des Indes fait son commerce, depuis Karikal jusqu'au nord de Masulipatan, Ile qui forme environ cent soixante lieues de côte.

Nizam-Elmoulouk mourut à Golconde

au mois de Juin 1748 : il laissa cinq enfans mâles ; le premier, nommé *Gazindikan*, possédait une des principales charges à la Cour du Mogol ; le second, nommé Nazerzingue, s'était révolté contre son père ; les trois autres étaient encore fort jeunes. Nizam, pour punir Nazerzingue de sa révolte, laissa, par son testament, la Soubabie du Dékan à son petit-fils, nommé *Mouzaferzingue*, et lui en fit obtenir l'investiture du Mogol.

Mouzaferzingue, après la mort de son grand-père, songea à se mettre en possession de ses Etats ; mais Nazerzingue, dont on a parlé ci-dessus, qui, à la mort de son père, s'était emparé des trésors de Golconde, et avait gagné, par ses largesses, les principaux Chefs de l'armée, voulut empêcher ce Prince de monter sur le Trône de Nizam, et sollicita auprès du Mogol l'investiture de la Soubabie du Dékan. Le Mogol, bien loin de la lui accorder, lui ordonna de la remettre à Mouzaferzingue ; mais l'usurpateur ne tint aucun compte de ses ordres, et sut profiter adroitement des troubles qui régnaient alors à la Cour de Delhi, pour se rendre indépendant ; on assure même qu'il allait se joindre à Hémet-Abdaly (1), pour détrôner son Maître, s'il n'eût pas cru sa présence né-

(1) Cet Hémet-Abdaly était au service de Thamas-Koulikan, lorsque ce Prince fit la conquête de l'Indoustan ; et après sa mort il leva des troupes, et s'approcha de Delhi en 1748, pour tirer de l'argent du Mogol.

cessaire dans le Dékan, pour conserver ses Etats, quoiqu'usurpés.

Cependant Mouzaferzingue, nanti des pouvoirs du Mogol, se mit en marche, et crut convenable au bien de ses affaires de commencer les opérations par les Provinces méridionales de la presqu'Ile : 1.° pour retirer les tributs qui étaient dûs à son grand-père, par les différens Nababs ou Gouverneurs de ces Provinces ; car l'insubordination règne de façon, parmi eux, que leur Maître est presque toujours obligé de mettre une armée en campagne pour leur faire rendre compte ; 2.° le grand âge et les infirmités de Nizam l'ayant empêché de venir remédier au désordre qui régnait dans la Province d'Arcate, qui est une des plus considérables du Dékan, il était nécessaire que Mouzaferzingue nommât au Gouvernement de cette Province, qui était occupée depuis neuf ans par Anaverdikan, dont on va faire l'Histoire en peu de mots.

Daoust-Alikan, Gouverneur d'Arcate, mourut dans son Gouvernement en 1741 ou 1742 : il avait trois enfans ; l'aîné, nommé Sabder-Alikan, mourut à-peu-près en même-temps que lui ; une fille mariée à Chandasaeb, Gouverneur de Trichenapali, et le troisième était encore fort jeune. Daoust-Alikan voulait faire passer son Gouvernement sur la tête de son gendre Chandasaeb ; mais les Marattes ayant pris Trichenapali, dont il était Gouverneur, le firent prisonnier, et l'emmenèrent dans leur Pays.

En 1742, Nizam étant venu reprendre Trichenapali sur les Marattes, et voulant reconnaître les services de Daoust-Alikan, homme qui lui avait en toute occasion donné des marques de sa soumission et de son zèle, il nomma son fils au Gouvernement d'Arcate, et mit pour Régent de cette Province Anaverdikan, homme de fort basse extraction, qui ne laissait pas cependant d'avoir un certain mérite. Mais il joignait à ce mérite une ambition démesurée, qui le porta bientôt aux plus grands excès. Sitôt qu'il sut Nizam de retour à Golconde, et pensant bien que son âge l'empêcherait de venir dans la Province du Carnate, il fit empoisonner le jeune Daoust-Alikan, dont il était Gouverneur; il donna avis de cette mort à Nizam, ayant bien soin de l'annoncer comme une mort naturelle, et lui demanda le Gouvernement d'Arcate, qui lui fut toujours refusé; mais, voyant qu'il ne pouvait pas l'obtenir, il se rendit indépendant, leva les meilleures troupes qu'il put trouver; et comme il passait pour être expérimenté dans l'art de la guerre, il se fit craindre et respecter, et jouit, pendant sept ans, des revenus de cette Province, sans en rendre aucun compte au Souba du Dékan; il est prouvé que jamais Anaverdikan n'a pu obtenir du Souba l'investiture d'Arcate; son fils, Mahamet-Alikan, n'a pas mieux réussi que son père lorsqu'il a demandé cette investiture; voyez à ce sujet les lettres des Anglais à Nazerzingue, rapportées dans celles de M. Du-

pleix, à M. Sannders ; et la lettre de M. Sannders à Salaberzingue , dont ci-joint copie.

Copie de la lettre de M. Sannders, Gouverneur de Madras, à Salaberzingue.

« Je vous ai déjà écrit deux requêtes pour » vous informer des embarras dans lesquels » nous étions ; mais je n'ai pas été assez heu- » reux pour qu'elles parvinssent à votre » Cour. Avec l'aide et la protection de » Dieu , les jours du malfaiteur et trop mal- » heureux Chandasaeb ont été tranchés par » le fer. Anaverdikan a remporté la vic- » toire : le père de ce dernier était un de vos » affectionnés serviteurs tant qu'il a vécu : » il s'est comporté avec fidélité dans toutes » les affaires ; son fils Anaverdikan est votre » esclave ; il fait des vœux pour votre pros- » périté , et il est capable de sacrifier sa vie » pour vous ; c'est pourquoi je vous supplie » de lui donner ce Gouvernement de plus , » par rapport à Pondemaly , Saint-Thomé » et Divy ; notre commerce va mal si vous » ne nous faites le don de ces trois endroits. » Je vous promets de vous envoyer deux mille » hommes de troupes , portant chapeaux , » des canons et munitions de guerre : ces » hommes tiendront vos étriers , et seront » toujours prêts à sacrifier leur vie pour vo- » tre service. Je vous prie aussi de donner à » un autre les terres qui sont entre Tevena- » patam et Pondichery, que les Français ont » à leur disposition , parce que cela nous

» fait tort, et que les Français sont des en-
» vieux qui ne voient qu'à regret le bien
» des autres. Ce qu'ils ont fait est à la con-
» naissance de tout le monde. Je fais des
» vœux pour mériter votre protection, et je
» vous supplie de donner ce Gouvernement
» à Anaverdikan ; Pandemaly, Saint-Thomé
» et Divy aux Anglais. Si vous faites ainsi,
» je vous enverrai sans faute les deux mille
» hommes de troupes, les canons et les mu-
» tions de guerre dont je viens de vous en-
» tretenir, et j'espère que les troupes vous
» prouveront, par leur travail et leur zèle,
» l'attachement que nous avons pour vous. »

Mouzaferzingue prévint M. Dupleix de sa marche, lui donna la connaissance de son droit sur le Dékan, par l'investiture que lui avait donnée le Mogol, et lui demanda des secours, lui promettant d'augmenter nos établissemens, et de nommer au Gouvernement d'Arcate Chandasaeb, dont on a parlé ci-dessus, homme de tout temps attaché à la Nation, et qui en avait donné des preuves du temps de M. Dumas, Gouverneur de Pondichery, qui lui avait donné des secours lorsque les Marattes vinrent faire le siége de Trichenapali, dont ce même Chandasaeb était Gouverneur.

Motifs de la guerre.

De ce qu'on vient d'exposer, il résulte que la guerre était allumée dans l'Inde, indépendamment des Nations Européennes, non-seulement entre Mouzaferzingue et

Nazerzingue pour la Soubabie du Dékan, mais encore vis-à-vis des autres Nababs ou Gouverneurs, pour le paiement des tributs qu'ils doivent à Mouzaferzingue.

Si l'on considère la justice de la cause des deux concurrens, et l'autorité du Mogol qui doit seule être respectée par les Nations Européennes, il n'est pas douteux que le bon droit ne fût du côté de Mouzaferzingue.

A tous ces motifs, pour se déterminer en faveur de ce Prince, on peut ajouter le juste ressentiment des Français contre la famille d'Anaverdikan, et la nécessité de le lui faire sentir sitôt que l'occasion favorable s'en présenterait.

La Compagnie et toute l'Inde savent à quel point cette famille était acharnée contre la Nation Française; le blocus de Madras, sitôt que nous nous en fûmes rendus maîtres; les secours qu'elle donna aux Anglais lorsque nous nous préparions à faire le siége de Gondelour, secours qui firent échouer nos projets sur cette place; les troupes que cette même famille joignit à celles des Anglais, lorsque ces derniers vinrent faire le siége de Pondichery, au mois d'Août 1748, malgré le traité de paix que ce même Anaverdikan avait signé avec les Français au mois de Février 1747; les avanies que la Nation avait reçues de la part de sa famille, tout cela joint aux ordres de la Compagnie, avait autorisé à faciliter la nomination de Chandasaeb au gouvernement d'Arcate, et détermina le Gouverneur de

Pondichery à donner les secours que Mouzaferzingue demandait.

Non-seulement il était de notre intérêt de lui accorder ces secours, mais encore il était à craindre que ce Prince ne s'adressât aux Anglais, qui n'auraient pas manqué de lui en donner, et d'établir par les avantages que leur eût procuré ce Prince, l'agrandissement de leur terrain et de leur commerce sur les ruines du nôtre.

Après les plus sérieuses réflexions, M. Dupleix, frappé des avantages qui pourraient résulter des offres de Mouzaferzingue, qui lui promettait de nous donner la propriété de Villenour, Valdaour et Bahour, qui formaient un arrondissement aux environs de Pondichery, d'autant plus utile que notre terrain de ce côté-là était des plus bornés, lui envoya 400 soldats Européens et 2000 cipayes ou soldats Indiens, commandés par M. d'Auteuil, qui, s'étant joint à Mouzaferzingue, livra bataille à Anaverdikan, qui fut tué dans l'action, et son armée entièrement défaite, le 6 Août 1749, dans un endroit nommé Ambour, à cinquante lieues de Pondichery.

Mouzaferzingue crut ne pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance à la Nation des services qu'elle venait de lui rendre qu'en joignant à son Domaine Bahour, Villenour et Valdaour, et leurs dépendances aux environs de Pondichery, et quatre-vingts Aldées ou Villages auprès de Karikal, ce qui peut donner en tout un revenu de sept à

huit cent mille francs de notre monnaie.

Ce Prince, après avoir nommé Chandasaeb au Gouvernement de la Province d'Arcate, se disposait à prendre la route de Golconde ; mais l'usurpateur Nazerzingue, appelé par les Anglais jaloux de nos avantages, descendant dans la Province d'Arcate, Mouzaferzingue fut obligé d'y séjourner encore quelque temps.

Pour éviter un trop long détail, on se contentera seulement de dire que Nazerzingue resta dans cette Province environ un an, et qu'enfin il fut tué dans une action le 16 Décembre 1750 à douze lieues de Pondichery.

Sa mort laissa Mouzaferzingue sans concurrent ; il donna encore à la Nation une nouvelle marque de sa reconnaissance en lui donnant la propriété de la ville de Masulipatan et ses dépendances, six lieues de l'île de Divy, et quantité d'Aldées ou Villages d'un revenu considérable ; et après avoir pris quelqu'arrangement pour maintenir la paix dans la Province d'Arcate, il prit la route de Golconde au mois de Janvier 1751 ; mais dans une action qu'il eut à cause d'une révolte de quelques Chefs de son armée, il fut tué au mois de Février de la même année, environ à quatre-vingts lieues de Pondichery.

L'aîné des trois jeunes fils de Nizam, dont on a parlé ci-dessus, fut reconnu de toute l'armée pour successeur de Mouzaferzingue; il obtint du Mogol, au mois d'Août suivant, l'investiture du Dékan, dont il jouit

aujourd'hui : non-seulement il confirma aussitôt les donations que son prédécesseur avait faites à la Nation, mais encore il les augmenta. Les dernières concessions de Masulipatan et dépendances ont toujours joui d'une tranquillité parfaite, malgré les troubles de la Province d'Arcate.

M. de Bussi, Commandant des troupes qu'on avait données pour la garde de Mouzaferzingue, suivit son successeur à Golconde, à Aurengabad, et dans toutes les autres places où il était nécessaire que le Prince fît reconnaître son autorité; c'est à la capacité de ce Commandant qu'on doit l'heureux succès de nos armes; et la confiance que Salaberzingue a eue en lui, n'a pas peu contribué à l'agrandissement de nos établissemens, et à notre réputation dans le Dékan.

Conduite des Français pour éviter la guerre.

Il n'est pas douteux que la guerre ne soit nuisible au Commerce; aussi a-t-on cherché de tout temps dans l'Inde les moyens de l'éviter.

Sitôt qu'on sut la nouvelle de la déclaration de guerre en 1744 entre la France et l'Angleterre, M. Dupleix proposa au Gouverneur de Madras un traité de neutralité dans l'Inde, malgré la guerre qui était allumée entre les deux Nations en Europe, sentant bien l'importance de la paix pour le Commerce.

Le Gouverneur Anglais fut peu fidèle à ce

traité, puisqu'en même-temps qu'il le signa, il dépêcha de Madras un paquebot qui alla en donner avis à l'escadre Anglaise, qui était déjà rendue dans l'Inde des différens endroits où étaient nos vaisseaux ; avis qui fut si bien suivi qu'ils prirent cette année-là tous ceux que nous avions en mer.

M. Dupleix fit un pareil traité de neutralité avec Anaverdikan, Gouverneur d'Arcate, qui n'y fut pas plus fidèle que l'Anglais, comme on l'a dit et prouvé ci-dessus.

La paix terminée en Europe en 1748, les Anglais jugèrent à propos, au mois de Décembre 1748 ou Janvier 1749, de déclarer la guerre au Roi de Tanjaour. Ce Prince, lors de l'établissement de notre comptoir de Karikal, qui est dans ses Etats, avait fait en 1738 avec M. Dumas un traité de ligue offensive et défensive, qui fut approuvé en Europe. Ce Prince, prêt à succomber sous les Anglais, pressa M. Dupleix de lui fournir les secours que lui avait fait espérer son prédécesseur par le susdit traité ; mais M. Dupleix sentant, qu'en paix avec les Anglais, il ne lui convenait pas de donner des troupes contr'eux, écrivit au Roi de Tanjaour qu'il était fâché de ne pouvoir remplir les engagemens que son prédécesseur avait pris avec lui, qu'il lui conseillait de faire la paix avec les Anglais, que c'était le parti le plus sage, le plus nécessaire au bien de ses Peuples et à la prospérité du Commerce. Une pareille conduite prouve clairement l'envie qu'on a eue de tous temps d'avoir la paix dans l'Inde.

Conduite des Anglais pour susciter et continuer les troubles de l'Inde.

Si les Anglais eussent suivi un pareil exemple, les troubles de la Province d'Arcate n'auraient pas été d'une plus longue durée ; mais plus jaloux de notre agrandissement, que nous ne l'avions été du leur, ils ont cherché à les continuer (1), en appelant Nazerzingue dans la Province d'Arcate, et lui conseillant toujours de ne faire aucun accommodement avec les Français.

La mort de Nazerzingue eût dû mettre fin aux troubles, mais les Anglais trouvèrent bientôt un autre prétexte pour les continuer, en soutenant Mahamet-Âlikan, fils d'Anaverdikan, dans sa rébellion, et prétendant que le Gouvernement d'Arcate lui appartenait de droit, quoiqu'il n'en eût jamais eu l'investiture de Nazerzingue, de Mouzaferzingue, ni de Salaberzingue ; ce qu'ils avouent eux-mêmes par leurs lettres à ces Seigneurs qui ont seuls droit de nommer au Gouvernement ; mais il leur fallait un prétexte pour nous nuire : celui-ci leur a paru suffisant.

Après avoir rendu compte des motifs de la guerre, examinons les effets qu'elle a produits.

Effets de la Guerre.

Les terres que la Compagnie possédait à

(1) Voyez les lettres des Anglais à Nazerzingue, rapportées dans les lettres de M. Dupleix, du 18 Février 1752, à M. Saunders, Gouverneur de Madras.

la côte de Coromandel, jusqu'au mois d'Octobre 1749, se bornaient à la ville de Pondichery, celles de Karikal et leurs dépendances, une loge ou maison de commerce à Masulipatan, une autre à Janaon, au nord de cette Ville, ce qui pouvait former deux lieues de terrain.

Les présens que la Compagnie était obligée de faire aux Nababs ou Gouverneurs d'Arcate, et à plusieurs autres petits Chefs, qui, à chaque instant, la gênaient dans son commerce; les droits que ces mêmes Gouverneurs exigeaient des marchands qui fournissent nos toiles; les douanes qu'ils avaient auprès de nos limites, la constituaient dans des dépenses énormes. D'ailleurs notre terrain très-borné et le peu de connaissance que nous avions de l'intérieur du Pays, nous empêchaient d'étendre notre commerce trop peu considérable pour les frais dont il était chargé.

Les terres que Mouzaferzingue et son successeur Salaberzingue ont jointes à Pondichery, sont d'autant plus utiles à la Compagnie, qu'elles lui donnent, indépendamment de cinq à six lieues de terrain, 500,000 liv. de rente. Ce n'est pas le plus grand avantage qu'elle en peut retirer; les Villages de la dépendance de Valdaour, Villenour et Bahour, étant à la portée de Pondichery, on y a déjà établi plusieurs manufactures: l'exemption de quelques droits accordée à ceux qui voudraient s'y établir, y a attiré une grande quantité d'ouvriers. Un fortin

qu'on y fait bâtir met les nouveaux habitans à l'abri des inconvéniens des voleurs assez fréquens dans cette partie de l'Inde : au moyen de ces manufactures bien établies, la Compagnie pourra retirer par la suite, de son propre terrain, la plus grande partie de ses cargaisons ; elle évitera par-là les risques qu'elle courait auparavant, étant obligée d'envoyer son argent à cinquante et soixante lieues dans les terres, et de s'en rapporter à la bonne foi des tisserands et marchands, qui souvent se fesaient voler ; elle sera encore exempte, et percevra même des droits qu'elle était ci-devant obligée de payer aux gens du Pays.

Les nouvelles concessions fourniront encore, indépendamment des manufactures, une partie des vivres nécessaires à la Colonie, quelques-unes de ces terres étant propres à la culture des riz ; les autres moins arrosées, donneront des cotons, avec lesquels on fera les toiles pour les cargaisons, dont les prix doivent nécessairement diminuer dans quelques années et donner par conséquent un bénéfice réel à la Compagnie.

Le comptoir de Karikal, situé dans le Royaume de Tanjaour, qui, depuis son établissement, était à charge à la Compagnie, lui rapporte aujourd'hui environ 100,000 écus de rente, au moyen de quatre-vingts Aldées ou Villages que Mouzaferzingue y a joints. Cet établissement, dont la Compagnie a déjà reçu des toiles, est devenu si considérable, par le nombre de tisserands et de marchands

qui s'y sont établis depuis quatre ans, qu'on en peut tirer aujourd'hui sept à huit cens balles de marchandises, indépendamment de beaucoup de riz, dont la Compagnie fait le commerce tout le long de la côte de Coromandel, et du débouché qu'elle y trouve des marchandises de France.

La ville de Masulipatan et dépendances, dont le revenu, suivant le mémoire envoyé à la Compagnie, par M. Demarcin, qui y commande, se monte à environ trois millions, dont il est déjà entré une année dans la caisse de la Compagnie, fait aujourd'hui le plus beau morceau de la domination Française dans l'Inde, et mérite toute l'attention du Ministre et de la Compagnie. Le commerce qu'on y peut faire est si considérable, qu'il faudrait des volumes pour en détailler toutes les différentes branches. On se contentera seulement de dire que par le revenu de cet établissement, la Compagnie sera indemnisée de toutes ses dépenses de l'Inde, et retirera encore une ou deux cargaisons de toiles qui ne lui coûteront rien (1); on y trouvera encore un débouché de plusieurs marchandises de France, dont l'envoi diminuera celui de l'argent dont l'exportation est toujours nuisible à un Etat.

Il est vrai que la Compagnie ne s'est pas procuré tous ces avantages, sans dépenser beaucoup d'argent; mais aujourd'hui elle

(1) Voyez les lettres de M. Dupleix, et le Mémoire de M. de Moracin.

en est totalement remboursée par les revenus de la Province de Condavir, que Salaberzingue nous a donnée, pour nous indemniser des frais de la guerre (1) ; cette guerre n'a d'ailleurs porté aucune atteinte au commerce de la Compagnie, puisqu'il est prouvé que depuis qu'elle subsiste, les envois en marchandises de l'Inde ont été du double plus forts qu'auparavant. Ce dernier article peut être vérifié sur les livres et factures envoyées à la Compagnie.

Comparaison des établissemens Français et Anglais.

Pour asseoir un jugement solide sur les avantages que peuvent retirer les Compagnies de France et d'Angleterre, de leurs établissemens des Indes orientales, tant anciens que nouveaux, il serait nécessaire de faire un état de comparaison de ces mêmes établissemens, les uns avec les autres, établi sur des connaissances locales. C'est ce que l'on va faire avec le plus de précision qu'il sera possible.

On aura soin de distinguer les endroits qui seront mis sous le nom de comptoir, d'avec ceux qui seront sous celui de loge. Le mot de comptoir signifiant un endroit dont

(1) Voyez les dernières lettres de M. Dupleix à la Compagnie, des mois d'Octobre et Novembre, par lesquelles il annonce que le reste des avances que la Compagnie a faites sera remboursé en entier au mois de Juin 1754.

on a la propriété ; le mot de loge, au-contraire, n'est autre chose qu'une maison de commerce dans une Ville, ou sur tout autre terrain dont on n'a pas la propriété. Ces distinctions sont importantes.

On passera légèrement sur les établissemens de l'une et de l'autre Compagnie dans le Royaume de Bengale, attendu qu'ils sont à-peu-près les mêmes, et que d'ailleurs ils ne font point matière à discussion en Europe : on ajoutera à cet état un détail des avantages que peuvent produire ces établissemens.

ETABLISSEMENS Français aux Indes orientales, avant la dernière guerre de l'Inde.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Karikal, comptoir.
Pondichery, chef-lieu.
Une loge ou maison de commerce à Masulipatan.
Une autre loge à Yanaon.

Dans le Royaume de Bengale.

Chandernagor, chef-lieu.
Une loge à Balacor.
Une à Daka.
Une à Patna.
Une à Cassimbasard.
Une à Gigoudia.

A la Côte de Malabar.

Mahé, chef-lieu.
Une loge à Calicut.
Une à Suratte.

A la Côte de l'Est.

Rien.

A Bassora en Perse.

Rien.

Etablissemens Anglais aux Indes orientales, avant la dernière guerre de l'Inde.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Gondelour ou fort Saint-David, comptoir.
Madras ou fort Saint-George, chef-lieu.
Ingeram, comptoir.
Visigapatnam, comptoir.
Une loge à Narsapour.

Dans le Royaume de Bengale.

Colicotta, chef-lieu.
Une loge à Ganjam.
Une à Balacor.
Une à Gigoudia.

Une à Cassimbazard.
Une à Patna.
Une à Daka.

A la Côte de Malabar.

Bombay, Port de mer, chef-lieu.
Suratte, loge, avec un Consul et garnison.
Angingue, comptoir.
Talichery, comptoir.
Une loge à Calicut.

A la Côte de l'Est.

Bancoul, comptoir important par la quantité d'or et de poivre qu'ils en retirent.

A Bassora en Perse.

Un Consul.

Il est aisé de voir par l'état de comparaison ci-dessus, la supériorité que les Anglais avaient sur nous avant la dernière guerre ; voyons maintenant si les acquisitions que nous avons faites nous ont donné l'égalité, et fesons pour cet effet un état de comparaison des acquisitions de l'une et de l'autre Compagnie depuis les derniers troubles de l'Inde.

*

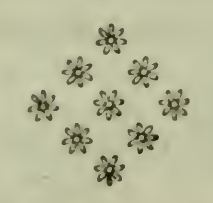
Etat des Français depuis les derniers troubles de l'Inde, à titre de concessions, confirmées par le Mogol.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Naour, qui comprend quatre-vingts Aldées ou Villages aux environs de Karikal, dans le Royaume de Tanjaour.
Valdaour, Villenour, Bahour et leurs dépendances, aux environs de Pondichery.
Masulipatan et dépendances.
Nizampatnam, *idem.*
Six lieues de l'île de Divy.
Narsapour.
Et la Province de Condavir.

A la Côte de Malabar.

Neliuram.



ETAT des Anglais depuis la dernière guerre de l'Inde, qu'ils n'ont à d'autre titre que celui d'usurpation, comme le prouve la lettre de M. Saunders, Gouverneur de Madras, à Salaberzingue, Souba du Dékan, par laquelle il lui en demande le Paravana ou donation, ce qui fait voir que les Anglais les possédaient sans titre. Cette lettre a été remise à la Compagnie au mois de Juillet 1753.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Divy-Cottey ou Tivu-Cottey, avec plusieurs Aldées ou Villages dans le Royaume de Tanjaour, plusieurs Aldées ou Villages aux environs de Gondelour ou fort Saint-David.

Aux environs de Madras ou fort Saint-George.

Saint-Thomé, à l'exception de la Ville blanche qui appartient aux Portugais. Elle a environ trois cens toises carrées.

Cheydapet.

Trivilicany.

Le Mamelon ou petit Mont et dépendance.

Le grand Mont.

Pondemaly et quantité de Villages dans le nord de Madras, jusqu'à Catirac, ainsi que dans l'Ouest, jusqu'à la même étendue que Pondemaly, distant de Madras d'environ sept à huit lieues.

A

A la Côte de l'Est.

Un nouvel établissement à la côte de l'Est, Royaume du Pegu, dans la rivière de Siriam, par lequel ils auront le commerce exclusif du Pegu, qui est fort avantageux.

REMARQUES *sur les nouvelles concessions Françaises aux Côtes de Coromandel et de Malabar.*

Les quatre-vingts Aldées ou Villages que nous avons joints à notre comptoir de Karikal, nous sont avantageuses, en ce qu'indépendamment de l'agrandissement du terrain de ce comptoir, elles donnent encore environ cent mille écus de rente années communes.

Aux environs de Pondichery.

Valdaour, Villenour et Bahour et leurs dépendances, qui forment aux environs de Pondichery un espace de cinq à six lieues, nous donnent, indépendamment des vivres et des cotons qu'on en peut retirer, environ cinq cent mille livres de rente; elles étaient les plus convenables à l'arrondissement de notre terrain, vu leur proximité de Pondichery; mais elles doivent être regardées comme des établissemens à former plutôt que formés,

quoique les soins du Gouverneur de Pondichery y aient déjà attiré quantité d'ouvriers qui forment peu-à-peu des manufactures.

Bahour était celui de ces trois établissemens d'où nous pouvions retirer le plus grand avantage, non-seulement par le riz qu'on y cultive avec succès, les Aldées ou Villages de sa dépendance étant arrosés par une rivière, mais encore par plusieurs manufactures qui y sont déjà bien établies.

Mais les Anglais s'en sont emparés, sous prétexte, disent-ils, que cet établissement était trop près de leurs limites du fort Saint-David; qu'on consulte la Carte de M. d'Anville, et on verra que Bahour est dans le nord de la rivière de Panna, qui sépare nos terres de celles des Anglais; et peuvent-ils craindre que la garnison de Bahour puisse inquiéter leurs limites, puisqu'il y a entre deux une rivière assez profonde, et que cet endroit est d'ailleurs à-peu-près à égale distance de Pondichery et du fort Saint-David?

La partie du Nord des concessions aux environs de Pondichery ne contient autre chose que quatre lieues de sables et de bruyères, dont on ne tire aucun revenu.

Des concessions aux environs de Masulipatan.

On convient que nos concessions de Masulipatan et dépendances sont un objet bien

considérable, et pour en avoir un détail plus exact que celui qu'on pourrait donner ici, on peut lire le Mémoire de M. de Moracin, qui y commande; mais quelqu'avantageuses que soient ces concessions, il est aisé de démontrer qu'elles ne nous donnent pas le commerce exclusif du nord de la côte de Coromandel et du Dékan; la meilleure raison qu'on en puisse donner, est que les Anglais ont dans le nord de ces établissemens deux comptoirs, Ingeram et Visigapatnam, et une loge à Narsapour, dans lesquels ils ont fait ci-devant et peuvent faire encore un commerce considérable, soit par les toiles qu'ils en peuvent retirer, soit par le débouché qu'ils ont comme nous de toutes sortes de marchandises d'Europe.

Il serait dangereux pour notre Compagnie de donner dans le piége qu'ils semblent nous tendre, sous le spécieux prétexte que nous voulons nous rendre maîtres de toute cette partie du commerce.

Quiconque a la moindre connaissance de l'Inde, sait qu'ils ont profité seuls pendant bien des années de l'avantage de ce commerce, et que dès qu'ils auront su nous en exclure, ils le reprendront en son entier comme auparavant.

N'y aurait-il pas ce raisonnement à faire sur leurs objections : que pendant que les Anglais ne se sont pas avisés de faire le commerce du Dékan et des environs de Masulipatan, ils se sont bien donnés de garde de chercher l'égalité, parce qu'il eût fallu pour

cela qu'ils eussent abandonné leurs comptoirs d'Ingeram et de Visigapatnam, déjà bien établis; qu'ils se fussent réduits à de simples loges, comme nous avons à Masulipatan et Janaon, et qu'ils auraient donné par-là le plus grand discrédit à leur Nation dans l'Inde; qu'aujourd'hui, par la même raison qu'en fesant les rétrocessions qu'ils exigent, non-seulement nous courons les mêmes risques qu'ils auraient courus en perdant Ingeram et Visigapatnam, mais encore nous abandonnons tout notre commerce dans cette partie de l'Inde; que nous ne profitons pas des heureuses circonstances que nous a procurées l'égalité d'établissemens, et que pour comble de malheur, nous perdons des points d'appui si nécessaires dans un Pays aussi éloigné de la France?

L'exemple de la dernière guerre est assez récent pour faire sentir la nécessité de ces mêmes points d'appui. Si Pondichery eût été pris, nous n'avions plus de ressource à la côte de Coromandel. Madras a été enlevé aux Anglais; le fort Saint-David et Goudelour leur sont restés. Ces considérations exigent les plus sérieuses réflexions.

Remarques sur les concessions Anglaises.

Examinons maintenant les avantages que peuvent donner aux Anglais les nouvelles acquisitions qu'ils ont faites dans l'Inde pendant la dernière guerre, et voyons si, les joignant à la supériorité qu'ils avaient sur nous

avant la guerre, elles ne leur donnent pas au-moins l'égalité; et si cette égalité subsiste, que peuvent-ils exiger de plus?

Acquisitions Anglaises dans le Royaume de Tanjaour.

Divy-Cottey ou Tivu-Cottey est une Ile formée par deux bras du Colzam, dans le Royaume de Tanjaour. Cet établissement a deux avantages, 1.° les terres en sont très-fertiles, 2.° il y a une rivière dans laquelle il peut entrer des bâtimens de deux à trois cens tonneaux: au moyen de ce nouvel établissement, les Anglais ont cinq points d'appui à la côte de Coromandel; savoir: Divy-Cottey, Goudelour ou fort Saint-David, Madras, Ingeram et Visigapatnam, dont ils sentent toute l'importance.

Aux environs de Goudelour ou fort Saint-David.

On sait que les anciennes limites de Goudelour étaient ci-devant très-bornées. Les nouvelles acquisitions qu'ils y ont jointes, leur deviennent un objet des plus importans, non-seulement par les manufactures de toutes sortes de toiles, qui y sont bien établies, mais encore par la quantité de riz qu'ils en retirent, ces différentes Aldées ou Villages étant arrosés par plusieurs rivières. (Voyez la Carte de M. Danville.) Avant que les Anglais s'en fussent rendus maîtres, nous en tirions

beaucoup de marchandises que la proximité des lieux nous fesait avoir à bon compte ; mais depuis qu'ils s'en sont arrogés le commerce exclusif, il nous est impossible d'en tirer une seule pièce de marchandise ; et plusieurs Négocians de Pondichery, qui, en 1751 et 1752, y avaient envoyé de l'argent pour en faire fabriquer, ont été obligés de faire le voyage de Manille ou îles Philippines, sans avoir leurs marchandises, ou de faire des présens au Gouverneur de Goudelour, pour avoir l'agrément de les faire sortir, encore fallait-il que ce fût sous des noms empruntés.

Ces nouvelles acquisitions leur donnent au-moins le même revenu que nous tirons de Villenour et de Valdaour.

Aux environs de Madras.

La Compagnie de France a eu assez long-temps entre ses mains les livres et les titres des Anglais sur la ville de Madras, pour savoir que leurs limites, aux environs de cette Ville, étaient de si peu d'étendue, qu'à peine était-on sorti des murs de Madras, qu'on trouvait les douanes des Mores. Non-seulement leur terrain était borné, mais même il ne leur appartenait pas, puisqu'ils payaient deux mille pagodes, seize mille liv. de notre monnaie, chaque année aux Mores pour l'emplacement de Madras.

Le Gouverneur Anglais, pendant les derniers troubles de l'Inde, s'est emparé, au

nom de sa Nation, non-seulement de l'emplacement de Madras, mais encore d'un agrandissement, considérable par le revenu qu'ils en retirent, et par la facilité du commerce, qu'ils peuvent faire d'autant plus avantageusement, qu'ils se sont exemptés des droits qu'ils payaient ci-devant aux Mores; qu'on consulte la nouvelle Carte de M. Danville; on verra sept lieues de côte d'un Pays extrêmement peuplé, qui a la même profondeur du côté des terres, puisqu'il s'étend jusqu'à Pondemaly, dans lequel les manufactures des plus belles toiles de l'Inde sont déjà établies; en outre le commerce qu'ils peuvent faire par terre leur offre un débouché aussi avantageux que considérable de toutes sortes de marchandises d'Europe.

Pour prouver l'avantage réel que les Anglais tirent de leurs nouvelles acquisitions aux environs de Madras, il faut savoir qu'indépendamment des revenus considérables qu'ils en retirent, et des cargaisons de toiles pour l'Europe, il s'y fabrique encore beaucoup de toiles peintes pour les Manilles ou îles Philippines; on armait ci-devant pour ces Iles trois vaisseaux à la côte de Coromandel, dont la plus grande partie des cargaisons se fesait dans les sept à huit lieues de terrain aux environs de Madras; depuis que les Anglais se sont emparés de ces Aldées ou Villages, ils en ont le commerce exclusif.

On pourra objecter qu'ils offriront peut-être d'abandonner tous ces avantages, en

remettant aux Mores ces nouvelles acquisitions; un pareil sacrifice peut paraître avantageux à ceux qui ne connaissent pas l'Inde; mais ceux qui par un long séjour y ont acquis des connaissances locales, verront d'un coup-d'œil que bien des raisons pourront les engager à faire une pareille proposition : 1.° ils n'ont ces possessions à d'autre titre que celui d'usurpation, d'après même la lettre de M. Saunders à Salaberzingue, Souba du Dékan; 2.° au moyen de ce qu'ils proposeraient, ils ne manqueraient pas d'exiger que nous renonçassions à toutes nos concessions de Masulipatan et aux différens points d'appui qu'elles nous procurent; 3.° ils seraient maîtres par-là de tout le commerce du nord de la côte de Coromandel et du Dékan, commerce qu'ils feraient avec d'autant plus d'avantage qu'ils seraient sans concurrens, et qu'ils ont déjà deux comptoirs bien établis à cet effet; savoir : Ingeram et Visigapatnam, dont on a parlé ci-dessus.

Si, en acceptant cette proposition, nous consentions aux sacrifices qu'ils exigeraient, ils auraient toujours la même supériorité qu'ils avaient sur nous avant la guerre; supériorité qui serait d'autant plus grande, que les Nations de l'Inde nous verraient avec mépris céder par la force aux Anglais ce que la justice et le droit le plus légitime nous avait acquis.

❀

Dernière réflexion.

Après avoir établi cette position, il est aisé de conclure qu'il est de la dernière conséquence pour nous de conserver différens points d'appui à la côte de Coromandel, des établissemens dont le revenu indemnise des frais dont le commerce que l'on peut faire dans l'Inde est chargé, et de nous conserver le plus long-temps qu'il nous sera possible, la protection du Souba du Dékan, en lui laissant, du-moins pour quelque temps, les troupes que nous avons auprès de lui. Le dernier Mémoire que M. Dupleix a envoyé au Ministre et à la Compagnie, fait sentir l'importance de ces trois articles; son expérience, jointe à vingt-cinq ans de commandement, le mettent dans le cas d'en rendre compte mieux que qui que ce soit.

Etat des concessions accordées à la Compagnie de France, dans la Province d'Arcate, par le Souba du Dékan ou Roi de Golconde, lesquelles donations ont été confirmées par un Paravana ou Firman du Mogol, dont copie a été remise à la Compagnie.

SAVOIR:

Villenour et dépendances.	60,000 roupies.
Bahour, *idem* . . .	50,000
	110,000 roupies.

O 5

De l'autre part, ci.	110,000 roupies.
Quatre-vingt-une Aldées ou Villages aux environs de Kareikal.	130,000
Valdaour et les cent Aldées du Jaquir, accordés à M. Dupleix, et qu'il a remis au domaine de la Compagnie.	150,000
	390,000 roupies.

Qui, réduites en livres de France, la roupie à 48 s. font . . . . 936,000 liv.

Fin du quinzième volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce Volume.

Fin de la Table du quinzième Volume.

TABLE

Des Matières contenues dans les Mémoires des Indes, tomes X, XI, XII, XIII, XIV et XV des Lettres édifiantes et curieuses.

A.

C.

D.

E.

F.

G.

J.

Idoles :

O.

R.

S.

T.

V.

Fin de la Table des matières contenues dans les tomes X, XI, XII, XIII, XIV et XV, des Lettres édifiantes, (Mémoires de l'Inde).

